TRENTE-HUITIÈME ANNÉE N° 11 405

DERNIÈRE ÉDITION

MERCREDI 30 SEPTEMBRE 1981

EN BELGIQUE

Élections anticipées le 8 novembre

LIRE PAGE 8



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

3 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,50 dir. ; Tunisie, 250 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 20 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 265 F CFA ; Danemark, 6,50 kr ; Espagne, 70 pes. ; G.-B., 40 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 ris. ; Irlande, 70 p. ; Italie, 900 l. ; Liban, 325 P. ; Luxembourg, 20 f. ; Norvège, 4,50 kr ; Pays-Bas, 1,75 fl ; Portugal, 40 esc ; Sénégal, 250 F CFA ; Suède, 4,30 kr ; Suisse, 1,30 f. ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 36 d.

Tarif des abonnements page 42

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Télex Paris no 650572

Tél. : 246-72-23

BULLETIN DU JOUR

M. Mitterrand et le Proche-Orient

M. Mitterrand a tout lieu d'être satisfait des résultats de sa visite en Arabie Saoudite. Certes, aucun « miracle » n'a eu lieu, mais il n'en espérait pas tant. En revanche, il a réussi à entamer un processus positif sans rien renier, bien au contraire, de ses convictions.

Le but du voyage du président de la République était de renforcer l'autorité de l'Arabie Saoudite dans la région et d'apporter sa caution à l'esprit du plan proposé au mois d'août dernier par le prince Fahd comme base d'un règlement du conflit israélo-arabe. La conférence de presse donnée lundi 28 septembre, à Taïf, par M. Mitterrand et le vice-premier ministre saoudien, tend à prouver que ce but a été atteint. Après que M. Mitterrand eut clairement indiqué qu'il ne pouvait pas approuver tous les points du plan Fahd, le prince a en effet reconnu que des modifications étaient possibles et qu'il ne s'agissait pas d'une proposition à prendre ou à laisser. Le prince a ajouté que l'Arabie Saoudite allait maintenant s'efforcer de « convaincre les autres pays arabes » en prévision du prochain sommet arabe qui doit se tenir au Maroc au début du mois de novembre.

Comme on pouvait le prévoir, la principale divergence entre Paris et Ryad concerne Jérusalem, dont le prince voudrait faire la capitale d'un futur État palestinien. Une telle demande est clairement inacceptable pour Israël. M. Mitterrand le sait fort bien et c'est pourquoi il a refusé de se laisser lier les mains. Et pour que les choses soient claires, il n'a pas hésité, non loin de La Mecque, à faire publiquement état de son amitié pour Israël, expliquant que « depuis la dernière guerre mondiale », il ne pouvait « rester insensible au destin d'un peuple sacrifié ».

Fidèle à ce qu'il a toujours dit sur ce sujet, il n'a pas caché que le gouvernement israélien violait le droit international en niant le droit du peuple palestinien à une patrie et à doter cette patrie des « structures de son choix ».

Ce n'est qu'au fil des semaines, voire des mois, qu'on saura si l'initiative de M. Mitterrand a de sérieuses chances de succès. Il est encourageant qu'aucune réaction par trop tranchée n'ait encore été enregistrée. Cette prudence de toutes les parties au conflit israélo-arabe indique au moins que le temps de la réflexion est peut-être arrivé. Un rejet catégorique des positions de M. Mitterrand par l'O.L.P. — organisation que le président juge seulement « très représentative » — mettrait en effet un point final à la démarche franco-saoudienne. Il en irait de même d'un refus du sommet arabe d'entériner le plan Fahd.

La tâche la plus ardue qui attend M. Mitterrand est maintenant de convaincre Israël d'entrer dans le processus de la négociation. Ce ne sera pas facile, mais le chef de l'État bénéficie dorénavant d'un atout dont n'a jamais disposé son prédécesseur : la crédibilité. Personne de bonne foi ne peut le soupçonner en effet de se faire à l'idée d'une disparition de l'État juif. Or c'est une crainte dont M. Begin n'hésitait pas à jouer pour convaincre ses compatriotes de soutenir sa politique jusqu'au-boutiste. La seconde partie du courageux pari de M. Mitterrand se jouera sans doute au mois de janvier prochain, lorsque le président de la République effectuera son voyage en Israël.

(Lire nos informations page 3.)

La préparation du débat sur la politique énergétique

• Le gouvernement engagera sa responsabilité devant les députés
• De plus larges déductions fiscales seront autorisées au titre des économies d'énergie

Le gouvernement met la dernière main aux dispositions fiscales qui seront contenues dans le projet de loi de finances pour 1982. Ce projet sera rendu public mercredi 30 septembre, à l'issue du conseil des ministres. Aux mesures que nous avons déjà annoncées, s'en ajoutent d'autres, dont certaines vont dans le sens d'un allégement, notamment une autorisation des déductions au titre des économies d'énergie beaucoup plus large qu'auparavant et un relèvement des limites d'exonération de l'impôt sur le revenu. A l'inverse, il est prévu de taxer les appareils de jeux électroniques.

Le budget de 1982 sera évidemment capital dans la définition de la politique économique du gouvernement. Il commandera en partie les travaux du Plan intérimaire que préparent les services de M. Michel Rocard.

Ce mardi 29 septembre, dans la matinée, M. Pierre Mauroy a assisté, au commissariat général du Plan, à la réunion de la grande commission chargée de préciser les objectifs du Plan intérimaire. La présence du premier ministre rue de Martignac souligne l'importance qu'il reconnaît au travail en cours.

Le conseil des ministres du 14 octobre sera saisi du projet de loi relatif à ce Plan. L'Assemblée nationale devrait en débattre au début de décembre, après que le Conseil économique et social aura fait connaître son avis au début de novembre.

Le conseil des ministres du 30 septembre devrait aussi adopter une politique énergétique, sur laquelle M. Mauroy engagera la responsabilité du gouvernement lors du débat devant l'Assemblée nationale prévu du 6 au 8 octobre. Un comité interministériel, réuni le 28 septembre à Matignon, pour rendre les derniers arbitrages, a eu quelques difficultés à définir le mode de financement d'un programme d'économies d'énergie, principal objectif du pouvoir qui entend y consacrer 45 milliards de francs par an.

A la veille du débat sur l'énergie, le Conseil économique et social vient de se prononcer en faveur du surrégénérateur. La C.F.D.T., quant à elle, réclame qu'aucune décision ne soit prise par le gouvernement en matière de retraitement des combustibles irradiés.

Nous commençons dans ce numéro la publication d'une étude de Bruno Dethomas sur la préparation du débat sur l'énergie, auquel notre page « Idées » est consacrée. Nous publierons dans notre prochain numéro un supplément sur les énergies nouvelles et renouvelables.

Les limites d'exonération de l'impôt sur le revenu seront relevées de plus de 13 %

Les contribuables dont le revenu net « de frais professionnels » (c'est-à-dire après déduction des 10 %) n'excédera pas 24 000 F seront l'année prochaine exonérés du paiement de l'impôt sur le revenu. S'ils ont plus de soixante-cinq ans, cette limite d'exonération sera de 26 200 F (1). En fixant ces deux chiffres dans le budget de 1982, le gouvernement a relevé respectivement de + 13,7 % et + 13,9 % les limites d'exonération valables pour cette année et applicables aux revenus de 1981.

D'autre part, les déductions spéciales que peuvent effectuer sur leur revenu imposable les personnes âgées de plus de soixante-cinq ans et les invalides seront relevées l'année prochaine d'environ 13,5 % comme les tranches du barème général de l'impôt qu'on lira en page 43. Ces déductions passent de 4 630 F à 5 260 F pour les personnes dont le revenu net global (2) est inférieur à 32 500 F (au lieu de 28 600 F cette année). Elles passent de 2 320 F à 2 630 F pour les contribuables dont le revenu global net est compris entre 32 500 F et 52 600 F.

Ces dispositions fiscales sont contenues dans le projet de loi de finances pour 1982, qui sera publié mercredi 30 septembre à l'issue du conseil des ministres. Aux mesures que nous avons annoncées dans nos éditions du 29 septembre s'ajoutent certaines décisions qui vont les unes dans le sens d'allégements fiscaux, les autres dans le sens d'alourdissement des impôts et taxes.

AL. V.

(Lire la suite page 43.)

(1) Ces limites, comme celles qui suivent dans cet article, sont fixées par foyers fiscaux indépendamment du nombre de parts.

(2) C'est-à-dire après déduction de tous les abattements autorisés (10 % et 20 %).

La poursuite d'un programme nucléaire

I. — Le désirable et le possible

par BRUNO DETHOMAS

Il existe un lien étroit entre énergie et société. Les socialistes le rappelaient dans leur programme, « Energie, l'autre politique » : « Il n'est pas indifférent de savoir si le vingt et unième siècle sera celui de l'atome ou des énergies nouvelles. » Le gouvernement — qui doit arrêter au prochain conseil des ministres sa politique en la matière avant de la soumettre du 6 au 8 octobre à l'Assemblée — aurait pu se poser la question. Il y a en effet deux voies pour les socialistes : se demander dans quelle société l'on veut vivre au siècle prochain, en déduire les vecteurs énergétiques les mieux aptes à faciliter le passage vers ce type de société et justifier l'inévitable surcoût d'une telle maîtrise de l'avenir par le choix qualitatif.

L'autre méthode consiste — particulièrement dans un pays comme la France qui dépend pour plus des deux tiers de l'étranger dans son approvisionnement — à rechercher le moyen de fournir à l'industrie comme aux particuliers l'énergie le meilleur marché possible, quitte à transformer la société par d'autres voies.

Tout se passe comme si le premier langage était celui du socialisme d'opposition et le second celui du pouvoir ; et comme si le grand débat démocratique promis n'avait d'autre objet — dans une espèce de sociodrame — que de faire passer la majorité d'un langage à l'autre, du désirable au réel. Le court temps de préparation, le programme déjà engagé, les contraintes extérieures (la facture), la volonté aussi d'une plus forte croissance permettaient-ils qu'il en fût autrement ? En faisant du programme nucléaire le fleuron de son septennat, M. Giscard d'Estaing avait obligé le P.S à s'y opposer systématiquement. Le prochain débat devrait avoir le mérite de ramener les choix énergétiques hors de toute passion.

La nouvelle politique, telle qu'elle transparaît des rapports préparatoires, n'en connaît pas moins de réels infléchissements par rapport à la précédente. Et même si les dernières réunions interministérielles en gomment certaines insuffisances — pour répondre à diverses critiques des partisans notamment des énergies nouvelles — et montrent les incertitudes en élargissant les fourchettes à l'horizon 1990 « les grands équilibres n'en seront pas affectés », affirme-t-on dans le gouvernement.

(Lire la suite page 44.)

POINT

L'imbroglio Broglie

L'affaire de Broglie n'a jamais brillé par sa clarté, qu'on l'ait compliquée à loisir dès ses débuts ou qu'elle le soit par nature. Bien qu'il ait été commis en pleine rue une veille de Noël 1976, par un homme qui a toujours reconnu la matérialité du geste pour lequel il avait reçu salaire, le meurtre de Jean de Broglie continue de susciter interrogations et soupçons.

Les procédures d'instruction ont eu beau se multiplier, les députés de la législature passée ont eu beau se constituer en commission d'enquête, on n'en finissait pas de découvrir qu'on ne découvrait rien qui pût être reçu comme preuve. Rien en tout cas qui fût à la mesure de l'effarement provoqué par le crime d'un archi-notable de la droite, passablement affairiste, il est vrai.

Le terme parut atteint cependant quand, le 23 juin dernier, le parquet de Paris déposa des réquisitions de clôture de l'instruction afin que les personnes inculpées fussent renvoyées devant leurs juges. A tort ou à raison, l'imbroglio paraissait résolu, judiciairement du moins. Mais il reprit de plus belle, sur un double registre.

Avant d'être nommé place Vendôme, le soir même de ces réquisitions, le ministre de la justice était l'avocat de la famille de Broglie. On ne manqua pas de relever la coïncidence qui évitait au nouveau garde des sceaux d'avoir à connaître des dossiers de l'avocat.

Cela risque de n'être plus vrai avec le supplément d'information qui va vraisemblablement être ordonné après que le procureur général de Paris en eut formulé le souhait.

L'étrange docteur Nelly Azerad, qui fut longtemps médecin à l'hôpital des prisons de Fresnes, est, bon gré, mal gré, à l'origine de cette décision. Si celle-ci permettait d'y voir, enfin, plus clair dans l'une des « affaires » de la décennie écoulée, on ne peut que s'en réjouir.

Sinon, il faudra, quoi qu'on en ait, prévoir un chapitre supplémentaire aux Mystères de Paris, *ou bien attendre la publication des archives de M. Poniatowski, qui, peu de jours après le meurtre, alors qu'il était ministre de l'intérieur, déclarait solennellement que l'affaire était entièrement résolue.*

(Lire page 12.)

AU JOUR LE JOUR

Solidarité

L'impôt sur les grandes fortunes rendra les riches un peu plus solidaires des pauvres.

L'impôt chômage organisera la solidarité de ceux qui ont un emploi avec ceux qui n'en ont pas.

Et l'augmentation de la vignette auto sera un gage de la solidarité de ceux qui ont une petite auto avec ceux qui n'ont qu'une grosse moto.

BRUNO FRAPPAT.

EN AFGHANISTAN

Imposteurs et héros de la résistance

Deux équipes de journalistes français, parties du Pakistan, ont parcouru plus de 1 000 kilomètres en Afghanistan avant de faire leur jonction dans une zone contrôlée par la résistance.

Après avoir été trompée par un chef nomade cherchant à monnayer ses services, l'équipe dirigée par Jean Bertolino a rencontré d'authentiques combattants et a assisté à leurs combats. Celle d'Olivier Warin est parvenue à atteindre, avec les maquisards, les faubourgs de Kaboul. Leur reportage sera diffusé le 30 septembre, sur TF 1, dans l'émission « Les mercredis de l'information ». Jean Bertolino raconte son expérience dans une série de deux articles dont nous commençons la publication page 5.

UNE POLITIQUE DES ARTS PLASTIQUES

La création reprend ses droits

Début septembre, à l'occasion du départ de M. Pontus Hulten de la direction du Musée national d'art moderne et de la venue de M. Dominique Bozo pour lui succéder, M. Jack Lang, ministre de la culture, avait annoncé une très substantielle augmentation du budget du centre Georges-Pompidou afin de permettre à celui-ci de se refaire une santé physique et certainement aussi morale (*le Monde* du 5 septembre). Il avait aussi formulé pour l'avenir du centre plusieurs souhaits dont nous ne retiendrons, pour le moment, que celui de voir le grand vaisseau mieux associé à la création artistique contemporaine, plus ouvert aux jeunes artistes.

M. Jack Lang en avait profité pour annoncer la mise en œuvre d'une nouvelle politique des arts plastiques à travers des mesures qui, pour certaines, se traduiraient par des crédits dès 1982, tandis que d'autres seraient étudiées par les « sages » de la mission de réflexion conduite par M. Michel Troche, désigné pour cela fin juillet. Une mission plutôt vaste, puisqu'il s'agit « de concevoir de nouvelles dispositions pour la commande publique et l'information, pour l'enseignement, les métiers d'art, les circuits de diffusion, qu'ils soient publics ou commerciaux ; et de redéfinir la place de l'artiste dans notre société ainsi que le droit auquel il peut prétendre de disposer d'un lieu de travail ». Mission qui révèle l'ampleur, la complexité du terrain à couvrir, et aussi le flou de ses limites (public-privé, art-métiers d'art notamment).

GENEVIÈVE BREERETTE.

(Lire la suite page 24.)

Le Monde

idées

ÉNERGIE

Le vaste débat public sur l'énergie, va maintenant s'engager. André Tiano dresse la liste des questions qui se posent réellement. Claude Allègre rappelle que chaque source d'énergie a ses nuisances et qu'il nous faut apprendre à gérer la planète. Quant à Michel Guillot, il pense qu'il appartient maintenant à la gauche de réconcilier les Français avec leur industrie.

Réconcilier les Français avec leur industrie

par MICHEL GUILLOT (*)

LES socialistes se trouvent devant un problème semblable à celui que le général de Gaulle eut à résoudre au lendemain du 13 mai 1958, quand, porté par une vague de fond ingénument colonialiste, il se proposait de mettre en œuvre la décolonisation.

Aujourd'hui la gauche a à expliquer un apparent reniement concernant le programme énergétique. Sur le fond, aucun doute : s'il est conduit avec un respect démocratique nouveau quant au choix des sites, le programme nucléaire est, au même titre que les nationalisations, incontestablement, un programme industriel « de gauche » : condition de l'indépendance énergétique et courroie de transmission d'une dynamique industrielle incomparable. Pourquoi ne pas l'avoir dit pendant la campagne ? Pas uniquement parce que le précédent gouvernement s'en enorgueillissait.

Si les responsables socialistes n'ont pas démenti les discours incantatoires des « anti-industriels » (plutôt qu'antinucléaires), c'est parce qu'ils avaient compris qu'une partie de l'opinion, incompétente en matière d'économie et d'industrie, y croyait « dur comme fer » et que, pour changer la France, il fallait d'abord gagner les élections.

Affirmer qu'une partie de l'opinion est incompétente en matière d'économie et d'industrie n'a aucun rapport avec un méprisant diagnostic sur la « « bêtise du peuple ». Si le peuple n'est pas compétent en matière industrielle, c'est que ni ses maîtres (d'école) ni ses maîtres à penser (de la presse) ne lui ont jamais appris quoi que ce soit sur ce sujet.

C'est la conséquence d'une regrettable collusion entre deux simplismes contraires :

— l'un « de droite » : la croyance à l'implacable loi du marché. Pourquoi enseigner au peuple l'économie ? L'économie ne s'enseigne pas, elle se constate.

— l'autre, gaucho-angélique : dès qu'une activité présente une quelconque utilité, elle devient suspecte et dotée d'étiquettes infamantes telles que « justifiée par la logique interne du productivisme » ou « instrument d'un odieux chantage à l'emploi ».

Ces caricatures symétriques, auxquelles je ne fais pas le procès d'être consciemment complices, ont fait de la France un des pays les plus sous-développés qui soient en matière de culture économique et industrielle.

Paradoxalement, la polémique nucléaire, malgré toutes ses outrances, représente peut-être le truchement par lequel l'indifférence industrielle française pourrait être vaincue. En effet, la lutte contre les risques radioactifs a été le fer de lance symbolique de la lutte contre toutes les nuisances modernes et a ouvert au respect des équilibres naturels des domaines jusque-là intouchables. La contestation de la « logique économique du programme » permettra sans doute aujourd'hui l'accès à un véritable intérêt public pour les mécanismes économiques modernes. Quand on commence à vouloir faire les comptes, on s'intéresse à apprendre à compter.

Contrairement aux apparences, c'est la gauche qui a les meilleures armes pour réconcilier les Français avec leur industrie, car un gouvernement de droite est immanquablement accusé de confondre les intérêts des grands groupes et l'intérêt national. Les nationalisations et un programme énergétique cohérent, mais épuré des dangereuses rêveries, sont donc les deux faces d'une même politique.

(*) Ingénieur E.C.P.

Apprendre à gérer la planète

par CLAUDE ALLEGRE (*)

LA Terre n'est pas un milieu infini. Ses ressources ne sont *pas inépuisables*, son espace habitable est limité, sa capacité à *tolérer les déchets de l'homme réduite*. Il nous a fallu attendre les dix dernières années pour prendre conscience de ces évidences ; il nous reste peu de temps pour réagir car la planète s'épuise, la population mondiale augmente, les équilibres naturels sont déjà atteints.

C'est danc ce cadre global inquiétant que doit se situer le débat sur l'énergie *en France. Il concerne* tout le monde, car il déterminera l'avenir d'une manière presque irréversible. Les scientifiques ont ici une responsabilité historique ; celle, non de décider, car ils ne sont ni les responsables ni des supercitoyens, *mais de faire connaître* ce que leurs recherches leur ont appris, afin que le débat se fasse dans la clarté, autour de données précises. Dans un article récent et lucide (*le Monde* du 19 août), Paul Quilès en a indiqué *ici même l'esprit* et les *modalités*. Nous essaierons de nous y *conformer, en insistant sur le fait* que les solutions techniques proposées ne peuvent être dissociées des nuisances qui les accompagnent nécessairement.

Ces solutions ne peuvent être envisagées *en se* limitant à notre seul pays mais doivent se placer *dans un cadre mondial.* Enfin, lorsque l'on parle de solutions techniques, *il faut soigneusement distinguer* le court terme du long terme. la réalité possible du rêve plus ou moins réalisable. Nous allons examiner les diverses solutions en nous restreignant au moyen terme, car le débat présent va s'y concentrer.

Le nucléaire

Un consensus semble aujourd'hui se dégager sur le fait que, pour des raisons historiques et techniques, nous ne pouvons échapper à l'électricité nucléaire : la discussion porte davantage sur les modalités. Trois problèmes liés aux sciences de la *Terre sont en jeu : ressources* en uranium, protection des sites, élimination des déchets. *Les ressources* en uranium ne sont pas inépuisables. Les réserves mondiales se situent aux environs de 15 millions de tonnes-métal. La France possède *des réserves non négligeables* et non encore totalement estimées *(200 000 tonnes-métal). Si l'ensemble* des pays industrialisés seulement s'équipe de centrales nucléaires de type classique, les réserves mondiales d'uranium seront épuisées *avant cents ans.* Si la France maintient sa politique actuelle, *même dans l'hypothèse C.F.D.T.* dite basse, elle brûlera ses réserves propres en trente ans !

En ce qui concerne les si impopulaires surrégénérateurs, il faut savoir *qu'ils utilisent près de 60 % de* l'énergie libérée par l'uranium, alors que les techniques classiques n'en utilisent que 0,7 %. La France et le monde possèdent dans ce schéma une réserve énergétique multipliée par *cent*, c'est-à-dire pour plusieurs *milliers d'années.*

La sécurité mécanique des centrales nucléaires est sans nul doute *très étudiée*, et *la vigilance des* mouvements écologistes nous assure qu'elle *continuera de l'être. Mais* un accident peut arriver, un sabotage peut se produire. Il faut prévoir comment le milieu naturel en sera affecté. Une expérience *nous est fournie par le réacteur* naturel d'Oklo, au Gabon, qui a « *fonctionné » il y a deux milliards* d'années et a été soumis depuis lors aux intempéries géologiques. On a pu étudier la dispersion des produits de fission de l'uranium dans les couches sédimentaires où le processus a eu lieu. Sans *s'étendre sur les résultats, on peut* dire que certains terrains retiennent très bien les produits fissiles.

On peut donc concevoir que les sites des centrales soient aménagés *géologiquement pour éviter toute* catastrophe. Mais comment faire ces études et travaux pour une centaine de centrales ? Les risques naturels, surtout sismiques, ne sont pas nuls.

Il est certain que la multiplicité des centrales augmente les risques.

Les impératifs de sécurité des sites incitent donc à diminuer le nombre de centrales. Les surrégénérateurs *offrent* cette possibilité.

L'élimination des déchets radio*actifs constitue un problème grave* sur lequel le débat est mal engagé. Sur le plan technique, les solutions adoptées sont peu satisfaisantes, et plus ou moins secrètes. Les cri*tiques sont ponctuelles* et, la plupart du temps, plus sentimentales que fondées. Sait-on, par exemple, que la radioactivité ambiante du granite de Ploumanach est dix fois supérieure à celle des plages dans l'environnement immédiat de La *Hague* ?

On stocke les déchets dans des verres. Or, le verre est un matériau géologiquement fragile : ces verres étant, de surcroît, radioactifs, les dégâts d'irradiation vont accélérer les processus de « fragilisation ». En *quelques centaines d'années, de tels* verres ne retiendront plus leurs produits *radioactifs, qui passeront alors* dans les nappes phréatiques. Les verres ne sont donc au mieux que des solutions provisoires. On enterre ces déchets ; or, on sait que les premiers kilomètres de la croûte terrestre sont traversés par des circu*lations d'eaux extrêmement corrosives.*

Pourquoi ne pas se souvenir que les pyramides des pharaons conservent depuis plus de quatre mille ans les vestiges les plus délicats sans les détruire ? Pourquoi alors ne pas *envisager de stocker les déchets* dans des « mausolées », à la surface du globe, dans les déserts !

Le charbon a connu ses heures de gloire ; il a été la solution des années d'avant-*guerre. Depuis, le* potentiel charbonnier français s'est, petit à petit, dégradé. Dans le domaine crucial de la prospection charbonnière, les moyens géolo*giques français ont* décru en vingt ans d'un facteur vingt. Beaucoup de *géologues français pensent que* les réserves françaises seraient, disons, intéressantes, en particulier si l'on y inclut le charbon profond qui existe sous divers bassins français, et que les techniques de gazéification *in situ* rendent peut-être *exploitable.*

Les schistes bitumineux, source d'espoir de l'Amérique avec la fameuse *formation géologique de la Green* River, existent en France.

Le pétrole n'est pas français, c'est bien connu. Il y a quelques mois dans ces colonnes, un spécialiste *français du pétrole notait* que l'on avait multiplié les efforts de prospec*tion aux quatre coins du monde*, mais que le territoire français avait été un peu oublié. En particulier, les campagnes de forage sont *très* insuffisantes à la fois à terre et en mer.

Ces ressources nationales, bien que non prouvées, ne sont peut-être pas négligeables, *mais leur utilisation* pose des problèmes considérables à l'échelle planétaire. Tout d'abord celui du CO^2 rejeté dans l'atmosphère lors de la combustion du charbon *et du pétrole*. La teneur en CO^2 augmente inexorablement dans l'at*mosphère. On sait de plus que* la répartition n'est pas uniforme, et qu'il se dessine des nappes de CO^2. *Cette* augmentation peut provoquer des modifications climatiques aux conséquences désastreuses. Si l'on veut utiliser les combustibles fossiles, une possibilité consisterait à piéger ce gaz carbonique. L'exploitation des *charbons et* des schistes pose un problème grave de *radioactivité*. Le charbon contient des *teneurs importantes* en uranium (10-100 ppm). Cet uranium est en équilibre séculaire avec l'un de ses descendants, le radon, lui aussi radioactif, mais gazeux. De ce fait, dès que l'on brûle du charbon, on dégage dans *l'atmosphère un gaz radioactif qui* crée à son tour des radioéléments à vie courte, que l'on pourra inhaler ou qui se seront déposés dans tout l'environnement.

Comme on le voit, les combustibles fossiles ont des effets secondaires tout *aussi préoccupants que les* centrales nucléaires, même si nous avons mis des décennies pour nous en apercevoir.

L'eau et le feu

L'eau des rivières et des mers, la géothermie, le solaire, ne peuvent, à moyen terme, résoudre à eux seuls nos problèmes. Ils peuvent *préparer* l'avenir. Mais ils soulèvent aussi quelques questions.

L'énergie solaire est peut-être la *solution de demain. Pour l'heure, son* utilisation est réduite à des besoins domestiques. *Comme beaucoup* de géologues, nous aurions aimé voir dans la géothermie la solution de tous nos maux. Une action vigoureuse a été engagée en France *depuis dix ans, et il faut que chacun* en connaisse le résultat principal : *si l'on récupérait la totalité du flux* de chaleur qui se dégage à la surface du territoire national métropolitain, entreprise illusoire, on pourrait obtenir à peu près 15 % de notre *consommation énergétique* actuelle. Cela étant, il paraît souhaitable d'ac*célérer l'utilisation des ressources* locales existant en métropole, tant en basse énergie dans les bassins sédimentaires qu'en énergie moyenne dans le Massif Central. Dans les *départements d'outre-mer,* il serait possible de satisfaire plus de 80 % *des consommations d'énergie (hors* véhicules). Reste l'eau des rivières, notre vieille houille blanche, dont la réputation d'énergie douce a été ternie par le désastre de Fréjus. Si l'on pense en termes d'énergie distribuée localement, il est possible *d'augmenter considérablement notre* potentiel.

Que conclure ? Le débat qui va s'ouvrir ne peut se terminer dans quelques semaines. Il *doit mobiliser* les forces vives de la nation pendant plusieurs années au niveau politique et au *niveau* scientifique. Il n'existe pas d'expert souverain, il *existe* des approches multiples qui doivent se compléter. Il est donc *nécessaire de mettre fin à la politique* des clans, aux mentalités d'assiégés qui règnent dans les technostructures s'occupant d'énergie.

Il faut se préoccuper des nuisances avec la *même* vigueur qu'on se préoccupe des sources d'énergie. Aucune solution énergétique n'est acceptable si elle n'est accompagnée de solutions pour les nuisances cor*respondantes. Cela nécessite* que l'on mette en place un organisme chargé d'effectuer les contrôles de radioactivité, de teneur en CO^2, de polluants divers.

Enfin, il faut tirer profit au maximum de la décentralisation et du Plan. Grâce au Plan, il sera possible de tenir à jour un inventaire des ressources du territoire français. Cet inventaire devrait être publié, critiqué et corrigé régulièrement.

Toute notre politique énergétique dépend en fin de compte de notre capacité à connaître les ressources de notre sous-sol, les équilibres naturels de notre planète, les constantes *de temps de phénomènes naturels.* Après les époques florissantes de la technologie et de la physique, il est maintenant temps de se préoccuper de l'homme *et* de sa planète.

(*) Professeur à l'université de Paris-VI - *Directeur de l'Institut de physique du globe de Paris.*

Questions d'un non-spécialiste non engagé

par ANDRÉ TIANO (*)

M'ETANT chargé d'un cours de première année de sciences économiques, j'ai choisi, entre autres, le problème *de l'énergie nucléaire* et j'y ai travaillé trois mois à plein temps. Cela ne fait pas de moi un spécialiste. Cela ne fait pas de moi non plus un passionné, et, en trois mois, j'ai remis en cause plusieurs de mes hypothèses de travail.

J'ai rédigé les réponses que j'ai trouvées en forme de questions *pour bien marquer, qu'à mes yeux,* ce que trois mois de travail ont fait, des *informations* ou du travail supplémentaire peuvent le défaire.

A-t-on besoin du maximum d'énergie nucléaire ?

● *Les économies d'énergie.* — Dans le cadre d'une prévision des besoins mondiaux en énergie de l'*ordre de 18 milliards de tep* (1) en l'an 2000 et 30 milliards en 2020 (*au lieu des projections de* 21 et de 50 par simple extrapolation), les économies d'énergie peuvent-elles dépasser dans les pays développés 25 % en 2000 et 30 % en 2020 ? Elles laisseraient subsister un besoin impératif de *15,5 milliards de tep en 2000* et de 25 milliards de tep en 2020.

La France a économisé annuellement 12 millions de tep après trois ans d'efforts (1973-1975) ; elle a accru ses économies de 3,5 millions de tonnes dans les trois années suivantes (1976-1978) et de 2,5 millions en 1979. Ayant atteint une économie annuelle de 18 millions de tep, parviendra-t-elle en 1985 à l'objectif initial de 45 millions ou à l'objectif révisé de 35 millions *(c'est-à-dire 16,6 % et 12,5 %* de la consommation, soit moins que la moyenne mondiale que nous avons adoptée) ?

Pour parvenir à cette économie, il faudra rendre l'isolation des maisons obligatoire (et la payer), diminuer la *période de chauffe* d'un mois, réduire le chauffage à 18 °C, interdire les voitures puissantes, décourager les voitures individuelles au profit des transports *en commun*, interdire véritablement la vitesse, substituer des procédés industriels économes d'énergie (cimenterie par voie sèche, par exemple), recycler les *matières premières, récupérer la* chaleur industrielle. Les Français sont-ils prêts à investir et à modifier leur comportement pour atteindre ces objectifs ? Sont-ils prêts à aller plus loin : interdiction des maisons individuelles, rationnement des déplacements et abandon des « grandes surfaces », abandon des objets inutiles et simplification de l'ensemble des produits ?

● *Les sources d'énergie non nucléaires.* — Les hydrocarbures (pétrole, gaz et pétrole non conventionnel), dont les réserves prouvées ne dépassent pas *210 milliards* de tonnes, fourniront-ils plus de 7 milliards de tonnes en 2000 et plus de 3 milliards de tonnes en 2020 ? L'énergie solaire, au sens strict, est-elle capable de fournir plus que la moitié de l'eau chaude *et* le cinquième des besoins de chauffage, soit 3 % des dépenses totales d'énergie ? L'énergie géothermique dépasse-t-elle ce montant ? L'énergie marémotrice atteint-elle 1 % (2 % en France) ? La biomasse peut-elle atteindre 5 % *lorsqu'on en aura trouvé le* procédé de liquéfaction ? Bref, ceux qui ont fondé leurs espoirs dans les énergies nouvelles pensent-ils satisfaire plus de 12 % des besoins, *soit* 2 milliards de tep en 2000 et 3,5 en 2020 ? L'hydro-électricité, qui a fourni 11 % de l'énergie en 1976, peut-elle s'accroître en dehors des pays développés et plus que doubler, ce qui donnerait un supplément de 300 millions de tep ?

Si nos hypothèses sont justes, il resterait à satisfaire avec le *charbon* et l'énergie *nucléaire* un besoin de 6 milliards de tep en 2000 et de 18 en 2020, soit 9 et 27 milliards de tonnes de charbon. Par quel *coefficient* peut-on multiplier la production actuelle de ce dernier (3 milliards de tonnes) si on tient compte du temps et de l'investissement *nécessaires pour ouvrir ou rouvrir* des puits, former des mineurs et réunir les moyens de transport ? Est-il incertain de prétendre qu'on ne pourra pas dépasser une production charbonnière de 5 milliards de tonnes *en 2000 et de 15 en 2020 ?*

Cela laisserait subsister un besoin de plus de 1 500 centrales nucléaires en 2000 et de 5 000 en 2020. Si l'on tient compte d'un délai de conception et de construction de huit ans pour une *centrale et d'un besoin annuel de* 65 centrales d'ici à 2000 et de 175 entre 2000 et 2020, peut-on accepter un moratoire ? Ce qui est vrai à l'échelle mondiale l'est-il à celle de la France ? Les réserves d'uranium pourront-elles alimen*ter 5 000 centrales rendant inutiles* les surrégénérateurs (2) ? Dans le cas contraire, aura-t-on besoin de surrégénérateurs en production avant 2010, c'est-à-dire : aura-t-on besoin de les mettre en œuvre avant 1995 ?

Coût, indépendance et sécurité

● *Le coût. — Si l'on élimine* les artifices des esprits partisans des deux camps (compter *le* prix du nucléaire en kilowatts-heures pour les partisans de l'énergie nucléaire *et* en thermies pour ses adversaires) et les sous-estimations de coûts inhérentes à toute activité nouvelle, le coût du *nucléaire n'est-il pas nettement* supérieur à celui du charbon et inférieur à celui des hydrocarbures ? Cela ne signifie-t-il pas qu'on doit, de ce point de vue, stimuler au maximum la production charbonnière ? Le supplé*ment de coût du charbon français* par rapport au charbon importé (rapport de 3,6 à 1 en 1979 dans le cas extrême) ne rend-il pas le surcoût de l'énergie fondée sur *ce charbon* inacceptable pour les Français ? Les coûts de l'énergie obtenue par surrégénérateurs ne risquent-ils pas d'être beaucoup plus élevés ? L'avance technique française dans ce domaine permet-elle d'en tirer un profit *suffisamment compensateur au* niveau mondial ?

Ne faut-il pas adjoindre à une comptabilité en monnaie une comptabilité en énergie et *comparer de ce point de vue* les coûts des différentes formes *d'énergie et celui des économies* d'énergie.

● *L'indépendance.* — Le contrôle des réserves d'uranium par les Etats-Unis rend-il le surrégénérateur indispensable pour l'Europe ? Est-ce vrai également pour la France, *qui contrôle proportionnellement* plus de mines d'uranium ?

Le contrôle du charbon à bas prix par les superpuissances ne rend-il *pas nécessaire le nucléaire*, ou bien n'est-ce qu'un *problème* de surcoût éventuel ?

● *La sécurité.* — Hors accident, la pathologie du cycle nucléaire n'est-elle pas égale, voire très inférieure, à *celle du charbon* ? Quelle peut être l'ampleur maxi*male* d'un accident nucléaire ? Le chiffre de trois mille trois cents morts dans un rayon de 25 kilomètres autour d'une centrale (rapport Rassmussen) *est-il fiable ? Doit-on* l'accroître de près de 50 % ? La probabilité, pour deux cents centrales, d'un accident chaque million d'années (rapport Rassmussen) est-elle *vraisemblable* ? Si on révise ces problèmes pour tenir compte des causes inconnues, des causes qui peuvent affecter en même temps plusieurs barrières supposées *indépendantes*, et d'erreurs dans le choix des sites, dépasse-t-on une probabilité d'un accident par siècle ? L'accident de Three Mile Island n'a-t-il pas *montré, en même temps* que la possibilité de nombreuses défaillances, leur *faible* gravité ? Une fois les leçons tirées des erreurs passées dans le stockage des déchets radioactifs, est-il possible de se prémunir pratiquement *contre les dangers éventuels* des déchets radioactifs à longue durée de radioactivité ?

● *Problèmes politiques.* — Sauf pour les pays sous-développés les moins avancés, la seule source d'un armement nucléaire réside-*t-elle dans la technologie* et le combustible engendré par les centrales nucléaires ? Le combustible mis au point par le C.E.A. ne permet-il pas de les rendre inoffensives ?

● *Le choix des sites nucléaires.* — La procédure actuelle n'est-elle pas totalement trompeuse dans la mesure où les assemblées régionales ne disposent pas d'études d'impact sur l'environnement, que les enquêtes publiques sont formelles et que le processus de demandes d'utilité publique est entamé trop tôt ?

Ne *faudrait-il* pas négocier des avantages importants au profit de ceux qui accepteraient les inconvénients écologiques du voisinage des centrales (rejet d'eau chaude, troubles atmosphériques et esthétiques), sans compter la peur instinctive du nouveau ?

Arrivé à ce point, nous ne poserons plus de questions mais affirmerons hautement la nécessité d'un débat national et populaire et l'*insuffisance* du débat parlementaire qui a été prévu. Il faut que dans le moindre canton on discute de l'énergie nucléaire. C'est un moyen de refréner les peurs instinctives et c'est aussi un moyen de redonner au peuple la parole dont il est privé depuis longtemps.

(*) Professeur à l'université I de Montpellier.

(1) Tonne équivalent pétrole (tep) = 1,5 tonne de charbon = 10 000 thermies = 4 500 kW/h.

(2) Le surrégénérateur engendre plus de matières fissiles qu'il n'en consomme.

Le Monde

étranger

DIPLOMATIE

APRÈS UN NOUVEL ENTRETIEN DE CINQ HEURES

MM. Haig et Gromyko pourraient se rencontrer à Genève au début de l'an prochain

Rendant compte du second entretien que M. Gromyko a eu, lundi 28 septembre, avec le secrétaire d'État américain, l'Agence Tass indique, ce mardi 29 septembre, que le ministre des affaires étrangères de l'U.R.S.S. a formulé, devant son interlocuteur, « un jugement de principe sur la politique étrangère américaine et montré le caractère stérile de toute tentative d'acquérir la supériorité militaire ». Toujours selon Tass, M. Gromyko en a appelé à « observer strictement le principe de parité et de sécurité égale des parties, dans les pourparlers à venir, sur la limitation des armements, à la fois sur les armements stratégiques et sur les armes nucléaires correspondantes en Europe ».

New-York. — Le second entretien Haig-Gromyko n'a guère apporté de précisions concernant les négociations sur la réduction des armes nucléaires en Europe qui doivent s'ouvrir le 30 novembre.

Lundi soir 28 septembre, le porte-parole du département d'État, M. Fischer, s'est contenté d'indiquer que les entretiens avaient duré cinq heures — soit un peu plus longtemps que ceux du 23 septembre — et qu'ils avaient « couvert la totalité des questions internationales et bilatérales, y compris les questions humanitaires ». Il n'a pas précisé ce que signifiait ce dernier point, si ce n'est qu'il s'agissait là d'une question « bilatérale », ce qui porte à penser qu'il a pu s'agir du sort des juifs soviétiques.

Comme le 23 septembre, l'entretien a été qualifié de « franc, direct et sérieux », mais aucun communiqué ne sera, cette fois, publié. M. Fischer a seulement annoncé que les discussions de New-York se poursuivront « au début de l'année prochaine, peut-être à Genève ».

La brièveté des commentaires officiels, après ces neuf heures d'entretien au total, laisse peu d'espoir d'une réduction de la tension entre Moscou et Washington.

De notre correspondante

Ces conversations avaient été précédées du discours de M. Haig à Berlin, dans lequel le secrétaire d'État avait notamment accusé l'Union soviétique de fournir des armes chimiques à ses alliés dans le tiers-monde. Le discours de M. Gromyko aux Nations unies, qui rappelait certains des moments les plus âpres de la guerre froide, avait été la réponse du berger à la bergère. Et ce n'est pas la lettre envoyée la veille à M. Brejnev par M. Reagan, suggérant des relations « plus solides et plus durables que par le passé » entre les deux pays, mais assortie d'une sévère mise en garde sur la Pologne, qui a pu détendre l'atmosphère.

L'impression générale, lundi, était que les nouvelles négociations de Genève risquent un enlisement rapide. Les deux capitales ont des conceptions radicalement différentes de ce qui constitue les « armes de théâtre » et, a fortiori, leur décompte. Les Soviétiques voudraient y inclure notamment les armements français et britanniques. Un diplomate français de passage à New-York réfutait formellement, ces jours-ci, cette thèse soviétique.

L'annonce que l'équipe américaine aux négociations de Genève sera dirigée par M. Nitze a pu paraître rassurante à certains, car M. Nitze a été l'un des principaux participants aux négociations qui ont mené à la signature, en 1972, du traité Salt 1. Mais M. Nitze a aussi toujours été opposé à Salt 2. Aussi, dans les milieux américains opposés à l'administration Reagan, on craint que la reprise des négociations sur les armements ne soit guère qu'un « geste » destiné à rassurer les alliés, et l'on met en doute les intentions de l'administration d'envisager sérieusement une reprise des conversations SALT 2. On en veut pour preuve la publicité accordée au rapport du Pentagone sur l'armement soviétique.

NICOLE BERNHEIM.

Les autorités de Beyrouth sont embarrassées par les déclarations de M. Mitterrand sur le renforcement du pouvoir central libanais

De notre correspondant

Beyrouth. — Les offres d'une contribution encore plus active de la France à la solution du problème libanais faites par M. Mitterrand en Arabie Saoudite, ont suscité autant d'embarras que de satisfaction chez les autorités libanaises, soucieuses avant tout de ne pas indisposer Damas. Le chef de l'État français a touché, en effet, à deux points particulièrement sensibles de la crise libanaise sur lesquels les Syriens sont très chatouilleux.

Sur le plan des principes, en proposant « les bons offices de la France pour la réconciliation entre les groupes qui se déchirent » et sa contribution « au renforcement du pouvoir central (...) par tous les moyens qui lui seraient demandés, soit par les Nations unies, soit par le gouvernement libanais », le président Mitterrand est certes inattaquable. Mais, dans les faits, Damas est allergique à toute intervention autre que la sienne dans les affaires libanaises et entend qu'une éventuelle réconciliation nationale se fasse sous son égide exclusive et à ses conditions.

Damas a déjà signifié à la France à plusieurs occasions et de différentes manières de ne pas trop se mêler de ce qui ne la regarde pas, notamment lors des bombardements de Zhalé en décembre 1980 et en avril-mai 1981, ainsi que lors de la visite de M. Cheysson à Beyrouth et de sa rencontre ave M. Arafat en août.

Le second volet des propositions du chef de l'État n'est pas moins contesté par Damas, le renforcement du pouvoir central libanais passant par celui de l'armée, dont la Syrie ne veut pas, et l'élargissement de la « zone-tampon » de la FINUL (Force intérimaire des Nations unies au Liban) devant empiéter sur le territoire contrôlé par les palestino-progressiste, théoriquement alliés des Syriens.

Selon le quotidien *As-Safir*, proche de Damas et des palestino-progressistes, le président Assad est entré en contact téléphonique dès dimanche avec le prince Fahd, pour lui demander des explications sur l'attitude française. Ce qui aurait amené le dirigeant saoudien, bien que d'accord en grande partie avec le président français, à s'en démarquer en apparence en rejetant toute la responsabilité de la crise libanaise sur Israël.

LUCIEN GEORGE.

PROCHE-ORIENT

Iran

• Cent cinquante-quatre exécutions en vingt-quatre heures
• La levée du siège d'Abadan est confirmée par Bagdad

L'Irak a implicitement confirmé, lundi 28 septembre, la levée du siège d'Abadan. Un porte-parole de l'armée a déclaré dans la soirée : « Les forces irakiennes qui se trouvaient sur la rive orientale du fleuve Karoun se sont retirées sur la rive occidentale, conformément à une décision du commandement général, un certain nombre de nos ponts sur le Karoun ayant été endommagés par l'ennemi. » Cette voie d'eau, qui coule à la hauteur de Khouninchahr (ex-Khorramchahr), est situé à une dizaine de kilomètres au nord-ouest d'Abadan.

Bagdad a annoncé que sa chasse avait abattu deux avions iraniens au-dessus de la région d'Abadan, tandis que ses forces terrestres « poursuivaient leurs actions » dans le secteur.

En Iran, les exécutions continuent, tandis que le mouvement des Moudjahidin Khalq intensifie ses actions sur l'ensemble du territoire. L'agence Pars a annoncé que le chef du parti de la République islamique de la ville sainte de Meched, l'hodjatoleslam Abdolkarim Hacheminejad a été tué, ce mardi 29 septembre, par un membre des Moudjahidin.

Radio Téhéran a, de son côté, révélé, lundi, que cent cinquante-quatre opposants avaient été exécutés la veille, précisant que cinquante-sept d'entre eux avaient été appréhendés au cours des manifestations des Moudjahidin Khalq à Téhéran. Elle a indiqué que cinquante-deux autres Moudjahidin ont été exécutés, dimanche, à Ispahan, et quarante-cinq dans différentes villes.

Alors que la campagne pour l'élection présidentielle a commencé samedi, l'hodjatoleslam Ali Khamenei, secrétaire général du parti de la république islamique et grand favori de la consultation, a déclaré que, après l'attentat auquel il avait échappé le 27 juin, il avait « senti que Dieu l'avait épargné et conservé pour des responsabilités plus lourdes ».

Enfin, les forces iraniennes ont lancé, la semaine dernière, une opération de nettoyage en territoire irakien pour détruire une base de nationalistes kurdes, annonce l'agence Pars. Les gardiens de la révolution auraient tué un chef de guerre du nom de Jahangir Yousefi qui commandait une force de huit cents hommes. L'agence a renouvelé ses accusations contre Bagdad auquel elle reproche de soutenir les rebelles kurdes. — (A.F.P., Reuter.)

● *Cinq Baha'i exécutés.* — Le Bureau d'information Baha'i en France a publié un communiqué annonçant l'exécution de cinq membres de cette Communauté, MM. Bahman et Ezzat Atifi, Attaollah Rouhani, Ahmad Rezvani et Sabete-Rasekn, passés par les armes, à Daroun près d'Ispahan. Pour la première fois, toute cérémonie funèbre baha'i a été interdite par les autorités.

Liban

LA SÉRIE D'EXPLOSIONS DE VOITURES PIÉGÉES A FAIT UNE CINQUANTAINE DE MORTS

(De notre correspondant.)

Beyrouth. — Le secteur palestino-progressiste du Liban, plus ou moins sous contrôle syrien, subit une vague de terrorisme sous la forme de voitures piégées. La dernière en date, la huitième en douze jours, a fait, lundi 28 septembre (nos dernières éditions datées 29 septembre), quinze morts et soixante-dix blessés à un carrefour routier du Liban-Sud, portant à près de cinquante morts et deux cent cinquante blessés le bilan global de ces attentats. Une autre voiture a explosé dans un quartier de Beyrouth-Ouest sans faire de victime. Le secteur chrétien risque, à son tour, d'être atteint, puisque quatre voitures piégées y ont été découvertes et désamorcées au cours des dernières vingt-quatre heures. — L. G.

WASHINGTON A PROPOSÉ UN COMPROMIS A RYAD DANS L'AFFAIRE DE LA VENTE DES AWACS

Le secrétaire américain à la défense, M. Weinberger, a déclaré, lundi 28 septembre, devant la commission des forces armées du Sénat, que les « relations entre les États-Unis et l'Arabie Saoudite seraient gravement compromises » si le Congrès s'opposait à la vente à Ryad d'armements, dont cinq avions AWACS, représentant 8,5 milliards de dollars.

Pour surmonter les réticences du Congrès, M. Reagan a transmis à Ryad une nouvelle proposition de compromis prévoyant la présence d'un équipage américain aux côtés de l'équipage saoudien à bord des appareils. Pour sa part, M. Weinberger a précisé que les arrangements actuels prévoient la présence d'un important personnel américain d'encadrement et d'entretien « bien après le début des années 90 », alors que les AWACS devraient être livrés en 1985. Le Congrès a jusqu'au 30 octobre pour s'opposer à cette vente.

Lundi, au cours de la conférence de presse qu'il a donnée en compagnie de M. Mitterrand, le prince Fahd a déclaré qu'il avait « très confiance » dans les efforts déployés par M. Reagan pour convaincre le Congrès de ne pas s'opposer à la vente des AWACS à l'Arabie Saoudite. Le prince Turki, responsable des services de renseignements saoudiens, a cependant déclaré à l'agence U.P.I. que l'Arabie Saoudite n'accepterait aucun compromis et notamment pas le pilotage des AWACS par un équipage américain.

AMÉRIQUES

Canada

La Cour suprême ne parvient pas à trancher le débat constitutionnel entre Ottawa et les provinces

De notre correspondant

Montréal. — Dans un jugement rendu le lundi 28 septembre, la Cour suprême du Canada a réussi un tour de force peu commun : la plus haute instance judiciaire du pays a donné raison à la fois au plaignant et aux défendeurs — aux huit provinces et au gouvernement fédéral — qui s'affrontent depuis plus d'un an sur la révision et le « rapatriement » de la Constitution. Les neuf juges ont reconnu que la démarche du premier ministre canadien, M. Trudeau, était acceptable sur le plan strictement juridique. Ils ont ajouté aussitôt qu'elle n'était pas conforme à une tradition bien ancrée. Cela revient à dire à M. Trudeau : « Vous ne devriez pas poursuivre dans cette direction même si vous avez le droit de le faire. » C'est toute la différence entre la légalité et la légitimité.

Il n'est pas étonnant dans ces conditions que les deux parties aient cru bon de crier victoire. Pour M. Trudeau, en voyage officiel en Corée du Sud, et qui a donné une conférence de presse retransmise par satellite, « ce jugement dit essentiellement ce que nous avons toujours soutenu, à savoir que l'action du gouvernement fédéral est légale ». Il a toutefois reconnu qu'« une convention, une coutume politique exigeaient normalement l'accord des provinces », pour réviser la Constitution, mais que « le jugement de la Cour suprême n'indiquait pas combien de provinces devaient donner leur accord ». Il a rappelé que le gouvernement fédéral avait essayé sans succès d'obtenir « l'assentiment des provinces depuis cinquante-quatre ans » pour mettre fin à un curieux anachronisme qui veut que la Constitution canadienne ne puisse être modifiée sans l'accord du Parlement britannique. « La réponse des provinces a toujours été la même : les Canadiens n'auront pas de Constitution tant que le gouvernement fédéral ne donnera pas plus de pouvoirs aux provinces. Il s'agit là d'un chantage immoral. »

Il n'a cependant pas écarté la possibilité d'une reprise des négociations.

Les huit provinces dissidentes (deux provinces, l'Ontario et le Nouveau-Brunswick appuient Ottawa) et le chef du parti conservateur à la Chambre des communes, M. Clark, voient les choses de manière tout à fait différente et ne retiennent du jugement de la Cour suprême que les aspects qui leur sont favorables.

C'est bien sûr le chef du gouvernement québécois, M. Lévesque, qui a adopté le ton le plus ferme, déclarant : « Jamais nous n'accepterons que le gouvernement d'Ottawa porte atteinte aux droits historiques et fondamentaux du Québec au mépris des règles constitutionnelles en usage depuis près d'un siècle. » Son appel à la solidarité de tous les Québécois semble avoir été entendu puisque, rompant avec son attitude passée, le chef de l'opposition libérale à l'Assemblée nationale, M. Ryan, s'est dit prêt à l'appuyer. « Pas à n'importe quelle condition », a-t-il cependant précisé.

Sur le terrain juridique, il ne fait aucun doute qu'Ottawa a marqué des points. Mais il s'agit d'une victoire à la Pyrrhus puisque, comme l'a toujours affirmé M. Trudeau, tout se décidera sur le terrain politique où les provinces viennent de prendre l'avantage. Grâce à la décision de la Cour suprême, celles-ci vont pouvoir contester plus facilement la légitimité du projet d'Ottawa en montrant qu'il n'est pas conforme à l'esprit du fédéralisme. Il est probable que le Parlement britannique, très attaché au respect des traditions, sera sensible à cet argument et tiendra compte des doléances des provinces lorsque le Canada demandera à Londres de rompre le dernier lien colonial en abandonnant tout droit de regard sur l'Acte de l'Amérique du Nord britannique.

BERTRAND DE LA GRANGE.

L'Acte de l'Amérique du Nord britannique

En 1867, le Parlement britannique adoptait une loi qui créait un nouveau dominion, le Canada, à la demande des représentants des quatre provinces déjà constituées (le Haut-Canada, le Bas-Canada, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick). Six autres provinces et deux territoires allaient se joindre par la suite à la nouvelle Confédération.

En 1931, le statut de Westminster modifiait légèrement l'Acte de l'Amérique du Nord britannique (A.A.N.B.) et consacrait l'indépendance du Canada. Le Parlement de Londres restait cependant le dépositaire de l'A.A.N.B., qui ne pouvait être modifié sans son accord pour ce qui touchait le pouvoir législatif des provinces, l'enseignement et les dispositions relatives à l'utilisation du français et de l'anglais. Ces restrictions sont toujours en vigueur.

L'A.A.N.B. étant un texte assez sommaire, plusieurs lois ainsi que des dispositions non écrites ont été ajoutées à la Constitution. L'article 91 énumère les trente et un domaines pour lesquels le Parlement fédéral détient une compétence exclusive (défense, commerce, monnaie, affaires criminelles, etc.). L'article 92 attribue aux provinces les pouvoirs d'« intérêt régional ou particulier ». Des chevauchements existent cependant, ce qui a provoqué d'innombrables conflits entre les deux niveaux de gouvernement.

Depuis 1927, seize conférences ont été réunies pour tenter de trouver un mode d'amendement qui satisfasse toutes les provinces et qui permettent de rompre le « dernier lien colonial » avec l'ancienne métropole. La règle de l'unanimité des provinces a bloqué le processus jusqu'à présent.

Venezuela

Mort de l'ancien président Romulo Betancourt

Un combattant de la démocratie

L'ancien président vénézuélien, M. Romulo Betancourt, est mort, lundi 28 septembre, dans un hôpital de New-York, à l'âge de soixante-treize ans. M. Betancourt était considéré comme le père de la démocratie, dans un pays largement féodal, traditionnellement dirigé par des caudillos d'origine militaire. Sa disparition renforce le poids, au sein du parti d'opposition Action démocratique (social-démocrate), de l'ancien président, M. Carlos Andres Perez. Trois jours de deuil national ont été décrétés à Caracas.

Tenace, opiniâtre, courageux jusqu'à la témérité, animé par la rage de faire triompher ses idées, homme de passion capable d'éclats, de colères et même de rancœurs, intransigeant et volontiers autoritaire : Romulo Betancourt, fondateur du parti d'Action démocratique (de tendance social-démocrate) et président du Venezuela de 1959 à 1964, laissera d'abord le souvenir d'un combattant infatigable de la démocratie.

Adversaire résolu de tous les totalitarismes, il a frappé toute sa vie et sans relâche à l'extrême droite et à l'extrême gauche. Il a donné et reçu bien des coups. Il portait dans sa chair les traces visibles des attentats dirigés contre lui, et, d'abord, de celui qui avait été, en 1960, organisé par Trujillo, le dictateur de la République dominicaine.

Mais rien apparemment n'avait abattu l'énergie morale de Romulo. Ni ses trois exils, dont une longue traversée du désert, qui a duré dix ans, de 1948 à 1958, le temps de la sinistre parenthèse de la dictature militaire de Perez Jimenez. Ni les revers politiques, dont le plus cuisant, au soir de sa vie, a sans doute été la défaite de « son » candidat à la dernière élection présidentielle remportée par le démocrate-chrétien Herrera Campins. Ni la controverse passionnée avec un Fidel Castro, qu'il avait d'abord admiré avant d'en faire pendant sa présidence l'ennemi numéro un d'un Venezuela qui affrontait une vigoureuse offensive de la gauche révolutionnaire insurgée. Ni les aigres querelles intestines d'un parti d'Action démocratique, qu'il considérait un peu comme son bien, et qu'il s'est efforcé de contrôler jusqu'au bout, même lorsqu'il résidait à l'étranger, en Suisse ou à New-York.

Sans lui, le Venezuela ne serait peut-être pas ce qu'il est aujourd'hui, l'une des rares démocraties parlementaires des deux hémisphères. Sous-développement, criantes inégalités sociales, injustices de tous ordres : bien des faiblesses sont visibles. Mais c'est le lot de la grande majorité des pays d'Amérique latine. Au moins l'alternance démocratique est-elle respectée sans remous excessifs au Venezuela depuis maintenant près d'un quart de siècle. Ce qui va de soi pour les jeunes générations (plus de la moitié de la population a moins de vingt ans) ne l'était pas lorsque Romulo commença son long combat. Et ses successeurs à la tête de l'État, « adecos » ou sociaux-chrétiens, ont su pacifier une nation déchirée par une guérilla d'une violence exceptionnelle. D'anciens maquisards siègent aujourd'hui au Parlement de Caracas.

Un président « à poigne »

Ce petit homme d'apparence fragile, une pipe éternellement vissée au coin des lèvres minces, l'œil ironique et aigu derrière les grosses lunettes à monture d'écaille, était en acier. Il a été adulé, encensé, respecté. Il a aussi suscité des haines solides, et pas seulement du côté des tyranneaux galonnés. Il se sentait lui-même très proche des libéraux nord-américains (ce qui l'incitait à négliger les rapports de dépendance et de domination entre le nord et le sud des Amériques), des hommes de la « troisième voie » comme le Péruvien Haya de la Torre, le Portoricain Munoz Marin ou le Costaricien Figueres. C'est au Costa-Rica, lors de son premier exil, qu'il s'était rapproché du parti communiste. Bref faux pas qui explique, peut-être, la virulence ultérieure de son anticommunisme, à la tête de l'Action démocratique.

Né le 22 février à Guatira, dans l'État de Miranda, Romulo commence, jeune étudiant, à militer contre la dictature de Gomez, le tyran descendu des Andes. Rentré à Caracas en 1936, de nouveau exilé en 1940, il est porté au pouvoir par la révolution de 1945 contre le régime Medina Angarita (un grand vent de libéralisme balaie alors toute l'Amérique latine au lendemain de la deuxième guerre mondiale).

L'État et le pétrole

Membre d'une junte révolutionnaire qui favorise l'accession à la présidence de l'écrivain Romulo Gallegos, Betancourt traite les puissantes sociétés pétrolières étrangères avec prudence. Il impose cependant, pour la première fois, la règle du fifty-fifty. Audace qui incite les pétroliers à encourager de nombreux complots. Celui de Perez Jimenez, en 1948, met fin à la première tentative de démocratisation du Venezuela d'après Gomez. Romulo retrouve les chemins de la clandestinité et l'action de l'ombre.

Élu président de la République en 1958, après la chute de Perez Jimenez, Betancourt va se révéler « homme à poigne » dans la lutte sanglante contre le parti communiste et le Mouvement de la gauche révolutionnaire, qui se réclament de Cuba. Période violente, troublée, mais marquée aussi par la progressive prise en main par l'État de l'industrie pétrolière, par la poursuite d'un développement basé sur les ressources de l'or noir. Depuis 1964, Romulo n'était plus au premier rang, mais il restait le « pontife » du parti, et aussi le « père » de la nouvelle patrie. Au fil des ans, la silhouette mince s'était encore amenuisée. Mais la voix, haut perchée, savait encore se faire entendre à l'état-major de l'A.D. Président, Carlos Andres Peres, son ancien secrétaire devenu son rival au sein de l'Action démocratique, l'avait symboliquement et solennellement associé à la cérémonie de la nationalisation de l'industrie pétrolière en 1974. Car partisans et adversaires de Romulo sont au moins d'accord sur un point : il a profondément marqué cinquante ans d'histoire du Venezuela.

MARCEL NIEDERGANG.

AMÉRIQUES

El Salvador

Le président Duarte a séduit, mais non convaincu les Américains

Le sous-secrétaire d'Etat américain aux affaires inter-américaines, M. Everett Briggs, a commencé, le lundi 28 septembre, une visite au Salvador, pour s'y entretenir, a précisé Washington, « avec tous ceux qui le désirent ». Cependant, M. Napoleon Duarte, dirigeant démocrate-chrétien et président de la junte de gouvernement salvadorienne, achève, ce mardi 29, une longue « visite privée » aux Etats-Unis, au cours de laquelle, nous indique notre correspondant, il a séduit, mais non nécessairement convaincu, ses nombreux interlocuteurs.

De notre correspondant

Washington. — C'est une « visite privée » que M. José Napoleon Duarte devait faire aux Etats-Unis du 20 au 29 septembre. Il n'y a eu, en effet, ni réception officielle ni communiqué commun. Cela n'a pas empêché le président du Salvador de rencontrer le Tout-Washington — de M. Reagan aux dirigeants syndicaux — d'adresser une lettre solennelle au Sénat et d'accorder de nombreuses interviews.

Le caractère paradoxal de cette visite, si privée et si publique, s'explique par les souhaits des deux gouvernements. Echaudée par les critiques — et ayant d'ailleurs d'autres soucis, — l'administration Reagan ne veut plus braquer le projecteur sur le Salvador. Quant à M. Duarte, il venait surtout faire une opération de relations publiques. « *Le soutien du président des Etats-Unis ne nous suffit pas*, a-t-il expliqué. *Nous voulons aussi l'appui du peuple américain.* »

L'entreprise n'était pas aisée. Les initiatives salvadoriennes de M. Reagan se heurtent à une presse plutôt hostile, des parlementaires assez inquiets et une opinion de nouveau tentée par l'isolationnisme. Quoique sensibles aux infiltrations marxistes en Amérique latine, les Américains se méfient instinctivement de tout ce qui pourrait rappeler, même de loin, à l'engrenage vietnamien.

Les élections

Il est difficile de mesurer l'impact des apparitions de M. Duarte à la télévision. Une certaine rhétorique l'a peut-être desservi dans un pays qui aime les choses concrètes. On sait, en revanche, que le président salvadorien a séduit des parlementaires réticents, sans toutefois les convaincre. « *Nous avons vu un homme de bonne volonté, animé d'un puissant désir de servir son pays et soucieux de mettre fin à une crise dont son peuple est victime depuis des mois et des années* », a dit M. Percy, l'influent président de la commission des affaires étrangères du Sénat. Mais le même M. Percy a voté en faveur d'un texte inhabituel, soumettant à de sévères conditions l'assistance américaine au Salvador. Une assistance qui s'élevait à 139,8 millions de dollars cette année (dont 35,4 millions d'aide militaire) et qui devrait être réduite à 113,7 millions en 1982 (dont 26 d'aide militaire).

Le texte du Sénat a été adopté le 23 septembre, en pleine visite de M. Duarte, par 54 voix contre 42. Il invite l'administration à démontrer deux fois par an que le Salvador progresse dans tous les domaines : développement économique, libéralisation politique, respect des droits de l'homme, faute de quoi l'assistance américaine serait suspendue. On s'attend à un vote similaire de la Chambre des représentants.

M. Duarte a vainement tenté de dissuader les sénateurs. Selon lui, de telles conditions « *punissent de manière inacceptable un gouvernement ami des Etats-Unis qui s'est pleinement engagé à tenir ses promesses* ». Et de rappeler les promesses : « *Se battre pour la défense des droits de l'homme, mettre un terme à la violence des secteurs radicaux de la droite et de la gauche, continuer les réformes économiques et sociales, atteindre la stabilité politique à travers des élections libres, justes et démocratiques...* »

Pour prouver sa bonne volonté, M. Duarte a précisé qu'il abandonnerait volontiers la présidence si cela pouvait servir le Salvador. Il a fait savoir que soixante-quatre gardes nationaux avaient été emprisonnés, et six cents autres destitués pour avoir commis des crimes contre des civils. Plus de la moitié des sénateurs sont restés sceptiques quant aux promesses et aux descriptions faites, mais aussi pour ce qui est du pouvoir réel de M. Duarte au sein de la junte de gouvernement de San-Salvador.

Le président du Salvador n'a pas changé d'attitude : il veut organiser des élections et non une négociation avec la guérilla. En d'autres termes, les mouvements d'opposition doivent commencer par déposer les armes.

Washington déclare appuyer à fond ce processus électoral, qui devrait aboutir en mars 1982 à la désignation d'une assemblée constituante. D'où la fureur américaine, le 28 août dernier, lors de la publication du communiqué franco-mexicain reconnaissant comme « *représentatifs* » le Front démocratique révolutionnaire et le Front Farabundo Marti de libération nationale : ce texte menaçait, en effet, tout le scénario.

Mais les réactions publiques américaines ont été beaucoup moins vives que prévu. Souci de ne pas se brouiller avec la France et le Mexique ? Sans doute. Volonté d'attribuer au Mexique un rôle important dans une médiation future ? Personne ne le sait exactement. Des spécialistes latino-américains sont persuadés que l'administration Reagan n'a pas renoncé à une solution militaire au Salvador, même si elle met l'accent depuis trois mois sur une solution politique. Il y a trente et un conseillers militaires américains au Salvador contre cinquante-six en mars. Le Pentagone vient de faire savoir qu'il n'était pas question de les retirer dans un proche avenir.

A Washington, c'est surtout la manière de présenter les choses qui a changé. On ne fait plus du Salvador le centre du monde ; on ne réduit plus la guerre civile qui l'ensanglante à un effet de la volonté d'immixtion de Moscou. On insiste sur l'aspect économique de l'aide américaine soulignant qu'elle est trois fois plus importante que l'assistance militaire. Et on préconise une solution politique, présentant la junte présidée par M. Duarte comme la seule alternative démocratique entre une subversion d'extrême gauche et une subversion d'extrême droite. Cette « troisième voie » doit être légitimée, en quelque sorte, par les élections de 1982. Les conseillers militaires américains sont quasiment présentés, maintenant, comme les gardiens des urnes.

ROBERT SOLÉ.

Washington extrade de nombreux réfugiés

De notre correspondante

Genève. — Des nouvelles alarmantes parviennent à Genève sur le sort de milliers de réfugiés ayant fui le Salvador en raison de la guerre civile pour chercher asile, notamment, aux Etats-Unis. En effet, bien que la commission des droits de l'homme de l'ONU ait voté une résolution évoquant le « *climat de violence et d'insécurité qui sévit au Salvador* » (*le Monde* du 13 mars), l'administration américaine ne semble pas vouloir admettre que les réfugiés salvadoriens fuient un danger réel et risquent leur vie dans leur pays. On sait dans les milieux internationaux de Genève que, pour justifier leur position, les Etats-Unis assimilent la plupart de ces réfugiés à des « *migrants économiques* » et exigent d'eux des preuves écrites du danger qu'ils auraient couru. Sur dix demandes d'asile (d'ailleurs presque toutes temporaires), une seule serait prise en considération.

Dans les milieux proches du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (H.C.R.), on affirme que de mille à quinze cents réfugiés salvadoriens ont été extradés des Etats-Unis chaque mois depuis le début de 1981. Nombre d'entre eux ont disparu par la suite et l'on craint qu'ils aient pu être arrêtés, voire exécutés. Washington n'a manifestement pas tenu compte, dans sa politique d'extradition, des conventions internationales qui assurent la protection des réfugiés.

Ce qui est certain, indique le H.C.R., c'est que les réfugiés du Salvador « *qui ont quitté leur pays d'origine* (...) *ne peuvent y retourner sans courir des risques graves* ». Rappelons que plusieurs centaines de milliers de Salvadoriens ont dû chercher refuge dans d'autres pays en raison de la guerre civile.

ISABELLE VICHNIAC.

Guatemala

LES ASSASSINATS DE PAYSANS SE MULTIPLIENT

Guatemala (*A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.*). — Les cadavres de cinquante-deux personnes ont été découverts ces trois derniers jours en divers points du territoire guatémaltèque, a annoncé la police, le mardi 29 septembre. En particulier, trente-six personnes ont été assassinées par balles ou jets de grenades près de Salama, capitale du district de Baja, Verapaz, dans le centre-ouest du pays.

Au moins trois mille personnes ont péri, en 1980, de faits de violence politique au Guatemala.

● *Deux responsables de mouvements catholiques ont* été enlevés, le samedi 26 septembre, dans la capitale du Guatemala, apprend-on de sources chrétiennes bien informées à Paris. Il s'agit de Mme Dora Clemencia Azpeitia, responsable de la Jeunesse étudiante catholique et du mouvement international des étudiants catholiques Pax Romana, disparue en même temps que son père, lui-même responsable diocésain de mouvement de communautés chrétiennes. Un frère de Mme Azpeitia a également disparu. La victime, âgée de vingt-trois ans, est enceinte de trois mois.

AFRIQUE

Sénégal

LE CHEF DE L'OPPOSITION PARLEMENTAIRE DÉNONCE « UNE MACHINATION POLITIQUE » CONTRE SON PARTI

Mᵉ Abdoulaye Wade, secrétaire général du Parti démocratique sénégalais (P.D.S.), — seule opposition parlementaire au parti socialiste du président Abdou Diouf, — a condamné, lundi 28 septembre à Paris, la « *machination politique* » montée dans son pays contre son parti dont plusieurs militants ont été récemment arrêtés (*le Monde* du 22 septembre). Au cours d'une conférence de presse, Mᵉ Wade a rejeté l'accusation de subversion portée contre son parti et estimé que ce « complot » serait le fait d'un groupe de personnes appartenant « *soit au gouvernement soit au parti socialiste* ».

Il n'a jamais été question pour le P.D.S., a affirmé Mᵉ Wade, de prendre le pouvoir par la force. Il a nié que des membres de sa formation aient détenu des « *armes de guerre* ». « *En dépit de multiples perquisitions*, a-t-il dit, *on n'en a trouvé aucune et on n'en trouvera pas, car nous n'en avons jamais eu.* » Le dirigeant du P.D.S. a également affirmé qu'il n'avait pas été tenu au courant d'un séjour en Libye de plusieurs militants de son parti.

Algérie

La Kabylie a ignoré l'appel à la grève générale lancé par le « Mouvement pour le berbère et la démocratie »

De notre envoyé spécial

Tizi-Ouzou. — La Kabylie a totalement ignoré, lundi 28 septembre, l'appel à une grève générale de vingt-quatre heures lancée par un mystérieux « Mouvement pour le berbère et la démocratie », qui entendait protester, selon les termes d'un tract diffusé ces quinze derniers jours, contre « *la politique antidémocratique et ségrégationniste* » du gouvernement. Les auteurs de ce texte, également distribué à Paris, dénonçaient « *la détention de militants du Mouvement culturel berbère, l'exclusion d'élèves des lycées de Bejaia et de Tizi-Ouzou et le licenciement de travailleurs sympathisants* ». La grève de lundi devait constituer le temps fort d'une semaine de boycottage scolaire, du 26 septembre au 2 octobre.

Contrairement à ce qui s'était passé le 16 avril 1980 et le 15 mars 1981, la population de Tizi-Ouzou a continué à vaquer à ses occupations. Les magasins ouverts, l'intensité de la circulation automobile, l'activité sur les chantiers, l'affluence aux tables des cafés maures, tout témoignait d'une vie normale. Aucun dispositif policier particulier n'était visible, et la grande cour de la caserne de la gendarmerie, au centre de la ville, où se regroupent les forces d'intervention en cas de tension, était vide.

La même impression de détente prévalait dans les agglomérations avoisinantes, et, notamment, tout au long de la route qui conduit à Aïn-El-Hammam en passant par Larba-Naït-Irathen (ex Fort-National), dans une région considérée comme particulièrement contestataire. A Dra-Ben-Khedda, l'usine de textile de la SONITEX, qui emploie quelque mille cinq cents ouvriers, tournait comme à l'ordinaire. Les cohortes d'enfants se rendant à l'école ou en revenant attestaient que la grève scolaire a connu, apparemment, un échec presque aussi grand que celui de la grève générale. Seuls quelques lycées et collèges avaient été touchés samedi matin, par des mouvements de contestation, mais tout paraissait être rentré dans l'ordre lundi 28 septembre.

Deux raisons au moins peuvent expliquer le peu d'écho rencontré par les organisateurs du mouvement de protestation. D'abord, les animateurs du Mouvement culturel berbère étaient divisés sur l'opportunité d'une telle action et les éléments modérés, soucieux de rester sur le seul terrain culturel, avaient refusé de s'y associer. Ensuite, les partisans de la grève ont été pris à contrepied par la décision du gouvernement de créer, dans toutes les grandes universités algériennes, des départements de langue populaire, faisant ainsi une large place à l'étude du berbère (*le Monde* daté 27-28 septembre). Le climat, dès lors, était plus à la reprise du dialogue qu'à l'affrontement.

L'alibi culturel a fait long feu, estime-t-on, dans certains milieux favorables au pouvoir où l'on souligne qu'une double démonstration a été faite : le manque d'audience des instigateurs du mouvement de grève, et leur volonté de semer par tous les moyens le désordre. On en voit une preuve nouvelle dans le communiqué publié à Paris par un « Comité de défense des droits culturels » annonçant que les dix militants du collectif culturel de l'université d'Alger, arrêtés au mois de mai dernier (*le Monde* du 4 juin), et non encore jugés à ce jour, avaient entamé, samedi, une grève de la faim d'une semaine, à la prison d'El-Harrach, près d'Alger. Cette information est démentie par les autorités.

DANIEL JUNQUA.

● *Rencontre F.L.N.-P.C.F.* — Une délégation du F.L.N. algérien dirigée par M. Sliman Hoffman, membre du comité central et responsable des relations extérieures du parti, a été reçue au siège du parti communiste français, annonce *l'Humanité* ce mardi 29 septembre. Le quotidien précise que les deux partis « *ont réaffirmé leur volonté de renforcer leur coopération sur toutes les questions d'intérêt mutuel* », ce qui tend à indiquer que la polémique entre le F.L.N. et le P.A.G.S. (communistes algériens) (*le Monde* du 27-28 septembre) n'a pas affecté leurs relations.

Maroc

La presse dénonce la rigueur des contrôles aux frontières françaises

De notre correspondant

Rabat. — L'opinion du royaume s'émeut des nouveaux contrôles plus rigoureux imposés, selon les informations dont on dispose ici, aux voyageurs marocains se présentant aux frontières françaises. Dans un article intitulé : « Fin de l'illusion de la France terre d'accueil » et sous-titré : « Immigrés indésirables » et « Visiteurs au compte-gouttes », le journal *Al Maghrib*, organe du R.N.I., parti gouvernemental, stigmatise ces dispositions sur un ton très vif, parlant même de « *xénophobie* ».

Les nouvelles mesures comprendraient l'obligation pour les touristes de présenter des documents relatifs à l'organisation de leur séjour en France, pour les hommes d'affaires de justifier de l'exercice de leur profession et de fournir des précisions sur les établissements qu'ils comptent visiter en France, pour les étudiants de présenter une attestation d'inscription dans un établissement d'enseignement français et pour les Marocains visitant leur famille de disposer de certificats d'hébergement. Les regroupements familiaux seraient également soumis à de nouvelles mesures de contrôle.

Après avoir énuméré ces mesures, l'éditorialiste du journal *Al Maghrib* n'hésite pas à les qualifier de « *scandaleuses* » et à suggérer que le retour de la procédure du visa serait plus simple.

Une mise au point du ministère français des relations extérieures a été publiée, dimanche 27 septembre, par le même journal. Le Quai d'Orsay « *a démenti de la façon la plus catégorique qu'un changement soit intervenu dans la procédure d'entrée en France* », en précisant que « *les rumeurs selons lesquelles les ressortissants marocains seraient soumis prochainement à un visa préalable sont purement fantaisistes* ». La convention de libre circulation entre les deux pays restant en vigueur. Le communiqué reconnaît, cependant, que « *selon les témoignages de nombreux voyageurs, il s'avère de façon indéniable que la vigilance de la police des frontières s'est accrue* ». Mais ce redoublement de vigilance serait dû à la volonté de mettre fin à toute velléité d'immigration clandestine.

A l'argument selon lequel les contrôles renforcés complètent la régularisation du statut des immigrés clandestins, on répond, ici, que le lien entre les deux séries de mesures est artificiel et ne saurait justifier les nouveaux contrôles. — R. D.

Namibie

M. COT ESTIME QUE LES NÉGOCIATIONS CONNAISSENT ENCORE UN « CERTAIN ÉLAN »

M. Jean-Pierre Cot a prévenu, lundi 28 septembre, le gouvernement américain que la France se retirera du « groupe de contact » occidental sur la Namibie si les Etats-Unis ne forcent pas l'Afrique du Sud à accepter l'accession rapide de ce territoire à l'indépendance. « *Il y a encore un certain élan* », a déclaré, à Washington, le ministre français délégué à la coopération et au développement à propos des travaux du groupe des Cinq (Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Allemagne fédérale et Canada). « *Mais*, a-t-il ajouté, *la France ne pourra pas continuer à jouer ce jeu beaucoup plus longtemps si des pressions suffisantes ne sont pas exercées sur l'Afrique du Sud.* » « *Le groupe de contact*, a-t-il affirmé, *se dissoudra de lui-même s'il n'est qu'une couverture pour la politique de refus qui est celle de l'Afrique du Sud.* »

M. Paulo Jorge, ministre angolais des affaires étrangères, s'est montré, pour sa part, plus optimiste en qualifiant, la veille à New-York, de « *pas en avant important* » les propositions, toujours secrètes, arrêtées la semaine dernière par le « groupe de contact ». « *Nous avons des raisons d'espérer qu'à partir de cette réunion les Cinq seront en mesure d'accélérer le processus conduisant à la mise en œuvre de la résolution 435 de l'ONU sur l'indépendance de la Namibie* », a-t-il précisé. — (*A.F.P., Reuter.*)

A TRAVERS LE MONDE

Australie

● LA CONFERENCE DU COMMONWEALTH. — Des mesures de sécurité exceptionnelles ont été prises à Melbourne où s'ouvre, mercredi 30 septembre, la conférence au sommet des chefs de gouvernement des pays du Commonwealth, ou C.H.O.G.R.M. A cette occasion, la reine Elizabeth II est arrivée à Melbourne, samedi 26, pour une visite de dix-sept jours. En dépit de la présence d'importantes forces de police, il y a eu une alerte à la bombe alors que la souveraine, qui est chef du Commonwealth, assistait, dimanche, à une cérémonie religieuse. — (*A.F.P./U.P.I.*)

Colombie

● UN ATTENTAT A ENDOMMAGE LE SIEGE DU PARTI LIBERAL AU POUVOIR, le dimanche 27 septembre, à Bogota. Il a été revendiqué par l'Armée de libération nationale (E.L.N., extrême gauche). D'autre part, un officier a été tué et quatre soldats blessés, lors d'un accrochage entre les forces armées et des guérilleros des FARC (Forces armées révolutionnaires de Colombie, pro-communistes), qui a eu lieu le 25 septembre près d'El Tempo, à 750 kilomètres au sud-est de la capitale. La veille, déjà, quatre sodats avaient été tués lors d'une embuscade, dans le même secteur. Le ministère de la défense a indiqué, le dimanche 27 septembre, que quatre-vingts guérilleros avaient été tués et cent soixante et un faits prisonniers au cours des trois derniers mois, dans les provinces de Cundinamarca (centre), de Santander, d'Antiochia, de Choco et de Boyaca (nord), ainsi que dans les régions de Huila et de Caqueta, au sud-est. — (*A.F.P., Reuter.*)

Grèce

● CONDAMNATION D'UN AGENT LIBYEN A ATHENES. — Le tribunal d'Athènes vient de condamner à la prison à vie M. Mohamed Saar, cinquante ans, agent libyen accusé d'avoir assassiné, le 20 mai 1980, le sergent Rahman El Kimias, vingt-quatre ans, qui avait déserté et refusait de regagner son pays. — (*U.P.I.*)

Irlande du Nord

● UN POLICIER A ETE TUE et un autre blessé par un tir de roquette à Belfast, le lundi 28 septembre. Plusieurs attaques à l'aide de lance-roquettes soviétiques R.P.G.-7 ont déjà eu lieu en plein Belfast au cours des derniers mois. D'autre part, l'IRA a revendiqué le meurtre d'un jeune homme, dimanche, à Belfast, qui était, selon elle, un informateur de la police. — (*A.F.P.*)

Libye

● LA LIBYE accuse la chasse italienne d'avoir intercepté un de ses avions. L'agence Jana, dans une dépêche de Tripoli, annonce ce mardi 29 septembre qu'un chasseur italien a « intercepté » un appareil de la Libyan Arab Airlines en provenance de Zurich à bord duquel « *aurait pu se trouver* » le colonel Kadhafi qui rentrait de Belgrade lundi, après une semaine de visites en Hongrie, en Roumanie et en Yougoslavie. Jana ajoute qu'il pourrait s'agir « *d'une tentative d'exécution du plan américain visant à liquider le colonel Kadhafi* ».

Madagascar

● LE PRESIDENT RATSIRAKA sera reçu, mercredi 30 septembre, à l'Elysée, dans le cadre d'une visite officielle de travail. Le chef de l'Etat malgache séjourne en France depuis le 22 septembre, après avoir été l'hôte de la Libye, de l'Algérie, de l'Inde et de l'Union soviétique.

Nouvelle-Zélande

● LES ELECTIONS LEGISLATIVES auront lieu le 28 novembre, a annoncé, lundi 28 septembre, le premier ministre, M. Muldoon. Les électeurs auront à choisir quatre-vingt douze députés parmi les candidats du parti national au pouvoir, du parti travailliste ou encore du parti du crédit social. — (*Reuter.*)

Pakistan

● UN BOEING 737 d'Indian Airlines, détourné dans la matinée du mardi 29 septembre alors qu'il effectuait le vol New Delhi-Srinagar, en Inde, a atterri à Lahore, au Pakistan. Les pirates de l'air sont des extrémistes sikhs qui réclament la création dans le Pendjab indien d'un Etat indépendant : le Khalistan. Les forces de sécurité pakistanaises ont investi l'appareil et le ministre pakistanais des affaires étrangères a pris contact avec l'ambassade de l'Inde. Plus de cent passagers se trouvaient dans l'avion au moment du détournement. — (*A.F.P.*)

● L'ELECTION PRESIDENTIELLE, initialement prévue pour le 21 septembre, puis pour le 15 octobre, a été reportée au 15 novembre. Les partis d'opposition, notamment la Ligue awami, avaient réclamé un ajournement du scrutin comme condition de leur participation, ainsi que la levée de l'état d'urgence et la libération des prisonniers politiques. Cette consultation est destinée à pourvoir au remplacement du président Ziaur Rahman, assassiné en mai. — (*A.F.P.*)

Pérou

● L'EXPLOSION D'UNE BOMBE a entièrement détruit, le lundi 28 septembre, l'immeuble abritant les bureaux du conseil municipal d'Arequipa, deuxième ville du Pérou, a annoncé la police. La responsabilité de l'attentat est attribuée à un mouvement d'extrême gauche, Sentier lumineux, tenu pour l'auteur d'une série d'attaques à la bombe perpétrées récemment dans le pays. La veille, une explosion avait endommagé l'immeuble du Parlement à Lima. L'ambassade des Etats-Unis et la résidence de l'ambassadeur américain ont, aussi, été l'objet d'attentats. — (*Reuter.*)

Afghanistan : imposteurs et héros de la résistance

I. — L'ogre du Zourmatt

par JEAN BERTOLINO

Le guide afghan qui nous a été donné par le Djabbah-e-Nedjat-e-Milli (Front national de libération de l'Afghanistan) est un colosse de 120 kilos à l'allure redoutable. D'emblée, nous l'avons surnommé l'ogre du Zourmatt, en référence à la vallée dont il est originaire. C'est chez lui qu'il nous emmène, dans un premier temps, sur le terrain de ses exploits. Achmatallah Modjadidi, l'un des hauts responsables du Djabbah, qui lui a confié la mission de nous protéger tout au long de notre itinéraire, nous l'a présenté comme le premier tireur au lance-roquettes de sa province. Il a, paraît-il, démoli à lui seul plusieurs dizaines de blindés soviétiques. Peut-on espérer être en de meilleures mains ?

Le Waziristan, contrée frontalière, déploie sur ses hauteurs des cèdres centenaires que des bûcherons affairés coupent sans discernement. Des caravanes de chameaux chargés de billes de bois encombrent la piste. C'est ici le principal commerce avec le Pakistan. Déjà, des forêts entières ont été mutilées et les versants caillouteux, piquetés de troncs, coupés à un mètre du sol, ressemblent à des cimetières.

Contrairement à la loi générale qui prévaut d'ordinaire en Afghanistan, les habitants du Waziristan, les Waziri, ne sont guère hospitaliers. De hauts murs, ornés de moulures et truffés de barbacanes, protègent leurs beaux villages d'allure biblique. Les regards des habitants sont hostiles et fuyants, leurs réponses à nos salutations à peine marmonnées. Nous évitons de camper près de chez eux, gîtons la nuit sur des aires désertes, loin des habitations et des cultures. Le deuxième soir, près d'un torrent, où nous sommes isolés pour nous laver, nous essuyons des coups de feu et nous courons rejoindre Sado Khan.

« Il ne faut pas me quitter d'une semelle », gronde celui-ci.

Dans une auberge près de la frontière, il a récupéré son cheval. Maintenant, sa prestance en impose vraiment, et nous, avec nos jambes douloureuses et nos pieds en sang, nous l'envions.

Les dix hommes de son groupe, armés de kalachnikof, de lance-roquettes et de fusils, et quatre chameaux, cheminent comme nous, péniblement, derrière la monture de l'ogre. Trois des quatre bêtes sont chargées d'armes et de munitions que Djabbah-e-Nedjat lui a confiées pour les combattants du Zourmatt. La quatrième porte notre matériel. Il nous a tout facturé, la totalité de la caravane, plus sa protection.

Faute de pouvoir louer des mules ou des ânes, nous voici contraints de franchir à pied des cols s'élevant à 4 000 mètres par des pistes qui suivent le lit des torrents. Une demi-journée de repos sur le dos d'un chameau coûte 5 000 afghanis en plus de ce que nous avons déjà payé. C'est du rackett. Nous sommes sûrs que le Djabbah a assuré les frais de déplacement de cette mission et que Sado Khan le trompe, comme il nous trompe. Les poches de son gilet sont bourrées de billets. Au cours des pauses, il se plaît à les exhiber et la lueur de cupidité que nous lisons dans son regard nous inquiète. Durant les repas, notre menu se compose invariablement de pain et de thé. Mais l'ogre et ses acolytes, s'ils avisent un bivouac de bergers, ne manquent pas l'occasion de faire ripaille, nous laissant poursuivre le chemin seuls avec le chamelier.

Dans les zones libérées

Une forte exhalaison d'absinthe sauvage imprègne l'air des hautes cimes. La guerre est loin, très loin. Dans ces vallées coupées de tout, on finit par ne plus y croire. La région de Zadran est atteinte, et, cette fois, à notre grand étonnement, loin d'éviter les axes routiers comme nous l'avons fait jusqu'à présent, nous empruntons la voie carrossable reliant Khowst à Gardez, en direction de Gardez. La tranquille assurance de nos accompagnateurs indique l'absence d'un quelconque danger. Les bas-côtés de la chaussée sont d'ailleurs édifiants.

Sur plusieurs dizaines de kilomètres gisent des carcasses de blindés. Ce n'est pas un, mais huit, dix convois qui se sont fait anéantir ici les uns après les autres. Cela s'est passé lorsque Taraki était au pouvoir, mais les Soviétiques n'ont encore rien tenté pour rouvrir cette portion de route (1). Dans les villages, la vie semble reprendre son cours normal. Des hommes reconstruisent un peu partout les maisons bombardées, restaurent les canaux d'irrigation, cultivent les champs, rêvassent à l'heure de la sieste, à la terrasse des maisons de thé. Tous sont armés. Les résistants, ici, ce sont eux. Pas un seul hélicoptère, pas un seul avion ne vient troubler leur quiétude.

Voici qu'un large fossé antichars coupe la route. C'est la fin de la zone de sécurité. Nous bifurquons vers les montagnes. Encore des cols à escalader, et toujours pas l'ombre d'une présence russe. On ne croise même plus d'Afghans. Nous rêvons à la maison de Sado Khan, aux festins qu'il nous a promis, guettons, dans les lointains dénudés de la steppe, l'apparition d'un château trapu et solide, à l'image du maître. Pourquoi cette halte dans un campement de nomades, alors que nous sommes si près du but ? Oui, pourquoi nous attarder ? Nous voulons arriver au plus vite chez notre hôte, prendre un bain, nous restaurer, laver nos vêtements nauséabonds, encroûtés de sueur séchée. Surprise ! Le château de Sado Khan, le chateau de l'ogre du Zourmatt, c'est cela. Quelques tentes misérables dans un décor de rocaille sans eau et sans arbres.

Reste maintenant à voir à l'ouvrage notre lanceur de roquettes face aux chars russes. Gardez est à trois heures de marche seulement de l'endroit où nous sommes, et, de là-bas, des échos sonores de bataille parviennent jusqu'à nous. Les moudjahidin du Hesbi Yunis Rallis, dirigés par un mollah de choc, le mollah Djellaledin, mènent la vie dure à la garnison soviétique, stationnée dans la ville, osent même l'attaquer en plein jour, défiant les Mig qui zèbrent le ciel du Zourmatt, avant de lâcher leur bombes. Nous insistons pour aller sur les lieux des combats, mais Sado Khan ne semble pas pressé de nous y conduire.

Chaque nuit — c'est l'époque du ramadan, — l'ogre préside des agapes, dévore à lui seul une demi-chèvre, et nous, à l'écart sous notre tente, tels des pestiférés, attendons. Le sixième jour, Sado Khan bouge enfin et nous emmène à Zermal, une grosse bourgade du Zourmatt, située entre Gardez, Mota-Khan et Ghazni.

Un convoi soviétique anéanti

« La plus sûre manière pour jouir d'une province, c'est de la mettre en ruine », a écrit Machiavel. C'est exactement ce qu'ont fait les Soviétiques, ici, dans cette localité presque entièrement vidée de ses habitants, qui ont fui au Pakistan par vagues successives. Après leur départ, les nomades Kuchi de la région se sont installés à leur place, parmi les décombres des maisons, laissant leurs troupeaux achever la destruction des vergers et des plantations.

L'ogre n'est pas venu à Zermal pour faire la guerre : nous découvrons qu'il ne distribue pas gratuitement les armes que son organisation lui a confiées pour les combattants, mais qu'il les vend à des comparses d'allure peu recommandable. Cette fois, nous avons la certitude que cet homme se sert de la résistance pour s'enrichir, profite d'une réputation usurpée et que, avec lui, nous sommes complètement coupés de la réalité.

Le nom d'Amin Wardak nous revient à l'esprit. Amin est un résistant connu et honnête qui vit à Djeratu, dans la province du Wardak, sa province. Lui seul peut nous libérer de l'ogre, mais encore faut-il que l'ogre accepte de nous mener jusqu'à lui. Les poches bourrées d'argent, c'est hélas vers son campement qu'il nous reconduit une fois ses affaires faites. Le dixième jour, à 10 heures du matin, deux hélicoptères soviétiques passent au-dessus de nos tentes. A midi, après avoir exigé 50 000 afghanis pour nous conduire où nous voulons aller, Sado Khan et sa troupe lèvent enfin le camp. Au coucher du soleil, nous passons près de la ville de Gardez.

Un char apparaît brusquement au-dessus des avoines folles. Puis un autre, puis des camions, des automitrailleuses, par dizaines, à la queue leu leu, immobiles. Nous marquons un temps d'arrêt. Sado Khan s'esclaffe, fonce vers l'ennemi, qui ne bronche pas, en poussant un grand cri de guerre. Nous le rejoignons et comprenons les raisons de sa bravade. Tous ces véhicules sont sans vie. Ferrailles calcinées, ils ont été comme pétrifiés en plein mouvement par l'embuscade qui les a surpris et encombrent le milieu de la route Gardez-Zermal. Ni les Russes, qui jusqu'alors s'étaient montrés si soucieux d'effacer les traces de leur vulnérabilité, ni les gouvernementaux ne sont encore venus les enlever.

L'aventure que nous vivons dans le sillage de Sado Khan s'est pas unique en son genre. L'Afghanistan a toujours eu la réputation d'être un pays peu sûr, difficilement gouvernable. Son relief tourmenté, hérissé de sommets qui culminent à 6 000 mètres, son foisonnement de gorges profondes, seules voies de communication utilisées naguère, ont de tout temps été les alliés des pillards de grand chemin qui rançonnaient les caravanes.

Un aspect positif compensait cet inconvénient. Depuis la plus haute Antiquité, les paysages chaotiques de l'Hindou-Kouch ont également fait office de remparts naturels face aux envahisseurs qui surgissent des steppes de l'Asie centrale. Aujourd'hui encore, ils jouent ce double rôle, mais, s'ils veulent être totalement crédibles, les combattants afghans authentiques devront se débarrasser des malfaiteurs qui opèrent sur leur territoire, car ceux-ci constituent l'embryon de vérité sur lequel la propagande soviétique se fonde pour traiter les résistants dans leur ensemble de canailles et de bandits.

L'an dernier, au crépuscule, une bande de nomades Kuchi arrêta sur la route Kaboul-Ghazni un autobus bondé de civils et une voiture occupée par un médecin, son épouse et sa fille. Tous les voyageurs furent détroussés et dix-sept d'entre eux impitoyablement abattus, dont le médecin et sa famille. N'ayant pas la possibilité de trop s'attarder en ce lieu, très surveillé par les Soviétiques, les pillards mutilèrent plusieurs femmes pour s'emparer prestement de leurs bracelets et de leurs boucles d'oreilles. Ce crime horrible est resté impuni.

Pour se déplacer librement à l'intérieur du pays, les malandrins s'affilient à l'une des six organisations de résistance officielles, ce qui leur donne une sorte d'immunité. Ils peuvent, s'ils sont contrôlés par de vrais moudjahidin, se réclamer d'une association reconnue, exciper d'une carte d'adhérent et, pis encore, ils trouvent par ce biais, en se targuant de mener la vie dure aux Russes, le moyen de se faire livrer des armes.

Laxisme dans le recrutement

A Peshawar, au Pakistan, où l'ensemble de l'opposition afghane a établi ses quartiers généraux depuis le début de l'intervention soviétique, les responsables de certaines organisations, dominés par un esprit de rivalité, une volonté de pouvoir, font preuve d'un laxisme insensé dans leur recrutement. Seul compte pour eux le nombre de partisans qu'ils peuvent aligner face à la concurrence locale.

Ce n'est pas en restant morcelée que la résistance pourra faire sérieusement la police chez elle, ne plus tolérer dans ses rangs de brebis galeuses et devenir irréprochable. Son unification, plus que jamais nécessaire, pourra-t-elle se réaliser avec les hommes qui la dirigent actuellement ?

Prochain article :

LE ROBIN DES BOIS DU DJERATU

(1) Nommé chef de l'Etat le 30 avril 1978, après le coup d'Etat qui renversa le président Daoud, Nour Mohammed Taraki fut tué lors du coup de force de son premier ministre Hafizullah Amin, qui s'empara du pouvoir en septembre 1979.

EUROPE

Tchécoslovaquie

UN PRÊTRE EST CONDAMNÉ POUR AVOIR CÉLÉBRÉ « ILLÉGALEMENT » LA MESSE

Prague (A.F.P.). — Le Père Joseph Kordik, un prêtre catholique, a été condamné à Louny, en Bohême, lundi 28 septembre, à un an de prison avec sursis pour avoir célébré des messes de façon « illégale ». Il risquait une peine maximum de deux ans de prison. le cardinal archevêque de Prague, Mgr Frantisek Tomasek, avait fait une intervention écrite en sa faveur. Il était accusé d'« *infraction à la réglementation des activités religieuses* », pour avoir célébré quatre messes, alors que l'exercice de son sacerdose lui avait été interdit par les autorités civiles. *Selon ses amis*, le prêtre a déclaré que cette décision ne lui avait pas été signifiée par la hiérarchie, comme le prévoit la loi.

Le même jour s'est ouvert, à Olomouc, le procès d'un groupe de catholiques accusés de « commerce illégal » de livres religieux en 1979. Les six accusés sont les Pères Frantisek Lizna et Rudolf Smahel et MM. Jan Krumpholc, Josef Vlcek, Jan Odstrcil et Josef Adamek. Deux observateurs français, dont une représentante de la commission Justice et paix, étaient à Olomouc, mais, comme les amis des accusés, ils n'ont pas été admis dans la salle d'audiences, où seuls certains parents ont pu pénétrer. Il s'agit, en fait, d'un procès pour exercice de la liberté de conscience et pour la fabrication de publications non officielles de caractère religieux.

Enfin, les autorités culturelles de Prague ont décidé de ne plus autoriser les concerts de trente-sept groupes de musique pop dans toute la Bohême centrale à partir de cette semaine.

Pologne

AU CONGRÈS DE SOLIDARITÉ

Un vieux militant fait l'éloge du socialisme dans la liberté

Varsovie. — Sereinement, le congrès des délégués de Solidarité travaille. Une discussion sur la procédure qui commandera l'élection de la direction a interrompu, lundi 28 septembre, le débat sur le compromis dans l'affaire de l'autogestion. Son résultat ne fait pas de doute : lorsqu'on passera au vote, le compromis, avec plus ou moins de réserve, sera entériné.

Rien à signaler alors ? Rien d'autre qu'un très vieux monsieur, tout petit, tout plissé, et un jeune homme qui aurait pu être son arrière-petit-fils. L'un et l'autre ont galvanisé la salle.

De notre correspondant

Ce vieux monsieur de quatre-vingt-treize ans, le professeur Lipinski, ouvre la journée de lundi. Il lit la déclaration d'autodissolution du KOR, dont il a été cofondateur. Un long historique fait revivre les émeutes ouvrières de 1976, la répression qui les suivit, la réunion de quelques intellectuels décidés à organiser la défense des ouvriers, l'amnistie arrachée de haute lutte, puis le développement, foudroyant, de l'espace de *liberté créé par le KOR. Il y eut* d'abord le Bulletin d'information, *puis les feuilles ouvrières* évidemment lues à Gdansk, Nowa, la mai*son d'édition clandestine, les revues* pour écrivains interdits, la contagion du courage. Maintenant qu'existe Solidarité, conclut la déclaration, le KOR s'évanouit, flambeau passé à la société tout entière.

Le vieux monsieur, *lecture faite*, reprend son souffle et, soudain, un *tribun est au micro, prodigieux*, qui va faire acclamer le socialisme, aujourd'hui, dans cette salle, dans ce pays. Il évoque *« les menaces de Kania »* sur le sang qui pourrait couler et les allusions du général Jaruzelski à une mobilisation de l'armée pour défendre le socialisme. *« Comment l'armée*, demande-t-il, *pourrait-elle défendre le socialisme ? L'armée peut défendre le socialisme en tirant sur les gens. (...) Mais la défense du socialisme est une question de principe, de théorie, d'opinion politique ! (...) Où le socialisme est-il menacé en Pologne ? Que signifie « forces antisocialistes », « forces contre-révolutionnaires » ? »*

« Le socialisme, ajoute-t-il, *devait être une meilleure économie que celle du capitalisme, ce devait être une liberté plus grande que dans le capitalisme, ce devait être la libération de la classe ouvrière, ce devait être la création de conditions dans lesquelles chaque homme puisse se développer pleinement et avoir libre accès aux trésors de la culture et de la civilisation. On a créé pourtant un socialisme d'économie inefficace, de gaspillage, un système qui n'a pas conduit à la crise, mais à la catastrophe économique — à une catastrophe sans égale dans les cent ou deux cents dernières années. Faut-il penser au Cambodge, où le régime socialiste a fusillé trois millions et demi d'hommes pour défendre ce socialisme-là ? Ce socialisme des prisons, de la censure et de la police, ce socialisme-là nous a détruits durant plus de trente années comme il détruit d'autres nations ! »*

Les applaudissements couvrent la voix du professeur Lipinski, s'estompant pour une phrase seulement *(« Moi-même je suis un socialiste depuis 1906 »)* et ils reprennent aussitôt. Le dix-neuvième siècle, celui des utopies socialistes si présentes en Pologne, est en train de parler à Gdansk. *« Pour moi,* déclare le professeur, *le socialisme, c'est la lutte pour une économie démocratique, pour la propriété collective des moyens de production — non pas la propriété étatique avec un groupe de nouveaux propriétaires privés des moyens de production, mais la propriété sociale des moyens de production. Pour moi, le socialisme, c'est la lutte pour la gestion démocratique des usines, pour les libertés politiques, qui sont le but de tout socialisme, pour l'abolition de la censure, pour la possibilité de développer pleinement la nation polonaise. Et ce serait cela, les forces antisocialistes et contre-révolutionnaires ! Non, c'est leur socialisme qui est contre-révolutionnaire et antisocialiste. »*

La salle est en délire quand le professeur s'en prend aux journaux dans lesquels s'expriment les ultras du régime et au quotidien de l'armée qu'il qualifie de *« journal communo-fasciste »* en soulignant qu'il est placé sous la responsabilité du général Jaruzelski. *« Dans l'un des derniers numéros,* dit-il, *on attaque ces voyous de Solidarité et du KOR qui continuent d'affirmer que Katyn était un crime russe. Non, ce sont les Allemands qui ont commis cela, disent-ils en osant proférer un mensonge d'une pareille taille en 1981 ! »*

La conclusion est qu'absolument personne *en Pologne* ne songe à recéder à un secteur privé la grande industrie et qu'il n'y a donc pas de forces contre-révolutionnaires mais des forces qui *« exigent la liberté, qui exigent des conditions de vie normales pour la nation polonaise et ne sont pas antisocialistes »*.

Si l'on n'avait craint de le briser, on *l'aurait* porté en triomphe. La salle chante à tue-tête : *« Cent ans, qu'il vive cent ans. »* M. Walesa lui donne l'accolade — *gardant toutefois* en poche le compliment qu'il devait lire : *« communo-fasciste »* n'est pas exactement un bon prélude aux futures discussions avec le premier ministre.

Un policier à la tribune

Tout rentre dans l'ordre d'un sage congrès. La journée s'écoule. Il est *environ 16 heures lorsque entre en* scène un tout jeune homme, *M. Zbygnew Zmudziak, de son état* ilotier au commissariat numéro 4 de *Lublin et présentement* membre du présidium du comité fondateur du syndicat de la *milice*, venu demander appui pour la légalisation de son *mouvement*.

La police avec nous — toute révolution connaît ce fantasme, — et l'accueil est aussi fou que l'espoir. L'enthousiasme baisse quand M. Zmudziak commence, franc comme l'or, à *expliquer que le ministère de l'inté*rieur n'a pas défendu la milice quand *elle était accusée*, à tort *affirme-t-il*, de bénéficier de privilèges. On ne *sait plus très bien sur quel pied* danser en entendant : *« Nous nous sommes décidés à nous défendre et à défendre l'uniforme. »* Tout rentre *dans l'ordre avec une seule phrase : « Nous demandons que la milice ne soit pas utilisée à étouffer les revendications ouvrières. »* Mille bravos et M. Zmudziak se retrouve avec trois de ses amis du présidium du *syndicat de la police* à la conférence de presse quotidienne du porte-parole du congrès. Il est soumis à la question par les journalistes des presses syndicale, officielle et internationale. Les quatre miliciens ont été *révoqués « dans l'intérêt du service »* par le ministère de l'intérieur mais touchent néanmoins, suivant les règlements, leur salaire pour un an encore. Trois heures durant, ils vont jouer à cache-cache avec leurs interlocuteurs, incroyablement habiles à répondre à tout, sans encourir l'accusation de violer un quelconque secret d'Etat. Ce n'est pas une hallucination. Cela se passe bien en plein cœur du territoire du pacte de Varsovie et ce n'est pas non plus un bluff.

BERNARD GUETTA.

R.F.A.

La libération de Gunter Guillaume ferait partie d'un complexe marchandage entre plusieurs pays

De notre correspondant

Bonn. — La libération de l'espion Gunter Guillaume, dans le cadre d'un échange de prisonniers entre la R.F.A. et la R.D.A., n'est pas encore réalisée. Dans les milieux politiques, on croit savoir que le président Carstens, avant son départ pour Madrid, *aurait signé lundi 28 septembre* la grâce de Guillaume. On peut *se* demander pourquoi, dans ce cas, l'espion continue de trier du linge dans la prison de Rheinbach. A moins que le document présidentiel ne soit pas daté (nos dernières *éditions* du 29 septembre).

Au départ de l'affaire, il s'agit pour la R.D.A. de récupérer Guillaume, qui, en 1975, avait été condamné à treize ans de prison par le tribunal de Düsseldorf. *L'agent, venu en République fédérale* en 1956, avait si bien réussi à s'infiltrer dans le S.P.D. qu'il était finalement devenu conseiller personnel du chancelier Brandt. Son arrestation, en 1974, avait entraîné la démission du chef du *gouvernement*.

Selon les rumeurs qui circulent à Bonn, la R.F.A. serait prête à libérer plusieurs autres espions de la R.D.A. Parmi eux se trouverait Renate Lutze, qui, grâce à son poste de secrétaire au *ministère de la défense*, avait mis la main sur de nombreux documents secrets.

Il serait question que la R.D.A. renvoie à l'Ouest, en retour, une trentaine de *« prisonniers politiques »*, dont certains sont détenus *depuis plus de dix ans* et parmi lesquels se trouveraient plusieurs agents de renseignements des services occidentaux.

Selon les mêmes bruits, la R.D.A. voudrait obtenir aussi la *libération* du général Heinz-Bernhard Zorn, arrêté l'an dernier en France en possession de documents confidentiels touchant la défense nationale. Il y a quelque temps déjà, le gouvernement français avait, semble-t-il, donné *son accord. Aujourd'hui,* cependant, la *Frankfurter Allgemeine Zeitung* affirme que M. Mitterrand hésiterait à entériner le « marché » conclu par son prédécesseur.

Des agents soviétiques emprisonnés *dans* d'autres pays, *notamment* au Danemark et en Afrique du Sud, feraient également partie de l'échange. Là aussi, on fait état de quelques difficultés. Pour libérer le major Alexei Koslow, les autorités de Pretoria exige*raient que le dissident soviétique* Anatoly Chtcharanski puisse quitter le camp de travail où il est détenu.

Enfin, l'échange d'espions serait associé à une opération encore plus spectaculaire : la R.D.A. *permettrait à trois mille de* ses ressortissants — des femmes et des enfants pour la plupart — d'aller retrouver en R.F.A. les parents dont ils sont séparés. Bonn devrait, dans chaque cas, verser la « rançon » habituelle, *et la note à payer pourrait* atteindre une centaine de millions de marks.

La complexité d'un tel marchandage, auquel plusieurs gouvernements sont intéressés, explique sans doute que sa réalisation soit lente. Tous les partis du Bundestag sont en tout cas d'accord pour libérer Guillaume.

JEAN WETZ.

Espagne

Les conjurés du 23 février affirment qu'ils croyaient agir sur ordre du roi

De notre correspondant

Madrid. — Les conjurés du 23 février croyaient agir sur l'ordre du roi et ne voulaient pas renverser la démocratie mais seulement former un gouvernement de salut national : telle est la *ligne de défense adoptée* par les avocats de plusieurs officiers inculpés de rébellion militaire à la suite du coup d'Etat manqué.

Les avocats ont remis, le lundi 28 septembre, leurs conclusions provisoires au Conseil supérieur de justice militaire leurs conclusions provisoires. Ils affirment, dans un préambule : *« Avec la ferme conviction et l'entière certitude d'obéir fidèlement aux ordres de Sa Majesté le roi, commandant suprême des forces armées (...), une certaine fraction de celles-ci, y compris de prestigieux généraux connus pour leur soutien à l'institution monarchique (...), sous la direction du général Alfonso Armada Comyn, qui faisait état d'une mission reçue du roi, a entrepris, le 23 février, une opération militaire qui ne devait pas faire couler le sang et ne l'a pas fait. »*

Les défenseurs assurent — entre autres détails — que le lieutenant-colonel Antonio Tejero Molina a conduit ses troupes à l'assaut des Cortès au cri de *« Vive le roi ! »*, bien qu'à la radio on n'ait guère entendu que *« Tout le monde à terre ! »*

Les auteurs de l'opération espéraient avoir l'appui de toutes les *forces armées. Ils pensaient être* fidèles à la pensée royale en intervenant non pas pour renverser le régime, mais pour lui donner *« un coup de barre »*. Leur but était de *« maîtriser un séparatisme effréné, mettre fin au terrorisme qui frappait particulièrement les forces armées, rétablir le principe d'autorité, lequel était en faillite totale, remédier, dans la mesure du possible, à la crise économique (...), avant qu'il ne soit trop tard »*.

Les avocats, fidèles à leur tactique d'impliquer le souverain — dont on connaît le rôle capital dans l'échec *de la tentative* de putsch, — demandent que le roi Juan Carlos et la reine Sophie renoncent à leur privilège constitutionnel et acceptent de témoigner par écrit lors du procès qui devrait avoir lieu au début de l'année prochaine.

L'avocat du lieutenant-colonel Tejero affirme que l'opération a trouvé son origine, en janvier, lors d'un dîner au cours duquel le général Armada, *chef* d'état-major adjoint de l'armée de terre, *aurait fait part* au général Milans del Bosch, capitaine général de Valence, de conversations qu'il aurait eues avec le roi, aux sports d'hiver, dans les Pyrénées. Selon le général Armada, le roi cherchait vainement un successeur au premier ministre, M. Alfonso Suarez, qui n'avait pas encore démissionné. A l'en croire, le souverain souhaitait un gouvernement civil, alors que la reine *penchait pour* un gouvernement militaire.

Toujours selon l'avocat, le général Armada aurait dit au lieutenant-colonel Tejero, lors de l'occupation du Parlement, qu'il allait prendre la tête d'un gouvernement *comprenant* plusieurs députés socialistes, dont le secrétaire général du P.S.O.E., M. Felipe Gonzalez. Mais le lieutenant-colonel se serait opposé à un tel projet en apprenant que le général Milans del Bosch n'aurait pas de portefeuille. — *(Intérim.)*

Pour protester contre les conditions de détention

Des milliers de détenus font la grève de la faim

De notre correspondant

Madrid. — Cinq cents à Malaga et à Séville, trois cents à Carabanchel, près de Madrid, presque autant à Valence : ils étaient, le lundi 28 *septembre*, deux mille à jeûner dans une dizaine de prisons espagnoles. Ils entendaient soutenir les deux mille détenus de Barcelone qui ont entamé, samedi, une grève de la faim pour protester contre leurs conditions de détention.

Les grévistes de Barcelone demandent que soient accélérées la *réforme* du code pénal et l'instruction de leur affaire. Ils menacent de continuer leur mouvement si on ne promet pas de satisfaire leurs exigences dans un délai de trois mois.

L'agitation couvait depuis long*temps dans* les *soixante-quinze* prisons espagnoles. La montée du terrorisme et de la criminalité qui a accompagné la transition vers la démocratie a provoqué une saturation extrême des établissements. De moins de 10 000 *en 1977, le nombre des détenus* est passé à 21 000 pour une capacité maximum de 17 000. Il n'y a que 4 650 gardiens, alors qu'il en faudrait 8 000. En raison de l'engorgement des tribunaux, plus de la moitié des prisonniers sont en détention préventive alors que la moyenne européenne oscille autour de 20 %.

La tension a monté depuis le *début* de l'année : *15* détenus au moins se sont donné la mort.

Au problème du surpeuplement s'ajoute celui des conditions de détention des membres de l'ETA, le mouvement séparatiste basque, et de l'organisation terroriste des GRAPO (1). *Les uns et les autres* ont fait, à plusieurs reprises, des grèves de la faim pour protester contre des mauvais traitements. Les détenus de l'ETA demandent, en outre, leur transfert au Pays basque. En juin dernier, un membre des GRAPO, José Crespo Galende, qui purgeait une peine de trente-sept ans de *prison*, est mort des suites d'une grève de la faim de quatre-vingts jours, bien qu'il ait été alimenté de force par sérum. — *(Intérim.)*

(1) Groupes révolutionnaires du 1er octobre.

Belgique

LES ÉLECTIONS ANTICIPÉES SONT FIXÉES AU 8 NOVEMBRE

(De notre correspondant.)

Bruxelles. — Les élections générales auront lieu le 8 novembre, plus d'un an avant la date prévue, et les Belges voteront à partir de dix-huit ans, bien que les listes *électorales* n'aient *pas* encore été modifiées en ce sens. Le premier ministre, M. Eyskens, a annoncé la nouvelle le lundi 28 septembre à l'issue d'une réunion du *cabinet démissionnaire*.

Le matin, l'informateur désigné par le roi, M. Claes, avait été déchargé de sa mission.

Un premier sondage publié par *la Libre Belgique* reflète le mécontentement des Belges en face de la nouvelle crise. *Le vote* est obligatoire, mais il y aurait de 20 % à 25 % de votes blancs. Les partis de la *majorité* sortante sont sanctionnés. Les socialistes reculent de 5,5 % en Wallonie, les sociaux-chrétiens francophones de 4,1 %. En *Flandre*, les sociaux-chrétiens régressent de 2,5 %. Les libéraux progresseraient, ainsi que les indépendants et surtout les écologistes.

P. de V.

Grande-Bretagne

LES TRAVAILLISTES MODÉRÉS REPRENNENT LE CONTROLE DU CONSEIL EXÉCUTIF DU PARTI

Brighton (A.F.P.). — L'aile modérée du parti travailliste a repris, le mardi 29 septembre, le contrôle du conseil exécutif national du parti, détenu depuis dix ans par l'aile gauche. Les modérés y disposent désormais de 15 sièges (contre 11 dans le précédent conseil exécutif) et la gauche 14 (contre 18). M. Healey consolide ainsi sa mince victoire de dimanche aux élections qui l'ont confirmé au poste de leader adjoint du parti.

montenay s.a.

Négoce de carburants et ingénierie climatique.
CHATELLERAULT. (3000 personnes).
Equipée d'un NCR CRITERION 8565 - 2000 K MC, important réseau TP, recherche

CORRESPONDANT INFORMATIQUE

Sous la responsabilité du chef d'exploitation, il sera le correspondant du centre de production auprès des utilisateurs.
A ce titre, il sera chargé :
- du contrôle et de la réception des informations à traiter en ordinateur et du dispatching des états aux services concernés.
- du suivi du planning pour le respect des délais d'entrée et de sortie des documents d'information.
- de la surveillance du réseau TP pour intervenir en cas d'incident auprès des services techniques de maintenance (constructeurs, PTT, équipe système).

Le candidat recherché, 30/35 ans, devra avoir une bonne connaissance générale de l'informatique de gestion, une grande rigueur d'organisation et des facilités de contact à haut niveau.
Envoyer pour examen confidentiel votre C.V. avec photo et prétentions sous référence L/MO/CI à :

Ordis CONSEIL EN RECRUTEMENT 10 rue Auber - 75009 PARIS



L'un des grands de la restauration d'entreprises (2500 personnes)

recherche son

RESPONSABLE INFORMATIQUE

- La forte expansion de l'entreprise, l'importance des projets de développement de l'informatique conduisent la direction générale à décider l'implantation de systèmes de gestion nouveaux et adaptés : Temps réel - Base de données.
- Les priorités de démarrage portent sur la mise en place d'un système de prévision et de simulation, de la comptabilité analytique et de la comptabilité générale en temps réel.
- Le candidat retenu participera au niveau le plus haut à l'étude des besoins et des priorités et définira les solutions les mieux adaptées aux impératifs techniques, budgétaires et humains dont il aura la responsabilité.

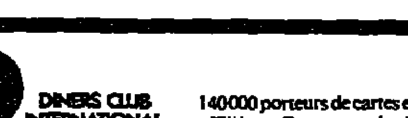
Ce poste convient à un informaticien d'expérience (chef de projet ou chef de service), de formation supérieure, capable de dépasser l'aspect technique du poste.

Connaissances CII-HB 64 DPS appréciées.

Poste à pourvoir : proche banlieue Ouest.

Adresser votre C.V. avec photo et prétentions sous référence D/RE/CS à :

Ordis CONSEIL EN RECRUTEMENT 10 rue Auber - 75009 PARIS



140000 porteurs de cartes et 16000 établissements affiliés en France, est équipé actuellement d'une informatique centrale (2 x 4331 sous DOS/VSE, 50 terminaux sous CICS) support d'une activité exclusivement orientée vers le service : carte accréditivite courtage d'assurance, agence de voyages...

Afin d'offrir à sa clientèle les services futurs de la **télématique grand public**, la société recherche un

INGENIEUR TELEMATIQUE

qui, rattaché au directeur informatique aura pour mission :
- dans un premier temps, d'étudier les techniques, produits et services existants ou en développement
- dans un deuxième temps, d'élaborer en liaison avec sa hiérarchie, un schéma directeur proposant plusieurs hypothèses
- enfin, de mettre en œuvre la solution retenue par la direction générale.

Ingénieur issu d'une grande école, le candidat recherché doit avoir une première expérience des techniques de téléinformatique (CICS, TRANSPAC, SNA...) et les qualités permettant d'envisager une évolution vers la responsabilité de l'ensemble des applications TELECOM.

L'appartenance à un groupe international rend nécessaire la pratique de l'anglais.

Le lieu de travail est proche des Champs-Elysées.

Envoyez, pour examen confidendiel, votre C.V. avec photo et prétentions sous référence R/DC/IT, à :

Ordis CONSEIL EN RECRUTEMENT 10 rue Auber - 75009 PARIS



COMPAGNIE D'ASSURANCES - QUARTIER ST-LAZARE,
équipée de deux IBM 43 XX et d'un réseau TP en extension
recherche un

ANALYSTE FONCTIONNEL

- Les études sont organisées par équipes responsables depuis l'organisation et la conception des applications jusqu'à leur mise en exploitation.
- Le candidat recherché participera au développement des applications concernant les projets I.A.R.D. et VIE.

Une solide expérience préalable dans ce domaine, au niveau de l'organisation et de l'analyse, ainsi qu'une formation supérieure en informatique (DUT, MIAGE...) sont nécessaires.

Adresser pour examen confidentiel votre C.V. avec photo et prétentions sous réf. R/PE3 à :

Ordis CONSEIL EN RECRUTEMENT 10 rue Auber - 75009 PARIS

GRACE : UNE MULTINATIONALE A LA CAMPAGNE...

W.R. GRACE est un groupe américain de tout premier plan, notamment dans la chimie. En Europe, avec un effectif de 8300 personnes travaillant dans 15 unités opérationnelles, le groupe a réalisé en 1980 un C.A. de 759 millions de S. C'est dans sa filiale française d'Epernon près de Rambouillet (40' de Montparnasse) que GRACE a installé son CENTRE DE TRAITEMENT INFORMATIQUE EUROPE.

Equipé de 2 IBM 4341 et de terminaux lourds PDP 11/40 et IBM 8100, ce centre joue un rôle de bureau d'études (développement des logiciels standards) et de support technique (mise en place et maintenance des systèmes dans les différentes unités d'Europe). Pour se donner les moyens d'atteindre les objectifs fixés pour les années à venir, le groupe recherche :

INGENIEURS SYSTEMES

Compte tenu du rôle central d'Epernon dans l'organisation informatique GRACE en Europe, ces ingénieurs auront une responsabilité locale (support technique à l'exploitation) et internationale (implementation sur les sites). Ce sont des techniciens qui ont des qualités d'écoute et de dialogue.

Leur activité sera essentiellement orientée vers le développement : mise en place des modèles 2 pour les unités centrales (4341 sous DOS/VSE avec CICS, DLI, VTAM, etc...), génération de MVS. Ils participeront à l'optimisation des ressources de traitement.

Pour ces postes évolutifs, il est nécessaire d'avoir une formation supérieure d'ingénieur ou d'universitaire et une bonne maîtrise de l'anglais. L'expérience des matériels, techniques et applications cités facilitera une intégration rapide. Une certaine disponibilité s'impose.

Adresser pour examen confidentiel votre C.V. avec photo et prétentions sous référence R/G/SY à :

Ordis CONSEIL EN RECRUTEMENT 10 rue Auber - 75009 PARIS





LA BANQUE NATIONALE DE PARIS

recherche pour Paris

INGENIEUR SYSTEME

Il sera chargé du développement du projet TIME SHARING et de son intégration dans la nouvelle architecture du réseau BNP.

Ce poste conviendrait à un ingénieur grandes écoles (ESE - ENSIMAG - INSA...) dont la solide expérience en système (5 à 7 ans) comporte un certain nombre de réalisations dans le domaine du TIME SHARING.

Connaissances VM/CMS appréciées.

Adresser pour examen confidentiel votre C.V. avec photo et prétentions sous référence R/B/TS.

Ordis CONSEIL EN RECRUTEMENT 10 rue Auber - 75009 PARIS

IMPORTANT GROUPE DE CAISSES DE RETRAITE
(Paris 8e)
équipé d'un IBM 4341 DOS - VSE,
recherche

ANALYSTE EXPERIMENTE

En liaison directe avec le responsable des applications il participera à la conception et à l'organisation des traitements : choix des solutions techniques les mieux adaptées aux possibilités du système en place.

Responsable de l'application de la méthodologie employée dans la réalisation, il jouera auprès des analystes-programmeurs, un rôle de monitorat pour l'optimisation et la qualité des développements.

Outre les connaissances techniques indispensables (CICS - DL1 - COBOL), des qualités personnelles d'organisation, d'autorité de compétence, de diplomatie sont des atouts sérieux pour la réussite dans ce poste.

Connaissance du secteur d'activité appréciée.

Adressez votre C.V. avec photo et prétentions, sous référence M/43 AX à :

Ordis CONSEIL EN RECRUTEMENT 10 rue Auber - 75009 PARIS

MCB SIC SAFCO

Groupe français (1 600 personnes, 3 sociétés), spécialisé dans la fabrication de composants électroniques passifs, recherche pour son service informatique central, équipé d'un UNIVAC 90/30, un

HOMME SYSTEME

qui aura la responsabilité technique de l'exploitation :
- organisation de la production dans un contexte base de données et temps réel
- gestion des ressources (unité centrale, supports, bibliothèque)
- maintenance technique du site (nouvelles versions, étude de logiciels...).

Ce poste conviendrait à un technicien de bon niveau (BTS), possédant 3 ans d'expérience minimum dans une fonction exploitation ou système, sur materiel UNIVAC ou IBM. *Ce poste lui permettra de perfectionner ses* connaissances (formation prévue) et d'élargir ses responsabilités.
Le lieu de travail (Courbevoie) est proche de la gare S.N.C.F.
Adresser pour examen confidentiel votre C.V. avec photo et prétentions sous référence R/SI/HS.

Ordis CONSEIL EN RECRUTEMENT 10 rue Auber - 75009 PARIS

Bureau VERITAS

Le bureau VERITAS crée en 1828 pour vérifier la qualité des navires à la demande des assureurs maritimes est aujourd'hui l'une des plus importantes sociétés internationales d'expertise.
Il emploie 3600 ingénieurs et techniciens répartis dans 113 pays et réalise 50 % de son C.A. (6 millions de francs) hors de France ce qui lui a valu en 1978 l'oscar de l'exportation.
Il recherche pour son service traitement de l'information, situé au siège social parisien, un

RESPONSABLE SYSTEME ET EXPLOITATION
IBM 4331 et 4341 - VM/CMS (DOS/VSE)

Une formation d'ingénieur, une expérience de plusieurs années et la connaissance des techniques citées sont nécessaires. Cependant le candidat retenu devra se distinguer par sa disponibilité d'esprit, ses dons pédagogiques et sa maturité.
L'informatique est en effet volontairement décentralisée : les utilisateurs prennent en charge eux-mêmes la réalisation et l'exploitation d'applications scientifiques et de gestion complexes dans un environnement base de données et temps réel. Le responsable système joue donc entre autres, un rôle de support technique pour l'optimisation des développements et de la production.
La connaissance de l'anglais sera utile. Lieu de travail : Paris 17e

Adresser pour examen confidentiel votre C.V. avec photo et prétentions sous référence R/BV/SE à :

Ordis CONSEIL EN RECRUTEMENT 10 rue Auber - 75009 PARIS

BANQUE DU SUD DE LA FRANCE



Recherche pour son Département Informatique équipé d'un 4341 sous DOS/VSE (POWER VSE), gérant un réseau de 100 terminaux sous CICS/VSAM,

PROGRAMMEUR SYSTEME

Sous la responsabilité d'un Ingénieur Système, *il pourra valoriser une première expérience* système sur une telle configuration.

Le poste exige une antériorité informatique de 3 à 4 ans, la maîtrise du PL1, la connaissance du téléprocessing et des techniques de programmation structurée.

Anglais technique souhaité.

Adresser pour examen confidentiel votre C.V. avec photo et prétentions sous référence R/PS2 à :

Ordis CONSEIL EN RECRUTEMENT 10 rue Auber - 75009 PARIS

SCHLUMBERGER
MESURE ET REGULATION
recherche pour les services centraux du siège à Montrouge, un

RESPONSABLE IBM 34

Les utilisateurs (comptabilité, service du personnel, service achats...) ont accès, grâce à un réseau local (5 écrans, 2 imprimantes), directement aux informations les concernant.
Le candidat recherché sera responsable de l'exploitation complète : il veillera au bon fonctionnement du matériel, devra assister les utilisateurs en cas d'incident et sera chargé des relations avec les différents prestataires (constructeur, SSCI).
Il aura en outre, à améliorer les chaînes existantes, développer de nouvelles applications et adapter des logiciels fournis par d'autres unités du groupe.
Ce poste conviendrait à *un programmeur de bon niveau, maîtrisant GAP II et* connaissant si possible le COBOL. Possédant déjà une expérience de 4 ans environ en réalisation, il trouvera dans ce poste l'occasion d'élargir ses responsabilités.
Adresser, pour examen confidentiel, votre C.V. avec photo et prétentions, sous référence L/CC/34, à :

Ordis CONSEIL EN RECRUTEMENT 10 rue Auber - 75009 PARIS



Cette société renommée de produits cosmétiques filiale d'un important groupe français en expansion rapide est actuellement équipée d'une configuration IBM de série 3, la mise en œuvre prochaine d'un 4331 *et l'évolution vers CICS/DL1 nécessite le recrutement de :*

2 ANALYSTES

Au sein d'une équipe de 6 techniciens d'études directement rattachés au chef de service informatique, ils participeront à la consolidation des applications existantes et au développement de nouvelles chaînes réalisées en Cobol. Le plan informatique prévoit en effet, plusieurs projets : gestion de production, gestion commerciale France et Export.

Pour réussir cette mutation ambitieuse, la société retiendra la candidature d'informaticiens de gestion efficaces qui pourront mettre à profit une première expérience réussie et une formation de type DUT. Une disponibilité rapide serait appréciée ainsi que la connaissance du GAP. Le lieu de travail est proche de la Défense.

Adressez pour examen confidentiel, votre C.V. avec photo et prétentions, sous référence R/43 AN à :

Ordis CONSEIL EN RECRUTEMENT 10 rue Auber - 75009 PARIS

Publiscope Junior

LES JOURNÉES PARLEMENTAIRES DU R.P.R.

Les élus gaullistes ne vivent pas tous de la même façon leur rôle dans l'opposition

Quelles leçons les gaullistes peuvent-ils tirer de leurs premières Journées parlementaires en tant que groupe de l'opposition ? Celles-ci, qui se sont terminées à La Baule le 28 septembre, étaient-elles utiles ? La réponse est à la fois « non » et « oui ».

Dans sa forme actuelle, cette manifestation est apparue aux yeux de la plupart des participants inadaptée à la nouvelle condition du groupe gaulliste. L'absence de débats réels, le côté partie de campagne pouvaient s'expliquer lorsqu'il s'agissait d'écouter des ministres en exercice, de prendre avec eux un contact amical et qu'il n'était pas question de doctrine. Aussi certains députés, dont Mme Missoffe (Paris), vont-ils proposer que les prochaines Journées, en mars 1982, soient davantage consacrées à des rapports, à des discussions en commissions et à des débats soigneusement organisés, bref à la définition d'attitudes communes.

Toutefois, ces Journées n'ont pas été entièrement inutiles dans la mesure où elles ont permis aux gaullistes de vérifier que leur unité était refaite après leurs échecs électoraux. Elles ont aussi permis de constater que leur installation dans leur nouveau rôle d'opposants n'était contestée par personne. Aucune tentation de collaboration ou même « d'intelligence » avec la nouvelle majorité n'a été perceptible. Tous les élus R.P.R. se rangent résolument parmi les adversaires sans états d'âme du pouvoir socialiste. Tous ont critiqué les mesures prises par le gouvernement et souligné les dangers de transformation profonde de la société qu'implique l'idéologie dominante.

De nos envoyés spéciaux

Mais les interventions ont également révélé l'existence de sensibilités diverses quant au comportement à adopter désormais.

● Il y a ceux pour qui l'opposition se conçoit comme un combat sans merci, ne négligeant pas l'agressivité verbale, les descriptions apocalyptiques qui, provoquant l'effroi, détourneraient de la majorité nouvelle les citoyens qui se sont laissé prendre à ses charmes démagogiques pendant la campagne électorale. MM. Pons, Guichard et Toubon ont bien exprimé cette tendance.

● Il y a ceux pour qui la reconquête du pouvoir passe par une structure électorale basée sur une coopération restaurée et renforcée avec les anciens alliés de l'U.D.F. M. Claude Labbé a insisté, dans la perspective des prochaines cantonales, municipales et législatives, sur la nécessité d'une union de l'opposition institutionnelle et formelle.

● *Mais il y a aussi ceux qui, tirant la leçon de l'échec, veulent rechercher* les voies d'un nouveau projet, inventer un langage plus moderne pour des générations d'électeurs qui auront de moins en moins connu le gaullisme. M. Michel Barnier (Savoie), mais surtout M. Emmanuel Aubert (Alpes-Maritimes) ont fait, plus que d'autres, un effort d'imagination dans ce domaine, répugnant à l'habituelle autosatisfaction pour préférer une salutaire autocritique. Mais le message de M. Aubert s'adressait, au-delà de ses collègues, à ceux qui, dans le pays, attendent de l'opposition un visage rajeuni, un langage adapté et des solutions idoines, aussi éloignées du socialisme que de « la doctrine libérale et centriste », qui ne serait qu'une « réhabilitation du passé ». Ce souhait d'une rénovation doctrinale et d'une adaptation du gaullisme aux temps futurs était aussi, en réalité, adressé à M. Jacques Chirac, puisque lui-même analyse les échecs récents par une usure de la majorité sortante et par l'obsolescence de ses propositions.

***Le maire de Paris, qui n'a toujours pas* décidé s'il reprendrait la présidence du R.P.R., a peu parlé à La Baule, mais il a beaucoup écouté. Il a noté certaines convergences avec ses propres analyses, qu'il révélera le 5 octobre, et il a vérifié que ce n'était plus du côté de ses propres amis qu'il aurait désormais des soucis.**

ANDRÉ PASSERON.

La Baule. — Lundi 28 septembre, après avoir évoqué différentes questions d'actualité, les parlementaires du R.P.R. entament un débat de politique générale. M. Claude Labbé, président du groupe parlementaire de l'Assemblée nationale, déclare notamment : « *Le courant qui nous porte n'est ni revanchard, ni destructeur, ni sectaire. Toute tentative de rapprochement, de collaboration, de confusion ou d'* « *intelligence* » *doit être considérée comme un risque politique mortel. L'idée d'exercer sur le pouvoir tel qu'il est constitué et tel qu'il se comporte une action modératrice ou modificatrice peut être considérée comme une dangereuse illusion.* »

Il ajoute : « *Rien ne sera sauvé si tout n'est pas sauvé. En présence d'une entreprise de démolition de l'édifice, on ne peut se mur. Mais le fait de composer contenter de maintenir un pan de avec les socialo-communistes leur fait gagner en durée. Il y a là une responsabilité qui ne saurait être méconnue.* » Parlant de la « *reconquête du pouvoir* », le député des Hauts-de-Seine déclare : « *Cet effort, nous ne pouvons, nous ne voulons l'accomplir seuls. L'actuelle opposition est trop courte pour autoriser la moindre divergence sur l'essentiel. En revanche, cette situation ne nous conduit nullement à une quelconque tentative de fusion. Nos deux forces additionnées dans leur diversité valent plus qu'une union artificielle que rien ne saurait imposer au-delà d'une entente sur des choix majeurs.* »

M. Labbé se félicite de l'accord de l'U.D.F. face à sa proposition de créer entre les deux groupes parlementaires « *une structure légère, souple et informelle* » de concertation. Celle-ci, précise-t-il, devra favoriser « *l'adoption d'une tactique ou d'une stratégie commune* ».

M. Aubert, député des Alpes-Maritimes, évoquant la période où les gaullistes détenaient le pouvoir, indique : « *Nous avons été plus habitués à soutenir qu'à combattre, à suivre qu'à proposer. Nous avons vécu sur notre lancée. Nous nous sommes recroquevillés sur nos certitudes, certes toujours fondamentales, mais qui ne suffisaient plus à répondre aux aspirations d'un peuple et de sa jeunesse.* » « *Notre échec,* poursuit-il, *est la conséquence d'un manque de rigueur mais surtout et avant tout d'un manque d'imagination et de générosité.* »

Cette générosité, précise-t-il, c'est celle « *du cœur et de l'esprit* », celle qui conduit à des réformes en profondeur, réforme des mentalités, des comportements, des situations acquises, donc des privilèges. Le pouvoir, déclare M. Aubert, « *a favorisé les nantis* ». Critiquant une politique qui a consisté « *à jeter du lest au coup par coup* » et qui a développé « *le malaise en ne satisfaisant personne* », il indique que, tout en pratiquant « *une opposition sans faille et sans concession* », la reconquête du pouvoir passa avant tout par « *la reconquête des Français* ».

Plaidant pour une « *politique nouvelle* », il souligne que celle-ci ne doit être « *ni celle des socialistes* », ni celle « *qui vient d'être rejetée* ». M. Aubert se déclare persuadé que les raisons de la défaite de l'actuelle opposition continueront à être « *mal analysées* » par les « *alliés* » du R.P.R. Il indique à ce sujet : « *L'échec du socialisme sera avant tout pour eux une réhabilitation du passé, des hommes qui l'ont incarné et de leur politique.* » D'autant plus, ajoute-t-il, que « *la vision centriste de la politique est une analyse molle, opaque et culpabilisatrice de l'évolution du monde, qui tend à leur faire considérer* (aux centristes) *que la marche vers la social-démocratie est inéluctable et qu'il faut consentir à se laisser glisser vers elle pour ne pas être débordé par le socialisme marxiste* ».

Le député des Alpes-Maritimes indique en conclusion : « *Il est donc essentiel que dans notre action commune et cohérente d'opposition — avec nos alliés — nous ne puissions à aucun moment être assimilés à nos alliés, à leur programme et à leur désir secret de réhabilitation.* »

M. Michel Barnier, député de la Savoie, explique que l'opposition doit être faite à la fois « *de résistance, d'objectivité et d'ouverture vers un projet nouveau* ». L'objectivité, indique-t-il, « *consiste à dire que l'argent public ne sera pas partout et toujours mal utilisé par le pouvoir socialiste* ». M. Barnier parle à cet égard du budget de la culture, de l'effort en faveur de la recherche et de l'aide aux pays du tiers-monde. Evoquant le « *projet nouveau* » des gaullistes, le député de la Savoie déclare que la confiance de la majorité des Français ne pourra être regagnée en maintenant « *un combat systématiquement négatif* ». « *Il faudra autre chose* », ajoute-t-il. Il indique ensuite : « *Réfléchissons un instant au fait qu'en 1986 — aux prochaines élections législatives — les électeurs de dix-huit ans ne seront nés qu'après le départ du général de Gaulle du pouvoir.* » « *On peut être anti-socialiste et souhaiter malgré tout l'évolution de la société* », insiste-t-il. M. Barnier souhaite l'élaboration d'un projet « *cohérent, à long terme et moderne* ». Il estime que les assises nationales du R.P.R. — prévues officieusement pour le 15 janvier 1982 — devraient être retardées pour favoriser non seulement « *une remise en cause et peut-être une autocritique* », mais surtout un débat « *à la base* » faisant appel à « *toutes les contributions de toutes les sensibilités de notre mouvement* ».

LAURENT ZECCHINI.

M. BARIANI ÉCRIT A M. CHIRAC

M. Didier Bariani, président du parti radical, a adressé lundi 28 septembre à M. Jacques Chirac une lettre dans laquelle il lui propose une rencontre (*le Monde* du 29 septembre). M. Bariani écrit : « *La rentrée politique marquée par la mise en place d'un dispositif économique et administratif qui multiplie les risques de détérioration de notre économie et d'une bureaucratisation accélérée de notre société, rend indispensable, aux yeux des radicaux, une concertation mieux vécue des formations de l'opposition.*

» *Dans cet esprit, au nom du parti radical socialiste et en plein accord avec son comité exécutif, il me parait opportun de pouvoir m'entretenir avec vous des principes et de la situation politique présente et à venir.* »

M. Jean Lecanuet a lui aussi écrit au président du R.P.R. pour lui proposer une rencontre au nom de l'U.D.F. (*le Monde* du 29 septembre).

MORT DE M. GUSTAVE HÉON
sénateur de l'Eure et maire de Bernay

Nous apprenons la *mort* de M. Gustave Héon, sénateur de l'Eure, maire de Bernay, décédé *dans sa soixante-douzième année* à la suite d'une longue maladie.

[M. Gustave Héon était né le 30 mai 1910 à Asnières (Hauts-de-Seine). Professeur de mathématiques au lycée de Bernay, il avait été élu maire en 1944 et présidait toujours la municipalité de cette ville. Conseiller général de l'Eure de 1945 à 1979, il avait présidé l'assemblée départementale de 1958, jusqu'à son échec dans le canton de Bernay (1979). Il présidait aussi, à cette date, l'assemblée des présidents des Conseils généraux de France.

Au Sénat, où il siégeait depuis 1962 — il était élu ou réélu avec des scores exceptionnels : 82,56 % des suffrages en 1971, — Gustave Héon, membre de la gauche-démocratique, bénéficiait d'une grande influence. Rapporteur spécial de la commission des finances (budget des affaires étrangères), il s'était préoccupé particulièrement de la diffusion de la culture française. Il était aussi très écouté sur les questions de finances locales. Gustave Héon sera regretté par tous ses collègues et par les journalistes, tant pour sa courtoisie que pour sa compétence. Tous admiraient également le courage avec lequel, en dépit d'une longue maladie et d'une douloureuse opération, il exerçait son mandat sénatorial.

Il sera remplacé, au Sénat, par son suppléant M. Henri Collard, docteur en médecine, maire de Lyons-la-Forêt (tend. radicale. — A. G.)]

M. Jean Poperen assigne au P.S. un rôle « d'orientation du mouvement général de la gauche »

M. Jean Poperen, membre du secrétariat national du P.S., estime, dans un numéro spécial de *Synthèse Flash*, bulletin qu'il anime, que le P.S. a désormais « *une fonction non pas de direction, mais à coup sûr d'animation, d'orientation du mouvement général de la gauche* ».

Le numéro deux de la hiérarchie socialiste ajoute : « *C'est par rapport au P.S., par rapport à ses propositions, à ses initiatives, que se développe ce mouvement général. Il ne s'agit sûrement pas d'effacer, d'étouffer les autres composantes — et pas seulement le P.C.F. — qui font cette gauche multiple ; mais, enfin, il est bon que cette gauche cesse de ne pas être centrée ; il est bon qu'il y ait une force principale qui ait la responsabilité principale.* »

Comment exercer cette responsabilité vis-à-vis du P.C.F. ? M. Poperen considère qu'il faut « *que l'union se consolide* ». Il précise : « *A ceux qui s'interrogent sur ce que feront demain les communistes, nous répondons, comme nous leur répondions quand les mêmes nous demandaient ce que feraient les communistes pour le second tour de l'élection présidentielle : ils feront ce que le rapport de forces leur permettra de faire. A nous d'améliorer encore ce rapport de forces.* »

Après avoir plaidé pour l'union « *à la base* », afin que la lutte commune permette l'application des mesures de changement prises par le gouvernement, le député du Rhône affirme : « *S'il y a une chance que la structure même du parti communiste modifie au fond, et durablement, son comportement, c'est par notre pesée unitaire que nous la gagnerons.* »

Analysant le « *recul communiste* » aux dernières élections, M. Poperen écrit : « *Le dur échec du printemps 1981 apparait comme la sanction de l'inadaptation de la ligne politique et des méthodes à la nouvelle réalité (...) de la France du dernier tiers de siècle.* »

L'accord de gouvernement P.S.-P.C. constitue, selon lui, « *un atout* » : « *Les dirigeants communistes s'engagent sur la perspective ouverte par le P.S. et telle qu'elle a été définie par le président de la République.* » Il estime que « *les accords apparaissent scrupuleusement respectés* », mais « *ni les travaux du comité central du P.C.F. ni le rapport de Georges Marchais (...) n'indiquent que les dirigeants communistes soient prêts à un réexamen au fond.* » (*le Monde* des 28 et 29 juin). Pour M. Poperen, « *il est nécessaire que des modifications importantes interviennent dans les comportements qu'ils ont eus jusqu'ici, et notamment ces dernières années* ».

S'agissant des autres composantes de la gauche, notamment de celles qui s'expriment au sein du P.S., M. Poperen explique que la victoire du printemps 1981 est aussi une victoire « *contre les adversaires de la ligne unitaire* ». Ces derniers, c'est-à-dire le courant Rocard, selon lui, auraient conduit le P.S. à une « *impasse* ». Le député du Rhône revient d'ailleurs sur cette question dans le dernier numéro de *Syntaxe Flash* (daté 25 septembre). Il explique : « *Pour que la politique de la victoire continue, il faut que soit confortée l'équipe de la victoire.* » Il conclut en appelant tous les militants du « *courant Mitterrand* » à la « *vigilance* ».

● *Un colloque sur Auguste Blanqui et les blanquistes* est organisé par la Société d'histoire de la révolution de 1848 et des révolutions du dix-neuvième siècle, du 1er au 3 octobre, 9, rue Mahler, à Paris (4e). Les séances doivent être présidées par MM. Philippe Vigier, Henri Dubief, Georges Haupt, Jacques Droz et Maurice Agulhon.

DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

Président MITTERRAND

La conférence de presse présidentielle étant une des cérémonies principales du rituel établi par le général de Gaulle, M. Mitterrand devait s'attendre à être comparé, dans cet exercice, au créateur du rôle. S'il visait la ressemblance plutôt que le renouvellement, le chef de l'Etat ne sera pas déçu par ce jugement de Jean Daniel dans *LE NOUVEL OBSERVATEUR* :

« *De la hauteur, du style, un rien de suffisance ; une façon totalement naturelle, spontanée, sereine, de s'identifier tantôt à l'Etat, tantôt à la France, tantôt au peuple ; une altière volupté pour rappeler qu'il incarne pendant sept longues années et la légitimité et le pouvoir ; un appel au rassemblement dont ne s'excluraient eux-mêmes que les nantis : bref, jeudi après-midi, dans le grand salon de l'Elysée, et au moins pendant les trois quarts d'une conférence de presse par trop longue, de Gaulle nous était revenu.* »

Le président goûtera, assurément, l'ambiguïté de l'éloge, soulignée par ce trait : « *Il n'est pas*, ajoute Jean Daniel, *jusqu'au défi plein de panache — « je ne veux plaire à personne » — qui n'ait un accent gaullien, bien que le général, lui, n'ait pas eu besoin de le préciser.* » Le directeur du *Nouvel Observateur* semble pourtant près de rendre les armes : « *A l'instant de faire ce que l'on appelle généralement les « réserves d'usage »*, écrit-il, *je me dis que nous avons trop souhaité ici cette reprise en main, ce langage, cette netteté, pour ne pas nous accorder le répit du réconfort : ce jeudi, François Mitterrand nous a paru conscient des enjeux qu'il incarnait.* »

José de Broucker, dans *LA VIE*, évoque de Gaulle, mais aussi Pompidou. « *Au général de Gaulle*, écrit-il, *M. Mitterrand a emprunté le ton, le souci de l'autonomie nationale et l'audace de vouloir « ne plaire à personne ». Comme Georges Pompidou, il a pour la France de grandes ambitions industrielles. Comme l'un et comme l'autre, il se révèle, quand il expose et explique ses choix, plus pragmatique qu'idéologue. « Un de Gaulle socialiste », a-t-on écrit de tous côtés. Mais qui, dans ses réponses aux journalistes, n'a pas employé le mot socialisme.* »

Dans *LE POINT*, André Chambraud compare le chef de l'Etat, non pas à de Gaulle, mais à l'ancien premier secrétaire du parti socialiste. « *Pour la première conférence de presse de son septennat*, écrit-il, *on savourait d'avance le spectacle qu'il avait réussi mille fois à l'Assemblée ou devant les congrès du P.S. : Mitterrand sarcastique, Mitterrand procureur, Mitterrand romantique, Mitterrand charmeur, tous ces personnages devaient se succéder selon un rythme immuable ; bref, comme pour les acteurs éprouvés, on attendait de lui « un numéro ».*

» *Or de numéro il n'y en eut point, ou presque. Comme si, cent jours après son entrée à l'Elysée, l'ex-leader de la gauche avait tout entier investi son personnage de président. Oubliées les mânes de Jaurès et de Blum, disparus les hymnes au socialisme, envolées les diatribes contre le capitalisme, omises les charges contre la droite : François Mitterrand, à l'évidence, voulait être non pas l'homme d'un parti mais le président de tous les Français.* »

L'EXPRESS trace un autre portrait de celui qu'il appelle « François Ier ». « *Le pouvoir, désormais, est à ceux qui prouvent leur foi, à petites foulées, de l'école au clocher*, écrit Jacqueline Rémy. *Les militants surveillent. Saint-John Perse dans une main, Tolstoï dans l'autre, le président François Ier veille. C'est bien son style.* »

Ce style plaît à Georges Montaron, de *TEMOIGNAGE CHRETIEN*. « *Il y a plusieurs semaines*, écrit-il, *nous rappelions qu'on ne fait en ce pays de grandes choses que si le gouvernement et le président de la République sont portés par un vaste courant populaire. Il ne suffit pas d'avoir de bons techniciens et des ministres compétents. Il ne suffit pas que les experts élaborent des plans mûrement étudiés. Il faut encore qu'il y ait une volonté exprimée à la tête et une volonté vécue par le peuple. Voilà ce que François Mitterrand a tenté de faire avec cette conférence de presse : donner un second souffle au dynamisme né au cours de la campagne électorale et qui s'est manifesté sur son nom le 10 mai.* »

ASPECTS DE LA FRANCE, hebdomadaire de l'Action française, ne s'inscrit pas dans ce « dynamisme ». Son directeur, Pierre Pujo, écrit notamment : « *Ce n'est pas seulement par sa politique fiscale que le gouvernement décourage les chefs d'entreprise mais aussi par son programme de nationalisations. Il laisse croire que celui-ci ne touchera que les gros capitalistes. En réalité, son objectif est de faire passer la France dans un nouveau système économique où l'Etat tiendra une place prépondérante comme agent de la production, où les syndicalistes imposeront leurs exigences, où l'esprit d'entreprise sera pénalisé.* »

Pour des raisons bien différentes, Pierre Burnand exprime, dans *l'HUMANITE ROUGE*, organe du parti communiste marxiste-léniniste (maoïste), son manque d'enthousiasme vis-à-vis du nouveau pouvoir. « *Notre cible globale*, écrit-il, *est le capitalisme et l'impérialisme français, la domination de la bourgeoisie, les deux superpuissances. Cela signifie que nous soutiendrons tout ce qui, dans la politique gouvernementale, ira dans le sens de l'affaiblissement de l'exploitation et de l'oppression impérialiste à l'égard des travailleurs français et des peuples dominés, et que nous combattrons tout ce qui tendra à maintenir ou renforcer cette exploitation et cette oppression. De la même manière, nous soutiendrons tout ce qui ira dans le sens de la résistance à l'U.R.S.S. et aux U.S.A., de la résistance à leurs agressions et ingérences, nous combattrons tout ce qui tendra à les encourager.* »

Dans *LUTTE OUVRIERE* (trotskiste), Arlette Laguiller s'en prend aux nationalisations. « *Non*, écrit-elle, *les nationalisations actuelles, telles que les veut Mitterrand, ne servent pas au bien public, mais à mettre en coupe réglée les services publics et sociaux au profit de l'industrie privée. Et avec ces nationalisations-là, la lutte contre le chômage, si lutte il y a, passera après le maintien des profits des grands trusts privés. Et le montant pourtant énorme des indemnisations actuelles apparaîtra lui-même comme une goutte d'eau, à côté de ce que l'Etat leur paiera, dans l'avenir, avec l'argent des contribuables.* »

Réserve encore, mais d'une tonalité bien différente, dans *LE PELERIN*. « *On peut souhaiter*, écrit René Poujol, *que l'avenir économique d'un pays soit le résultat d'un choix politique plutôt que des aléas de la conjoncture tout en s'interrogeant sur l'opportunité des nationalisations. On peut souhaiter plus de justice sociale et être favorable à un prélèvement sur les grosses fortunes tout en émettant des doutes sérieux sur l'efficacité de l'impôt envisagé. C'est pourquoi la France ne pourra relever le défi du chômage que par une véritable mobilisation qui exclut pour les uns toute tentation de sabotage et pour les autres toute illusion d'échapper à l'effort collectif.* »

Réserve, enfin, dans *LE NOUVEL ECONOMISTE*, où Michel Tardieu discerne une « *querelle des anciens et des modernes* » au sein de la majorité. « *D'un côté*, écrit-il, *les tenants des vieux mythes décidés à manger du patron, de l'école libre ou du possédant à chaque budget. De l'autre, les partisans d'une économie capable de concilier les ambitions sociales et le dynamisme libéral. Les tensions entre les deux tendances vont croître avec les difficultés. (...) Si par malheur pour l'industrie française ce sont les anciens qui triomphent, elle rétrogradera dans la hiérarchie internationale, et des années d'efforts seront perdues. La contrainte remplacera progressivement le libre choix. Si les modernes l'emportent, l'épargne française sera appelée une fois de plus à la rescousse pour combler des déficits comme on ne les imaginait plus sous la Ve République. Il est donc important de ne pas l'effaroucher et difficile de croire que les porte-parole de la majorité qui la menacent sont de simples maladroits.* »

A ceux qui l'applaudissent comme à ceux qu'il inquiète, M. Mitterrand, au cours de sa conférence de presse, se sera montré présent, en tout cas, là où ils l'attendaient.

P. J.

Tension en Nouvelle-Calédonie

II. — Le dernier contre-feu

Dans la région de Canala, sur la côte est de la Nouvelle-Calédonie, principal foyer du mouvement de contestation organisé par les partis indépendantistes (« le Monde » du 29 septembre), la gendarmerie poursuit ses interpellations. A Nouméa, l'assassinat du secrétaire général de l'Union calédonienne, Pierre Declercq, survenu le 19 septembre, suscite encore de nombreuses interrogations sur l'avenir du territoire.

De notre envoyé spécial ALAIN ROLLAT

Nouméa. — Une modeste maison de broussard près de Gélima, sur la côte est. Le propriétaire, un « Caldoche » de la deuxième génération qui tient un bazar, n'a guère envie de bavarder : *« Surtout, ne citez pas mon nom ! »* Il craint pour sa sécurité et celle de sa famille. Le plus anodin de ses propos, mal rapporté, mal interprété, pourrait aggraver ses ennuis avec les indépendantistes, majoritaires dans cette région. Il nous montre les impacts de chevrotines qui « ornent » le mur de son salon, au-dessus du poste de télévision. *« Quand le tireur a fait feu deux fois à travers la porte vitrée, l'autre nuit, il n'a pas tiré pour tuer, c'est sûr, mais trois plombs ont traversé la cloison à vingt centimètres à peine au-dessus du canapé où ma femme et moi regardions la télévision. »*

Si la gendarmerie n'intervient pas pour rétablir l'ordre, il est prêt à quitter les lieux. D'ailleurs, la situation lui paraît *« trop pourrie pour qu'on puisse espérer que tout redevienne comme avant ». « Vote ou pas, les Canaques prendront leur indépendance par la force s'il le faut*, dit-il ; *le processus est maintenant trop engagé. Ils se battront jusqu'à se faire tuer. »*

Son voisin, teint basané, acquiesce en silence. Lui est fermier. Il est né sur cette terre il y a *cinquante-deux ans* et vivait jusqu'à présent en bonne intelligence avec la tribu sur le territoire de laquelle est situé son élevage de deux cent dix-neuf hectares. Il n'a rien d'un gentleman-farmer. Quand on n'a que deux cents têtes de bétail, on reste un éleveur modeste en Nouvelle-Calédonie. Il ne comprend pas pourquoi les indépendantistes ont tiré sur sa voiture et veulent le chasser. *« Nous sommes prêts à tout vendre, on ne va pas se faire tuer pour un morceau de terre*, dit sa femme, qui parle volontiers à sa place ; *mais à condition d'être payés. »* Accepterait-elle de continuer à vivre ici dans un Etat canaque indépendant ? *« Avec quelles garanties ? Comme en Rhodésie ? Vous avez vu le résultat ? Non, nous sommes trop fatigués pour faire un nouvelle expérience. »*

Un peu plus loin, un autre broussard se déclare prêt, s'il le faut, à tenter l'aventure d'une indépendance *« sans violence »*, d'autant qu'il s'est bien adapté au milieu mélanésien, dont il partage les coutumes : *« Beaucoup de Mélanésiens, même parmi les indépendantistes, composeraient volontiers avec les Européens, car ils savent que c'est la seule solution, mais ils sont maintenant débordés par certains groupes »*, déclare-t-il. Ces derniers jours, on lui a volé plusieurs porcs : *« Sincèrement, je ne vois pas le mal que j'ai pu faire autour de moi. Si cela continue, cette région sera la première de la Nouvelle-Calédonie où il n'y aura plus un seul Européen. »*

Solitaires, durs à la tâche, ces pionniers discrets ne font pas partie des « cow-boys » des grands domaines de la côte ouest, qui, eux, se déclarent prêts à *« casser du Canaque »* et dont le caractère belliqueux s'exprime d'autant plus vivement que le rapport des forces est localement plus favorable aux Européens. Ce sont eux pourtant les premières victimes de la revendications foncière, revendication récente et devenue essentielle du mouvement indépendantiste.

La question foncière est incontestablement la plus grave des inégalités qui caractérisent l'organisation sociale du territoire : moins de deux mille *cinq cents* propriétaires européens disposent de plus de 340 000 hectares, alors que plus de vingt-quatre mille Mélanésiens vivent sur 163 000 *hectares de réserve.*

L'objectif fondamental du Front indépendantiste, la récupération intégrale des terres, procède avant tout d'une motivation religieuse. Ainsi que l'a écrit un haut fonctionaire : *« Pour le Mélanésien, la terre est bien plus que son cadre de vie et le sol qui le nourrit : elle est la terre des ancêtres, un prolongement de lui-même auquel l'attachent des liens affectifs symboliques et mystiques extrêmement forts. Elle est une partie de lui-même. Or c'est de son bien le plus précieux, de cet élément vital de son organisation sociale et psychologique, que la colonisation l'a gravement spolié au siècle dernier. Les Mélanésiens n'ont pas oublié ce qu'ils ressentent comme un vol et une blessure. »*

Choc de deux civilisations, impossible dialogue : d'un côté, la valeur primordiale de l'effort personnel et le culte de la propriété privée, de l'autre, la primauté de la vie tribale et le culte de la terre ancestrale indivisible.

Impasse politique où se trouvent confrontées deux légitimités : la légitimité originelle des Mélanésiens et la légitimité morale d'une population européenne née de l'enfer du bagne, de la déportation de la Commune, d'une colonisation souvent plus misérable que conquérante. Le manichéisme ne sied pas à la Nouvelle-Calédonie.

On peut dès lors se demander si le caractère apparemment irréconciliable de ces positions ne condamne pas tout espoir de réussir en Nouvelle-Calédonie une « bonne » décolonisation.

Le poing sur la table

Visitant pour la première fois le territoire, M. Henri Emmanuelli a eu un haut-le-cœur : *« J'ai vu des choses inacceptables, surtout pour un socialiste (...), le fait colonial y est inscrit dans une réalité très forte (...). Il y a une mise à l'écart des populations indigènes au profit du pouvoir blanc (...). Le statut d'autonomie a joué en faveur du conservatisme économique et social (...). Il est juste temps de rectifier en profondeur la réalité économique et sociale. »*

Parmi les « choses inacceptables », le nouveau secrétaire d'Etat aux DOM-TOM relève non seulement la situation financière, mais aussi l'emprise d'une poignée de riches familles, dont celle du chef de file de la majorité « nationale », M. Jacques Lafleur, député R.P.R. de la deuxième circonscription, sur toutes les commandes de la vie économique, ainsi que l'existence d'un système fiscal reposant presque exclusivement sur la perception d'impôts indirects. Ce qui, en langage plus imagé, pourrait se traduire de cette façon : *« En Nouvelle-Calédonie, nous sommes égaux pour partager la pénurie, mais jamais le gâteau »*, comme le note l'hebdomadaire *Corail*, proche du R.P.R.

Sans parler de la législation locale du travail régi par un code de 1952, en vertu duquel, par exemple, *le droit de grève* n'est légalement reconnu qu'au terme d'une procédure en sept étapes qu dure au minimum près de deux mois.

Il est évident que toute entreprise de transformation de la société néo-calédonienne implique une action globale, à la fois politique, économique, sociale et culturelle. Le gouvernement en exprime l'ambition. M. Valéry Giscard d'Estaing l'avait déjà exprimée au cours de son voyage dans le Pacifique, en juillet 1979 : *« L'image de la France ne doit plus être ternie nulle part, par les séquelles d'une époque colonial*, disait-il ; *c'est pourquoi la Calédonie doit une être une terre de fraternité, de justice et de progrès. »* Premier pas en ce sens, l'entrée en vigueur de la réforme foncière préparée par M. Paul Dijoud et visant à restituer certaines terres aux Mélanésiens en est encore à ses balbutiements.

Le gouvernement socialiste est-il en mesure de réussir là où M. Giscard d'Estaing a échoué ? L'ancien chef de l'Etat disposait *sur place d'appuis politiques* majoritaires au sein de l'assemblée territoriale où les deux formations « nationales » (le Rassemblement pour la Calédonie *dans la République* et la Fédération pour une nouvelle société calédonienne) disposent de 22 sièges contre 14 aux indépendantistes. M. Emmanuelli, lui, n'a pas de véritable relais politique local. Il a pourtant déjà tapé du poing sur la table : si l'assemblée territoriale n'adopte pas les réformes nécessaires avant la fin de 1982, le gouvernement imposera celles-ci.

Le volontarisme du secrétaire d'Etat risque toutefois de se heurter à un colossale inertie. C'est la raison pour laquelle l'objectif politique prioritaire du parti socialiste est de se doter en Nouvelle-Calédonie d'une structure de soutien. M. Laurent Cathala, délégué national du parti aux DOM-TOM, qui s'était rendu à Nouméa pour assister aux obsèques du serétaire général de l'Union calédonienne, a pris différents contacts qui doivent aboutir, à la fin d'octobre, à la création d'un parti socialiste de Nouvelle-Calédonie distinct du P.S.C. (parti socialiste calédonien) qui fait parti du Front indépendantiste.

Vers une situation « libanaise » ?

L'opération est montée autour de deux hommes : M. Max Chivot, trente-quatre ans, membre d'une vieille famille « caldoche », ancien animateur de l'Union des jeunesses calédoniennes, qui fut l'un des premiers, en 1976, à évoquer la thèse d'une indépendance multiraciale, et M. Guy Mennesson, secrétaire général de l'Union syndicale des ouvriers et employés de la Nouvelle-Calédonie (U.S.O.E.N.C.), principal syndicat du secteur privé. *« Nous aurons un rôle difficile, mais nous pouvons attirer à nous les gens qui prennent conscience qu'il y a actuellement deux impasses : celle du* statu quo *et celle de l'indépendance telle que la conçoit le Front indépendantiste »* déclare M. Chivot. *« Le Front indépendantiste a fait la preuve, notamment à Canala, qu'il peut être efficace, dominer sur certains terrains, mais pas sur l'ensemble du territoire.*

» On se prépare ainsi une situation « libanaise » avec des enclaves indépendantistes là où le Front est très majoritaire et ailleurs, des zones contrôlées par les anti-indépendantistes. Car, à la différence des autres territoires du Pacifique, les indépendantistes mélanésiens, compte tenu du rapport de forces, ne parviendront pas à faire partir les Blancs de Nouvelle-Calédonie. On va vers une situation de blocage qui peut durer très longtemps, car le gouvernement socialiste empêchera les troubles en envoyant les gendarmes si nécessaire, à la fois contre les Blancs et les Canaques. »

Le nouveau parti se consacrera dans un premier temps à la préparation et à la mise en œuvre des réformes de structures prévues par le gouvernement. Mais à terme, son objectif sera aussi de préparer l'indépendance du territoire, qui paraît inéluctable à beaucoup de Néo-Calédoniens non Mélanésiens. M. Chivot l'a dit sans ambiguïté : *« Indépendamment des réformes de structures, nous avons un rôle historique à jouer : faire admettre l'idée d'indépendance aux Calédoniens blancs. C'est d'ailleurs l'intérêt des Canaques, car si les Calédoniens blancs n'admettent pas l'indépendance, les Canaques ne l'auront pas, ou bien ils l'auront dans un bain de sang. Dans notre petite équipe, même les plus modérés admettent que l'indépendance viendra un jour et qu'il faut s'y préparer. Cette stratégie de « troisième voie » tend à préparer une indépendance préservant les droits de chaque communauté. »*

De son côté, M. Cathala s'est efforcé de clarifier la position du P.S. métropolitain. *« Si le gouvernement français considère aujourd'hui qu'il n'y a pas une majorité pour l'indépendance, cela ne signifie pas qu'un jour il ne puisse pas y avoir une évolution du statut en fonction d'une majorité qui pourrait se dégager dans ce territoire*, a-t-il expliqué ; *les choses ne sont pas figées. Personne ne peut confisquer l'avenir d'un peuple à cinq ans, dix ans, vingt ans. Qui peut aujourd'hui dire quel sera le devenir du peuple calédonien ? Personne ne peut savoir la voie qu'il choisira dans quelques années. »*

Le délégué national du P.S. aux DOM-TOM a demandé à l'Union calédonienne, principale formation indépendantiste, de préciser sa position sur son concept de l'indépendance canaque *« qui semble exclure une partie importante de la population calédonienne ». « Pour nous, socialistes*, a-t-il précisé, *le mouvement d'émancipation de tout un peuple doit se faire par rapport à la condition sociale des hommes et des femmes qui vivent dans ce territoire et non en fonction de l'ethnie ou de la religion. »*

Le débat sur le contenu d'une éventuelle indépendance est donc ouvert. La difficulté pour les socialistes sera de le faire accepter au Front indépendantiste : celui-ci exige pour le moment une indépendance sans condition, quitte à en négocier ensuite le calendrier. Même si les socialistes ne le disent pas ouvertement, il s'agit en vérité de tendre une perche au Front indépendantiste. Cela revient à proposer à celui-ci une stratégie de rupture graduée avec le fait colonial, stratégie qui pourrait à moyen terme rassembler une majorité favorable à une indépendance multi-raciale, notamment au sein de l'Assemblée territoriale renouvelable en 1984.

Si le *nouveau parti* socialiste de Nouvelle-Calédonie parvient à obtenir la confiance d'une partie de la population d'origine européenne, il pourra devenir un allié électoral *précieux pour le Front* indépendantiste. Pour l'instant le dialogue reste difficile. Le bureau politique du L.K.S. (Libération kanak socialiste), dont le leader est M. *Nidoishe Naisseline*, conseiller territorial et chef coutumier, s'est déclaré *« stupéfait »* des déclarations de M. Cathala dans lesquelles il voit *« une négation du fait colonial »*.

Mais toutes les considérations prospectives se révéleront vaines si, dans l'immédiat, le gouvernement socialiste, en dépit de son isolement, ne parvient *pas* à briser la résistance des élus de la majorité locale pour faire adopter ces réformes radicales sans lesquelles serait illusoire toute tentative visant à opposer un ultime contre-feu aux passions en présence.

FIN

POLITIQUE

AU SÉNAT

Peine de mort : la tradition républicaine invoquée contre l'abolition

Le Sénat a commencé, lundi 28 septembre, la discussion du projet d'abolition de la peine de mort qu'il devait poursuivre le lendemain. Le débat (trente orateurs inscrits) a pu s'engager sans obstacles. En effet, M. Edgar Faure (non inscrit, Doubs) a retiré l'exception d'irrecevabilité qu'il comptait présenter, et M. Max Lejeune (Gauche dém., Somme) a décidé d'attendre la fin de la discussion générale pour défendre sa « question préalable ».

Le garde des sceaux est le premier à monter à la tribune.

Sur un ton qui vise à dépassionner le débat, M. Badinter reprend la démonstration qu'il avait présentée le 18 septembre devant l'Assemblée nationale. L'absence de corrélation entre l'évolution de la criminalité sanglante et l'existence d'une peine capitale résulte, indique-t-il, « *de toutes les études faites à ce jour, celle du Conseil de l'Europe comme celle pour la prévention du crime créée par l'ONU. (...) Il existe là une expérience européenne constante et éclairante* ». *Le fait que la France soit le seul pays d'Europe occidentale à pratiquer « une justice de mort » aboutit d'autre part*, estime le ministre, à paralyser en Europe la lutte contre « la grande criminalité organisée ».

Les abolitionnistes comprennent d'autant mieux les parents ou les proches de la victime du crime de sang que l'abolition est refus de toute violence. Mais la douleur des victimes commande une compassion et une aide, non pas la mort du coupable. M. Badinter constate que le respect des valeurs fondamentales a conduit toutes les instances religieuses à se prononcer contre la peine de mort. La prudence le commande aussi car la justice humaine est faillible. Quant au verdict des jurys, il est variable pour un même cas ; et que dire du verdict des experts psychiatres, qui décident que tel peut mériter la guillotine et que tel autre ne saurait être jugé !

Le garde des sceaux estime aussi qu'il ne peut pas exister un « privilège pénal » au profit d'un corps ou d'une profession : la sécurité des policiers ou du personnel pénitentiaire doit être assurée par d'autres moyens que par la guillotine. Au sujet des peines de remplacement qui ont été réclamées, le gouvernement s'engage, dit-il, à présenter une *réforme du code pénal, « au plus tard à l'automne 1982 »*. Enfin, le ministre repousse le recours au référendum comme *« un artifice destiné à esquiver le choix et à en tirer un profit politique vis-à-vis de l'opinion publique »*.

Le rapporteur de la commission des lois, M. Paul Girod (Gauche dém., Aisne), ne peut que constater la division des sénateurs puisque aucun projet n'a pu être adopté par sa commission (*le Monde* du 25 septembre). Il indique sa position personnelle : peut-on accepter l'idée de la mort *« compagne de l'héroïsme dans une guerre, et la refuser, compagne de la lâcheté »* ?

Comme M. Girod, M. Henri Caillavet (non inscrit, Lot-et-Garonne) est contre l'abolition. L'opinion doit être consultée par référendum, estime-t-il. Ce sénateur provoque un incident en reprochant à M. Badinter de n'avoir pas la sensibilité d'un élu, à l'égard de l'opinion publique. Il lui rappelle aussi qu'en février 1976 il s'était déclaré favorable au référendum sur la peine capitale.

Haussant le ton, le ministre réplique : *« Ce n'est pas Me Badinter qui parle dans ce débat. Il l'aurait fait autrement et avec plus de passion. C'est un membre du gouvernement qui défend un projet gouvernemental. »*

« Comment, déclare M. Pierre Carous (R.P.R., Nord), *ne pas tenir compte du sentiment d'insécurité qui règne dans le public ? (...) N'acceptez pas que la justice qui tue les coupables soit demain une justice qui laissera tuer les innocents ! »*

M. BONNEFOUS : trop de précipitation

Pour M. Edouard Bonnefous (Gauche dém., Yvelines), le projet du gouvernement est *« improvisé, précipité et inopportun »*. Selon cet orateur, on pense trop aux criminels *« malades, impulsifs, irresponsables »*, et pas assez à ceux *« qui agissent tout simplement par intérêt »*. Le président de la commission des finances pense que ce projet portera un coup à ceux qui comptent sur l'Etat pour les protéger. Puis il conclut : *« La tradition républicaine a toujours été de défendre les faibles, les persécutés. Ma position sur le principe de la peine de mort n'est ni absolue ni systématique, mais ce qui m'effraie, dans la démarche qui vous anime, c'est la précipitation, l'oubli des victimes. En fait, l'oubli des Français. »*

M. Michel Caldaguès (R.P.R., Paris) reproche au gouvernement de *« caricaturer le sentiment populaire, de le ramener à la peur. N'y a-t-il pas autre chose ? Le refus d'admettre qu'un homme qui s'est conduit avec une cruauté d'animal puisse, un jour, être considéré comme redevenu l'un de nos semblables ; en un mot, ne s'agit-il pas d'une conception exigeante de la dignité humaine ? »*.

Cet orateur estime d'autre part illogique l'attitude d'un gouvernement qui accepte *« l'éventualité du feu nucléaire »* comme défense contre des agressions collectives et récuse la peine de mort en cas d'agression individuelle.

M. Michel Dreyfus-Schmidt (P.S., Terr. de Belfort) s'adresse à ceux qui hésitent. Oui, il faut *penser aux victimes*, dit-il, les entourer, les aider. Mais les criminels sont des hommes ; ils ont *une famille, des enfants qui sont* sont aussi des victimes innocentes. La peine de mort, souligne l'orateur, est *injuste* car la condamnation dépend de jurys dont la sévérité est variable et parce que *la plupart des criminels ne sont* pas pris. L'erreur judiciaire existe : le commissaire de police Rousselet a été exécuté en 1947 alors qu'il a été prouvé ensuite (en 1952) qu'il était innocent et avait été victime d'un faux témoignage. Si la peine de mort vaut par son exemplarité, il faut téléviser l'exécution. En réalité, estime M. Dreyfus-Schmidt, il ne doit pas y avoir de peines incompressibles : il faut laisser au condamné la possibilité de s'amender. Pour répondre au vœu de l'opinion, il faut que ce soit des juridictions publiques qui décident des libérations anticipées. *« Mais,* poursuit-il, *je ne vois pas d'inconvénient à ce qu'un criminel, s'il reste dangereux, reste enfermé. »*

M. Félix Ciccolini (P.S., Bouches-du-Rhône) pense « à la loterie des procès », aux possibilités « d'amendement, de rédemption » des condamnés, et demande que l'on abolisse la peine capitale, « cette loi maudite ».

Dernier orateur de la journée, M. Louis Souvet (app. R.P.R., Doubs) cite saint Augustin à l'appui de sa propre conviction : la peine capitale est indispensable. *« N'y a-t-il pas un non-sens,* affirme-t-il, *à considérer que seule la vie des soldats peut être sacrifiée ? »* — A. C.

Radios libres : profondes divergences

Les sénateurs ont examiné, lundi 28 septembre, en séance de nuit, le projet de loi sur les radios privées. Ils sont revenus, au cours de cette seconde lecture, au texte qu'ils avaient adopté le 16 septembre et que l'Assemblée nationale avait ensuite profondément modifié.

Dans une intervention liminaire, M. Fillioud, ministre de la communication, a souligné les points de divergence : accès à la publicité, radios municipales, condition d'attribution des dérogations. *« Le gouvernement,* a notamment déclaré M. Fillioud, *s'est prononcé pour l'interdiction du recours aux recettes publicitaires. Il ne l'a fait qu'au terme d'une longue réflexion qui a tenu compte des débats dans les deux assemblées. »*

« Ce texte, affirme le rapporteur, M. Pasqua (R.P.R., Hauts-de-Seine), *est en réalité un blanc-seing accordé à l'exécutif. Il comporte à peu de chose près les mêmes lacunes et les mêmes dangers que le projet initial du gouvernement. »*

Sur proposition de leur rapporteur, les sénateurs reprennent donc successivement les principales dispositions votées par eux en première lecture (*le Monde* du 18 septembre).

Avant le vote sur l'ensemble (à main levée), le ministre de la communication s'adresse en particulier à M. Pasqua : *« Vous m'avez, tout à l'heure, invité à reconnaître la courtoisie du Sénat. Je le fais volontiers ; mais la Haute Assemblée comprendra que ses marques extérieures d'amabilité ne dissimulent pas son opposition profonde. (...) Le Sénat doit maintenant se prononcer pour la publicité à la radio, comme il semble le souhaiter ou pour la liberté radiophonique, comme le gouvernement lui demande. »*

A. G.

La C.F.D.T. s'interroge sur les moyens de financement

Le projet de loi prévoyant l'existence légale de radios locales privées par dérogation au monopole, et votée par l'Assemblée nationale le 24 septembre, continue de susciter de nombreuses réactions. Plusieurs associations de radios libres se réunissent et prévoient d'opposer au gouvernement un front commun de résistance ; la F.N.R.L., seule à être satisfaite de l'interdiction de publicité, tente, à son tour, de s'organiser en s'adjoignant l'appui de plusieurs associations.

De son côté, la C.F.D.T. déplore, dans un communiqué, que la loi concernant les radios libres soit examinée indépendamment de la discussion sur la réforme de l'audiovisuel prévue pour le mois de janvier 1982, apparaissant ainsi *« déconnectée de la réflexion menée par la commission Moinot »*. *« Les attributions de dérogations au monopole radio décidées (...) par le seul pouvoir politique sont inquiétantes pour l'avenir »*, écrit la centrale syndicale, qui déplore aussi *« l'absence de mention sur les statuts et conventions qui régiront le personnel »*.

Quant aux modalités de financement retenues, elles sont loin de satisfaire la C.F.D.T. : *« Si le but est louable,* s'interroge-t-elle, *faut-il pour autant limiter les moyens et ressources de ces radios qui peuvent jouer un rôle important dans l'amélioration de la communication, notamment au niveau local ? »*

LA PEINE DE MORT DANS LE MONDE

AUX ÉTATS-UNIS : beaucoup de condamnations, mais peu d'exécutions

Entre sept cents et huit cents condamnés à mort — il n'y a pas de statistique officielle — attendent aux Etats-Unis qu'il soit statué sur leur sort. Leur « chance » d'être exécutés est minime. En 1980, aucune exécution n'a eu lieu. Plusieurs avaient été annoncées comme *imminentes cette année, mais*, à ce jour, il ne fut procédé qu'à *une seule. Une vague de compassion* retient-elle la main des *bourreaux ?* Pourtant les jurys ne sont pas portés à l'indulgence. On a calculé *qu'ils* prononçaient en moyenne deux condamnations à mort par semaine. Ce qui correspond à la montée de la répression générale dans les prétoires. Depuis 1975, la population pénitentiaire a augmenté de 50 %. Les *prisons américaines* renferment à l'heure actuelle plus de trois cent mille détenus.

Comment s'explique alors le « retard » des *exécutions par* rapport aux verdicts ? En France, tant que la *peine de mort* existait, deux moyens, et deux seulement, aussi aléatoire l'un que l'autre, s'offraient d'échapper à son application : le pourvoi en cassation et le recours en grâce adressé au président de la République. La Cour jugeait pratiquement en dernière instance. Aux Etats-Unis, où les *crimes de sang* relèvent presque toujours de la *juridiction des Etats*, les appels et les moyens dilatoires sont multiples. Telle instance refuse-t-elle de rouvrir le dossier, les avocats en saisiront une autre. On peut remonter ainsi jusqu'à la Cour suprême des Etats-Unis (et n'oublions pas que chaque Etat possède sa propre cour suprême), *voire* à un *seul de ses* membres, qui a pouvoir, dans le *silence de son cabinet*, d'ordonner un sursis.

Reculer l'échéance

L'affaire peut ainsi traîner plusieurs années. C'est pour abréger ce calvaire que deux au moins des exécutés de ces *dernières années, Gary Gilmore* et Jesse Bishop, ont passé de vie à trépas à leur demande expresse. L'un et l'autre se refusaient de surcroît à une « expiation » à petit feu dans ce qui est devenu la jungle carcérale.

Cependant, il faut chercher ailleurs que dans l'élasticité de la procédure les raisons du petit nombre d'exécutions. Car, avec des variantes, elle a toujours existé, ce qui n'a pas empêché qu'en 1935, par exemple, cent quatre-vingt-dix-neuf condamnés à mort aient été exécutés. L'élément nouveau qui est intervenu à partir des années 60 est une sorte d'assentiment tacite de la part *des autorités aux moyens* de reculer indéfiniment l'échéance *fatale*. Si les gouverneurs des Etats qui disposent du droit de grâce n'en usent qu'avec une extrême parcimonie, sans doute pour ne pas se mettre à dos une opinion publique très largement favorable à la peine capitale, ils ne font pas non plus obstacle aux différents délais et *renvois accordés par leurs subordonnés* ou par les pouvoirs *judiciaires* de leur ressort.

Tout se passe désormais comme si, devant la peine de mort, on éprouvait une gêne, une mauvaise conscience, qui maintiennent en droit le châtiment suprême à condition de *ne pas passer aux* actes. Il faut toute la carrure du *gouverneur de l'Etat de New-*York, M. Hugh Carey, pour rejeter cette hypocrisie et opposer quatre fois de suite son veto à une nouvelle loi sur la peine de mort. Mais d'autre part, après l'exécution de John Spekelink, en mai 1979, quarante autres condamnés à mort ayant, comme lui, épuisé toutes les ressources de la procédure, « auraient dû » *voir arriver leur dernière heure.* Il n'en a rien été (seul Jesse *Bishop a été exécuté*), si bien que le « moratoire de fait » observé jusqu'à l'exécution de Gary Gilmore en 1977 paraît reconduit à la petite semaine.

A entendre les condamnés à la chaise électrique *ou* à la chambre à gaz — en attendant qu'on *inaugure la mort* par intraveineuse, — l'expectative dans laquelle cette demi-mesure tient des centaines de détenus ne leur inflige pas une torture intolérable. Ils en *parlent* avec le détachement d'experts. Certains se *font photographier sans complexe* devant la chaise électrique sur *laquelle ils s'assoiront* peut-être un jour. Cela fait sans doute partie de la *mise en scène* — ou à distance — qu'exige le stoïcisme inhérent à *l'american way of life.*

Refus de dramatiser

Ce refus de dramatiser contribue sans aucun doute à reléguer le débat sur la peine de mort au second rang des grandes causes nationales. De nombreuses associations, ainsi que des organisations confessionnelles, se manifestent *chaque fois qu'une vie est* en jeu. Mais, nous l'avons vu, les *occasions de se mobiliser* publiquement sont plutôt rares, ce qui n'exclut pas l'assistance judiciaire bénévole à des cas intéressants. Et puis, à qui s'en prendre ? La peine de mort est en vigueur dans trente-six des cinquante Etats. Faudra-t-il en faire le siège un à un ? De toute façon, les législatures, hypersensibles à la *vox populi*, resteraient inébranlables. Et le mouvement des idées ne *marche pas dans le sens* de l'abolition.

La commission judiciaire du *Sénat vient, par treize voix contre* cinq, de recommander la réintroduction de *la* peine de *mort* pour les crimes fédéraux, espionnage, *haute* trahison, *kidnapping*, attentat contre la personne du président et détournement d'avion avec mort d'homme. Non que la peine de mort ait été rayée du code pénal fédéral, en cours de révision, mais parce que, sauf pour le dernier crime, les dispositions prévues n'étaient pas conformes aux derniers *arrêts* de la Cour suprême.

Car c'est à elle qu'il faut toujours *revenir. En matière pénale*, la Maison Blanche et le Congrès n'ont *aucune influence sur* les Etats. Ces derniers, en revanche, doivent obéissance à la Cour. Ils se sont soumis à ses décrets quand, en 1972, elle déclara que la peine de mort était prononcée à tort et à travers et indiqua par quelle méthode il était licite de la soustraire « *au caprice et à l'arbitraire* ». Les trente-six Etats *s'empressèrent de rédiger à nouveau* les articles de leur code *concernant* la *peine de mort* et, en 1976, la Cour validait trois d'entre *eux* — *Floride*, Texas, Géorgie, — trois champions de la peine de mort.

Il n'est pas question d'entrer ici dans l'argumentation tendant à *présenter* la peine de mort comme un « *châtiment cruel et insisté* », pour reprendre les *termes du huitième amendement* de la Constitution, le plus souvent *invoqué à l'encontre* de la peine de mort. Il suffit de constater que sept des neuf juges de la cour ont précisé à plusieurs reprises — chaque juge pouvant s'exprimer séparément sur le sujet — qu'à leurs yeux la peine de mort n'enfreignait nullement le huitième amendement. Seuls les juges Brennan (un catholique) et Marshall (un Noir) sont des *abolitionnistes convaincus et* conséquents. Malgré l'incohérence *de certaines de ses décisions, la* Cour est donc, dans sa majorité, et à certaines conditions — relativement faciles à remplir, — favorable à la peine de mort.

« Statu quo »

Faut-il en déduire que les Etats-Unis *vont encore conserver* longtemps dans leur arsenal *répressif* un *châtiment* qu'ils n'osent ni proscrire ni appliquer dans l'étendue de sa rigueur ? C'est fort possible. Le *statu quo* donne satisfaction à la fois aux partisans de la peine de mort, puisqu'on n'hésite pas à la prononcer pour l'exemple — il est évident que des exécutions en série *bouleverseraient l'opinion*, et d'ailleurs personne ne les *réclame*, — aux abolitionnistes pragmatiques, qui considèrent qu'une exécution de temps en temps, par son caractère exceptionnel, achève de déconsidérer la chose. Situation difficilement tenable mais que seuls les étrangers peuvent regarder comme scandaleuse.

ALAIN CLÉMENT.

CORRESPONDANCE

La peine capitale en Espagne

Nous avons reçu de M. Francisco José Mayans, conseiller pour l'information de l'ambassade d'Espagne, la lettre suivante :

Dans l'édition du 18 septembre *le Monde* publie un tableau comparatif de l'existence ou de la suppression de la peine de mort dans la législation des principaux pays. Dans la deuxième colonne du tableau, l'Espagne figure dans le groupe des dix pays d'Europe occidentale qui « *n'ont aboli que partiellement la peine de mort* », et pour qui, « *le plus souvent, la peine capitale a été supprimée pour les crimes de droit commun (...) mais conservée pour des crimes relevant de la justice militaire ou des crimes politiques* ».

Les quatre derniers *mots* ne peuvent pas s'appliquer à l'Espagne car l'article 15 (deuxième phrase) de la Constitution de 1978 dit : « *La peine de mort est abolie, exception faite des dispositions que pourront prévoir les lois pénales militaires en temps de guerre.* »

[Ce que dit M. Mayans est exact. C'est un souci de classement qui nous avait conduit à grouper dans la même rubrique les pays ayant conservé la peine de mort en temps de *guerre et pour les crimes politiques.*]

Les exécutions par piqûres

UNE PROTESTATION D'AMNESTY INTERNATIONAL

Prévue pour le 9 septembre, finalement reportée d'un mois, la première exécution capitale par injection intraveineuse décidée aux Etats-Unis dans l'Etat de l'Oklahoma a suscité, le 23 septembre, une protestation d'Amnesty International et de médecins de différents pays.

Ces personnalités et Amnesty International déclarent notamment, dans un télégramme adressé à l'ordre des médecins de l'Oklahoma, qu' « une participation des médecins à cette exécution constituerait une violation de l'éthique médicale » *car celle-ci* « exige des médecins qu'ils exercent leur profession pour le bien de leurs patients *et sans jamais leur nuire* ».

La législation adoptée en Oklahoma à propos des exécutions prévoit, rappelle Amnesty, qu' « un médecin doit s'assurer *de la* pénétration du poison dans la veine du prisonnier et constater le décès afin de faire cesser *l'exécution* ». *Un porte-parole de l'organisation a déclaré que* « l'on risque de voir présenter à tort l'exécution par injection comme « humaine » et *ainsi ne plus tenir* compte de la souffrance du prisonnier et de celle de sa famille ».

Amnesty, qui « *s'oppose à la* peine de mort en toutes circonstances », *propose que les Etats-Unis* « créent une commission chargée d'étudier les effets de la peine de mort », *dont* « l'efficacité comme moyen de dissuasion du crime n'a pas été *prouvée* ».

Outre Thomas Sonny Hays, le condamné de l'Oklahoma, auteur d'un meurtre commis en 1977, cent quatre-vingts condamnés à mort risquent, dans les quatre Etats qui ont adopté le procédé (Oklahoma, Texas, Idaho et Nouveau-Mexique), de connaître le même sort.

société

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le gouvernement retire de l'ordre du jour son projet sur les conditions d'entrée et de séjour des étrangers

Le gouvernement a retiré de l'ordre du jour de l'Assemblée nationale le projet de loi sur les conditions d'entrée et de séjour des étrangers en *France qui devait être examiné* par les députés mardi 29 septembre. Cette décision résulte de la pression exercée par certains députés socialistes, qui avaient fait connaître leurs réticences à l'égard de ce texte qui laisse, selon eux, une place trop large à l'arbitraire dans les décisions d'expulsion.

Dans la nuit de lundi à mardi, plusieurs d'entre eux *avaient préparé des amendements*, qui tendaient à donner au texte gouvernemental un caractère plus libéral. Une négociation devait s'engager, *à ce sujet, mardi après-midi*, entre le gouvernement et le groupe socialiste.

L'Assemblée nationale a examiné et adopté le projet sur l'emploi des travailleurs étrangers en situation irrégulière et devait engager le débat sur le projet concernant le droit d'association des étrangers.

Ces textes, adoptés en première lecture par le Sénat, ont suscité de vives réactions parmi certaines organisations de défense des travailleurs immigrés.

Après le MRAP, le Mouvement pour une alternative non violente (MAN) du Rhône — l'organisation proche du Père Christian De lorme, qui fit la grève de la faim à Lyon durant la campagne présidentielle pour obtenir la régularisation des « sans-papiers ». — a publié un texte dénonçant les aspects restrictifs d'un projet de loi *« si contraire à ce qu'avaient toujours défendu jusqu'ici les socialistes »*. Le MAN relève entre autres : la reprise des conditions d'entrée imposées par la loi Bonnet (garantie de rapatriement et justification du séjour, article premier du projet) ; l'aggravation des sanctions prévues pour les étrangers en situation irrégulière (article 2 du projet, article 19 de l'ordonnance de 1945) ; l'expulsion prononçable dès *qu'un étranger* a été condamné à un an de prison ferme (article 3 du projet, article 23 *de l'ordonnance de 1945*) ; le maintien, voire l'extension, de l'internement administratif introduit par la loi Bonnet pour les étrangers en instance d'expulsion ou de refoulement (article 4 du projet) ; la survivance de la loi Bonnet dans les départements d'outre-mer (article 6 du projet). Le MAN se déclare *« confondu »* devant un tel projet.

C'est un point de vue similaire que développe le Groupe d'information et de soutien aux travailleurs immigrés (GISTI), dénonçant notamment le fait que l'article 2 du projet de loi modifie l'article 19 de l'ordonnance de 1945 en portant de 3 600 F à 8 000 F l'amende susceptible d'être *infligée à l'étranger en situation irrégulière* : la simple contravention devient un délit justiciable du tribunal correctionnel. Il y a tout lieu de craindre, selon le GISTI, que l'étranger soit dès lors déféré devant ce tribunal selon la procédure de saisine directe — une procédure dont les socialistes ont naguère dénoncé le caractère expéditif.

Pour sa part, la FASTI se déclare *« profondément indignée »* par ces projets de loi et s'étonne qu'aucune concertation n'ait eu lieu, selon elle, avec les associations, au sujet de textes *« aussi ségrégatifs et répressifs que la loi Bonnet »*.

Même protestation, enfin, à la Maison des travailleurs immigrés de la rue de Montreuil, à Paris-20e, où le collectif S.O.S. *Refoulements, qui regroupe une* trentaine d'organisations de défense des travailleurs immigrés, a annoncé, *lundi 28 septembre*, qu'il vient d'adresser au président de la République et aux parlementaires une lettre demandant *« le report de tous les travaux législatifs »* concernant l'immigration (1).

Le comité S.O.S.-Refoulements estime que ces projets *« ne modifie pas la loi Bonnet quant au fond »*, et qu'ils permettent *« de barrer l'entrée en France aux immigrés et de les exclure du marché national de l'emploi »*. L'organisation souligne que l'article 3, consacré à l'expulsion, *« établit une liaison définitive entre la condamnation pénale et le trouble à l'ordre public »* (article 23 du projet) ; qu'il maintient l'expulsion pour motif politique en la privant de toute garantie procédurale (article 26) ; qu'il *ne prévoit* aucune garantie de maintien sur le territoire pour les immigrés ayant un conjoint *ou des enfants* de nationalité française (article 25) [1].

Selon les dirigeants de S.O.S.-Refoulements et de la Maison des travailleurs immigrés — qui rassemble surtout des travailleurs maghrébins, turcs et d'Afrique noire, — plusieurs catégories d'immigrés en situation irrégulière seront pénalisées par les nouvelles dispositions, notamment du fait de l'impossibilité de produire un contrat de travail : les saisonniers, les marchands *embulants*, les femmes de ménage — souvent employées par plusieurs familles, — les intérimaires, les immigrés déjà frappés d'une mesure d'expulsion ou de refoulement, les handicapés victimes d'accidents ou de maladies professionnelles et qui ne retrouvent pas d'emploi.

Le déroulement de l'actuelle campagne de régularisation des « sans papiers » est aussi mise en cause par S.O.S.-Refoulements, qui estime qu'elle devrait concerner les étrangers entrés en France après le 21 mai dernier au lieu du 1er janvier.

D'après les dirigeants de la M.T.I., la plupart des employeurs concernés refusent de signer un contrat de travail d'un an à leurs travailleurs clandestins et, dans certains cas, préfèrent les licencier. La M.T.I. a indiqué qu'elle détient quinze mille dossiers (saisonniers, intérimaires, femmes de ménage, etc.), dont 90 % ne pourront pas être régularisés. Elle a également affirmé que certains fonctionnaires freinent ces opérations de régularisation.

Les responsables de la M.T.I. et de S.O.S.-Refoulements ont déclaré qu'ils utiliseraient *« tous les moyens de lutte »* pour obtenir la régularisation de *« tous les sans papiers »*. Ils ont aussi fait état de propos de M. François Autain, secrétaire d'État aux immigrés, selon lesquels les personnes non régularisées seraient *« expulsées ou refoulées en masse, après le 1er janvier 1982 »*.

(1) Le texte de S.O.S.-Refoulements est signé des organisations suivantes : A.T.T. (Association des travailleurs de Turquie) ; A.M.F. (Marocains) ; C.T.A. (Algériens) ; F.A.T.E. (Portugais) ; U.G.T.S.F. (Sénégalais) ; MOTIF (Côte-d'Ivoire) ; FETRANI (Afrique Noire) ; UTIT (Tunisiens) ; ASSEC (Comores) ; M.T.M. (Mauriciens) ; A.E.F.T.I. ; C.I.E.M.M. ; CIMADE ; Comité de lutte contre la répression au Maroc ; Accueil et Promotion ; CLAP ; FASTI ; GISTI ; CUFI ; Solidarité Français-migrants ; Service civil international ; FED de Paris de la Ligue des droits de l'homme ; Confédération syndicale du cadre de vie : U.D.-C.F.D.T. ; U.R.P.-C.F.D.T. ; Syndicats des hôtels, cafés, restaurants C.F.D.T. ; Association française des juristes démocrates ; Syndicats des avocats de France ; Mouvement d'action judiciaire ; Syndicat de la magistrature.

LES CÉRÉMONIES A LA MÉMOIRE DES VICTIMES DE L'ATTENTAT DE LA RUE COPERNIC

Plusieurs manifestations marqueront le premier anniversaire de l'attentat de la rue Copernic (3 octobre 1980), dont, un an après, les auteurs n'ont toujours pas été identifiés.

● *Le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples* (MRAP) organise une *« marche silencieuse »* le jeudi 1er octobre sur les lieux de l'attentat. Le départ est fixé à 18 h. 30 à l'angle de la rue Copernic et de la place Victor-Hugo.

« Aujourd'hui, déclare le MRAP, *les assassins ne sont toujours pas démasqués. Après la suppression de la Cour de sûreté de l'Etat, l'enquête peut enfin se dérouler dans des conditions normales et les victimes se constituer parties civiles. Les groupes néo-nazis continuent leurs agressions et la presse raciste ses provocations ; en dépit des nouvelles mesures prises pour assurer leurs droits, les immigrés sont encore l'objet de sévices et d'humiliations. »*

● *Le Conseil représentatif des institutions juives de France* (CRIF) appelle la population parisienne à participer à deux cérémonies commémoratives :

— *Le dimanche 4 octobre*, à 10 h. 30, un rassemblement est organisé par l'Union libérale israélite de France devant la synagogue de la rue Copernic, où sera apposée une plaque à la mémoire des victimes.

M. Robert Badinter, garde des sceaux, a déjà indiqué qu'il serait présent, ainsi que MM. Jacques Chirac, maire de Paris, et Maurice Grimaud, directeur du cabinet du ministre de l'intérieur.

Plusieurs allocutions sont prévues : *M. Lucien Finel, président* de l'Union libérale israélite de France ; le rabbin Williams ; M. Alain de Rothschild, président du CRIF, et le grand rabbin de France, M. René-Samuel Sirat. Un message sera lu au nom de Mgr Etchegaray, président de la conférence épiscopale française.

— *Le dimanche 11 octobre*, à 18 h., le Consistoire central et le *Consistoire de Paris organiseront* un office solennel à la grande synagogue de Paris, 44, rue de la Victoire (9e).

● *Créée à l'initiative de la famille d'Aliza Shagrir*, réalisatrice israélienne qui figurait parmi les quatre victimes de l'attentat devant la synagogue de la rue Copernic, la fondation Aliza remettra, *pour la première fois*, son prix annuel au réalisateur Markus Imhoff pour son film « La barque est pleine ».

JUSTICE

Le parquet général de Paris demande un supplément d'information dans l'affaire de Broglie

M. Pierre Arpaillange, procureur général près la cour d'appel de Paris, a demandé par écrit, lundi 28 septembre, au président de la cour d'assises, M. André Giresse, l'ouverture d'un supplément d'information dans l'affaire de Broglie dont le procès devait s'ouvrir le 4 novembre prochain devant la cour d'assises de Paris. M. Giresse se prononcera par ordonnance dans les prochains jours en application de l'article 283 du code de procédure pénale qui dispose que « le président, si l'instruction lui semble incomplète *ou si des éléments nouveaux ont été révélés depuis sa clôture*, peut ordonner tous actes d'information qu'il estime utiles ».

Le procès de l'assassinat de Jean de Broglie sera-t-il une nouvelle fois différé ? La décision est du ressort de M. Giresse, mais, depuis la clôture du dossier en juin dernier et le renvoi, le 8 juillet, devant la cour d'assises de MM. Gérard Frèche, Guy Simoné, Serge Tessèdre et Pierre de Varga, de nouveaux développements se sont produits dans des dossiers distincts confiés à M. Jean-Louis Bruguière, juge d'instruction au tribunal de Paris, mais connexes à l'affaire de Broglie. D'autre part, il ne fait aucun doute que les changements politiques intervenus au printemps dernier ne sont pas étrangers à ce nouveau rebondissement dans l'affaire de Broglie. Les socialistes ont, en effet, toujours protesté avec véhémence contre *la manière dont* les enquêtes avaient été menées dans ce scandale politico-policier.

Que s'est-il passé de nouveau depuis le 8 juillet, date du renvoi devant la cour d'assises des quatre inculpés ? *Le 23 juillet*, le docteur Nelly Azerad et M. Serge Gehrling étaient inculpés et écroués pour tentative d'homicide volontaire sur la personne de Pierre de Varga, considéré par l'accusation comme l'instigateur du meurtre de Jean de Broglie et inculpé, depuis le 29 décembre 1976, de complicité d'assassinat. M. Gehrling accuse, en effet, *le docteur Azerad* de lui avoir demandé de tuer, à l'aide d'un fusil à lunette, Pierre de Varga, lors d'*une promenade dans la cour* de la prison de la Santé. Le meurtre devait être commis de la fenêtre d'un immeuble surplombant la maison d'arrêt.

Le docteur Azerad a toujours réfuté ces accusations, mais cet ancien médecin de l'administration pénitentiaire avait déjà été mêlé à l'affaire de Broglie. Elle a, en effet, été inculpée, le 8 avril 1977, de destruction de documents. Il lui était reproché d'avoir détruit ses agendas de *rendez-vous* afin d'*« arranger un alibi »* à Pierre de Varga, qu'elle avait connu alors que celui-ci *était hospitalisé à l'hôpital des* prisons de Fresnes. Le docteur Azerad avait été remis en liberté le 22 juin 1977, mais reste inculpé de destruction de preuves en matière criminelle.

Tout le problème est donc de savoir pourquoi le docteur Azerad, après avoir protégé Pierre de Varga, aurait voulu le supprimer. Le parquet général de la cour d'appel de Paris estime que la réponse qui pourra être apportée à cette question permettra *peut-être d'éclairer le dossier de* Broglie, dans lequel subsistent encore des zones d'ombre. Il est certain que *le docteur Azerad* connaît quelques-uns des mystères de ce dossier, dans lequel, après *près de cinq ans d'instruction*, aucun mobile sérieux n'apparaît. Il est évident également que ce médecin cardiologue, qui a été inculpé le 23 juillet pour trafic d'armes et d'uranium en compagnie de cinq autres personnes, sait pour quelles raisons le docteur Georges Fully, inspecteur général de *l'administration* pénitentiaire, a été tué le 20 juin 1973 par l'explosion d'un colis piégé déposé à son domicile. L'information contre X... ouverte à l'époque avait été close par un non-lieu en 1979. Elle vient d'être rouverte après l'arrestation du docteur Azerad, en raison de la découverte d'éléments recueillis grâce aux écoutes téléphoniques dont faisait l'objet ce cardiologue.

Ce sont ces éléments qui ont motivé la demande d'un supplément d'information du parquet général. On ne cache pas au palais *de justice de Paris* qu'il est préférable d'ordonner un supplément d'information avant l'ouverture des *débats*, plutôt que cela se produise au cours du procès.

Le nouveau pouvoir s'était vu reprocher de n'avoir rien fait pour empêcher la clôture définitive de l'instruction. M. Badinter, ministre de la justice nommé le 23 juin, avait répliqué : *« Lorsque je suis arrivé à la chancellerie, le supplément d'information était clos. Le dossier déposé à la chambre d'accusation. Les réquisitions écrites du procureur général, fixant la position de l'accusation, signées et versées au dossier à la disposition des avocats. Tout était donc fini. Mais, que des éléments nouveaux apparaissent, et le parquet général agira en conséquence. »* Il n'empêche que c'est seulement le 8 juillet que la chambre d'accu*sation* renverra devant *les* assises les quatre inculpés, mettant ainsi un *terme* au supplément d'information ordonné le 25 avril 1980 et confié à M. André Chevalier, président de cette juridiction.

Le moins que l'on puisse dire est que ce supplément d'information motivé par la publication des deux rapports de la dixième brigade territoriale dans *le Canard enchaîné* et prouvant que la police était au courant du projet d'assassinat de Jean de Broglie *n'a pas donné* les *résultats* escomptés puisqu'en définitive on retenait comme mobile celui d'une *dette de M. de Varga à Jean de* Broglie à propos de la Rôtisserie de la Reine Pédauque, à défaut d'autres. *Le nouveau supplément* d'information, s'il est ordonné, permettra-t-il d'aller plus loin ? Là est toute la question. Mais, aujourd'hui, il existe au moins une volonté politique d'aboutir. N'est-il pas trop tard ?

MICHEL BOLE-RICHARD.

Faits et jugements

L'étrange condamnation d'un douanier trafiquant.

Des documents transmis par le juge d'instruction de Mulhouse, M. Germain Sengelin, à la cour d'appel de Bordeaux semblent remettre en cause le rôle joué par un douanier, M. Henri Touton, *condamné pour trafic à cinq ans* de prison en juin 1980 par le tribunal de Bordeaux. Ces pièces, *transmises au dossier, sans remet*tre en question la culpabilité de M. Touton qui a gagné de façon *frauduleuse 1,2 million de francs*, minimise le rôle de l'intéressé, présenté jusqu'alors comme la *« pièce maîtresse »* d'un *trafic* aux dimensions internationales — et pour lequel plusieurs dizaines de personnes sont désormais inculpées tant à Mulhouse qu'à Bordeaux, deux villes de transit pour les camions qui allaient frauduleusement de Bâle vers l'Espagne. Ce trafic porterait sur des armes et des cigarettes notamment. Ses avocats, Mes Bernard Dessaix et Francis Szpiner, ont déposé une nouvelle demande de liberté, avant le procès en appel qui doit *avoir lieu au début de l'année* 1982.

Première pièce versée au dossier *par le juge d'instruction* de Mulhouse : la note « spéciale » et *confidentielle, qui* présentait M. Touton comme impliqué dans un trafic de cigarettes émanerait du *directeur* adjoint des *douanes* de Bordeaux d'alors, qui a été muté depuis. Celui-ci aurait rédigé cette note à partir de renseignements fournis par téléphone par des hauts fonctionnaires de la direction générale des douanes. M. Jacques Campet, actuel direc*teur général des douanes, nous* a déclaré n'avoir rien à reprocher aux fonctionnaires qui sont mis ainsi en cause ce mardi par *le Quotidien de Paris* et *le Matin*.

Deuxième élément versé au dossier *par le juge d'instruction* de Mulhouse : les sources à partir desquelles un document de la D.S.T. accusait M. Touton d'être en rapport étroit avec des trafiquants d'armes n'auraient pas été vérifiées. Les trois personnages présentés dans cette note de la D.S.T. comme des contrebandiers ayant des relations étroites avec M. Touton n'avaient pas été entendus jusqu'alors. Leurs témoignages minimiseraient eux aussi le rôle de M. Touton dans le trafic d'armes qui lui est reproché.

Les avocats de M. Touton s'étonnent, en outre, que jamais on ait *centralisé* l'instruction de ceux qui, de Mulhouse à Bordeaux, était impliqués dans ce trafic aux dimensions internationales.

Les quatre Arméniens du consulat de Turquie identifiés.

Les quatre hommes du commando qui avait pris en otages, le jeudi 25 septembre, à *Paris, cinquante et* une personnes au consulat de Turquie sont des ressortissants libanais d'origine arménienne. La police turque a pu les identifier grâce aux photographies que lui avaient transmises les services de la police judiciaire immédiatement après leur *arrestation, le vendredi* 25 septembre. Il s'agit de MM. Vasken Sakosesllan (alias Agop Agopian), âgé de vingt-cinq ans, chef du commando, Kevork-Abraham Kozlian (alias Zaven Agopian), Agop-Abraham Jaflian (alias Alex Aliklan) et Aram-Avadis Bamasian (*alias Raff* Balian), tous trois âgés de vingt et un ans. Les quatre hommes sont nés à Beyrouth (*Liban*).

SPORTS

LE CONGRÈS OLYMPIQUE DE BADEN-BADEN

Les athlètes prennent la parole

Les travaux du XIe congrès olympique — instance délibérative, — ouvert le 23 septembre à Baden-Baden, se sont achevés le *28 septembre. Le Comité international olympique* (C.I.O.) devait réunir sa quatre-vingt-quatrième session — instance exécutive, — du 29 septembre au 2 octobre, pour désigner les villes qui accueilleront les Jeux d'été et d'hiver en 1988, ensuite pour décider des modifications éventuelles de la charte qui détermineront l'évolution du mouvement, enfin pour élire cinq nouveaux membres, dont l'un devrait être, pour la première fois, une femme.

Invités à prendre la parole devant les dirigeants sportifs, les athlètes, ainsi que les entraîneurs, ont *fait des interventions* remarquées sur les problèmes qui les concernent au premier chef.

« Un culte aveugle de l'Antiquité et un comportement pseudo-religieux ont fait se figer le mouvement olympique alors même que l'évolution sociale et technique extrêmement rapide du vingtième siècle s'emparait, également, du sport et en modifiait totalement l'image. » M. Juan Antonio Samaranch, président du C.I.O., avait-il à l'esprit cette remarque de l'historien ouest-allemand, Manfred Nammer, quand il souhaita l'intervention d'athlètes et d'entraîneurs dans les débats du XIe congrès olympique ? Le successeur de lord Killanin n'a pas eu à regretter son initiative, tant les contributions des trente-cinq sportifs choisis parmi les médaillés de 1976 et de 1980 et des dix entraîneurs invités sur des critières analogues ont été vigoureuses et décapantes sur les sujets où l'honnêteté des champions avait pu être mise en doute.

Il en fut ainsi du dopage, dont aucun cas n'a été décelé par les analyses, ni à Lake Placid ni à Moscou. Or les champions n'ont pas cherché à biaiser : *« Nous considérons que le dopage est la pire atteinte contre l'idéal olympique »*, a déclaré Sebastian Coe, médaille d'or du 1 500 mètres à Moscou, et auteur d'une prodigieuse série de records du monde cet été, en présentant la synthèse des réflexions des sportifs. Auparavant, le skieur de fond norvégien Ivar Formo avait demandé un renforcement des contrôles anti-dopage, y compris durant la saison d'entraînement. La fraude prouvée, il a souhaité que non seulement l'athlète mais aussi les entraîneurs, les médecins et les dirigeants encourent des sanctions sportives (suspension à vie), aggravées, au besoin, par des sanctions pénales (amendes). Acclamés par les congressistes, Coe et Formo ont eu le soutien du porte-parole des fédérations sportives internationales, le Suisse Thomas Keller, fédérations qui n'ont pas toujours été en pointe dans le combat contre les *« engrais du muscle »*.

Conscients du péril que les drogues de toute nature font peser sur eux, les sportifs ne se sont pas moins défiés des doctrines. L'apolitisme n'est d'ailleurs pas ridicule quand un ancien champion africain s'en fait le défenseur : *« Les athlètes ne doivent pas être l'instrument qui permet de promouvoir ou de consolider les idéologies politiques »*, a déclaré Kip Keino, médaillé en 1968 et 1972, qui ne put concourir à Montréal en raison du boycottage des pays africains. *« Les athlètes ne doivent pas être punis à cause de décisions politiques. Je demande au C.I.O. de protéger les droits qu'ont les athlètes de concourir*, a dit encore Keino. *Un athlète doit être choisi seulement sur la base de ses capacités sportives. Je vous demande de vous souvenir seulement de nos performances, et non des circonstances politiques qui peuvent les entourer. »*

En dépit de ces appels vibrants, l'unanimité ne s'est pourtant pas faite chez les champions sur les modifications éventuelles des règles de qualification. Sebastian Coe, dont les intérêts sont, d'ores et déjà, gérés par un homme d'affaires spécialisé dans la promotion des sportifs, a souhaité que chaque fédération fixe les règles d'éligibilité en fonction des besoins de ses adhérents. En revanche, le Soviétique Vladislas Tetriak, gardien de but de l'équipe de hockey *sur* glace, plusieurs fois champion olympique et mondial, a déclaré, comme *l'avaient fait auparavant* les responsables des pays socialistes : *« Nous sommes tous contre le professionnalisme et le maintien des règles interdisant aux professionnels de participer aux Jeux. »*

Les entraîneurs, de leur côté, ont eu encore plus de mal à élaborer une synthèse. Toutefois, un « œcuménisme du muscle » s'est *dessiné. Porte-parole des Dix*, le Français Claude Le Bihan, entraîneur de canoë-kayak, a proposé la *création* d'une université internationale olympique sur un site jouissant de l'extra-territorialité, afin de former les cadres sportifs des pays dépourvus de moyens.

ALAIN GIRAUDO.

LES QUATRE OBJECTIFS DU CONGRÈS

La déclaration finale du Congrès de Baden-Baden, base de travail des instances dirigeantes du Comité international olympique (C.I.O.), porte sur quatre points en ce qui concerne l'avenir des Jeux :

● Les compétitions « ouvertes » (open) ou professionnelles n'ont pas leur place aux Jeux olympiques. Les principes de la règle 26 doivent être conservés et les textes d'application mis en conformité avec les exigences de chaque sport olympique, mais l'observation de cette règle ne doit pas créer d'inégalités entre les concurrents.

● Le cérémonial des Jeux olympiques doit être conservé tel qu'il figure dans la charte olympique.

● Les Jeux olympiques doivent pouvoir se dérouler partout dans le monde.

● Une étroite coopération doit *être maintenue entre les comités* d'organisation, les Fédérations internationales, et les comités nationaux olympiques.

D'un sport à l'autre...

RUGBY. — *Les joueurs de rugby sud-africains, les Springboks, ont quitté les Etats-Unis, le 28 septembre, sous la protection de la police, après une tournée de trois semaines marquée par des manifestations antiapartheid, des attentats à la bombe et des procédures judiciaires. Avant leur départ, M. David Chambers, président de la Fédération américaine de rugby, a accusé l'organisateur de la tournée, M. Thomas Selfridge, d'avoir touché 50 000 dollars du Conseil sud-africain du rugby sans en avoir averti la Fédération américaine. Cette somme aurait été destinée à couvrir les frais de la tournée. Un mouvement antiapartheid a demandé à la sous-commission aux affaires africaines de la Chambre des représentants d'ouvrir une enquête sur les sources de financement de M. Selfridge.*

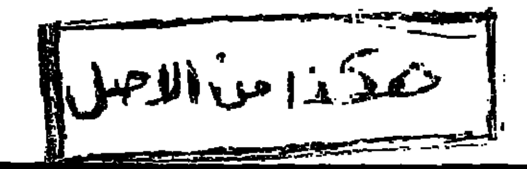
VOLLEY-BALL. — *Après la qualification de l'équipe de France de volley-ball pour les championnats du monde 1982, en Argentine, le président de la Fédération, M. Georges Boudry, a annoncé que les joueurs internationaux ne participeraient pas la saison prochaine au championnat national avec leur équipe de club, afin de s'entraîner intensivement. Cette préparation à la soviétique a été contestée par les dirigeants de club, qui, d'une part, craignent de perdre des recettes financières en présentant un championnat dévalorisé par l'absence des meilleurs, et, d'autre part, estiment possible une programmation des stages par un allègement du calendrier de compétition des équipes.*

RELIGION

● *Le cardinal Roger Etchegaray*, archevêque de Marseille et président de la conférence épiscopale, sera reçu par le président de la République, jeudi 1er octobre, à 17 heures, à l'Elysée. *Mgr Etchegaray sera accompagné* de Mgr Jean Vilnet, évêque de Saint-Dié (Vosges) et vice-président de la conférence épiscopale, et du Père Gérard Defois, secrétaire générale de l'épiscopat.

● *Mgr Al-Lahham succède à Mgr Capucci à Jérusalem.* — Le patriarche Maximos V Hakim a annoncé, à Damas, lundi 29 septembre, la nomination de l'archimandrite Loutfi Al-Lahham à la tête de l'archevêché grec Melkite de Jérusalem, fonction dont il assurait l'intérim depuis cinq ans à la suite de l'arrestation de Mgr Hilarion Capucci. Ce dernier avait été condamné par les autorités israéliennes pour livraison d'armes aux Palestiniens. Les dirigeants palestiniens et syriens étaient *hostiles à la nomination* d'un successeur à Mgr Capucci, qui vit en exil à Rome. — (*Reuter.*)

● RECTIFICATIF. — *Dans* l'article consacré à la condamnation de l'ex-FANE, M. Jean-Yves Pellay (*le Monde* daté 19 septembre), nous avions indiqué par erreur que le père de celui-ci, M. Marcel Pellay, aujourd'hui décédé, avait été Compagnon de la libération. Officier de la Légion d'honneur, titulaire de la médaille de la Résistance avec rosette, M. Pellay, contrairement à ce qui avait été déclaré à l'audience, n'était pas Compagnon de la libération.



Les enfants de l'aide sociale

II. — Le meilleur et le pire

par NICOLAS BEAU

Le sort des enfants de l'Aide sociale n'a guère, jusqu'à présent, préoccupé les pouvoirs publics. Les services extérieurs, sans directives et sans effectifs, n'ont pas veillé au devenir des enfants qui leur étaient confiés. Ainsi, les échecs de ces jeunes de milieux défavorisés ont été, à la sortie des services de l'enfance, plus nombreux, sans conteste, que les cas de réussite. (« Le Monde » du 29 septembre 1981.)

Le régime de Vichy fut le premier à jeter les bases d'une politique de l'enfance *inadaptée* — un concept officialisé en 1943 par le *« Conseil technique de l'enfance déficiente et en danger moral »*. Avant la guerre, le seul texte important adopté dans le domaine de l'enfance fut, en 1935, la loi sur la dépénalisation du vagabondage : le mineur fugueur n'était plus un délinquant. Jusqu'alors on s'accommodait fort bien des orphelinats intégrés généralement aux hôpitaux, des *« maisons de correction »* de l'administration pénitentiaire et des *« maisons de préservation et de relèvement des jeunes filles »* gérées par des religieuses.

Sous le régime de Vichy, sont créées, dès 1942, les premières *« écoles de rééducateurs »* qui s'inspirent des méthodes des chantiers de la jeunesse et de celles du scoutisme. Le docteur Grasset, secrétaire d'État à la famille, qui sera élevé au rang de ministre par Pierre Laval en 1944, favorise le développement des Associations régionales de la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence (ARSEA) qui, sans statut juridique précis, bénéficient pourtant de pouvoirs considérables. Animées par des magistrats et des médecins, privilégiés dans la composition de ces organismes sur les enseignants coupables aux yeux du pétainisme de tous les maux, ces associations, régies par la loi de 1901, contrôlent pour le compte de l'État les œuvres privées. Une sorte d'économie mixte tout à fait originale entre le public et le privé est ainsi instituée (1).

De nombreux responsables du M.R.P., qui occupèrent à la libération les conseils d'administration des ARSEA maintenus après 1945, continueront cette politique. L'inspiration est claire : le secteur privé — les ARSEA, la Croix-Rouge, les congrégations ou même des établissements à but lucratif, — doit prendre en charge l'enfance inadaptée. *« L'esprit même du service social*, annonce une proposition de loi du M.R.P. présentée en 1947, *répugne à la subordination* a fortiori *à la départementalisation et à l'étatisation. »*

Le secteur privé s'est adapté : les établissements ont recruté psychologues et éducateurs... mais ce secteur est resté maître d'œuvre. Le socle institutionnel, mis en place par Vichy, a tenu bon. Ces associations ont même prospéré dans les années 1960 grâce aux prix de journée qui se sont alors généralisés.

Chambres d'enregistrement

Or toutes ces associations ont été, depuis trente ans, à peine contrôlées par des D.D.A.S. (Direction départementale des affaires sanitaires et sociales) aux effectifs squelettiques. La seule obligation scolaire d'un directeur d'internat privé est aujourd'hui d'avoir le baccalauréat : la loi date de 1882. Le responsable d'un foyer, emprisonné trois ans pour une affaire de mœurs avec un mineur, a pu reprendre, à sa sortie de prison, la direction de l'établissement pendant un an. Seule la pression de quelques élus a fait réagir la D.D.A.S.S.

Les conseils d'administration, dont les membres ont été recrutés souvent par le fondateur des établissements lui-même, sont au mieux des chambres d'enregistrement. Dans un établissement pour jeunes filles de la région parisienne, des irrégularités de gestion ont même été commises par le président du conseil d'administration. Propriétaire de l'établissement, il a touché pour cela 30 000 francs de loyers en trop. Il a fait, au nom de l'association, un emprunt de 250 000 francs pour une réparation de toiture qui aurait dû être à sa charge. De plus, la société d'H.L.M. qu'il dirige est sous administration provisoire depuis septembre 1980. Personne ne s'en est inquiété.

Dans ces conditions, le meilleur et le pire se sont côtoyés parmi ces établissements. Le meilleur, c'est, par exemple, Vercheny, un petit village planté sur les contreforts du Vercors : dès 1948, Robert Ardouvin, un homme taillé dans le roc, au regard pur, s'y installe à dix-huit ans avec quelques jeunes des quartiers de Belleville et de Montreuil, particulièrement éprouvés après la guerre. *« Le sous-prolétariat d'alors »*, explique-t-il. C'est le début des Amis des enfants de Paris.

Cette référence constante aux enfants est assez rare dans les services de l'enfance pour être soulignée : *« Ce sont les enfants*, explique le fondateur, *qui nous ont enseigné notre façon de vivre. »* A Vercheny, ni éducateur ni psychothérapeute. *« Ils n'ont jamais*, dit-on là-bas, *fait grandir une conscience. »* Juste huit jolies maisons, sept couples mariés et une femme qui accueillent chacun, en plus de leurs enfants, une dizaine de jeunes. Les *« maîtres de maison »* sont bergers, médecins ou mécaniciens, et elles sont mères de famille. *« Plus que le raccommodage*, disent-elles, *ce sont les soucis d'une famille très nombreuse qui sont absorbants. »* Simplement, la famille naturelle est alors un peu délaissée, même pour les grandes fêtes.

Les « réunions de synthèse », ailleurs très institutionnelles, se passent à évoquer le soir, au coin du feu, la vie du village, le mur à construire, le dernier chahut à l'école, les vendanges auxquelles toute la communauté participe. A Vercheny, on se méfie de la parole pour la parole.

Les couples adultes, presque tous chrétiens, qui acceptent de vivre sept jours sur sept avec une douzaine d'enfants pour 400 F par mois vivent certes leur travail comme un apostolat. *« Pour avoir un travail créatif*, dit M. Ardouvin, *il faut y mettre sa vie. »* L'éducation d'enfants ne saurait être à leurs yeux un métier comme les autres où l'on fait *« les trois huit »* et où l'on récupère les dimanches. Mais, à ce prix, la réussite est évidente pour ces enfants, qui tous acquirent un métier, dont certains préparent les concours des grandes écoles et qui, pour Noël, se retrouvent à quarante ou cinquante avec les anciens de leur maison : *« Ne pas croire en l'avenir des enfants*, dit Robert Ardouvin, *c'est transformer sa propre incompétence en un vice rédhibitoire. »*

Crise et insertion

Pour suivre des enfants après dix-huit ans, des annexes ont été créées à Grenoble, à Montreuil et, plus près, à Romans. Les jeunes, malgré tout, sont de plus en plus nombreux à s'installer *après* dix-huit ans dans cette région rurale, près de la *communauté éducative*, notamment parmi les immigrés, dont les grands-parents étaient, pour la plupart, paysans... dans les pays du Maghreb. La crise économique a rendu l'insertion dans les villes de plus en plus dure.

Le prix de journée de Vercheny (près de 100 francs) défie toute concurrence. *Une concurrence* jugée déloyale par de nombreux travailleurs sociaux de la Drôme : *« Vercheny*, reprochent-ils, *est un sacerdoce »*. La deuxième génération d'éducateurs ne s'est pas reconnue dans ces pionniers de la première heure.

Tout proche de Vercheny, mais à l'opposé pour les méthodes de travail, dans les villages de Génissieux et de Véronne, on trouve le Home saint-Christophe. A Génissieux, une majorité de trente-cinq enfants, tous des garçons, âgés de dix à seize ans, sont encore scolarisés à l'intérieur de l'établissement dans une classe unique. Tous sont originaires de la région parisienne ou de l'est de la France, à des centaines de kilomètres ; aucun appartement pourtant n'est prévu pour accueillir les familles. Ils retournent chez eux, d'après la directrice, deux fois par trimestre. L'association du Home organise pourtant elle-même, l'été, des colonies de vacances, ce qui ne permet pas d'ouverture vers l'extérieur pour les jeunes.

Le personnel, peu nombreux, généralement non formé et très jeune, est encadré par un psychothérapeute qui vient d'Aix, à 200 kilomètres de là, depuis un an, deux fois par semaine. Certains bâtiments en préfabriqué sont chauffés par un poêle à mazout, et la plupart des enfants dorment en dortoir.

L'annexe de Véronne (vingt-huit enfants) est ainsi décrite par un rapport de la D.D.A.S.S. : *« Pour le visiteur, l'ambiance générale de la maison est triste. Les locaux et le matériel sont sales et dégradés. Les deux pièces à la disposition des enfants sont vides et peu accueillantes. Le matériel éducatif ou de loisirs est inexistant. Rien n'est chaleureux. Les trois monitrices, non diplômées, font essentiellement de la garderie. Aucun projet pédagogique n'est présenté. Les dossiers relatifs aux enfants ne sont même pas à Véronne (ils sont stockés à Génissieux). »* L'établissement (4 215 000 francs de budget) n'est pas menacé pour l'instant, malgré l'opinion très défavorable de la D.D.A.S.S. de la Drôme. *« Il y a plus urgent à faire »*, affirme-t-on.

La situation des familles d'accueil vers lesquelles sont orientés désormais de préférence les enfants placés (56 % du total des placements) n'est pas plus brillante que celle des internats. Elle s'est, certes, améliorée depuis le dix-neuvième siècle, lorsque les nourrices, venues du Berry ou de Normandie, abandonnaient quelquefois aux portes de Paris, pour faire la fête, les enfants que venaient de leur confier « le Grand Bureau (2) ». Le contrôle est resté pourtant peu rigoureux ; les nourrices étaient sélectionnées, encore récemment dans le Pas-de-Calais, sur dossier, et chaque assistante sociale du département devait surveiller, il y a trois ans encore, deux cents *familles nourricières*. *« Il y a un an, dans le Nord*, affirme Mlle Michèle Laborde, juge des enfants à Béthune, *toutes les familles naturelles étaient convoquées ensemble dans une salle commune, à heures fixes, pour voir leurs enfants confiés à des nourrices. »*

Dans ces conditions, les enfants *ont été souvent* maltraités ou ont changé dix ou douze fois de placement. Des familles, maintenant encore, ont la garde de cinq ou six enfants, nécessairement négligés. Enfin le choix de nourrices trop âgées, souvent éloignées des centres urbains, rarement visitées par les travailleurs sociaux, explique les ruptures entre le milieu nourricier et les jeunes au moment de l'adolescence. *« Quand ma mère est morte, il y a cinq ans*, raconte Philippe (seize ans), *mon père, routier, ne pouvait me garder. Le mari de ma nourrice, deux mètres dix de haut, me frappait et m'obligeait à faire le ménage et à arroser les plantes, quatre-vingt-dix plantes. »* Il n'a pas vu une seule fois son père en cinq ans : *« Il t'a laissé tomber »*, lui disaient ses gardiens. En fait, venu plusieurs fois, son père, qu'il revoit souvent depuis, avait été à chaque visite éconduit. *« L'assistante sociale n'est*, dit-il, *jamais passée. »*

Le statut des nourrices a été nettement amélioré par une loi *de 1977 qui soumet les « assistantes maternelles »* à un agrément de l'administration. La D.D.A.S.S. manque pourtant souvent *des moyens de cette politique* de contrôle : une assistante sociale seulement pour cent vingt enfants dans la Drôme ou la Haute-Savoie, des *« visiteuses »* sans formation rémunérée comme les plus modestes des agents de bureau de l'administration, dans certains secteurs du Pas-de-Calais sans assistante sociale. Les services privés possèdent généralement des effectifs plus nombreux et mieux rémunérés.

Jusqu'en 1978, les choses étaient relativement simples au *« Sauvetage de l'enfance »*, un service privé d'origine protestante qui plaçait, depuis 1887, les enfants de la région parisienne dans des familles d'accueil essentiellement rurales des Landes ou de Normandie. L'enfant était rarement rendu à la famille, les éducateurs contrôlaient très formellement quatre-vingt-dix familles chacun. *« Les enfants revenaient paumés »*, affirme M. Pierre Lassus, directeur depuis quatre ans.

Le rapprochement des placements du domicile des familles naturelles, entrepris depuis deux ans par cette association, a fait chuter considérablement le taux d'occupation des services provinciaux aujourd'hui inquiets de l'évolution du travail : la moitié des membres du conseil d'administration, déconcertés, ont démissionné à la suite de ces modifications qui *ont* été adoptées, après une concertation très active, *par le reste du conseil. « On est là pour les gosses*, déclare pourtant M. Lassus, *et non pour apprécier l'activité en fonction du nombre de journées. »*

Seule une augmentation des effectifs de 50 % depuis 1976 a rendu possible l'évolution de ce service dont le prix de journée, pendant la même période, a triplé. Les restitutions demeurent pourtant rares : trois ou quatre par an dans chaque secteur de trente-cinq enfants (3).

Des efforts réels sont tentés au *« sauvetage »* ou ailleurs pour ces enfants en miettes, déracinés à plusieurs reprises dès le plus jeune âge. Jusqu'à quel point l'administration *nouvelle* est-elle aujourd'hui prête à encourager *un travail social de* qualité, nécessairement coûteux ?

Prochain article :

PRODUCTIVITÉ...

(1) *Enfance inadaptée : l'héritage de Vichy »*, Michel Chauvière, économie et humanisme, Éditions ouvrières (1980).

(2) *Les nourrices à Paris au dix-neuvième siècle*, par Fanny Sallois, Payot, 284 pages (1980).

(3) L'accueil d'un *« enfant provisoire »*, qui risque à tout moment d'être rendu à sa famille naturelle représente, en tout état de cause, pour la famille d'accueil une tâche passionnante mais fort ardue, comme le montre l'ouvrage de Mme France Rouault : « l'Appel provisoire », éditions Fleurus, 204 pages (1980).

Cacher sa grossesse

Mlle de Saint-Aubert, une ancienne assistante sociale, qui dirige depuis neuf ans la maison maternelle du département de Bapaume (Pas-de-Calais), chargée d'accueillir les mères célibataires en difficulté, n'a rien, avec sa jupe plissée, son visage décidé, ses cheveux raides, d'une pasionaria. Mais son arrivée, en 1971, fut une espèce de révolution.

Avant elle, ces « mauvaises mères » *ne pouvaient dormir dans leurs chambres avec leur propre enfant. Les familles étaient reçues le jeudi après-midi pendant deux heures dans un parloir, où une vitrine les séparait des enfants de leurs enfants. Le pays minier, où l'on montre parfois encore du doigt les* « filles mères », *ne voulait pas voir ces pensionnaires qui faisaient leurs courses dans un magasin situé à l'intérieur de l'établissement — on venait* « cacher sa grossesse ».

Cette volonté nouvelle « d'aérer la maison et de déculpabiliser les mères », déjà rejetées par leurs familles, quand elles en ont une (1), explique en partie la diminution du nombre des « abandons », *qu'on appelle plus, à Bapaume, qu'*« adoptions ». *Une quinzaine de mères par an, sur quatre-vingts, ne gardaient pas leurs enfants il y a dix ans. Elles sont cinq fois moins aujourd'hui.*

La principale raison de cette diminution tient pourtant, d'après la directrice, à la création, en 1977, de l'allocation de parent isolé (API) : les mères seules touchent 2 200 francs par mois pendant trois (ou quatre ans). Les mères renonçant, pour cette raison, à faire adopter leurs enfants qu'elles placeront souvent pourtant à la D.D.A.S.S. lorsque le versement de l'allocation prendra fin. « L'enfant nourrit la mère », *commente la directrice.*

L'insertion future de ces mères isolées n'est guère favorisée par le passage dans une « maison maternelle ». *Les offices d'H.L.M., qui ne considèrent pas les allocations comme des garanties de ressources, hésitent à louer des logements. A cela s'ajoutent les difficultés d'embauche de ces femmes sans diplômes, condamnées, quand elles sortent, à éplucher « au noir » des endives pour 14 F de l'heure. Les prix de journée (150 F) ne peuvent être utilisés pour faciliter la réinsertion : c'est pendant ses heures libres que la directrice doit suivre celles qui sont sorties de la maison maternelle. C'est grâce à une assocation de bénévoles, qui accuse un déficit de 8 000 F, que quelques maisons ont pu, dans l'indifférence de l'administration, être louées à la campagne.*

L'avenir se présente donc mal pour cette fille de mineur, chassée à dix-neuf ans de chez elle pour cause de grossesse, alors même que, dès l'âge de quatorze ans, malgré l'obligation scolaire, elle s'occupait exclusivement de ses quinze frères et sœurs. Les lendemains ne chantent guère pour cette femme âgée de vingt-six ans, qui a déjà quatre enfants placés en nourrice à 150 kilomètres de là et vient d'en avoir un cinquième. « Mon mari, *raconte-t-elle*, je l'ai plaqué... Il ne travaillait pas. Il ne vient pas voir ses enfants. » *Elle ajoute : « J'attends qu'il crève. » Le petit appartement que la directrice a aménagé pour* « les familles qui viennent le week-end » *est-il à la mesure des détresses de ces femmes abandonnées de tous ?* — N. B.

(1) La moitié des pensionnaires viennent des foyers de l'Aide sociale à l'enfance. Ce qui laisse songeur sur l'information pratiquée en matière de contraception dans les établissements des services de l'enfance pour la plupart désormais mixtes.

ÉDUCATION

« FICHAGE » D'ENSEIGNANTS. DÉLATION. SOUPÇONS...

La peste de Reims

De notre envoyé spécial

Reims. — Un matin de printemps, le coup vous frappe en pleine figure. Vous êtes arrivé comme à l'accoutumée à votre travail. Vous découvrez soudain dans quelle nasse vous êtes pris, enserré, fait comme un rat. Votre chef, qui vous sourit à l'occasion, et vous serre la main, votre chef vous a à l'œil. Plus que ça. Non seulement, il vous note et règle ainsi votre carrière : cela vous le saviez. Mais vous apprenez qu'il a scruté vos opinions sur le gouvernement en place, sur la société, sur vos collègues, et qu'il a transcrit de sa main le fruit vénéneux de ses investigations : *« M. X..., sait entretenir toute agitation sournoise et provoquer des réactions collectives à caractère prétendu syndical. (...) M. Y..., militant communiste encombrant, prosélyte. (...) M. Z..., gauchiste ? Eternel opposant. »* Un autre : *« Capable de provoquer des incidents. »* Un autre, enfin : *« Eternel malade, digne compagnon du précédent. »*

Impossible de vous réfugier dans l'espoir d'avoir cédé à l'affabulation. Ces satanées appréciations sont là, sous vos yeux, affichées par un imprécateur en mal de vengeance, et qui n'a cure de se dissimuler.

Cette scène se passe en mars dernier, au collège des Châtillons, à Reims, le plus gros collège de l'académie. M. Henri Baetche, professeur d'éducation physique, vient de placarder dans la salle des professeurs une photocopie, dont il détient l'original. Le nom des enseignants a été masqué, mais chacun se reconnaît ou identifie ses voisins. Chacun discerne l'écriture de Mme la principale du collège. C'est le début d'une affaire qui n'ose, présentement, dire son nom, bien qu'elle ait connu récemment de nouveaux épisodes.

Une affaire ? *« Quelle affaire ? »*, fait-on mine de s'étonner au rectorat de Reims. C'est que l'embarras est évident. Encore que, aujourd'hui, la majorité politique ayant changé de camp, les événements ne baignent plus dans les mêmes vapeurs. Quand, en mars, l'incident éclate, les enseignants du collège des Châtillons, et singulièrement le SNES (Syndicat national des enseignants du second degré) et le SNI-P.E.G.C. (Syndicat national des instituteurs et professeurs d'enseignement général de collège), qui, ensemble, recueillent les deux tiers des voix aux élections pour le conseil d'établissement, s'émeuvent. Ils somment la principale, Mme Huguette Bazieu, de s'expliquer : *« Oui,* admet-elle, *j'ai rédigé ces appréciations. Pour un usage privé, à l'intention d'un ami. »* Convaincue qu'il s'agit d'une circonstance atténuante, elle n'aperçoit pas l'invraisemblance de l'excuse. *« Cette correspondance m'a été dérobée »*, assure-t-elle. Précision qui suggère une première question : pourquoi n'a-t-elle pas porté plainte pour vol de documents ? Mme Bazieu répond aujourd'hui : *« Pour que tout cela reste à l'intérieur de l'éducation et ne s'étale pas sur la voie publique. »*

M. Henri Baetche n'a pas de ces délicatesses. Sa réponse n'est pas du même tonneau : *« C'est Mme Bazieu qui m'a donné son rapport. »* Car il lui était utile ce document à M. Baetche. Bien avant de l'utiliser pour confondre sa directrice. Bien avant que leurs relations ne se dégradent. Au moment où ils évoluaient tous deux dans les mêmes eaux politiciennes, des eaux teintées de R.P.R. Si les sympathies politiques de Mme Bazieu étaient plus discrètes, l'engagement de M. Baetche était notoire. Il arbore sans réserve la photo où, en 1978, il chemine dans les rues de Reims à la droite de M. Chirac, plus près du leader gaulliste que M. Jean Falala, député R.P.R. de la Marne. Et puis, il a des responsabilités, M. Baetche. Il est secrétaire régional de l'Union nationale interuniversitaire (UNI). L'UNI est une association qui se définit elle-même comme destinée à lutter contre le totalitarisme marxiste.

A la tête des six cents adhérents qu'il revendique pour la région, M. Baetche se dépense pour *« rendre des services »*, faire nommer un maître auxiliaire ici, faire inscrire un étudiant étranger là, trouver du travail ailleurs à un jeune chômeur. *« Il faut aider les gens, pour que, ensuite, recevant nos prospectus, ils nous soient acquis. Les communistes ont compris ça avant nous »*, confesse-t-il. Il avoue que la liste des enseignants qu'il pouvait espérer recruter lui était utile : *« J'avais besoin du document de Mme Bazieu pour notre pénétration. Elle me l'a donné. »* Il précisera plus tard : *« D'autres chefs d'établissement se sont bornés à souligner de rouge le nom des professeurs suspects, sans porter d'appréciations. »*

Le grand jeu

Mais alors, pourquoi, un matin de mars, M. Baetche a-t-il décidé de rompre les lances avec la principale du collège, quelques jours après avoir prévenu les professeurs qu'il allait déclencher les hostilités en annonçant le *« Grand jeu du who's who »* ? C'est la deuxième question, résolue par deux réponses qui s'emboîtent. Les deux protagonistes ne se supportaient plus, à tel point que la principale n'hésitait plus à admonester le professeur d'éducation physique pour des retards — qu'il justifiait, lui, par ses activités de « type syndical », — à tel point qu'elle lui fit retenir une journée de traitement pour fait de grève (à lui, paradoxe !)

Les explications de M. Baetche ne concordent pas exactement. Elles sonnent en tonalité de rupture politique sur fond de moralisation. Aux élections cantonales de 1979, le R.P.R. s'était, à ses yeux, trompé de candidat en distribuant les investitures. L'année suivante, lors d'une élection cantonale partielle, M. Baetche consommait la rupture en se présentant lui-même, candidat « indépendant » contre un rival R.P.R. Quant à l'*« assainissement »*, comme il dit lui-même, M. Baetche part en croisade, une fois contre l'indulgence de Mme Bazieu à l'égard d'un agent accusé d'escapade avec une élève, une autre fois contre la répartition des ristournes obtenues pour l'achat de maillots, ou contre des impunités en matière de drogue.

Curieusement, l'émoi des enseignants du collège des Châtillons lorsqu'ils découvrent qu'ils sont, en un mot comme en cent « fichés » par leur supérieur hiérarchique ne paraît pas gagner les échelons supérieurs. Inconscience, ou crainte du scandale à l'approche de la campagne présidentielle ? Dans ce rectorat où, aujourd'hui encore, le seul hebdomadaire offert à la lecture des visiteurs est *Valeurs actuelles*, où le titulaire six mois auparavant (1), M. Jean-Louis Boursin, successeur en 1976 de Mme Alice Saunier-Seïté, avait naguère professé à l'école des cadres de l'U.D.R., la consigne fut à l'apaisement. *« Ce n'était pas de notre compétence d'ordonner une enquête »*, déclare Mme Arlette Launay, secrétaire générale du rectorat d'académie. L'inspection générale de l'éducation nationale fut saisie. L'enquête eut lieu, sans que M. Baetche fût entendu. Personne au collège ne connut les résultats. Et l'on parvint, non sans mal, à convaincre les deux protagonistes de changer d'établissement.

L'apaisement ou l'étouffement ? Trop de personnes étaient-elles compromises ? Il est avéré, aujourd'hui, qu'un lettre à en-tête du R.P.R. avait circulé dans le département, sinon dans l'académie, enjoignant aux chefs d'établissements d'établir sur les personnels un fichier comme celui de Mme Bazieu.

L'affaire parut cependant se dissoudre aux portes du rectorat. Elle vient de renaître brutalement à la veille de la rentrée scolaire.

Mme Bazieu a donc été, non pas mutée car ce serait une sanction, mais « nommée » au collège François-Legros, près de la ZUP Croix-Rouge, à Reims. M. Baetche a rejoint le lycée Libergier à titre provisoire, par délégation rectorale, pour un an. Jusqu'au bout, il a traîné les pieds : le matin de la rentrée, le 22 septembre, il s'est présenté au collège des Châtillons, dont les enseignants avaient menacé d'appeler à la grève si l'un seulement des deux comparses restait affecté à l'établissement cette année. Or le préavis de grève n'est jamais officiellement parvenu au rectorat, tandis que M. Baetche en a trouvé, lui, une copie dans la boîte postale de l'UNI. Mystère.

Comité populaire

Il y a plus grave. Sur les murs proches du collège François-Legros, où Mme Bazieu a pris son poste, des affichettes fluorescentes rouges ou vertes ont fleuri, une nuit de la semaine précédant la rentrée. Texte proposé à l'édification des parents : *« Parents, enseignants, attention ! (...) Un nouveau chef d'établissement vient d'être nommé par mesure disciplinaire dans votre C.E.S. (...). D'où vient-il ? Du C.E.S. Châtillons, où nul ne pourra oublier les séquelles de sa gestion... »* Suit un chapelet d'accusations. Signé *« Comité populaire de défense du collège François-Legros. »*

Rien moins. Les accusations rappellent étrangement celles formulées par M. Baetche. Qui se défend bec et ongles d'y être mêlé. Lui, voit dans le placet la main de parents soucieux de prévenir ceux du collège François-Legros. Qui pourrait manipuler ce prétendu « comité populaire » dont le but paraît au moins autant de discréditer l'éducation nationale que la personne de Mme Bazieu ? L'UNI ? Chacun admet, y compris au ministère, qu'un tel affichage exige, par son aspect massif, de sérieux moyens et... de la compétence ! Quant au SAC, dont il faut bien finir par prononcer le sigle, à son évocation, tout le monde médite et se tait. Seul, M. Baetche s'esclaffe : *« Je connais des gens au SAC, ce ne sont pas des gens sérieux, ils jouent les gros bras. Pour ma part, je n'y ai jamais appartenu. »*

En dépit de la malignité du texte de l'affichette, les parents du collège François-Legros gardent leur sang-froid. *« C'est peut-être des ragots »... « On n'a pas été voir »... « Tant qu'on n'a pas à se plaindre du collège. »*

Cette fois pourtant, les autorités semblent décidées à réagir. L'inspecteur d'académie, non seulement se dispose à autoriser Mme Bazieu à porter plainte pour diffamation, mais il a l'intention de déposer lui-même une plainte si le ministère ne s'y oppose pas. Estimant l'éducation nationale bafouée à travers les accusations dont Mme Bazieu est l'objet, il est venu présider, lundi 28 septembre, la première réunion du conseil d'établissement au collège François-Legros. La direction des collèges au ministère de l'éducation nationale s'apprête à diligenter une seconde enquête de l'inspection générale. A quoi servira-t-elle ?

Beaucoup de bouches se ferment. A l'exception de M. Baetche, qui brasse papiers, photocopies, bandes magnétiques, les autres, des enseignants à l'inspecteur d'académie, répugnent aux confidences et regardent autour d'eux avant de parler. *« Je ne suis pas sûr que la franchise a désormais retrouvé droit de cité »*, dit l'un d'eux. Du haut en bas de l'administration, de mauvaises habitudes fétides survivent. La peste, celle du mensoge, de la délation, des pièges et du soupçon, règne toujours dans l'académie de Reims.

CHARLES VIAL.

(1) M. Boursin a été remplacé en décembre 1980 par Mme Rolande Gadille, qui vient de démissionner (*le Monde* du 24 septembre).

ACTION SOCIALE

PERSONNES AGÉES

Une alternative à l'hospitalisation : 2500 emplois de soins infirmiers à domicile seront créés avant 1984

M. Franceschi, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la solidarité nationale, chargé des personnes âgées, a annoncé, lundi 28 septembre, la généralisation des services de soins infirmiers à domicile. Sur les 7.5 millions de personnes âgées de plus de soixante-cinq ans, a-t-il rappelé, un demi-million sont, en permanence, hospitalisées, généralement pour un long séjour ou jusqu'à leur mort. Un tiers au moins de ces hospitalisations, estime le secrétaire d'Etat, ne répondent à aucune nécessité médicale, et n'ont été décidées que faute d'une véritable alternative, notamment pour de nombreux vieillards admis dans des services psychiatriques.

Pour remédier à cette situation, une politique tendant à généraliser les soins infirmiers à domicile est mise en œuvre, s'appuyant sur la loi du 4 janvier 1978. Il existe quelques centaines d'équipes de soins infirmiers de ce type qui permettent le maintien à domicile d'environ trois mille personnes âgées. Une circulaire d'application, en date du 28 septembre 1981, vise à augmenter ces chiffres : « *Mon objectif*, a précisé M. Franceschi, *est de porter à vingt mille, pour la fin de 1983, le nombre des bénéficiaires de ces soins infirmiers à domicile, ce qui correspond à environ deux cents postes par département. Au total, deux mille cinq cents emplois seront créés. Des crédits seront réservés à la mise en place de ces services ainsi qu'à la formation et au recrutement du personnel.* »

Créé à l'initiative, soit d'un bureau d'aide sociale, soit d'un centre de santé ou de soins infirmiers ordinaires, le nouveau service de soins infirmiers à domicile se compose d'un responsable à temps plein, cadre de la santé publique, d'un gestionnaire financier, de trois infirmiers ou infirmières et d'ailes-soignantes. La prise en charge des soins est assurée à 100 % par l'assurance-maladie. C'est d'abord un service de voisinage, destiné à la prise en charge de quelques dizaines de personnes âgées dans un quartier de grande ville, un canton rural ou une ville de petite ou moyenne importance.

D'autre part, M. Franceschi, a confirmé que le minimum vieillesse actuellement à 1 700 F, serait de nouveau augmenté, et porté à 2 000 F le 1er janvier 1982. Il a également souligné qu'il s'attelait à la disparition des hospices. S'agissant de celui de Nanterre (*le Monde* des 6 et 7 août), un groupe de travail sera mis sur pied dès la semaine prochaine pour proposer « *une restructuration de l'établissement en plusieurs unités à visage humain et moins ségrégatif* ». Ce groupe devra rendre ses conclusions le 15 décembre.

Mlle MARINETTE GIRARD EST NOMMÉE DIRECTEUR DE L'ACTION SOCIALE

Mlle Marinette Girard, inspecteur de la Sécurité sociale, a été nommée directeur de l'action sociale au ministère de la solidarité nationale, en remplacement de M. André Ramoff nommé récemment délégué à la formation professionnelle.

[Née en mai 1933, Mlle Marinette Girard est entrée en 1955, à l'issue d'études à l'Ecole nationale d'administration, à l'inspection générale de la Sécurité sociale. Elle y a été promue inspecteur hors classe en 1976. Elle est membre de la commission interministérielle chargée de suivre l'application des mesures de déconcentration depuis 1977.]

POLICE

M. DEFFERRE VEUT DES POLICIERS DÉFENSEURS DES HONNÊTES GENS

« *La police aura désormais une formation qui lui apprendra à être une police non pas détestée, non pas redoutée par les étrangers qui viennent sur notre territoire, mais, au contraire, une police considérée comme le défenseur des honnêtes gens et de ceux qui travaillent...* » a declaré M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur, le lundi 28 septembre, au micro de R.M.C.

« *Dans le passé, les policiers étaient surtout tournés vers une activité anti-ouvrière, contre les grévistes et contre les travailleurs* », a dit encore le ministre de l'intérieur, avant d'ajouter que « *dans les quartiers de certaines villes, étant donnée la politique du gouvernement de droite, c'était le racisme, l'antisémitisme, les ratonnades* » qui dominaient.

LES CURIEUSES « MISES A DISPOSITION DE PERSONNELS »

Recherche « agrégé sachant écrire »

La possibilité dont disposaient les ministres de l'éducation de mettre rapidement des personnels au service de qui bon leur semblait a vécu. M. Alain Savary, qui a constaté des abus dans les choix de ses prédécesseurs, a, en effet, décidé de mettre fin à ce système, traditionnellement toléré bien qu'il ne soit pas très orthodoxe. La mise à disposition d'enseignants ou de personnels administratifs payés sur le budget de l'éducation nationale est, en effet, à la discrétion quasi totale du ministre. En bénéficiaient les œuvres à la périphérie du secteur scolaire, des mutuelles, des syndicats, des associations culturelles ou non, des organismes publics ou privés, des individus même. La plupart de ces emplois sont d'utilité publique, d'autres d'utilité... très particulière et notamment politique. C'est pourquoi le ministre a décidé de traiter différemment chaque catégorie de « mises à disposition ».

Sur le papier, rien ne permet de les distinguer de l'ensemble des personnels de l'éducation nationale. Affectés « pour ordre » dans un établissement scolaire, payés pour cet emploi, ils travaillent, en fait, ailleurs. La majorité d'entre eux — quelque mille deux cents enseignants — sont à la disposition des œuvres « post et péri-scolaires » qui organisent des activités de loisirs et de vacances pour les jeunes (1). Il n'est, bien entendu, pas question de mettre fin à leurs activités mais d'assainir une situation que le ministère estime « *dangereuse* » pour les enseignants ainsi coupés de leur emploi d'origine et « *irrécupérables* » pour l'enseignement après un certain nombre d'années. Les « mises à disposition » ont donc, dans le cas des « œuvres » et associations culturelles, été reconduites mais une réforme verra le jour dans le courant de l'hiver. Les enseignants mis à leur disposition se verront proposer de partager leur temps entre l'enseignement et les associations, ce qui, selon le ministère, « *bénéficiera aux deux* ». Si l'activité de l'organisme nécessite des personnels à plein temps, ils lui seront affectés à titre d'essai pendant un an, cette période ne pouvant être prolongée au-delà de trois ans. A moins que les intéressés ne décident de faire carrière en dehors de l'enseignement, dont ils seraient détachés ; dans ce cas, ils seraient payés par l'organisme employeur (subventionné par ailleurs).

Le cas des syndicats d'enseignants est quelque peu différent. Officiellement, ils bénéficient globalement d'environ sept cents « décharges » attribuées sans règle précise. Espérant mieux « tenir » certains d'entre eux, M. Beullac accordait par-ci, par-là, quelques « corrections » au moyen de « mises à disposition ». Son successeur a décidé d'y mettre fin en augmentant par la même occasion de 10 % le nombre de décharges, désormais réparties en fonction de la représentativité de chaque organisation.

En commençant ainsi à remettre de l'ordre dans un système anarchique, qui pouvait de surcroît échapper au contrôle du Parlement, M. Savary a eu la grande surprise de découvrir l'existence de quatre cents « mises à disposition individuelles » sur lesquelles seulement cinquante peuvent être considérées d'intérêt public.

Les trois cent cinquante autres personnes avaient une affectation pour le moins douteuse. Alors même que M. Beullac, pour faire des « économies », diminuait de trois cents emplois les « mises à disposition » des œuvres périscolaires, le ministère de l'éducation — et donc les contribuables — rémunérait un nombre non négligeable de personnes au profit d'« employeurs » préoccupés uniquement d'intérêts commerciaux (telle l'agence Athéna, spécialisée dans la promotion immobilière) ou politiques. Dans ce domaine, la liste est longue et curieusement (?) tous les bénéficiaires — mouvements ou hommes politiques — appartiennent à la majorité qui était au pouvoir avant le 10 mai. Ainsi, on y trouve, par exemple, le Mouvement des enseignants libéraux, créé par le parti républicain, le Mouvement pour l'indépendance de l'Europe, qui rassemble des membres de l'ancienne majorité sous la présidence de M. Olivier Guichard. L'ancien ministre de l'éducation, député R.P.R. de Loire-Atlantique et maire de La Baule, disposait, en outre, depuis onze ans, d'un bureau et d'une secrétaire installés dans une des nombreuses annexes du ministère de l'éducation nationale. Un autre ancien ministre, académicien et auteurs d'ouvrages à succès, faisait travailler deux professeurs agrégés « sachant écrire » (2) et une secrétaire.

D'autres anciens ministres d'ailleurs ont souvent conservé à leur service, aux frais de l'éducation nationale, des personnels administratifs. C'est le cas, par exemple, de MM. Jacques Pelletier, Edgar Faure, Jacques Limouzy, René Haby, Maurice Herzog, Jean Prouteau, ou de M. Charles Debbasch, conseiller de M. Giscard d'Estaing à la présidence de la République. Un autre ancien ministre, dont l'épouse est enseignante, a jugé sans doute plus commode de recourir aux services de cette dernière. Aux frais de l'Etat, bien entendu, et ce pendant onze ans.

Toutes ces mises à disposition ont été supprimées et les personnels qui en bénéficiaient « rapatriés » — non sans grincements de dents — au ministère de l'éducation nationale pour être affectés à des emplois plus proches de ceux pour lesquels ils étaient payés.

Il en reste néanmoins qui ont pu échapper à la remise en ordre faute d'information sur leur affectation.

CATHERINE ARDITTI.

(1) La Ligue de l'enseignement, les Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active (CEMEA), les Francs et Franches Camarades, les Pupilles de l'enseignement public, les Eclaireurs et Eclaireuses de France, la Jeunesse au plein air sont parmi les plus connues.

(2) En 1944, le général de Gaulle cherchait, alors qu'il formait son cabinet, « un *agrégé sachant écrire* ».

Le Monde

MEDECINE

Les Entretiens de Bichat

par le docteur ESCOFFIER-LAMBIOTTE

Depuis trente-cinq ans, des milliers de médecins *se retrouvent chaque année au grand* forum de l'enseignement post-universitaire que sont les Entretiens de Bichat. S'il ravit manifestement le public, ou les orateurs promus à une célébrité éphémère, l'écho donné par les médias à une manifestation qui se déroule en réalité à la Pitié-Salpêtrière embarrasse de nombreux praticiens, *qui ne se cachent pas* de désapprouver ce qu'ils baptisent crûment la « *foire aux pacotilles* ».

Il est vrai qu'aucune révélation médico-scientifique d'une réelle importance n'est, contrairement aux apparences, jamais dévoilée aux fameux Entretiens. Il est vrai également que le retentissement ainsi donné à de simples mises au point de pratique quotidienne relève de la psychologie des foules et des techniques du sensationnalisme plutôt que d'une quelconque *hiérarchie* des valeurs.

Il est exact enfin, et nombre de praticiens s'en plaignent, que ceux qui n'ont pu se rendre, « parce qu'ils travaillent, eux », au cérémonial de Bichat sont parfois, et très injustement, considérés avec suspicion, voire avec mépris, par leurs patients.

Il n'en reste pas moins que ce grand rassemblement *annuel constitue, pour nombre de* généralistes isolés, l'occasion privilégiée de rencontres et d'échanges, voire de consultations, à propos de cas difficiles dont ils apportent les dossiers aux spécialistes présents.

Il est parfois plus important qu'un généraliste connaisse (et puisse prévenir) les risques énormes *encourus* par la descendance d'une femme enceinte alcoolique, ou atteinte de *rubéole, que les méandres ou les merveilles* des manipulations génétiques.

Il est essentiel qu'il soit mis en garde contre la « médicomanie » à laquelle le poussent tant ses clients que la publicité pharmaceutique, et il est sain que les plus illustres spécialistes universitaires viennent lui rappeler les vertus irremplaçables du bon sens et de l'hygiène de vie.

Il est, *de même*, indispensable que les généralistes — parfois trop pressés et souvent mal formés — *comprennent* l'importance des facteurs psychologiques dans la relation qu'ils nouent avec leurs patients, et sachent, comme le rappelle le professeur Portos (Créteil), qu'un même médicament — voire un placebo — peut avoir des effets thérapeutiques variant du simple *au double selon le service hospitalier, ou le* praticien, qui l'a prescrit.

Il est fondamental, enfin, qu'en un temps où la médecine est devenue une mosaïque de disciplines parcellaires et pointillistes chacun, généraliste ou spécialiste, puisse mesurer l'étendue de son ignorance pour en tirer l'une des règles majeures et trop souvent oubliée du comportement médical : l'humilité.

Considérés sous l'angle strict du progrès scientifique, les Entretiens de Bichat font certes « *beaucoup de bruit* pour rien », et les praticiens restés fidèles à leurs postes en savent probablement autant que leurs confrères « bichistes ».

Mais la médecine ne se résume pas au progrès scientifique, et si Bichat survit à toutes les tempêtes, et ne cesse de se développer *depuis trente-cinq ans, c'est parce qu'il reste* le lieu privilégié où ceux qui exercent un métier *entre tous solitaire*, entre tous chargé de responsabilités, peuvent échanger leurs doutes et leurs expériences, partager leurs anxiétés, ou conforter les certitudes qu'ils détiennent, en réalité, si rarement.

Peut-on prévenir, peut-on guérir l'athérosclérose ?

PRÈS de deux millions de Français souffrent d'affections cardio-vasculaires dues à la sclérose de leurs vaisseaux *(ou athérosclérose)*, et deux cent mille en meurent chaque année. Ces accidents sont liés à la constitution progressive d'altérations des parois artérielles conduisant à l'obstruction des vaisseaux et à la réduction de *l'irrigation des tissus du cerveau* (hémiplégie, troubles des fonctions cérébrales chez les vieillards), du cœur (infarctus du myocarde, angine de poitrine), de l'œil, du rein ou des artères périphériques (impuissance, artérite des jambes).

Grâce aux multiples enquêtes conduites dans le monde, on sait aujourd'hui que ces atteintes vasculaires — *dont le nombre ne* cesse de progresser dans tous les pays industrialisés — sont dues à l'imbrication d'un certain nombre de facteurs, au premier rang desquels une fragilité héréditaire, l'hypertension, certains troubles du *métabolisme* des graisses (dont un taux élevé de cholestérol est le reflet), le *diabète* et le tabagisme.

Pour nombre d'entre eux, a souligné le professeur G. Lagrue (Hôpital Henri-Mondor, Créteil), ces facteurs de risque sont des éléments acquis, liés à des modes de vie (sédentarité, tabagisme) *ou à des habitudes alimentaires* nocives.

Un régime de vie protecteur

Peut-on, en les modifiant, éviter l'apparition des lésions artérielles, en ralentir la progression, voire même en *obtenir* la disparition ?

Les expériences entreprises à *très grande échelle, dans les* pays scandinaves d'abord, puis aux Etats-Unis, grâce à des campagnes d'information et à une modification des habitudes alimentaires (restriction calorique globale, réduction des graisses animales), *indiquent que* la réponse est positive, et les données expérimentales confirment ce fait essentiel : « *La guérison des plaques d'athérosclérose est possible si le facteur causal est supprimé.* » Encore faut-il ne pas attendre l'apparition de dommages organiques définitifs, et *mettre en œuvre* précocement, chez les sujets dits à « *haut risque vasculaire* » un régime de vie protecteur.

(Lire la suite page 16.)

Contre l'hypertension : sport régime et maîtrise psychique

LE développement des examens systématiques a permis de comprendre que *l'hypertension artérielle* était, en réalité, une maladie des sujets jeunes, et non *l'accompagnement* inéluctable du vieillissement.

C'est vers vingt ou vingt-cinq ans qu'elle apparaît, parfois même dès l'enfance et son aggravation *est lente et progressive*. Il est donc essentiel de repérer et de *traiter très vite* cette affection qui est l'un des facteurs majeurs d'accidents vasculaires graves.

Des études américaines ré*centes, portant sur des popula*tions très importantes suivies *durant de nombreuses années*, montrent qu'il importe de traiter (par des moyens non médicamenteux à ce stade), dès lors que le minimum (ou pression diastolique) atteint, au repos, entre 90 et 105, et cela lors de *trois consultations successives*.

Une légende

Un tel *traitement* diminue considérablement la fréquence des incidents ou accidents vasculaires ultérieurs dont les hypertendus courent le risque. Il *consiste* avant tout en un équilibrage du régime et notamment une *diminution nette du sel*, dont notre alimentation est beaucoup trop riche, et cela par la diffusion d'une information sur la teneur élevée en « *sel caché* » de certaines préparations alimentaires, telles que les *charcuteries, les fromages*, les conserves, *les boissons alcalines, et même le pain, dont* il serait utile de réduire autoritairement (comme en *Belgique*) la teneur en sel.

La légende de l' « *alcool protecteur des vaisseaux* » doit *être combattue* ; l'équipe de *Créteil rappelle que s'il a un* effet favorable à petite dose (un tiers de *litre de vin* au maximum par jour pour un adulte de poids normal), car il favorise la synthèse de cette fraction du cholestérol — dite H.D.L. — *protectrice* des vaisseaux, il devient triplement nui*sible au-delà. En effet, l'alcool* augmente le tonus nerveux *sympathique*, provoque une élévation des triglycérides et accroît l'apport calorique.

Le second axe de la lutte *contre l'hypertension relève* de l'exercice physique : pratiqué *régulièrement (trois ou quatre* fois par semaine), l'entraînement en endurance conduit à un abaissement de la tension artérielle et de la fréquence cardiaque.

Maîtrise personnelle

Enfin, les équipes anglo-saxonnes développent des *méthodes dites « comportementales »*, de maîtrise personnelle de la tension *artérielle obtenue* par une modification des réponses du système nerveux central aux agressions extérieures. Il s'agit soit d'un entraînement spécial *ou* « auto-contrôle biologique », soit de techniques de *diminution* du tonus sympathique comme celles que réalise le yoga ou la méditation transcendantale.

L'*abandon du tabagisme* joue aussi un rôle essentiel, avec la *diminution* des sucres à absorption rapide, dans le traitement de l'hypertension et cet ensemble de mesures hygiéno-diététiques permettent souvent, et à *elles seules*, rappelle l'équipe de Créteil (professeur Lagrue) *de normaliser les hypertensions* modérées et d'exercer une prévention efficace *sur les* accidents vasculaires.

Les médications — dont aucune n'est totalement dénuée d'effets secondaires — ne seront donc utilisées qu'en cas d'échec de ces « *prises en charge* » personnelles, infiniment plus *sûres et plus bénéfiques*.

Treize millions d'alcooliques

LA France détient toujours, avec 23 litres d'alcool pur par an et par adulte de plus de vingt ans, le record mondial de la consommation d'alcool. Cinq millions de Français consomment plus du double de cette moyenne impressionnante, 2,5 *millions plus du triple* et 1,2 million plus du quadruple, c'est-à-dire l'équivalent de 2 litres de vin ou 5 litres de bière par jour. En somme, 5 millions de Français sont exposés à ces conséquences très graves de *l'alcoolisme que sont* la *folie* (psychose) alcoolique, la cirrhose, les cancers de l'œsophage et du carrefour laryngé ou les destructions du pancréas.

A ces données, tragiques sur le plan humain, rappelées par le professeur Bernard Metz (Strasbourg), président du Haut Comité d'étude et d'information sur l'alcoolisme, s'en ajoutent d'autres, d'ordre économique, cette fois, et *qu'a détaillées le docteur* Cattan (Villeneuve-Saint-Georges).

Le poids économique

La *Société* nationale française de gastro-entérologie a conduit, en effet, une première enquête dans 225 services hospitaliers du pays, puis, grâce à 24 thèses *conçues selon* le même modèle, une deuxième enquête portant *sur 24 centres hospitaliers*, universitaires ou non, pour y mesurer le poids économique de la *cirrhose alcoolique du foie*.

Un lit hautement spécialisé de gastro-entérologie sur cinq est occupé par un alcoolique atteint de cirrhose, dont la durée moyenne de séjour est de 25 jours. Un sur cinq de ces cirrhotiques *meurt dans l'année (un sur trois* dans les hôpitaux généraux), non sans avoir « consommé » auparavant, aux frais de la collectivité, le tiers de tout le sang transfusé dans les hôpitaux considérés, le cinquième des analyses de laboratoire, *13 % des actes de radio*logie et 11 % des endoscopies, sans compter les interventions chirurgicales.

L'âge moyen du décès de ces *malades* est de 58 ans (70,5 ans pour les autres malades hospitalisés). En une année, ils ont « bénéficié » de 36 894 séjours dans les hôpitaux généraux, sans compter les hospices ou les hôpitaux psychiatriques, dont *ils peuplent massivement* les lits en raison de leurs troubles mentaux...

(Lire la suite page 16.)

L'inégalité devant le vin

LA notion, séculaire et encore si répandue, de « *seuil de sécurité* » au-dessous duquel la consommation habituelle d'alcool serait sans *risque est, à la lumière* des découvertes récentes sur les inégalités génétiques devant la dégradation organique des produits alcoolisés, totalement périmée, estime le professeur B. Hillemand (Hôtel-Dieu, Rouen). Les *termes de « sobriété », de « consommation normale »* ou « *modérée* » perdent, dès lors, la signification qui leur est accordée depuis le début de ce siècle.

C'est en 1916, en effet, et pour *la première fois en France*, que l'Académie nationale de médecine a *dénoncé à la fois* le danger des consommations excessives de boissons fermentées et les contre-vérités ou les mythes en vigueur durant tout le dix-neuvième siècle et selon lesquels le vin était tenu pour *une « boisson hygiénique », voire « médicinale »*, qui « *réchauffe et donne des forces* ».

L'académie établissait des « normes raisonnables » : « *Un litre de vin par jour pour le soldat en campagne et uniquement en mangeant.* » Une « *doctrine de la sobriété* », encore en vigueur *aujourd'hui*, se trouvait ainsi dégagée, selon laquelle une consommation de vin à 10° était raisonnable à raison d'un litre par jour pour un travailleur de force, de deux tiers de litre pour l'ouvrier et d'un demi-litre pour l'employé sédentaire.

*Or les travaux de ces der*nières années ont prouvé la réalité de phénomènes pathologiques (lésions hépatiques, pancréatites, accidents vasculaires graves) chez des individus consommant des quantités d'al*cool très inférieures à ces normes*.

Les travaux récents sur les modes de dégradation de l'alcool montrent que sa destruction dans l'*organisme, par oxydation*, se fait de manière très inégale et *diversement selon les individus*. Les hommes sont plus vulnérables que les femmes ; les Orientaux que les Occidentaux. Dans une même ethnie, et chez des sujets de même sexe, les descendants de parents alcooliques *ont un trouble évident, statisti*quement non contestable, du *métabolisme de l'alcool. Il sem*ble que des facteurs génétiques expliquent ces inégalités qui paraissent liées à la présence chez les sujets vulnérables d'une « forme atypique » d'enzyme hépatique génétiquement com*mandée, et que l'on retrouve* chez 85 % des Japonais, par *exemple, dont elle expliquerait* la plus grande sensibilité à l'alcool.

Une dépendance rapide

De semblables anomalies ont été constatées pour les neuromédiateurs, qui régissent le fonctionnement cérébral, et des « *fusions* » peuvent s'exercer entre l'acétyldéhyde, produit de *l'oxydation de l'alcool que l'on* trouve en excès chez ces ethnies ou ces familles vulnérables, et certains neuromédiateurs, pour donner naissance à des alcaloïdes semblables à ceux de la morphine. L'alcool se comporterait, dès lors, et dans cette situation, comme une véritable *drogue entraînant* une dépendance rapide.

*Les motifs pour lesquels cer*tains individus se sentent euphoriques sous *l'effet de l'alcool*, alors que d'autres sont malades ou en état d'ébriété, s'éclairent aussi par la connaissance de différences individuelles, génétiquement commandées, du métabolisme de l'un des neuromédiateurs *les plus importants pour le* fonctionnement cérébral : la dopamine.

Le professeur Hillemand souligne qu'il n'existe — dans l'état actuel de nos connaissances — aucun moyen pratique permettant de tester l'inégalité des indi*vidus devant l'alcool*, pas plus en ce qui concerne les risques *toxicomaniaques que ceux liés* à la toxicité organique (tube digestif, cerveau ou système cardio-vasculaire).

La notion de « *seuil de sécurité* » *n'a donc plus de significa*tion, conclut-il, et une informa*tion s'impose auprès du public* afin que chacun puisse connaître les risques encourus par la consommation de boissons alcooliques, même en petite quantité.

LES ENTRETIENS DE BICHAT

Les caprices du temps ou la météosensibilité

LA montée de la lune, le signe du cornouillier, qui marque l'avènement du printemps, la violence du vent ou celle des équinoxes, la pluie, la neige ou le soleil ont, depuis des temps immémoriaux, été associés par la saga populaire aux misères du corps et à celles de l'esprit. Mais aucune des démonstrations, si troublantes soient-elles, apportées à ce sujet depuis qu'aux sages de la campagne ont succédé des baromètres plus précis ne s'étaient avérées comme réellement convaincante ou suffisamment précise pour que des conclusions autres qu'intuitives puissent en être tirées.

Une équipe de l'Hôtel-Dieu (professeur Besançon) a eu l'idée de confronter, à une échelle à la fois considérable et précise, les relevés météorologiques informatisés de la station du Bourget aux observations d'infarctus du myocarde (1966), d'accidents vasculaires cérébraux (701) et de tentatives de suicide (2 885), relevées de 1975 à 1977 par le Service d'aide médicale urgente (SAMU) des Hauts-de-Seine qui surveille en permanence un million et demi d'habitants.

Une confrontation météoro-pathologique a été programmée par les ingénieurs de la Météorologie nationale, qui ont sélectionné onze caractéristiques météorologiques : température, indice de sécheresse de l'air, humidité relative, brouillards, orages, insolation, aux diverses heures de la journée, pression atmosphérique, point de rosée moyen (indice de passage de fronts froids ou chauds), etc. Toutes ces données, classées selon une échelle de variations, ont été confrontées aux accidents cliniques correspondants.

Les températures paradoxales

Cet énorme travail, le premier du genre, sera publié dans les Annales de l'Institut d'hydrologie et de climatologie, et, selon les grandes lignes indiquées aux Entretiens de Bichat, il confirme pour certaines affections des augmentations de fréquence liées aux changements de temps. Mais ces augmentations sont modérées, parfois à la limite du signifiant. Les plus nettes concernent la température et l'humidité maximale. Les infarctus du myocarde et les accidents vasculaires cérébraux sont plus fréquents lorsqu'il fait froid ; les tentatives de suicide sont liées aux températures paradoxales : elles surviennent plus fréquemment lorsqu'il fait froid en été et chaud en hiver... Si la sécheresse estivale favorise l'apoplexie, l'infarctus du myocarde survient plutôt par temps humide, comme les tentatives de suicide.

Contrairement à ce qui avait été affirmé jusqu'à présent, ce ne sont pas les variations météorologiques rapides qui entraînent des recrudescences pathologiques, et les infarctus sont plus fréquents lorsque la pression atmosphérique ou la température varie peu et lentement.

On ne possède, à l'heure actuelle, que des indications rares et parcellaires sur les mécanismes par lesquels pourraient s'exercer ces influences climatiques. Les processus de coagulation du sang (ce qui expliquerait apoplexie et infarctus) paraissent accélérés avant les passages des fronts froids, et cela pendant quelques heures.

Il est clair que la mise en place du dispositif SAMU-Météorologie nationale se prête à présent à l'étude de bien d'autres maladies, à l'examen des facteurs climatiques perceptibles au sein même des habitations, ou de ceux qui précèdent ou qui suivent de plusieurs jours les faits cliniques observés.

En cas de déprime

Mais à quoi peuvent servir de telles indications ? Certainement pas au SAMU puisque les variations météorologiques ont des effets opposés selon les urgences observées. Peut-être aux services de réanimation cardiovasculaire, qui pourraient, par temps humide et froid, prévoir des lits vacants et des renforts en personnel.

Quant au public concerné, on pourrait imaginer, suggère le professeur Besançon, de l'avertir, par la radio ou la télévision, que le risque d'infarctus incite, selon la météo, à prendre des précautions, à éviter le froid, les énervements, les efforts physiques inhabituels ou les repas trop copieux. L'hygiène personnelle continue est cependant, pour une telle prévention, plus importante que ces avertissements ponctuels. Pour ceux que frappe la déprime, l'annonce d'un front humide ou d'une température anormale pour la saison pourrait les inciter à joindre sans retard un médecin, ou S.O.S. Amitié.

Mais de tels messages ne risquent-ils pas d'entretenir dans le public un climat d'anxiété infiniment plus dangereux que les facteurs météorologiques en cause ?

Ne touchons pas aux amygdales

L'ABLATION des amygdales était, jusqu'à il y a quelques années, le pain quotidien — avec l'appendicectomie — de la chirurgie courante. Or ce rite quasi systématique fait l'objet, aujourd'hui, des plus grandes réticences.

Ce sont, expliquent le docteur A. Baculard et son équipe (hôpital Trousseau, Paris), les découvertes de l'immunologie qui ont conduit à une meilleure compréhension du rôle que jouent les amygdales, non plus comme foyer d'infection à répétition, mais comme acteur à part entière du système des défenses naturelles.

Les amygdales contiennent en effet des anticorps en abondance, et exercent une intense activité immunitaire. Elles semblent avoir une « mémoire immunologique » et sont en quelque sorte les gardiens du rhino-pharynx. Le taux des anticorps locaux s'effondre chez les enfants auquel on a enlevé les végétations ou les amygdales.

Les indications de cette intervention — qui subsistent dans certains cas précis — doivent donc être posées avec discernement. Très petites à la naissance, les amygdales augmentent de volume entre trois et cinq ans et régressent ensuite progressivement pour n'être plus à l'âge adulte, chez la plupart des individus, que de petits moignons atrophiques.

Certains enfants ont cependant de très grosses amygdales, dites obstructives, qui gênent leur respiration. Après un examen clinique attentif, un tel syndrome — exceptionnel — peut conduire à l'ablation de ces amygdales, parfois même en urgence, car cette obstruction respiratoire peut être source de complications cardiaques ou cérébrales sévères.

La « Journée du K »

De même, les grosses amygdales entraînant des angines à répétition, notamment s'il s'agit d'angines à streptocoques, doivent être enlevées ; des précautions particulières s'imposent chez les allergiques, car cette intervention a été classiquement accusée de provoquer ou d'aggraver l'asthme.

Modèle même du geste thérapeutique irréfléchi, l'ablation des amygdales, qui a laissé des souvenirs déchirants à plusieurs générations d'enfants, se voit donc enfin reléguée à la place — exceptionnelle — qui doit être la sienne. Tout au moins lorsque les données la concernant connaîtront dans les milieux médicaux une diffusion suffisante, ce qui est loin d'être le cas, si l'on en juge par l'enquête dite « Journée du K » conduite par la caisse d'assurance-maladie et qui montre la très grande fréquence de ces interventions, pour lesquelles la région de Marseille est championne de France...

Treize millions d'alcooliques

(Suite de la page 15.)

L'alcool et, secondairement, le tabac sont par ailleurs entièrement responsables de la plus criante inégalité devant la maladie et la mort que connaisse la société française ; les enquêtes épidémiologiques ont montré, en effet, que la surmortalité considérable, la plus forte du monde, des hommes par rapport aux femmes leur est due essentiellement. L'espérance de vie moyenne des Françaises dépasse cette année 78 ans, alors qu'elle n'est que de 68 ans chez les hommes.

On sait, en outre, et depuis peu, que l'alcool traverse la barrière placentaire et qu'il exerce, tout au long de la grossesse, des effets toxiques sur la croissance et le développement de l'embryon, puis du fœtus.

Les enfants du malheur

Le professeur David (Strasbourg) a présenté à titre d'exemple deux cas de « monstruosité », issus de mères alcooliques âgées l'une de 23 ans et l'autre de 34 ans : cerveau atrophié, bec-de-lièvre, anomalies cardiaques, débilité mentale profonde et définitive pour Frédéric ; défiguration faciale, malformation cardiaque, atrophie cérébrale, décès à trois mois pour Jean-Yves.

Toutes les anomalies morphologiques, viscérales ou osseuses peuvent être retrouvées et, chez tous ces enfants, le visage est profondément déformé, avec un menton à peine dessiné, des paupières rétrécies, une ensellure nasale marquée, des oreilles basses et décollées.

Le retard du développement cérébral (et donc mental) est majeur, ce qui condamne la plupart des survivants à l'existence carcérale des débiles profonds.

C'est durant le premier trimestre de la grossesse que se produisent ces lésions, et il semble que le risque qu'une mère alcoolique donne naissance à un enfant aussi gravement atteint soit de 50 %. Celle de Frédéric buvait 1 à 2 litres de vin rouge par jour.

Les expériences conduites chez l'animal ont permis d'indiquer que le fœtus ne possède qu'à des taux infimes — dix fois plus faibles que chez l'adulte — l'enzyme qui, dans le foie, dégrade l'alcool. Elles ont montré aussi que c'est l'absorption régulière (et non occasionnelle) d'alcool pendant la première partie de la grossesse qui engendre les atteintes les plus graves.

Des tentatives de prévention par désintoxication de la mère ont été tentées ; mais ces désintoxications sont si difficiles que certains gynécologues en viennent à proposer pour ces femmes soit l'avortement thérapeutique systématique, soit une stérilisation. Solution d'autant plus navrante que dans les rares cas où un sevrage réel d'alcool a pu être réussi les grossesses ultérieures permettent l'accouchement d'enfants parfaitement normaux.

Nul ne peut plus nier, et à vrai dire nul n'ignore plus, que l'alcoolisme est, dans le domaine de la santé, le premier danger et la plus lourde charge qui pèse sur notre société. Malheureusement, souligne M. Hubert Haenel, rapporteur général du groupe de travail présidé par le professeur Jean Bernard, et qui a proposé l'hiver dernier un programme à long terme à ce sujet, « *la lutte contre l'alcoolique se heurte à un désintérêt et à un laxisme généralisés* ».

Quand verra-t-on l'application des mesures préventives, éducatives, incitatives, ou tout simplement le respect des règles existantes et constamment violées, telles que les préconisait ce groupe ?

Peut-on prévenir, peut-on guérir l'athérosclérose ?

(Suite de la page 15.)

Un demi-siècle d'habitudes thérapeutiques ou palliatives, conduites à coups de médicaments ou de chirurgie, le très lent développement des études épidémiologiques et l'apparition tout aussi lente des concepts de prévention expliquent que cette « *mise en œuvre* » préventive ne soit pas encore plus largement admise et appliquée.

Elle s'impose pourtant chez tous ceux qui présentent d'emblée des « *facteurs de risque dits obligatoires* » sur lesquels il n'est pas possible d'agir. Il s'agit de la prédisposition héréditaire, du sexe (les hommes sont plus atteints que les femmes) et de l'âge (avec lequel s'accroît le développement des lésions). La lutte doit être impérativement mise en œuvre, dans ces cas, sur les autres facteurs aggravants, accessibles ceux-là à des modifications de comportement.

Un trépied d'hygiène de vie

Il s'agit, pour le professeur Lagrue, d'un trépied d'hygiène de vie comportant :

● La suppression du tabagisme grâce à une éducation la plus précoce possible — dès l'école. — le sevrage des grands fumeurs s'avérant très difficile;

● La lutte contre l'obésité et la surcharge en graisse comportant un volet sportif et un autre d'ordre diététique. L'exercice physique permet à la fois d'améliorer les conditions circulatoires et cardiaques et de faciliter l'équilibre alimentaire. Les habitudes diététiques occidentales sont, en effet, déplorables, au point que les enfants de quatre ou cinq ans ont, déjà, dans nos pays un poids et un taux de cholestérol plus élevés que ceux des générations précédentes. Les erreurs alimentaires des Français sont à la fois quantitatives (on mange trop, alors qu'on dépense peu) et qualitative : on prend trop de sucres et de graisses animales au dépens des aliments riches en fibres végétales. On absorbe trop de sel, dont le rôle dans la genèse de l'hypertension est bien démontré.

Or l'hypertension, qu'il importe de dépister le plus précocement possible, est un facteur majeur de risque d'athérosclérose et elle peut, elle aussi, être maîtrisée par des mesures diététiques, sportives, et, le cas échéant, médicamenteuses.

Les médicaments viennent, le cas échéant, compléter ce « trépied », mais, souligne le professeur Lagrue, ils ne peuvent être envisagés qu'au stade où l'athérosclérose est constituée, bien que ne donnant pas encore de manifestations cliniques ; c'est ce que l'on nomme la « prévention secondaire ». La panoplie de ces médications est aussi large que les incertitudes soulevées à propos de leurs indications ou leur efficacité.

● Les substances anti-hypertensives (diurétiques, bêta-bloquants ou antisympathiques) ne seront utilisées que si le régime sans sel échoue ;

● Celles qui visent à régulariser le métabolisme des graisses ne doivent être envisagées qu'à bon escient, car certaines de ces médications (dérivés du clofibrate) pourraient ne pas être dénuées de risque ;

● La même remarque s'applique aux médicaments visant à régulariser le métabolisme des sucres ou de l'acide urique et qui ne devraient être employés qu'en cas d'échec des mesures diététiques ;

● Il existe, enfin, de très nombreuses médications dites « anti-athérosclérose » qui sont censées agir tantôt sur les parois vasculaires (antispasmodiques et vasodilatateurs, dont l'efficacité est pour le moins discutée, bien qu'ils soient très — trop — largement prescrits), et tantôt sur le contenu (le sang circulant).

L'objectif est, ici, de réduire la tendance à la formation de thromboses (ou caillots) obstruant les vaisseaux lésés. On peut employer à cette fin des anticoagulants (héparine, vitamine K) dont l'utilité est certaine dans les suites d'accidents emboliques (infarctus du myocarde), mais discutable ensuite. D'autres substances ont pour objet d'empêcher l'agrégation de certaines cellules du sang (ou plaquettes) qui forment le noyau des thromboses. Les plus actives sont... l'aspirine, employée à faible dose, et un produit récent, remarquablement toléré, la ticlopidine, qui peuvent, « *dans certains cas, exercer une action favorable dans la prévention des accidents cérébraux et, de façon plus discutable, de l'infarctus du myocarde* ».

La diététique

Enfin, des essais sont en cours à propos de médicaments de découverte plus récente, agissant tantôt sur la conformation des globules rouges et tantôt (le pyridinol carbamate) en s'opposant à la fois à la pénétration des graisses dans les parois vasculaires et à la destruction de leurs fibres élastiques.

Ces diverses méthodes ne s'appliquent que lorsque les manifestations cliniques graves de l'athérosclérose sont survenues (infarctus, artérite, etc.), et leur efficacité est naturellement beaucoup moindre que la mise en place des mesures réellement préventives, c'est-à-dire précoces.

La même remarque vaut pour l'abaissement des taux trop élevés de cholestérol, affection souvent congénitale, dont le traitement, estime M. Cloarec (hôpital Tenon, Paris), « *est à présent le problème des pédiatres* » et dont « *la diététique reste la base essentielle* », les très nombreuses médications disponibles ne devant être utilisées qu'avec discernement et en cas d'échec diététique.

LE TEXTE DES CONFÉRENCES

Les textes des conférences prononcées aux Entretiens de Bichat sont publiés par l'*Expansion scientifique* (15, rue Saint-Benoît, 75278 Paris Cedex 06), qui les adresse au domicile des médecins aux tarifs suivants : Volume *Médecine* : 250 F ; *Thérapeutique* : 210 F ; *Chirurgie-spécialités* : 200 F ; les trois volumes ensemble : 500 F ; volume *Odontologie et stomatologie* : 140 F ; *Journée de rééducation* : 120 F.

SCIENCES

À Montpellier

Des structures régionales pour l'archéologie

Au début de l'été dernier, seize archéologues du Languedoc-Roussillon (chercheurs au C.N.R.S., universitaires, personnels des directions des antiquités, conservateurs de musées, archéologues des collectivités locales, chercheurs et techniciens hors statut, étudiants et archéologues amateurs) lançaient un appel pour obtenir un véritable service public de l'archéologie, des moyens de recherche et de formation, une meilleure information du public mais aussi « *une participation effective de l'ensemble des intéressés à la définition et à l'application d'une politique archéologique régionale* ». Cet appel a abouti aux assises de l'archéologie en Languedoc-Roussillon, qui viennent d'avoir lieu à Montpellier au siège de l'établissement public régional.

Ces assises ont permis aux quelque cent cinquante participants d'exprimer leur volonté d'être partie prenante dans l'élaboration de la politique archéologique régionale — sans vouloir, cependant, se substituer aux organismes existants — et de souligner l'insuffisance en personnel et en matériel, ainsi que l'isolement des chercheurs. Cette initiative est, selon ses promoteurs, la première du genre en France.

Un comité archéologique régional de quarante personnes a été constitué. Il comprend un bureau de seize membres dirigé par un exécutif composé de MM. Yves Gasco, conservateur du musée de Beaucaire, Claude Raynaud, étudiant en histoire, et Jean-Luc Fiches, attaché de recherche au C.N.R.S.

ROGER BÉCRIAUX.

À Marseille

LES VESTIGES D'UN QUARTIER ANTIQUE DE POTIERS RETROUVÉS SOUS LA BUTTE DES CARMES

Les fouilles effectuées à l'occasion de la rénovation immobilière de la Butte des Carmes, à Marseille (située sur une hauteur au nord du quartier de la Bourse), où ont déjà été retrouvés des restes des remparts grecs de la ville antique, ont permis de mettre au jour, au nord de l'église des Carmes, un véritable quartier des potiers qui avait été édifié entre le premier siècle avant J.-C. et le premier siècle après J.-C. et où s'exerçait une activité de type industriel.

Alors que l'on pensait, jadis, que ce quartier, situé entre les actuelles rues Colbert et de la République, était « hors les murs », les fouilles de la Butte des Carmes ont permis d'établir, grâce à l'exhumation du rempart antique, que le quartier était bien inclus dans *la cité. C'est pour cette raison* que les archéologues de la *direction des antiquités historiques* de Provence et du Musée d'histoire de Marseille ont mis les Carmes — l'office public d'H.L.M. de la ville de Marseille et la Logirem veulent y construire des logements sociaux — « sous surveillance » depuis avril 1981. L'Atelier du patrimoine, créé par la ville, a coordonné les travaux.

La moisson a été riche d'enseignements et de surprises. « *C'est sans doute la plus grandiose révélation non monumentale que nous ait léguée Marseille antique* », affirme Mme Myriam Morel, archéologue, conservateur adjoint *du musée d'histoire de Marseille.* Après avoir trouvé des traces d'occupation remontant au sixième siècle avant J.-C., les archéologues ont découvert de grands bassins, rendus étanches par du mortier, qui servaient probablement à la *décantation* de l'argile. Le plus grand mesure quinze mètres de long, le plus petit trente centimètres. D'innombrables déchets de cuisson, de rebuts de *fours*, de *paquets* d'argile trop ou mal cuits, attestent d'une activité intense et continue de type industriel. Le quart d'un four qui devait mesurer cinq mètres de diamètre a été mis au jour. De grandes quantités de poterie, *dont on n'a pas* retrouvé d'équivalent ailleurs, attestent d'un type spécifique de céramique : gros vases à petit col, certains munis d'anses, dont les caractéristiques étaient inconnues à ce jour.

D'autres secteurs de la Butte des Carmes vont être ultérieurement fouillés. Les récits que l'on possède sur la construction de l'église des Carmes (du treizième au dix-septième siècle) mentionnent la présence légendaire d'un temple et les archéologues ne seraient pas fâchés de voir la légende rejoindre la réalité.

JEAN CONTRUCCI.

Un nouveau souffle pour la recherche éolienne

Parent pauvre des énergies renouvelables, l'énergie éolienne pourrait en France avoir prochainement l'occasion de se mettre en vedette. Le Commissariat à l'énergie solaire (Comes) vient, en effet, de décider la construction à Lannion (Côtes-du-Nord) d'un centre d'essais destiné à tester en vraie grandeur des matériels faisant appel à la force du vent pour leur fonctionnement.

Le Comes avait lancé, en 1980, l'idée d'un plan national éolien, dont les principaux objectifs tendraient, selon le président du Commissariat, M. Henry Durand, à favoriser le développement technologique et commercial des éoliennes de petite et moyenne puissance et à expérimenter une machine de grande dimension. Malgré le caractère aléatoire de *l'énergie du vent, malgré une* certaine mise en sommeil de ce type d'activité due à l'apparition de sources d'énergie hier très compétitives, une industrie petite mais assez *vivace s'est maintenue* tant en France qu'à l'étranger pour des applications ponctuelles.

L'énergie éolienne paraissant, au moins dans les lieux favorables, dès à présent compétitive, le Comes *s'est interrogée sur l'avenir* des créneaux les plus porteurs, de manière à mieux cerner la stratégie qui pourrait être retenue pour aider au développement de cette industrie. Dans son projet de programme éolien, *récemment remis à M. Edmond Hervé*, ministre délégué auprès du ministre de l'industrie chargé de l'énergie, le Comes recense trois marchés pour l'énergie éolienne : celui des éoliennes de *petite* puissance — 5 à 500 watts — destinées à des équipements professionnels en site isolé (phares, balises, etc.), pour lequel la société Aérowatt, contrôlée par le Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.), occupe une position enviée avec environ 20 % du marché mondial ; celui des machines de quelques kilowatts à quelques dizaines de kilowatts, utilisées pour le pompage de l'eau en milieu rural et dont les performances paraissent compétitives avec les systèmes à photopiles ou à moteur Diesel ; celui, enfin, des éoliennes de 100 à 250-300 kilowatts, productrices d'électricité, dérivées ou non des éoliennes actuelles, qui pourraient *fonctionner soit seules*, soit en système d'économiseur de fuel dans des sites relativement isolés (îles du Ponant, DOM-TOM, par exemple). De ce point de vue, le marché grec paraît potentiellement intéressant.

Selon les responsables du Comes, les industriels français paraissent bien placés dans ces trois domaines. C'est la raison pour laquelle cet organisme espère avec le centre d'essais éolien de Lannion (1) définir les conditions dans lesquelles l'outil industriel français pourrait être aidé dans ses tentatives de conquête d'un marché orienté *pour l'essentiel vers l'exportation.* Aussi ce centre aura-t-il pour vocation de tester en vraie grandeur des matériels de toute nature et de dresser des modèles *d'évaluation* du potentiel des gisements éoliens. Pour ces raisons, les modestes *moyens* consacrés en France à l'énergie éolienne — 4,5 millions de francs au total en 1981 — pourraient être notablement augmentés. Ainsi, l'effort du Comes dans ce *domaine* pourrait-il passer de 3 millions de francs en 1981 à 9 millions de francs en 1982. Dans ce budget est inclus une part des investissements nécessaires à la réalisation du centre.

De quoi donner un nouveau souffle à une industrie qui, en fournissant des éoliennes, participerait en nature à l'investissement initial de ce projet et pourrait ainsi obtenir les références et la crédibilité qui lui manquent parfois sur les marchés à l'exportation. — J.-F. A.

(1) Le site de Lannion, proposé par la mairie de la ville, le Centre national d'études des télécommunications, la Météorologie nationale et un institut de technologie, a été en concurrence avec deux autres *sites proposés l'un par le C.E.A.*, à Marcoule et l'autre par le Centre scientifique et technique du bâtiment, à Nantes.

● RECTIFICATIF. — Dans notre article sur les recherches archéologiques à Qatar (*le Monde daté 23 septembre*), une erreur s'est glissée à propos de la ville élevée sur un lieu-dit répondant au nom actuel de Murwab. C'est du milieu du neuvième siècle (et non du dix-neuvième) que date cette ville.

DÉFENSE

Contre les prises d'otages

Des hélicoptères qui voient et tirent la nuit

Selon des indiscrétions de source militaire recueillies à Paris, le raid héliporté entre le continent et la Corse, qui a permis il y a quelques jours à la majorité du 2e régiment étranger de parachutistes de rallier le camp du Caylus (Lot-et-Garonne) à Calvi (« le Monde » daté 27-28 septembre), a pu être réalisé de nuit sur une large partie du trajet.

Au cours de ce raid, c'est l'élément opérationnel du 2e REP (le régiment qui est intervenu à Kolwezi, au Zaïre, en mai 1978) qui a été acheminé par hélicoptères Puma au-dessus de la Méditerranée. Il s'est agi d'un vol dit tactique, c'est-à-dire d'une navigation à quelques mètres de la surface de l'eau, pour échapper à une éventuelle détection radar.

Pour cette opération, dont la dernière partie a eu lieu de nuit, les équipages ont expérimenté, avec succès, le port de lunettes à intensificateur de lumière (IL) qui permettent l'observation, dans l'obscurité, grâce au seul éclairage produit par le rayonnement stellaire ou lunaire. Ce dispositif est très supérieur aux équipements à infra-rouge, couramment utilisés, qui ont l'inconvénient d'être indiscrets et, donc, détectables par un adversaire. Les lunettes à intensificateur de lumière utilisent la clarté résiduelle des étoiles ou de la lune en l'intensifiant, pour permettre des vols à basse altitude par des nuits sombres ou dans des conditions atmosphériques défavorables.

La généralisation de ce procédé va donner à l'hélicoptère des possibilités de déplacement et de vision de nuit qui accroîtront sensiblement ses performances opérationnelles. On sait, d'autre part, que la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS) a réalisé, au début de cette année, une campagne réussie de tirs de missiles antichars par hélicoptère de nuit et avec une forte pluie. Associée à un pilotage de nuit avec des jumelles à amplification de lumière, cette capacité de tir par mauvais temps devrait conférer à l'hélicoptère des possibilités insoupçonnées d'intervention et de déplacement.

Dans les milieux militaires, on se montre, pour l'instant, très prudent sur l'intérêt d'une telle démonstration. On peut néanmoins penser que le souci de l'état-major est aussi, par ce moyen, d'entraîner des équipages de l'aviation légère de l'armée de terre à mener à bien des opérations, à moyenne distance, de récupération discrète et rapide — en toutes circonstances — de personnes conservées en otage. — J. I.

INFORMATIONS « SERVICES »

MODE

Belle jeunesse

Journées d'études au Fashion Group, l'Association franco-américaine des femmes cadres dans les industries de la mode, sur le thème « les jeunes et la mode ». D'un côté, les adultes, stylistes, journalistes, mannequins, photographes et maquilleurs : de l'autre, les adolescents, filles et garçons, souvent les enfants des premières.

En entrée, nous avons vu défiler les best-sellers des fabricants spécialisés dans la mode junior. Ainsi les mini-robes courtes et brillantes d'*Agnès B* sont-elles montrées avec des accessoires amusants et inattendus, dont un tricorne de pirate de théâtre sur une tenue vive à pantalon oriental.

Benneton joue à fond la palette des couleurs à l'italienne, avec un choix de cinquante-six coloris de tricots et de coordonnés de tissus, dont on retrouve près de la moitié dans les innombrables boutiques de la *marque à travers la France*. Toutes ces petites pièces de formes plutôt classiques, voire traditionnelles, prennent d'autres dimensions du fait des superpositions en contraste.

Chipie donne la vedette au rouge cet hiver, en ensembles de sport, à base de blousons en toile à bâche, de jupes mais aussi de jeans.

Etam fait appel à Anne Dupuy pour un style un peu rococo, baroque, avec une cape en loden, les knickers en velours côtelé qu'on retrouve partout, et *des petites pièces coordonnées* en jacquard.

Encore des knickers de velours et des blazers de tweed « surtaillés » chez *New Man*, portés avec des chemises rouges.

René Derhy, dans une note romantique, marie le noir au blanc en ensembles habillés de shorts courts et caracos de satin, relevés d'une nouette rouge. C'est ici qu'on trouve les blouses et chemisiers brodés importés d'Extrême-Orient, mais taillés aux proportions françaises, imitant l'ancien, en cotons légers à petits cols, volants et froufrous.

Enfin *14-18*, qu'anime Christiane Hélouis, propose des tenues de fête aux jeunes filles des rallyes. Les robes baroques à volants et empiècements de dentelle sont seyantes et faciles à porter, en taffetas changeants bleu doux et marron, rose-rouge, ou brun, à vestes ou pantalons assortis, taillés au-dessus de la cheville.

Voilà pour les propositions des professionnels. Et les jeunes ? En jeans, en mini-jupes à collants de couleurs vives et chaussures en contraste. Dans *le classique, elles cherchent des* vêtements nettement trop grands, à arranger, à raccourcir, ou dont elles peuvent enlever les manches. Mais elles aiment aussi la netteté du blouson d'aviateur marine, à manches un peu *retroussées, la salopette et le* sweat-shirt molletonné, surchargé d'accessoires, pendants d'oreilles, colliers, chaînes, mais surtout porte-clés, cliquetant à la marche, attaché à un passant du jean. Chaussettes de couleur, roulées à la cheville, chaussures ou sandales de plage en contraste paraissent remplacer les *ballerines chinoises*



Croquis de MARCQ.

***LEE COOPER** : blouson en jean à quatre poches, doublé* d'acrylique blanc sur un pantalon étroit, dans des bottes de caoutchouc à la western. Cheveux longs au vent, écouteurs aux oreilles, elle porte son sac en baudrier et son casque deux roues à la main. *Signe de ralliement*, le porte-clés agrémenté de gadgets volumineux accroché, pour plus de sécurité, à un passant du pantalon.

Intéressante démarche que *celle de Fikipsi, la filiale junior* de Jean Cacharel qui, cette saison, et surtout pour le printemps, introduit les coordonnées de style dans les grandes surfaces. Quatre genres de panoplies seront développées pour le printemps. Les prix sont modestes, les collections renouvelées quatre fois par an et ce système de vente sera étendu, progressivement aux femmes.

Halles Capone, les créateurs du *jean français*, continuent sur leur lancée, avec des thèmes de chasse et de labour, en teintes neutres et naturelles de cotons d'hiver. Les vestes de cuir offrent des carrures très généreuses et s'affinent à partir de la taille *sur* des pantalons un peu équestres ou des robes-jupons.

Duffel-coat bleu et chocolat chez *Initial* avec plusieurs types de knickers et de culottes en coloris heurtés.

Lee Cooper se *rapproche* le plus de ce que portent réellement les adolescents : jeans, blousons doublés d'acrylique, gilets sans manches et chemises de coton gratté.

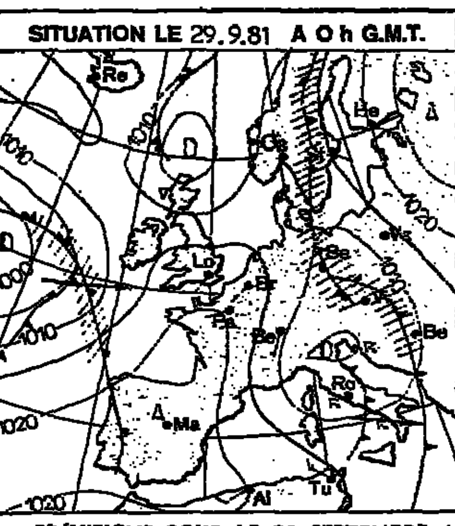
Monoprix offre de bons accessoires folkloriques, dont les grands châles à fleurs qui font courir les adolescentes, les sacs matelassés à porter en baudrier et les collants jacquard beiges et blancs, assortis aux tricots.

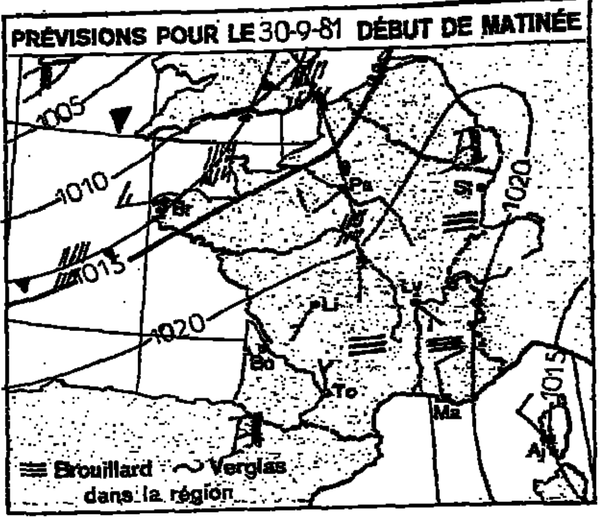
Un fait nouveau, les jeunes filles *redécouvrent* le maquillage *notamment chez Bourjois, qui* vient de refaire sa palette de couleurs à leur intention, avec cinquante-six variantes de tons, à coordonner ou superposer. Vendus dans les Prisunic et Monoprix, les teintes vedettes *sont, dans l'ordre, le mauve, le rose* et le *brun*.

Quelques garçons participaient aussi au défilé, en vestes et tricots classiques sur jeans ou pantalons de coton blanc. Ils *s'intéressent surtout* à leurs chaussures, mocassins de beau cuir, parfois bicolore et souvent *cirés de frais. En* guise d'accessoires, des cravates ficelle, mais aussi des colliers courts de couleurs vives sous les chemisettes ouvertes

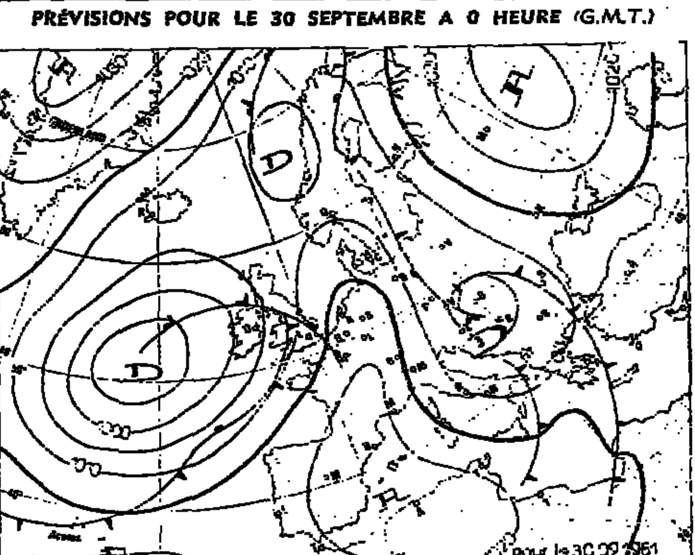
NATHALIE MONT-SERVAN.

MÉTÉOROLOGIE





PRÉVISIONS POUR LE 30 SEPTEMBRE A 0 HEURE (G.M.T.)



Evolution probable du temps en France entre le mardi 29 septembre à 0 heure et le mercredi 30 septembre à 24 heures :

Une perturbation pluvieuse venue de l'Atlantique progressera à travers l'ouest et le nord de notre pays : elle s'accompagnera d'un temps doux et pluvieux.

Mercredi matin, une zone de pluies faibles affectera la région parisienne, le Nord-Picardie et le littoral de la Manche ; de l'Aquitaine aux Pays de Loire, le temps sera doux et nuageux ; sur les autres régions, le temps *frais et* brumeux sera suivi de belles éclaircies.

Dans la journée, une seconde zone de pluies abordera le littoral atlantique puis s'étendra aux Charentes, à la Bretagne et à la Normandie ; de l'Aquitaine au Massif Central et à la Champagne, de belles éclaircies se produiront *encore*. *Enfin, sur le* Midi méditerranéen et l'Est de la France, le temps sera ensoleillé.

Les vents s'orienteront au sud-ouest et seront modérés sur le Nord et l'Ouest ; ils seront faibles ailleurs, mais on observera encore du vent de nord modéré près de la Corse.

Les températures seront douces sur le Nord et l'Ouest, sans grand changement sur les autres régions.

Le mardi 29 septembre, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 020,6 millibars, soit 765,5 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 28 septembre ; le second, le minimum de la nuit du 28 au 29) : Ajaccio, 20 et 12 degrés ; Biarritz, 19 et 8 ; Bordeaux, 19 et 6 ; Bourges, 15 et 5 ; Brest, 17 et 9 ; Caen, 17 et 7 ; Cherbourg, 16 et 7 ; Clermont-Ferrand, 15 et 6 ; Dijon, 14 et 8 ; Grenoble, 13 et 11 ; Lille, 18 et 7 ; Lyon, 14 et 8 ; Marseille, 20 et 15 ; Nancy, 15 et 8 ; Nantes, 18 et 8 ; Nice, 21 et 14 ; Paris-Le Bourget, 18 et 4 ; Pau, 18 et 5 ; Perpignan, 20 et 13 ; Rennes, 18 et 7 ; Strasbourg, 14 et 11 ; Tours, 18 et 5 ; Toulouse, 18 et 6 ; Pointe-à-Pitre, 33 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 25 et 13 degrés ; Amsterdam, 18 et 7 ; Athènes, 26 et 19 ; Berlin, 17 et 13 ; Bonn, 16 et 8 ; Bruxelles, 17 et 7 ; Le Caire, 32 et 20 ; Iles Canaries, 25 et 22 ; Copenhague, 17 et 13 ; Dakar, 30 et 26 ; Genève, 13 et 9 ; Jérusalem, 27 et 21 ; Lisbonne, 22 et 18 ; Londres, 18 et 7 ; Madrid, 21 et 6 ; Moscou, 19 et 11 ; Nairobi, 28 et 14 ; New-York, 19 et 8 ; Palma-de-Majorque, 23 et 11 ; Rome, 22 et 14 ; Stockholm, 15 et 14.

TEMPS PROBABLE DU JEUDI 1er AU DIMANCHE 4 OCTOBRE

Jeudi 1er. — Une zone pluvio-orageuse située, le matin, des Landes au Bassin parisien et au nord progressera vers l'est dans la journée pour atteindre le soir les Pyrénées-Orientales et l'est du Massif Central et la Lorraine, en donnant localement de fortes précipitations. Après *cet épisode*, le *temps plus variable* avec averses déjà installé sur la Bretagne et le Cotentin le matin gagnera le Bordelais, les Pays de Loire, le Bassin parisien et la Picardie. Par contre, près des frontières de l'Est, ainsi que dans le Sud-Est, le temps restera ensoleillé et chaud après une matinée parfois brumeuse.

Vendredi 2. — Les orages et les pluies gagneront dès le matin le Midi méditerranéen, les Alpes et l'Alsace, *mais ne concerneront* plus le soir que la Corse et les régions proches de la frontière italienne. Ce mauvais temps s'accompagnera de vents du sud irréguliers avec rafales, avec des températures maximales en baisse. Partout ailleurs, les vents s'orienteront au secteur ouest et, malgré quelques éclaircies, les averses seront fréquentes.

Samedi 3 et dimanche 4. — Temps instable et plus frais avec averses fréquentes sur l'ensemble du pays. Vent irrégulier de secteur ouest, modéré dans l'intérieur, fort près de la Manche et de la Bretagne. Mistral et tramontane près de la *Méditerranée*

(Document établi avec le support technique spécial de la météorologie nationale.)

EXPOSITIONS

Architecture en province

La province est un cercle vicieux. Parce qu'il a décidé de travailler au pays, dans le Sud-Ouest, où il est né, l'architecte Edmond Lay, disciple de l'Américain Frank Lloyd Wright, reste, *pour beaucoup*, un inconnu.

Et quand l'association Architecture et Construction, qui traîne des fournées de maîtres d'ouvrages, *d'architectes et de fonctionnaires*, à Barcelone, dans les villes nouvelles anglaises, en Italie ou aux Etats-Unis, propose Edmond Lay, elle fait chou blanc.

Né en 1930 à Lannemezan (Hautes-Pyrénées), installé en 1963 à Tarbes, après un séjour de trois ans aux Etats-Unis, Edmond Lay a notamment construit à Tarbes, en 1969, une résidence de logements H.L.M. en duplex et triplex, très remarquée à l'époque, et, en 1973, à Bordeaux, le siège de la Caisse d'épargne, dans le quartier Mériadeck, « remake » controversé du Musée Guggenheim *de New-York*.. *Et il continue.*

Les visites de terrain, à Pau, Tarbes et Bordeaux, en compagnie de l'architecte, prévues en juin, reportées aux 1er et 2 *octobre* prochain, devront-elles, à l'heure de la décentralisation, être annulées, faute de curiosité ?

M. Ch.

★ Architecture et Construction, 136, boulevard Saint-Germain, Paris-6e. Tél. : 326-31-04.

PARIS EN VISITES

JEUDI 1er OCTOBRE

« Musée de la chasse », 15 h., 60, rue des Archives, Mme Allaz.

« *L'hôpital Saint-Louis* », 15 h., entrée place du docteur A. Fournier, Mme Garnier-Ahlberg.

« Le Faubourg-Saint-Antoine », *15 h., 184, rue du Faubourg-Saint-*Antoine, Mme Legrégeois

« Le café Procope et son quartier », 16 h., 13, rue de l'Ancienne-Comédie, Mme Zujovic (Caisse nationale des monuments historiques).

« Hôtels et jardins du Marais », 15 h., statue de Louis XIII place des Vosges (Approche de l'art).

« Salons de l'Hôtel-de-Ville », 15 h., 29, rue de Rivoli (Arcus).

« Caves de la tour Eiffel », 15 h., 5, square Charles Dickens (L'Art pour tous)

« L'école des beaux-arts », 15 h., 17, quai Malaquais, Mme Thyss.

« Les Impressionnistes », 15 h., entrée du musée du Jeu de Paume, Mme Ragueneau (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« *Jardin d'Albert Kahn* », 15 h., entrée rue des Abondances, à Boulogne, Mme Hager.

« La Cité », 14 h. 45, métro Cité, M. de La Roche.

« Le Palais de justice », 15 h., grille du Palais (Paris et son histoire)

« Saint-Martin et Saint-Nicolas-des-Champs », 15 h., 292, rue Saint-Martin (Paris et son histoire).

« Le quartier Saint-Sulpice », 14 h 30, façade de l'église Saint-Sulpice (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels de l'Ile-Saint-Louis », 14 h. 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé)

« Ateliers des Gobelins », 15 h., 42, avenue des Gobelins (Tourisme culturel).

« Synagogues de la rue des Rosiers, *le couvent des Blancs-Manteaux* », 14 h 30, 3, rue Malher (Le Vieux Paris).

CONFÉRENCES

15 h., 2, place du Palais-Royal, *nommé Molière » (Le Louvre des* Nadine Audoubert : « Un patron antiquaires)

15 h 30, Cercle national des *armées*, Ph. Schneyder « *La problé*matique OVNIS, faits et réalités » (Commission nationale de recherche)

18 h 30, Centre Georges-Pompidou, salle d'actualité, J. Colombel, J. Pacaly, D. Rousset, M. Sicard, Ph. Gavi : « Jean-Paul Sartre et la liberté ».

BREF

ANIMAUX

L'ECOLE VETERINAIRE D'ALFORT. — L'Ecole nationale vétérinaire *d'Alfort (Val-de-Marne) annonce* que des consultations ont repris depuis le lundi 21 septembre. Elles ont lieu les lundi, mercredi, samedi (sans rendez-vous) et les mardi, jeudi, vendredi (sur rendez-vous, tél : 375-92-11, poste 268). Les vaccinations ont lieu uniquement sur rendez-vous le mardi et le jeudi matin

★ 7, avenue du Général-de-Gaulle, 94704 Maisons-Alfort Cedex, tél. : 375-92-11.

FORMATION PERMANENTE

PSYCHO-PÉDAGOGIE A CRÉTEIL. — *Le Centre académique de formation continue (CAFOC) de l'académie de Créteil propose quarante-six stages de septembre 1981 à juin 1982.*

Ces stages sont ouverts aux *formateurs* et responsables de formation des entreprises, des collectivités, des associations, des administrations.. et portent sur les spécialités suivantes : pédagogie et psycho-pédagogie, promotion de la formation continue avec élaboration d'un plan de formation, images et publicité, expression personnelle

★ CAFOC, cité administrative, route de Choisy, 94010 Créteil Cedex. Tél. : 898-17-02.

LOISIRS

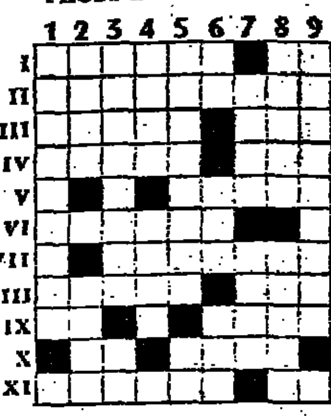
VÉLO TOUS TERRAINS

Le « vélover », première bicyclette « tous chemins » fabriqué par Motobécane, vient d'être présenté

Le vélover — il est peint en vert cru — s'adapte à toutes les tailles d'adultes. De constitution robuste, il est équipé d'une suspension *cantilever par* amortisseur hydropneumatique, de pneus à haute pression (3 kilogrammes), de roues en alliage *léger, d'un dérailleur six vitesses* à commande sonore et affichage digital de la vitesse enclenchée, de porte-bagages avant et arrière, *de freins à disque* avant et arrière. Il sera vendu à la fin du mois dans les magasins Motobécane au prix de 1 592 F.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 3 027



HORIZONTALEMENT

I. Si on vous le rend, c'est qu'on ne vous en veut pas de l'avoir pris. Personnel. — II. Des gens qui risquent de perdre la vie en voulant la gagner. — III. Tel le potin susceptible de déclencher un flash. Sculpteur plus imaginatif que vériste. — IV. Empruntés ou volontiers emprunteurs. Celle qui boulonne n'est évidemment pas mise à la porte. — V. S'introduire dans le temple de Thémis. — VI. Met en sécurité les trésors de Cérès. — VII. Nid de marabouts. — VIII. La plus grande s'*occupe souvent des plus* petits. Instrument monocorde inspirateur de l'hymne helvétique. — IX. Copulative. Produit brut *de certaines colonies*. — X. Personnel. Avec elle, on peut tirer une carotte. — XI. Mieux vaut le faire de rire que dramatique*ment. Fruit de la culture après* avoir pioché.

VERTICALEMENT

1. Nature *plus ou moins mame*lonnée au bord de la mer. — 2. Fait le désespoir des collégiens en matière de physique. Ingénieur allemand au nom prédestiné. — 3. Sa dent dure n'a d'égal que son mordant. Suborné. — 4. Le havre pour le porc. Créateur d'une perle *asiatique qui* fut gâchée par une monture en toc. — 5. Biseauter. Manifestation des « superbes ». — 6. Rayonne chez des producteurs de coton. Fils de marin occasionnel. Des gens paient pour s'y faire rouler. — 7. C'est celui qui prend tout qui en manque le plus. Frère ennemi. — 8. Préfère un bocage à une belle cage. Muses. — 9. Une de celles que l'on caresse avec désir.

Solution du problème n° 3 026

Horizontalement

I. Cocotte. — II. Onéreuses. — III. Culotte. — IV. Rural. — V. Iodla. Ise. — VI. Lérins. — VII. Ole. Créas. — VIII. Ma. Thé. Sa. — IX. Aigri. Iso. — X. Nérée. Vin. — XI. Es. Gêne.

Verticalement

1. Cocaïnomane. — 2. ONU. Laie. — 3. Cellule. Gré. — 4. Oro. Le. Très. — 5. Tétrarchie. — 6. Tutu. Ire. — 7. Esérine. Ive. — 8. Assassin. — 9. Isole. Saône.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des lundi 28 et mardi 29 septembre 1981 :

UN DECRET

● Relatif aux modalités du contrôle des chronotachygraphes *utilisés dans les transports* par route ;

DES ARRETES

● Portant fixation des tarifs des services radiomaritime et fluvial de correspondance publique ;

● Fixant la taxe applicable aux mandats payables en Belgique, présentés sur bandes magnétiques.

LE SICOB

XXXII[e] SALON INTERNATIONAL DE L'INFORMATIQUE, DE LA COMMUNICATION ET DE L'ORGANISATION DE BUREAU

Les premiers pas de Télétel

La *direction* générale des télécommunication (D.G.T.) achève l'équipement de quelque deux mille cinq cents ménages des Yvelines en terminaux télématiques *conçus pour* recevoir Télétel. Présentée comme une expérience, l'opération devrait permettre de se faire une meilleure idée des possibilités de la télématique grand-public et des problèmes qu'elle pose. Ses leçons, ainsi que celles qui seront tirées des expérimentations de l'annuaire électronique, alimenteront le débat parlementaire sur les orientations à donner aux applications des nouvelles technologies promis pour la session du printemps prochain.

L'expérience des Yvelines devra être étudiée sur plusieurs plans, car le nom de Télétal recouvre aussi bien *le procédé français de* Vidéotext interactif (1), des matériels, un système logiciel de réseau, qu'un ensemble de *« services »*.

AUTOUR du téléviseur, c'est l'agitation. *« Fais le numéro de secours »*, s'exclame Franck, quinze ans, à l'adresse de sa petite sœur. Mais Virginie, onze ans, ne veut pas s'en laisser conter : *« Quand ça grésille, il faut attendre l'image. »* Déjà la mosaïque du *« logo »* de Télétel se dessine sur l'écran-couleur. « Envoi », « Suite », numéros de code ponctués de *« bip »* stridents, la fillette pianote avec dextérité sur les touches du clavier à télécommande. *« Nos enfants sont les consommateurs les plus assidus de Télétel à la maison*, racontent les parents. *Ils en ont fait leur chose. »*

Dans cette *famille dont* le père est cadre commercial dans une entreprise fabriquant du matériel de travaux publics, on se sert de Télétel au moins une fois par jour. Virginie fait des jeux, surtout les mots croisés. Franck, passionné de vélo, s'est souvent adressé aux pages-écran *du Parisien libéré* pendant le Tour de France. *« Ils redonnaient le classement général après chaque étape. Ce n'est pas comme à la télévision ou à la radio. Et puis on avait des petits historiques : les meilleurs grimpeurs, le passé des coureurs... »*

Pour les parents, l'intérêt de Télétel est surtout pratique. Alors qu'ils s'apprêtaient à acheter des tringles de rideaux pour les grandes baies vitrées du double-living, ils sont tombés sur l'annonce des articles en promotion à Auchan. Moins cher qu'au centre voisin de Vélizy-2, où ils ont l'habitude de faire leurs emplettes ! *« Nous n'aurions jamais pris la voiture et fait 20 kilomètres aller et retour pour jeter un coup d'œil sur une étiquette. »*

Depuis la *mi-juin* la télématique n'est plus seulement un objet d'étude ou de discours. Elle a fait irruption *« sur le terrain »* dans des centaines de foyers comme celui-ci. Un terrain soigneusement préparé pour une expérience bien encadrée.

Le choix du lieu a été inspiré *par la composition socio-professionnelle* à revenus élevés des cinq communes où se déroule l'expérience. Dans la ville de Vélizy où sont distribués la majorité des terminaux, le nombre de cadres, moyens et *supérieurs*, ou membres d'une profession libérale atteint plus de 38 % des actifs contre une moyenne nationale de 18,7 %. Le nombre des *employés* y est *aussi* plus élevé : 25,5 % contre 17,60 %. Mais, surtout, la proportion d'ouvriers et d'agriculteurs, *20,10 %*, y est bien inférieure à la moyenne générale de 45,3 % des actifs.

ÉRIC RHODES.

(Lire la suite page 22.)

(1) Le Vidéotext permet l'interrogation de banques de données informatisées à partir d'un terminal branché au réseau commuté du téléphone. Les réponses apparaissent sur l'écran de télévision, en couleurs, auquel est relié un décodeur.

Thomson ou le « mirage américain »

EN annonçant la semaine dernière plusieurs accords avec des sociétés américaines d'informatique, Thomson-C.S.F. a cruellement mis en lumière les échecs de la politique industrielle suivie *par la France, et cette entreprise*, au cours du précédent septennat.

Le péché originel remonte à *mai 1975, lorsque le gouvernement* décida la fusion entre C.I.I. et Honeywell-Bull. La C.I.I. était cou*pée en deux, la partie mini*-informatique étant rattachée au groupe Thomson. L'idée maîtresse des pouvoirs publics de l'époque était de faire de C.I.I.-H.B. le « champion » de la grande informatique de gestion et des périphériques et de constituer autour de Thomson et de *Logabax* deux grands pôles de mini-informatique.

On regroupa autour de ce qui *allait devenir la S.E.M.S., les lam*beaux de la C.I.I. qui apportait cependant un très bon mini-ordinateur *(le Mitra), et de fortes équipes de* recherche, avec les activités informatiques de la Télémécanique et leur « mini » orienté vers les applications « process », (le Solar). L'in*formatique militaire* restait à part avec CIMSA qui se porte, elle, toujours très bien. Le tout était *généreusement arrosé de crédits* publics dont 270 millions de francs pour Thomson sur cinq ans.

A l'époque *bien des voix s'étaient* élevées contre ce *« charcutage industriel »*, à commencer par celle *de M. Jean-Pierre Brulé qui consi*dérait, à juste titre, que l'on ne pouvait pas cantonner C.I.I.-H.-B. *à la grande informatique. D'ailleurs*, bien vite C.I.I.-H.-B. allait vendre les mini-6 de son partenaire Honeywell.

Six ans ont passé. Logabax en *faillite a été « repris » en partie* par Olivetti. On connaît les problèmes de C.I.I.-H.B. Quant à la SEMS, chacun sait dans les milieux professionnels qu'elle tra*verse une grave crise*. Les Mitra et les Solar n'ont pas de successeurs immédiats. Ce groupe n'a *jamais eu de politique informatique* intégrée, chacune de ses autres divisions « bricolant » son infor*matique dans son coin. D'où une* déperdition d'énergie. Enfin, la SEMS n'a pas misé à temps sur le *nouveau créneau de la micro*-informatique et ne s'est pas replacée sur celui des ordinateurs de *process*. La SEMS se devait de *« faire quelque chose »*.

De nouveaux accords

Les dirigeants de Thomson-C.S.F. ont donc annoncé la semaine dernière plusieurs accords signés ou *sur le point de l'être* avec des sociétés américaines.

● Thomson-C.S.F. commercialisera « et fabriquera un micro-ordi*nateur 15 bits qui sera développé* par la société américaine Fortune, dans le capital de laquelle la firme française a pris une participation.

● Avec Convergent, un accord de coopération technique, *en cours de négociation, devrait* permettre à SEMS de mettre à son catalogue des produits d'infor*matique répartie (terminaux*, traitement de textes, etc.).

● Depuis des mois des négociations sont *menées* avec SEL pour *mettre au catalogue de SEMS* le mini-ordinateur 32 bits de cette *firme américaine*.

Certes, les dirigeants de Thomson expliquent que cette coopération *« permettrait de partager les développements en matériel et en logiciel et qu'un tel accord, pour être viable, doit conduire à une coopération équilibrée et doit nous laisser notre liberté de décision »*.

Ces mêmes propos avaient été tenus presque mot pour mot il y *a un peu plus de six ans lors* de l'annonce de l'opération avec Honeywell. *« Il n'y a là rien d'étonnant »*, dira-t-on. Par l'une de ces *ironies* dont l'histoire a le secret, M. Jacques Darmon, directeur-délégué de Thomson-C.S.F. depuis quelques mois, initiateur de cette stratégie américaine pour l'informatique du groupe, n'est-il pas précisément l'homme qui avait négocié *l'accord avec Honeywell, et restruc*turé l'informatique française comme directeur de cabinet de M. d'Ornano *alors ministre de l'industrie. Pour* un peu, M. Darmon ferait penser à l'*« arroseur arrosé »*.

Cette batterie d'accords signés, ou sur le point de l'être, par Thomson peut se comprendre dans *une certaine mesure*. Si l'on raisonne en fonction des seuls intérêts commerciaux de l'entreprise ; si l'on fait abstraction de l'ensemble des problèmes posés aujourd'hui à l'industrie informatique française et européenne. Mais, dans le nouvel environnement politique, cet appel du grand large auquel Thomson et ses dirigeants semblent céder a de quoi étonner. Car il y a à l'évidence d'autres solutions envisageables.

JEAN-MICHEL QUATREPOINT.

(Lire la suite page 22.)

POINT DE VUE

L'absence du secteur associatif

par GEORGES FESTINGER et DENIS JOXE (*)

DANS le débat qui s'est instauré autour du développement de la télématique et des diverses opérations lancées par la direction générale des télécommunications, seule la presse, se sentant plus que jamais menacée, avait réussi à se faire reconnaître comme partenaire grâce à la polémique qu'elle a lancée. Mais le contrepoids nécessaire de la presse ne saurait être suffisant pour garantir l'exploitation au bénéfice *du grand public* des possibilités offertes par ce nouveau mode de communication.

Qu'il s'agisse de la D.G.T. ou *de la presse*, toutes deux ne se sont intéressées qu'à la préservation ou à l'extension de leur do*maine, laissant dans* l'ombre les possibilités créatrices du « grand public », ravalé au simple rôle d'usager consommateur. Cette mise à l'écart provient à la fois d'une survalorisation du « professionnalisme des producteurs d'information et également de la structure des technologies de diffusion antérieures à la télématique (régularité de la parution, fabrication *d'une information à volume constant*, etc.).

Or il conviendrait plutôt de s'interroger sur les modalités de cohabitation de deux modes de création de l'information, non pas concurrents mais parallèles. En effet, la télématique permet aux usagers de créer et de diffuser des informations *à leur rythme*. Ainsi se délimite un espace particulier : celui de la mémoire informatique, *à la fois incommensurable et pour*tant facilement accessible, où *« les créateurs, les utilisateurs, les forces associatives ou alternatives, muselés par l'ossification des grands systèmes classiques d'information, ont l'occasion de faire entendre leurs voix, de définir de nouveaux enjeux* (1). »

S'il est vrai, comme le déclare la D.G.T., que la télématique échappe à la dissociation classi*que entre émission et réception* d'information en les combinant sur le même terminal (ce qui définit l'interactivité, il est paradoxal que cet atout principal ne soit pas exploité et *que l'usager ne soit pas* considéré autant comme un producteur que comme un consommateur.

L'expérience de Vélizy permet de juger sur pièces : les producteurs d'information, *essentiellement* des administrations et des sociétés disposant de moyens importants (S.N.C.F., La Redoute, etc.), utilisent le Vidéotex pour présenter le catalogue de leurs services, et l'interactivité pour réaliser une transaction commerciale immédiate (achat d'un article, réservation d'une place, etc.). Cette utilisation de l'interactivité au niveau le plus bas ne se justifie même pas sur le plan commercial. La pauvreté graphique du Vidéotex ne permet pas de remplacer le catalogue illustré d'un magasin de vente, et la commande immédiate est déjà opérationnelle par l'intermédiaire *du téléphone à touches*, qui permet l'envoi des numéros de compte ou d'articles à l'ordinateur, un synthé*tiseur de voix renvoyant en écho* ces numéros pour la validation.

L'expérience de Vélizy permet*trait à quatre cents associations* l'utilisation du réseau. A y regarder de près, ce qui était censé contrebalancer l'omniprésence des sociétés commerciales n'a abouti qu'à la reproduction de leurs procédés : les associations offrent le catalogue de leurs prestations et en favorisent la consommation (réservation d'un court de tennis).

Expérimenter des usages collectifs

Quant au public, il demeure enfermé dans un rapport classique à l'information, ses besoins n'étant pris en considération qu'au travers d'une étude permanente de marketing. *La seule latitude de l'usager* est actuellement de refuser la consommation. Le système permet *pourtant beaucoup plus qu'un rap*port négatif. Le projet Télétel de Vélizy, si on n'y remédie pas, ne *remplira jamais* sa fonction pourtant affirmée d'expérimentation car il laisse de côté la part la plus innovatrice de ses potentialités. C'est pourquoi il est nécessaire et urgent d'ouvrir aux associations le comité créé par le précédent gouvernement et qui ne comprend jusqu'alors *que des députés et des* représentants de la presse.

La télématique ne se justifie *socialement que si ses possibilités* interactives sont exploitées. Cela implique un usager actif échappant *au rôle* exclusif de consommateur dans lequel les sociétés commerciales ou les *administrations* l'on cantonné jusqu'alors. Il faut exploiter dès maintenant les possibilités *émettrices des terminaux (en atten*dant leur modification matérielle) et trouver les moyens de donner libre cours à la *créativité du public*, en particulier au travers d'un secteur associatif dynamique. Cela *implique* qu'il soit doté, comme les sociétés commerciales, d'un système informatique autonome (et non de quelques pages du catalogue *général*). Les exemples et les projets ne manquent pas :

L'Union locale des *consommateurs*, affiliée à l'U.F.C./*Que choisir ?*, propose de mettre en œuvre un programme de relevés de prix qui serait accessible aux abonnés de Télétel. Si *l'union* ne dispose que des pages d'information du catalogue, comme la direction de Télétel *le lui* propose, les délais de réalisation et de mise à jour des relevés de prix seront *aussi longs que pour une édition* papier. En revanche, un système informatique autonome permettrait *aux adhérents de communiquer de* chez eux les nouveaux relevés. L'ordinateur réalisera instantané*ment les classements des magasins* selon le panier-type. De plus, le consommateur pourra demander un *classement selon ses propres cri*tères ! On obtient ainsi une remise à jour permanente donnant au relevé des prix une efficacité incomparable. De surcroît, on peut imaginer qu'il entraînera un vaste *dialogue* entre adhérents de l'association, consommateurs et commerçants. La *télématique serait alors plus rapide* que la valse des étiquettes.

Un autre projet expérimental pourrait se dérouler en milieu scolaire. Des travaux *collectifs* (dans des disciplines aussi diverses que le français ou le dessin) donneraient *lieu* à des échanges inter-classes suivant le modèle préconisé par Freinet. La *télématique*, par ses *possibilités* immenses de diffusion, donnerait tout son sens à ce type d'action *pédagogique. Cette possibilité de* créativité collective présente en outre un double avantage : celui d'associer *étroitement à la télématique* l'enseignant et d'amener une dynamique dans le groupe familial favorisant ainsi le dialogue école-famille.

Des projets de ce type et bien *d'autres devraient permettre de bri*ser le carcan de la télématique « domestique ». En réintroduisant *cette nouvelle technologie* dans les projets d'animation globale, on pourrait alors esquisser de nouveaux espaces d'usages (associés au logement et aux équipements fixes ou *mobiles) et préfigurer ainsi le rôle* de ce nouveau média : du logement au quartier, du quartier à la ville.

C'est l'ensemble des usages sociaux autorisés par l'interactivité du système qui devrait être soutenu *financièrement* et *institutionnellement*, quels que soient les enjeux industriels.

(*) Auteurs d'un projet d'atelier *télématique pour le secteur associatif* à Vélizy.

(1) J.-F. Lacan, *l'Après télévision, totem ou tabou, antennes* 1981, n° 4.

RÉSEAUX : de la difficulté d'un langage commun

DÈS que les ordinateurs sont sortis de l'enfance, n'ont plus été d'énormes machines à calculer mais des machines multi-services, la question s'est posée de les faire dialoguer. Dans un premier temps, seuls étaient envisageables des réseaux « en étoile » où un ordinateur central était relié à *quelques* terminaux. Ceux-ci n'étaient guère que des ouvertures sur le monde extérieur, des organes d'entrée-sortie pratiquement dépourvus de mémoire ou d' « intelligence » propre.

Toute la gestion des communications relevait de l'ordinateur central. Les terminaux avaient, de plus, la même origine que ce dernier, étaient conçus pour être pilotés par lui. Il y avait donc peu de problèmes de langage, ce qui ne veut pas dire qu'il n'y en avait pas. Quelques programmeurs ont perdu les rares cheveux qui leur restaient avant de découvrir que le protocole de transmission faisait une hypothèse implicite sur la structure des données.

Les choses se sont notablement compliquées par la suite, quand on est passé de l'étoile au réseau maillé. Ici, plusieurs ordinateurs sont reliés sans qu'il y ait entre eux de hiérarchie naturelle, et doivent pouvoir communiquer tout en gardant des rythmes de travail indépendants. *« Qui fait quoi ? »* devient alors la question cruciale qui n'a toujours pas reçu de réponse pleinement satisfaisante. L'apparition de concentrateurs, puis d'ordinateurs frontaux, a cependant traduit une tendance : renvoyer les décisions concernant les transmissions le plus en aval possible, et en décharger les ordinateurs de traitement des données. En d'autres termes, décentraliser.

La difficulté s'est encore accrue quand il est devenu nécessaire de faire communiquer entre eux des ordinateurs de marques différentes, et non seulement des machines de même origine. Les grandes firmes informatiques avaient d'ailleurs tendance à nier le besoin de telles interconnexions, mais elles ont été imposées par la généralisation des bases et banques de données. La constitution de celles-ci *est généralement* un lourd investissement, qui n'est justifié que si de nombreux utilisateurs sont intéressés. Tous ne peuvent être équipés des mêmes matériels.

L'intervention des P.T.T.

Complication supplémentaire : l'intervention des P.T.T. Dès que les ordinateurs à relier sont distants de plusieurs kilomètres, il faut en passer par eux. La possibilité existe de louer des lignes spécialisées : l'administration établit alors, pour certaines tranches horaires, une connexion d'un débit garanti entre les divers nœuds du réseau. Ces lignes imposent quelques contraintes physiques aux signaux qu'elles transmettent, mais l'organisation générale des transmissions reste de la compétence des informaticiens. Ceux-ci ont défini des architectures de réseaux, qui précisent quelles connections doivent être faites et quels protocoles s'appliquent à l'établissement des communications et au transfert des données.

Mais la location de lignes spécialisées est coûteuse : d'où le développement de réseaux publics de transmissions de données ; après des hésitations entre diverses techniques, la « commutation de paquets » paraît devoir s'imposer. Le principe est en gros que tout message à transmettre, quels que soient sa nature et son contenu, est découpé en rondelles d'un format bien précis, auxquelles l'expéditeur attache une étiquette indiquant le destinataire. Le réseau transmet les différents paquets indépendamment les uns des autres, et garantit leur bon acheminement. En France, a ainsi été créé le réseau Transpac, qui dispose actuellement de dix-neuf nœuds liés entre eux par des canaux d'un débit de 72.000 bits/s. L'accès peut se faire soit directement, par une ligne spécialisée d'accès à un nœud, soit par le téléphone ou le télex. Actuellement, 4 659 abonnés sont raccordés à Transpac.

Un tel réseau impose des contraintes sévères aux utilisateurs. Celles-ci font l'objet de l'avis X-25 du C.C.I.T.T. (Comité consultatif international télégraphique et téléphonique). L'établissement de cette norme puis son acceptation ont donné lieu à de rudes batailles. Deux conceptions s'opposaient : celle des télécommunications, dont la vocation est de faire communiquer un maximum d'usagers ; celle des constructeurs qui préféraient garder un contrôle aussi complet que possible sur leurs clients et ne souhaitent pas faciliter le raccordement à leurs installations des matériels d'une autre origine. Mais les constructeurs de terminaux avaient au contraire intérêt à ce que la communication soit la plus large possible et ont pesé dans le plateau « P.T.T. » de la balance. Peu à peu tous les constructeurs ont mis à leur catalogue des matériels de raccordement à la norme X-25 (1). I.B.M. l'a fait en juillet dernier. La bataille n'est pas terminée *pour autant* : X-25 ne règle pas tous les problèmes. Du côté des télécommunications, on aurait souhaité des normes encore plus contraignantes, mais la variété des langages informatiques est un obstacle sérieux.

D'autre part, les réseaux se dégagent de la pure transmission informatique. Un réseau comme Transpac peut transmettre bien autre chose que des données d'ordinateur. Télécopie, diffusion de messages à plusieurs destinataires, vidéotex... L'évolution finale est le réseau numérique intégré, qui acheminera tous les types de communications, téléphone compris. Mais plus on veut acheminer des « messages » différents, chacun avec leurs contraintes spécifiques — temps de transit, plus ou moins grand contrôle sur le taux d'erreur, nécessité éventuelle de réponse immédiate, possibilité de « livraison » différée, — plus les difficultés s'accumulent, *et plus il paraît difficile* de trouver un langage commun et des protocoles acceptables par tous.

L'Organisation internationale de normalisation (ISO) a cependant élaboré un projet de « super-norme » qui indique comment réaliser l'architecture d'un système informatique pour qu'il puisse être connecté sur n'importe quel réseau.

Cela n'empêche pas le développement des réseaux, et de bonnes affaires pour ceux qui y participent. En France, la SESA, qui n'était, avec la création de Transpac, qu'une petite société de services informatiques, a fortement bénéficié de la commande qu'elle a reçue des commutateurs de ce réseau. Elle a aussi réalisé le réseau européen Euronet, destiné à faciliter la consultation de bases de données scientifiques. Et, au cours de l'année 1981, la SESA vient d'obtenir, parfois en collaboration avec d'autres sociétés, la réalisation de quatre réseaux étrangers : au Luxembourg, en Australie, en Nouvelle-Zélande et au Brésil. Cela représente la totalité des appels d'offres internationaux pour des réseaux publics de commutation de paquets. La SESA installe aussi des réseaux privés et a été retenue pour fournir la deuxième génération de Transpac.

MAURICE ARVONNY.

(1) L'avis X-25 définit l'interface entre l'équipement de terminaison de circuit de données (E.T.C.D.), qui est un appareil fourni par l'exploitant du réseau, et l'équipement terminal de traitement de données (E.T.T.D.), appelé plus simplement terminal, qui appartient au système informatique. On peut comparer l'E.T.C.D. au poste téléphonique et l'E.T.T.D. à la bouche et au doigt de l'utilisateur. Dans cette analogie, X-25 est l'ensemble des règles qu'il faut s'imposer (composer un certain nombre de chiffres, laisser revenir librement le cadran, parler assez près du micro) pour que la liaison puisse être établie et que la communication soit de bonne qualité.

Des fibres optiques pour des messages de toutes natures

par ROBERT VEILEX (*)

LE projet pilote de réseau de distribution à fibres optiques à Biarritz est le plus connu des projets français dans les *milieux professionnels* américains de la télédistribution et des télécommunications. Probablement parce que plus ou moins consciemment l'on y voit l'image de ce que sera le réseau de la fin du siècle né de la rencontre d'une nouvelle technologie, les fibres optiques, et d'un besoin de l'homme de communiquer par l'image.

Depuis des siècles, en effet, la prédominance de l'écrit dans la communication à distance (distance spatiale ou temporelle) a fait oublier que le son et l'image étaient les deux moyens « naturels » de communication pour l'homme. En les restituant, tout *en annulant l'éloignement*, le téléphone, la radio, la télévision, ont redonné aujourd'hui le goût d'un contact plus concret.

Il y a quelques années déjà, les spécialistes vantaient les mérites de la fibre optique et, en particulier, sa grande capacité de véhiculer des messages de toute nature (son, écrit, images fixes et animées), mais ils hésitaient à la considérer comme une technique déjà opérationnelle ; des obstacles multiples devaient être surmontés : fragilité puisqu'il s'agit d'un fil de verre de quelque 0,1 mm de diamètre, reproductibilité des performances, stabilité de tous les composants *dans un environnement* non contrôlé, micromécanique sur un chantier, composants à grande durée de vie pour la transformation du signal électrique en signal optique... Les expériences réalisées ces dernières années dans de nombreux pays ont permis de vérifier que des solutions pouvaient être trouvées et donner d'excellents résultats.

Les progrès techniques, ainsi que des baisses importantes des coûts, rendent déjà la fibre optique compétitive avec le coaxial pour toutes les liaisons de quelques centaines de voies téléphoniques sur quelques kilomètres. Aussi sera-t-elle utilisée pour relier les centres de commutation téléphonique entre eux. Les prix attendus permettent de prévoir qu'au cours de la prochaine décennie le fil de verre deviendra l'équivalent de ce qu'est aujourd'hui le fil de cuivre pour les réseaux des télécommunications et permettra par son coût faible une diversification spectaculaire des services de communications offerts tant aux particuliers qu'aux entreprises.

Comment donc s'étonner que les experts recommencent non seulement à rêver de futurs réseaux à fibres optiques, mais aussi à étudier les possibilités à brève échéance d'amener la fibre jusque chez l'usager, et regardent donc vers Biarritz. S'il existe en effet aujourd'hui plusieurs centaines de systèmes à fibres optiques dans le monde, la plupart sont utilisés pour le téléphone ou la transmission de données, un seul système local transporte sons, données, images en optique jusque chez l'usager — le système Hi-ovis au Japon — et ne dessert qu'une centaine d'abonnés.

Le projet *de Biarritz* préfigure les réseaux de demain. C'est une étape nécessaire d'une part à la maîtrise industrielle des technologies et de leur mise en œuvre — qui ne s'obtient pas en laboratoire — et d'autre part à l'appréciation de l'intérêt porté par le public à divers services et particulièrement au téléphone « à image ».

Mais que seront ces réseaux de demain ? D'après les experts des « Réseaux numériques à intégration de services » (R.N.I.S.), comme le réseau routier permet à l'homme de se déplacer d'un point à l'autre et de transporter les biens de la production vers *le consommateur*, les réseaux de communications permettront le dialogue ou l'accès aux sources d'information (banque de données, programmes éducatifs, productions audiovisuelles...).

Ils seront *numériques*, car c'est la loi inexorable du développement de l'électronique commandé par les progrès constants de la microélectronique : déjà des *fabricants* de composants annoncent les circuits intégrés qui permettront de conserver le signal sous forme numérique depuis la caméra de production jusqu'au terminal de l'usager.

Ils seront intégrés. En effet, de même que généralement un seul chemin conduit au domicile quel que soit le moyen de déplacement, un point d'accès commun « intégrera » les différents modes de communication avec un dialogue unique et simple. Par exemple, les communications interpersonnelles : téléphone aujourd'hui, demain avec l'image ou le son haute fidélité ;

Les communications de groupe, aujourd'hui peu développées : téléréunions, téléconférences, se développent et se diversifieront, en particulier avec l'usage de l'image et les progrès de la décentralisation ;

La distribution des productions audiovisuelles : aujourd'hui la radio et la télévision, demain la télévision haute définition ou avec son haute fidélité, la distribution « à la carte » de productions enregistrées, *qui apparaît* à la lumière des expériences étrangères le service le plus immédiatement attrayant ;

Les services interactifs avec des banques de données, d'images, *des programmes d'enseignement*, des simulateurs pour l'entraînement, des jeux... avec éventuellement participation de plusieurs personnes ou intervention d'un professeur.

Aux usagers de décider

En fait, le R.N.I.S. résulte de la fusion partielle au moins au niveau local de plusieurs réseaux : téléphone, radio, *télévision, données...* rendue possible et surtout économique par les développements technologiques : circuits intégrés numériques et fibres optiques. De cette fusion naîtront plus de souplesse et plus de richesse dans la communication. De véritables nouveaux médias compléteront sans les remplacer les anciens : la télévision « à la carte » ne prendra pas la place de la télévision « menu » mais la complétera ; la participation de l'usager sera plus importante dans la définition du menu, avec davantage de diversification et de spécialisation des productions audiovisuelles. Optimisme béat ? Non, *expression d'une possibilité technique*. Il appartiendra finalement aux usagers de décider.

Chaque abonné est relié à une station de diffusion située dans son quartier (deux cent cinquante-six abonnés par station dans une première étape) par une fibre optique qui lui apporte le programme ou la production qu'il a choisis dans la sélection qui lui est offerte.

Le choix peut être fait instantanément et automatiquement en utilisant le réseau téléphonique (ce qui évite l'installation d'une voie de télécommande spéciale avec toute l'électronique associée pour une utilisation *épisodique* et limitée de quelques secondes par jour). Il reste à étudier une tarification spéciale pour cette télécommande par téléphone.

La sélection offerte peut inclure des milliers d'œuvres, *depuis* les programmes nationaux de radio ou de télévision jusqu'à l'ensemble des films disponibles dans les vidéothèques, en passant par les archives audiovisuelles *françaises et étrangères*, les programmes éducatifs ou professionnels et les programmes étrangers. En fait, d'après les avis recueillis, les téléspectateurs consacreront vraisemblablement la plus grande part de leur temps d'écoute à suivre la programmation organisée par les professionnels des chaînes nationales (que la compétition avec le « téléspectateur - programmateur » poussera à la qualité).

Mais d'autres programmes pourront être, soit sélectionnés par un vote préalable, soit choisis par un groupe économique ou socio-culturel particulier : médecins, commerçants, handicapés, adultes en formation..., soit réservés à une ville ou à un quartier : rencontres sportives des équipes locales, par exemple. Enfin, en payant une faible somme, le spectateur pourra réellement faire instantanément un choix dans un large éventail de de services : vidéothèque, par exemple ; cette sélection à la demande indispensable aux services précédents à la fois par sa souplesse et la liberté qu'elle offre aux téléspectateurs.

Dans un premier temps, soixante-quatre canaux pourraient être prévus pour alimenter chaque station de *deux* cent cinquante-six abonnés. D'après notre analyse, ce *nombre* de canaux (dès maintenant prévu dans certains réseaux de télédistribution américain) permet l'extension de chaque station jusqu'à mille abonnés, mais l'expérience *devra demeurer* le guide.

Bien se placer à l'exportation

Le réseau de distribution ainsi installé permettra de préserver *l'évolution ultérieure* vers des services interactifs et interpersonnels (banques d'images, visiophone), qui prendront graduellement la relève du téléphone et du vidéotex (texte-graphisme) actuels. Cette évolution, qui est attendue dans les prochaines années pour certaines applications professionnelles et institutionnelles, pourrait concerner les usagers résidentiels à la fin de la décennie.

En France, contrairement à certains pays (Canada, Belgique, Etats-Unis), le téléphone, la radio, la télévision, se sont développés indépendamment. De façon inattendue, notre retard dans ce domaine, qui se *traduit* par l'absence des investissements correspondants à rentabiliser, en relation avec l'émergence d'une technologie nouvelle, la fibre optique, peut être un atout *remarquable* pour accéder rapidement et économiquement à cette prochaine étape de la communication que représente l'audio-visuel à la demande.

Le développement des réseaux *correspondants donnerait à l'industrie* française la chance de bien se placer et donc d'exporter dans les techniques de pointe *mises en jeu* : fibre optique, opto-électronique, électronique rapide. La France a des atouts dans ce domaine.

Dans le développement des réseaux d'abonnés à fibres optiques, les autres pays ne *restent* pas inactifs ; une société américaine a annoncé la commercialisation d'un système de télédistribution commuté ; le Canada expérimente des réseaux locaux multiservices et construit un réseau longue distance reliant les réseaux de télévision de cinquante et une villes ; la N.T.T. (1), au Japon, développe un projet de réseau de télédistribution à fibres optiques, plus modeste au niveau des services, mais très ambitieux par la rapidité de diffusion envisagée.

Tels sont quelques aspects du problème. Un débat essentiel pour notre avenir *économique*, social et culturel est ouvert. Nous sommes déjà entrés dans la civilisation de la communication, les moyens techniques existent, à chacun de dire ce qu'il *en attend*.

(*) Délégué aux communications optiques aux P.T.T.

(1) N.T.T. Nippon Telegraph and Telephone est la régie qui exploite le réseau téléphonique au Japon.

Le rôle des satellites dans les réseaux de télécommunication

par LIONEL FLEURY (*)

DÈS qu'on a su lancer des satellites, leur transmettre des signaux et les capter après qu'ils les eurent réfléchis, leurs propriétés sont apparues évidentes : large zone de couverture, insensibilité à la distance, bonnes qualités de transmission. La mise en place de l'organisation Intelsat à partir de 1964, organisation qui regroupe aujourd'hui plus de cent pays, a permis d'exploiter ces qualités au profit des trafics intercontinentaux les plus importants en téléphone et en télévision.

La technologie ayant entre-temps évolué, les satellites ont accru leurs capacités et atteint l'orbite géostationnaire, ce qui a permis de simplifier les antennes d'émission et de réception tout en accroissant leurs performances.

A ce stade, le système à satellites est invisible pour l'utilisateur, car il est intégré au réseau. En téléphonant de France aux États-Unis, seul un observateur averti peut déceler si la communication subit le délai de transmission de 0,3 seconde introduit par les 72 000 kilomètres de parcours via un satellite ou si le signal transite par un câble transatlantique, sur lequel ce délai est insignifiant.

Satellite ou câble sous-marin

De grandes polémiques alimentées par un des groupes de *consumérisme* (1) inspiré par Ralph Nader aux États-Unis ont éclaté entre les partisans du câble et ceux du satellite pour prouver que l'une ou l'autre solution est économiquement la plus avantageuse. Les clients non américains d'Intelsat ont affiché une position plus réaliste : les deux systèmes, quelles que soient leurs différences de coût, doivent se maintenir pour des raisons de sécurité par la diversité d'acheminement. En outre, l'apparition prochaine des câbles à fibres optiques devrait donner un second souffle à la solution sous-marine, les réseaux à satellite conservant leurs qualités de disponibilité et de reconfiguration.

En tout état de cause, il serait fort surprenant que deux conceptions aussi radicalement différentes de la communication intercontinentale que sont le câble sous-marin et le satellite aient donné des résultats économiques si voisins que les deux solutions se soient maintenues spontanément en concurrence.

L'accroissement des performances des satellites et des stations devait conduire immanquablement à une évolution vers les stations « individuelles », au moins pour les gros utilisateurs. Une première tentative a eu lieu en 1966. Quelques clients importants de la communication transocéanique comme l'administration américaine ou la NASA ont envisagé de disposer de leurs propres stations terriennes. Celles-ci, cependant, notamment pour ne pas pertuber les faisceaux hertziens, ne peuvent être implantées n'importe où. Le principal transporteur nord-américain a eu alors beau jeu de les rejeter en dehors des nœuds habituels des réseaux terrestres, ce qui imposait de fait à ces clients la reconstitution de réseaux terrestres fort coûteux pour drainer le trafic vers les stations.

Malgré la décision positive, connue sous le nom d'Authorized Users, de la Federal Communication Commission (F.C.C.), cette offensive n'a pas eu de suite immédiate, mais elle devait avoir des prolongements importants. D'autres éléments ont précipité l'évolution. En premier lieu, les transporteurs nord-américains A.T.T., Western Union, etc., se sont mis à utiliser largement les satellites pour interconnecter les nœuds de leurs réseaux. Les grandes dimensions des États-Unis et du Canada justifiaient cette utilisation pour le téléphone, les propriétés de diffusion des satellites les justifiant pour la télévision.

(1) M. Kinsley : *Outer Space and Inner Sanctions*.



Des coûts en baisse

La technologie a pu ainsi progresser rapidement tandis que les coûts des systèmes s'abaissaient. Simultanément, de nouvelles bandes de fréquences étaient explorées, qui allaient permettre aux stations terriennes, de plus en plus petites, de s'implanter pratiquement n'importe où. Enfin, de nouvelles techniques d'accès aux systèmes à satellite étaient mises au point, permettant l'établissement de communications numériques de durée et de débits variables, et ouvraient ainsi la voie à tous les trafics nouveaux : téléconférence, transmission de données, courrier électronique... les réseaux terrestres habituels, par nature téléphoniques, ne pouvant assurer ces services avant plusieurs années.

Une société filiale de Fairchild, American Satellite, notamment, a profité de cette évolution pour offrir des services de liaisons numériques aux grandes sociétés américaines et connaître un développement spectaculaire. En ouvrant en 1968, par sa décision Carterfone, le marché des installations de télécommunications à toutes les sociétés, notamment aux constructeurs d'informatique, la F.C.C. a précipité l'évolution des réseaux d'entreprises vers le tout-numérique. Les autocommutateurs privés d'avant-garde ou les réseaux dits « en boucle » à grande vitesse, mis au point pour faire face à l'explosion de la bureautique, devraient immanquablement trouver dans les systèmes à satellite les hauts débits nécessaires pour acheminer leur trafic. Encore fallait-il que les stations d'émission-réception soient au plus près de l'utilisateur.

Vers 1970, deux grands projets ont vu le jour : un réseau exclusivement satellite, accessible par de petites stations d'utilisateurs (5 à 7 mètres de diamètre), imaginé par la Comsat, Lockeed et Microwave Communications Incorporated (M.C.I.) et un réseau bureautique intégré d'avant-garde imaginé par Rank Xerox, dans lequel le satellite n'était qu'un moyen d'interconnecter des réseaux locaux desservant des terminaux sophistiqués.

En raison de difficultés diverses, notamment financières et réglementaires, ces projets ont été remis en question : le premier en 1974, lorsque Lockheed et M.C.I. cédèrent leurs parts à I.B.M. et Aetna Life and Casualty, compagnie d'assurances américaine. Le second fut définitivement abandonné fin 1980, Xerox décidant de se consacrer aux réseaux locaux à hautes performances, quitte à s'adresser à des transporteurs pour les interconnecter.

Satellite Business Systems, société filiale d'I.B.M., Aetna et Comsat devenait donc le leader des réseaux privés multiservices par satellite et annonçait en 1978 des objectifs ambitieux : assignation à la demande, débits instantanés très élevés (jusqu'à 6 millions de bits par seconde), stations « privées » entre lesquelles la capacité louée par un client était répartie selon ses besoins instantanés. Un premier satellite a été lancé en novembre 1980 et un second vient de l'être ces jours derniers.

La réaction à ces projets en Europe devait conduire à imaginer des systèmes comparables tels que les satellites européens de seconde génération ou le système français Telecom 1. Ce dernier doit entrer en service après le lancement d'un premier satellite en juillet 1983. Toutefois, la situation européenne est différente de celle des U.S.A. : les établissements des sociétés européennes sont plus petits, les réseaux nationaux sont en cours de numérisation, et les administrations européennes disposent d'un monopole qui leur impose en fait une étroite cohérence et le respect de normes d'interconnexion.

Bien que d'une conception technique semblable à celle de S.B.S. et même plus évolué sur certains aspects comme la signalisation ou l'interconnexion avec les réseaux terrestres, Télécom 1 devrait donc ménager l'avenir en respectant les grandes orientations des futurs réseaux numériques à intégration de services et en prévoyant une utilisation partagée des stations terriennes. Cette orientation, de nature à rassurer nos partenaires européens, s'est trouvée confortée par la signature d'un accord d'utilisation avec la République fédérale d'Allemagne et par une décision du conseil d'Eutelsat, organisme européen de transmission par satellites, prévoyant l'utilisation de Télécom 1 pour les trafics européens de services spécialisés. Parallèlement, S.B.S. s'est vu contraint de modifier sa conception initiale en introduisant le concept de stations partagées interconnectées avec les réseaux terrestres.

Cette attitude a été motivée, d'une part, par la nécessité de toucher de nouvelles couches de clientèle dont la taille ne justifie pas le coût d'une station exclusive et, d'autre part, par la concurrence introduite par des sociétés fabricantes de satellites qui se proposent de vendre des parts de satellite aux gros clients. Ceux-ci, les utilisant eux-mêmes pour leurs besoins propres, n'ont pas à supporter les frais de S.B.S. ni même d'ailleurs la réglementation de la F.C.C., car ils ne sont pas alors transporteurs publics.

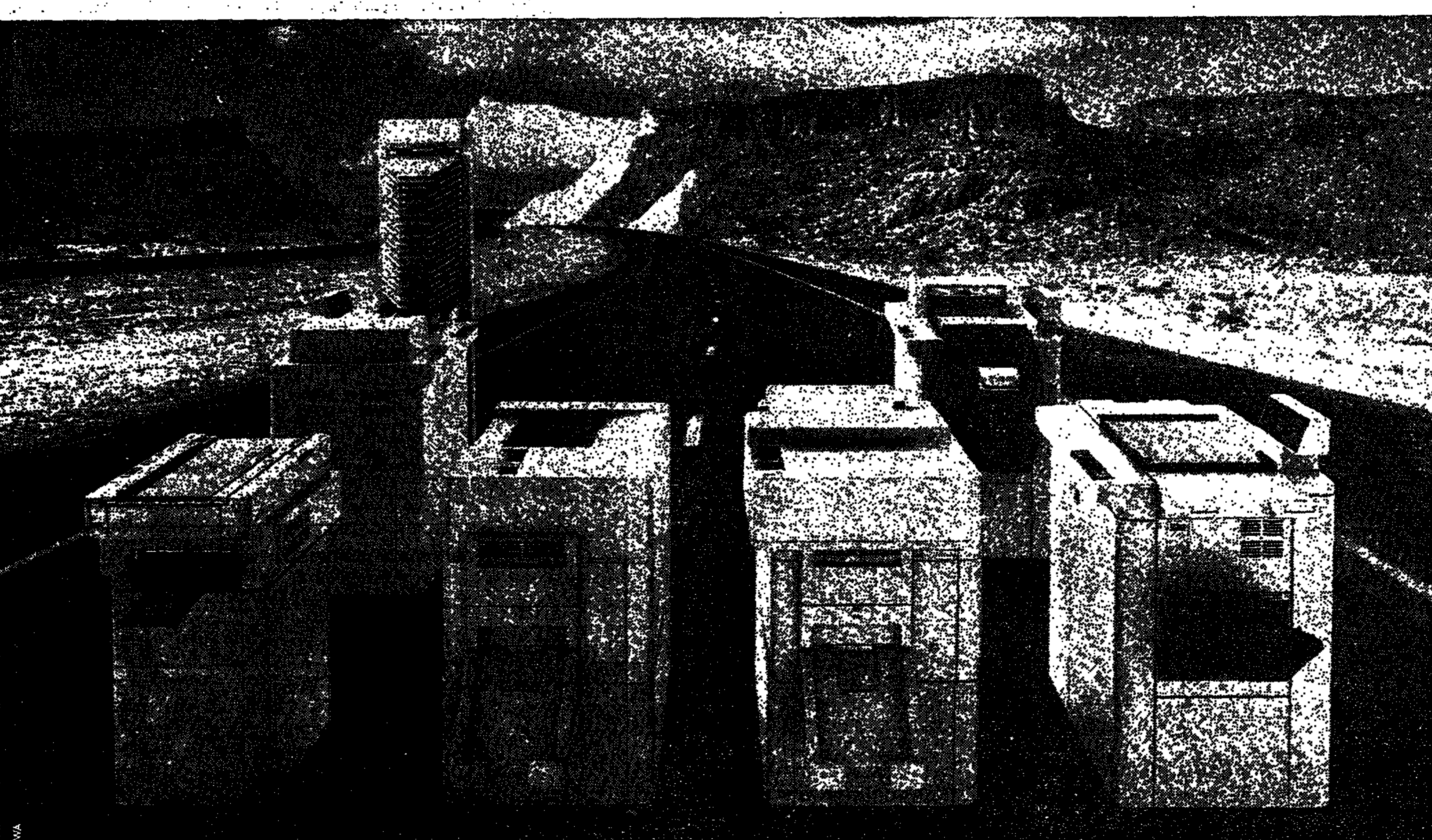
Vers les réseaux intégrés

A long terme, il n'est pas douteux que les deux types de réseaux, spatial ou terrestre, seront intégrés. L'apparition de la fibre optique devrait en effet donner aux réseaux terrestres la capacité d'acheminer de grands débits en n'importe quel point du territoire. Les trafics sont cependant mal connus, mal localisés, et présentent des profils horaires irréguliers, de sorte que les infrastructures terrestres nécessaires seraient très certainement surdimensionnées et mal situées.

Le système à satellites du type Télécom 1 ou S.B.S. va alors jouer le rôle de configurateur du réseau terrestre en permettant, de manière opérationnelle, le développement des trafics jusqu'au seuil de rentabilité de l'investissement terrestre, qui le déchargera et lui permettra d'atteindre de la même manière d'autres applications et d'autres localisations jusqu'à ce que le dernier client soit satisfait. A ce stade, très probablement, la dimension du système sera européenne, et il sera davantage spécialisé dans les très hauts débits et la diffusion.

En tout état de cause, il n'est pas douteux que le satellite a introduit un élément de dynamisme dans les schémas traditionnels de communication, en explorant des solutions nouvelles et en s'offrant, à un moment où des facteurs externes contraignent la communication à devenir plus multiforme, plus efficace et plus rapide. Si toutes les précautions nécessaires d'harmonisation et de cohérence sont prises, il est un facteur important de progrès dont tous les réseaux profiteront en définitive.

(*) Adjoint au chef de projet Telecom-1.



Le projet de banque de données macro-économiques rencontre des difficultés

COMMENT concilier la nécessité de faire des affaires avec les exigences du service public ? Faute de pouvoir répondre à cette question, le projet d'une banque de données macro-économiques lancé par la DIELI (ministère de l'industrie) et l'Institut national de la statistique et des études économique (INSEE) en juillet 1980 (*le Monde* du 24 mai) connaît des difficultés. Il semble que l'esprit de l'accord auquel s'apprêtaient à souscrire l'Institut et la société G.S.I. (groupe C.G.E.), retenue pour commercialiser la banque, ait ému les pouvoirs publics, alertés par une « lettre ouverte » des syndicats.

Aux termes d'un texte jugé parfois sévèrement au sein même de la hiérarchie de l'Institut, celui-ci s'engagerait à fournir toutes les données utiles à une future société de diffusion où G.S.I. détiendrait 95 % des parts au titre d'une « concession de service public ». En échange, cette société développerait des logiciels d'interrogation et de calcul, comportant notamment des modèles de simulation sectoriels qu'elle mettrait à la disposition de l'INSEE. La filiale serait en outre chargée de recueillir les statistiques d'un certain nombre d'organismes dépendant du secteur public, ou d'organismes internationaux comme le C.E.P.I.I. ou la C.E.E. et d'en assurer une mise en forme qui les rende compatibles vec les fonds livrés par l'INSEE.

L'Institut disposerait en permanence d'un « double » de la banque qu'il s'engagerait à ne pas diffuser vers plus d'une quinzaine d'instances officielles et auprès des observatoires économiques régionaux. En dehors de ce cercle restreint, l'accès aux fonds serait donc soumis à une logique de marché. Certains redoutent que les orientations de la banque ne reflètent ainsi à terme les besoins d'une seule clientèle privilégiée en mesure de s'offrir ses services et n'influence par ailleurs la politique de l'INSEE. En dehors de ces risques, qui ne sont pas nuls, les opposants au projet font valoir que l'accès même à des informations relevant du service public, fût-ce par le biais d'un service « en ligne » élaboré, ne saurait dépendre de modalités laissées à l'appréciation d'une entreprise privée.

Ceux-là admettent cependant qu'il n'appartient pas à l'INSEE de jouer le rôle d'assistant et de conseil auprès des utilisateurs ou de promouvoir la banque de données à l'étranger. Or, faute d'une présence au contact de la clientèle, faute d'une implantation à l'étranger, le marché français étant trop étroit pour être rentable, une banque de données de cette envergure n'a que peu de chances de se développer.

Le ministère de l'économie et celui de l'industrie, où l'on a repris l'examen du dossier, reconnaissent ne pas avoir de solutions particulières aux problèmes posés. A l'heure où l'on prête aux géants américains de l'information économique « en ligne », DRI et Chase Econometrics, l'intention d'accroître rapidement leur pénétration en France et en Europe, il devient cependant urgent d'en trouver. Chacun des intéressés espère qu'une réunion prochaine d'un comité « diffusion » institué à cette intention par le Conseil national de la statistique trouvera une issue. Réunion au cours de laquelle pourrait être évoquée l'idée de la création d'un « office » qui concilierait les exigences contradictoires du projet. Mais un office, à qui il faudrait trouver des compétences informatiques, économiques et commerciales.

E. R.

LES PREMIERS PAS DE TÉLÉTEL

(Suite de la page 19.)

Ce déséquilibre se reflète dans la répartition des terminaux entre les « cobayes ». Parmi les volontaires sélectionnés, figurent seulement deux cents ouvriers pour huit personnes occupant un emploi à haute responsabilité. Il est vrai que l'échantillon de l'administration se limite à mille cinq cents terminaux. Les milles restants ayant dû être attribués à des usagers nominativement désignés par certains prestataires soucieux d'avoir un nombre suffisant d'utilisateurs en ligne, comme quelques banques ou prestataires de la presse. Il sera donc difficile de généraliser les conclusions qui seront tirées des études sociologiques à venir sur Télétel.

Les terminaux ont été distribués et installés gratuitement chez les utilisateurs auprès desquels aucun abonnement particulier n'est perçu. Cependant le temps de connexion, c'est-à-dire le temps d'utilisation de la ligne téléphonique, est facturé à raison d'une taxe de base de 50 centimes toutes les cinq minutes. Quelques rares « *services* » sont par ailleurs payants. Ces choix s'expliquent par la volonté de tester le fonctionnement du système et la « *faisabilité* », des « *services* ».

L'expérience de Vélizy doit d'abord permettre de tester la capacité du système à gérer un grand nombre d'appels simultanément et de relier les utilisateurs à des banques de données Vidéotex extérieures au Centre informatique Télétel de Vélizy (C.I.T.V.) (2).

Ça tourne

Sur le premier point, le système s'est montré apte à répondre en même temps à une cinquantaine d'interrogations. « *Ça tourne*, estime Pierre Lestrade, directeur régional des télécommunications Ile-de-France, *encore beaucoup moins bien que nous le voudrions, mais ça tourne.* » Certains usagers se plaignent de se heurter quelque fois à une sonnerie d'occupation, d'être interrompu au beau milieu d'une recherche ou de ne pas obtenir immédiatement ce qu'ils commandent. « *Tout ensemble technique nouveau exige une période d'adaptation pendant et même après sa phase de lancement*, commente Pierre Lestrade. *Prenons l'exemple des centraux téléphoniques Pentaconta : les premières unités ont été commandées en 1961, mais n'ont vraiment été au point qu'en 1975. Malgré tout, nous pensons avoir réalisé, déjà aujourd'hui, un complexe dont le degré d'élaboration dépasse les configurations téléinformatiques les plus élaborées.* »

L'intérêt de cette expérience française réside cependant ailleurs. Ce qui constitue la vocation de Télétel, et le distingue de ses concurrents étrangers, c'est sa fonction de commutation vers des « *services distants* ». Là est le pari ; là sont les problèmes.

Le pari consiste à concevoir le centre comme un lieu de transit entre l'usager et les ordinateurs des prestataires, condition d'une véritable interactivité. C'est ainsi que des particuliers pourront consulter un compte en banque, ordonner des virements, réserver des billets ou régler à domicile la commande d'un achat « *par correspondance* ». Un tel raccordement est très compliqué en raison des nombreuses « *couches* » que doit traverser l'information : le réseau commuté, l'unité de signalisation puis les ordinateurs du C.I.T.V., un réseau spécialisé, plusieurs « *modems* », un ordinateur frontal, etc. Seule une vingtaine parmi les cent soixante-dix prestataires engagés dans Télétel auraient l'intention de se risquer dans un tel schéma. Parmi eux, cinq seulement ont ouvert leurs services à la clientèle ou seraient sur le point de le faire. Les autres n'ont pas encore résolus les nombreux problèmes de compatibilité et de synchronisation entre les ordinateurs Mini-6 du C.I.T.V. et leurs propres machines. Ce n'est donc que lorsqu'un certain nombre de « *services distants* » seront reliés dans le courant de l'année prochaine que l'on pourra esquisser un premier bilan technique.

Pour l'heure la plupart des services disponibles sur Télétel sont ceux qu'environ quatre-vingts prestataires, soit moins de la moitié, ont « *chargés* » sur les ordinateurs du C.I.T.V. Sur les soixante mille pages-écrans attendues vingt-cinq mille sont ainsi offertes pour le moment aux usagers. Si les prestataires sont issus d'horizons très divers, certains secteurs d'activité sont présents en force. Les banques, les assurances, les grands magasins ou chaînes à succursales multiples, la presse et surtout l'administration qui à elle seule devrait fournir le tiers des programmes.

La D.G.T., les prestataires et les spécialistes en tous genres guettent avec impatience les réactions des utilisateurs. Globalement, le nombre des appels est de l'ordre de cinq par semaine et par terminal. « *C'est un taux supérieur à ceux enregistrés lors des expériences faites à l'étranger par les autres systèmes* », assure Hervé Nora, chef du service de la télématique à la D.G.T..

Télétel connaît ses heures de pointe en fin de matinée, à 11 heures, vers le milieu de l'après-midi, vers 16 heures, puis curieusement, en soirée, entre 20 heures et 21 heures, c'est-à-dire à une heure de grande écoute de la télévision à laquelle on ne pensait pas que le Vidéotext pouvait faire concurrence. Autre temps fort : les samedis soir, entre minuit et 1 heure du matin !

Inventer des programmes

Qui consulte quoi et à quelle fréquence ? Il n'y a pas encore de réponse à ces questions. Un programme de comptage et de traitement statistique est en voie d'achèvement. Il ne sera en mesure de livrer ses premiers chiffres que vers la fin de l'année. Mais les chiffres n'indiqueront pas si les usagers sont satisfaits ou non des prestations offertes.

Autant que l'on puisse en juger, la télématique à domicile a été accueillie favorablement, même si l'usage qui en est fait ne semble pas toujours justifié. Nombreux sont les utilisateurs qui se montrent sensibles à la facilité d'accéder à des renseignements très pratiques : programmes de spectacles, horaires des trains et avions, manifestations locales, etc. Par ailleurs, il est frappant de constater l'attrait qu'exercent presque unanimement les jeux, notamment ceux de culture générale.

Les usagers déplorent souvent la *lenteur de certains programmes* ou la surcharge des pages-écrans. « *Rien d'étonnant*, expliquent les techniciens de l'agence Bylitis (filiale d'Unitel), spécialisée dans la réalisation de « services », *la plupart des prestataires ont voulu transposer au Vidéotext les modes de communication de l'écrit ou même de l'audiovisuel. Il s'agit de choses très différentes. Tous ont soigné leur image de marque avec de nombreuses pages-écrans de présentation, or le « vidéolecteur » supporte difficilement plus d'une dizaine de pages successives. Beaucoup de prestataires n'ont pas grand-chose à dire, et ceux qui ont des messages à transmettre n'ont souvent pas encore trouvé le ton.* » Il reste à inventer les « programmes ».

ÉRIC RHODES.

(2) La mise au point du C.I.T.V. aura demandé dix-huit mois de travaux et coûté 120 millions de francs. Le logiciel du système Télétel a été élaboré par la Stévia qui y a consacré cinquante années homme et testé 350 000 instructions de programmes.

Thomson ou le « mirage américain »

(Suite de la page 19.)

Ainsi, les syndicats de Thomson estiment que la société a les moyens de développer son propre mini-32 bits et que des études ont été menées dans ce sens dans les laboratoires de Grenoble.

En admettant que ce projet ne présente pas toutes les garanties de succès, on pourrait envisager d'autres solutions : concentrer les forces de recherche-développement de la SEMS et de C.I.I.-H.B. pour étudier un « mini-compatible » 32 bits ; faire travailler la SEMS sur des ordinateurs de process, etc. Les hypothèses de travail ne manquent pas, et tout ceci devrait faire l'objet d'une remise à plat.

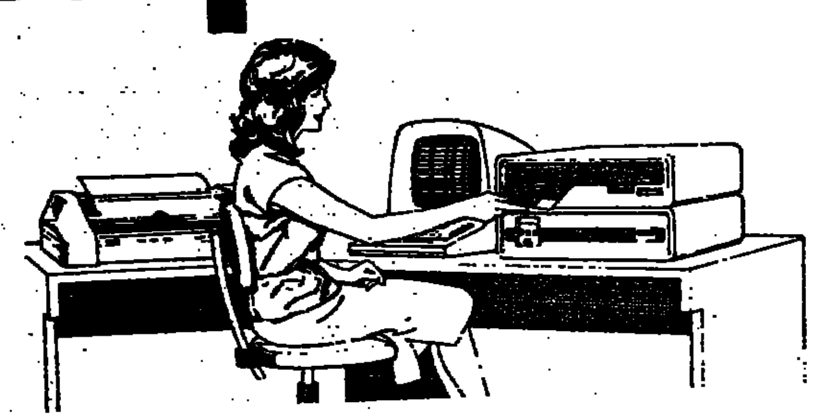
N'est-ce pas précisément ce que va faire, à la demande du président de la République, le gouvernement au cours des prochains mois. M. François Mitterrand déclarait, le vendredi 28 septembre, au SICOB, qu'il lui avait demandé d'engager un nouveau plan composant, et « *une action de reconquête du marché intérieur, dans la mini et micro-informatique, au besoin dans le cadre d'accords européens* ». Comment mener de telles actions sans le groupe Thomson ? Dans l'esprit des pouvoirs publics, celui-ci doit bien évidemment jouer un rôle-clé dans le développement de cette filière électronique, dont on attend beaucoup pour les prochaines années.

« *Tout ceci va prendre du temps*, dira-t-on, *et le marché, lui, n'attend pas.* » Sans doute. Encore faut-il que le remède ne soit pas pire que le mal et que les solutions adoptées ne gèlent pas définitivement une situation déjà bien difficile. Or, quelle que puisse être la présentation des faits, on voit mal comment les orientations définies par Thomson C.S.F. en informatique peuvent s'insérer dans les nouveaux objectifs des pouvoirs publics.

JEAN-MICHEL QUATREPOINT.

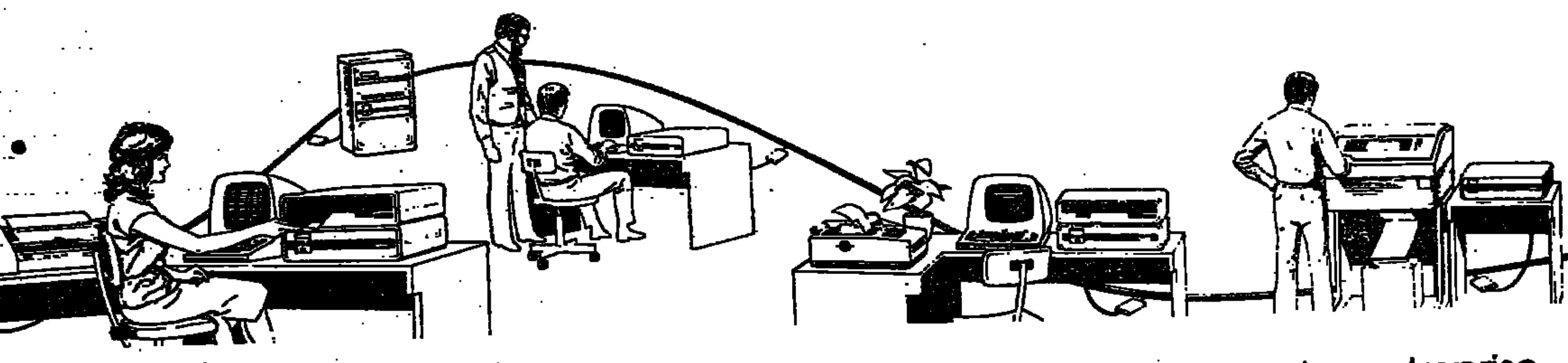
Pour l'avenir de votre entreprise

Zilog présente le réseau local Z-NET : l'informatique au présent et au futur.



Zilog, filiale d'Exxon Computer Systems, présente Z-NET, réseau local évolutif et économique, doté de terminaux intelligents, de périphériques, de logiciels d'exploitation complets permettant de partager entre différents utilisateurs des informations communes.

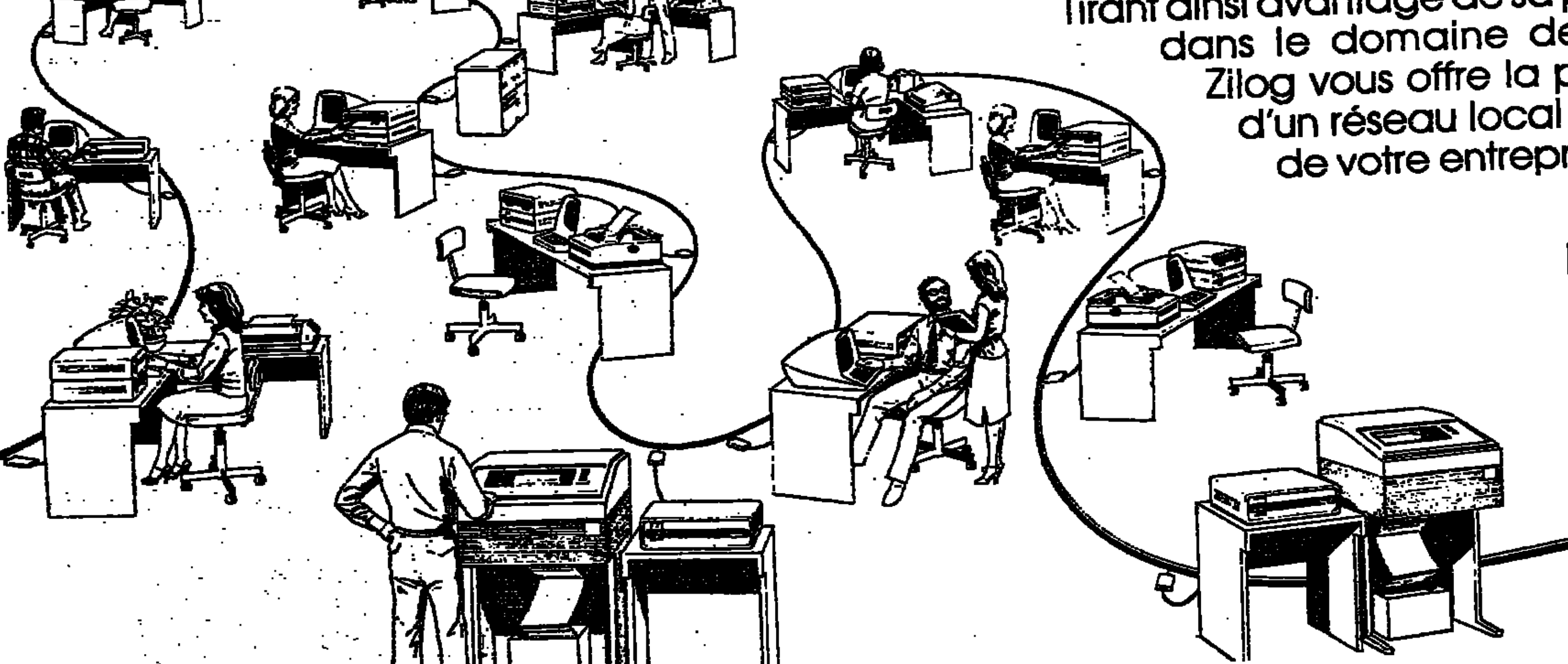
Commencez simplement...



Tourné vers le bureau du futur, le réseau local Z-NET vous permet, dès aujourd'hui, de commencer simplement et de faire progresser vos applications de gestion, pour l'avenir de votre entreprise.

... et évoluez selon vos besoins.

Avec Z-NET, Zilog répond à un double besoin :
- mettre sur chaque bureau un ordinateur autonome qui réalise une application spécifique : comptabilité, traitement de textes, transfert local, saisie de données, et toute application de gestion ;
- permettre à ce même ordinateur de communiquer avec d'autres dans l'entreprise, pour partager ressources, données et créer ainsi un véritable réseau d'informatique distribuée.



Tirant ainsi avantage de sa position de premier plan dans le domaine de la micro-électronique, Zilog vous offre la puissance et la souplesse d'un réseau local pour suivre la croissance de votre entreprise : Z-NET.

Zilog
EXXON COMPUTER SYSTEMS

ZILOG (France) Inc.
Tour Europe Cedex n° 7
92080 PARIS LA DÉFENSE
Tél. (1) 778.14.33 - Télex : 611 445 F

Zilog (U.K.) Limited - Babbage House - King Street - Maidenhead SL6 1DU - Berkshire United Kingdom ; Tel : (0628) 36131 ; Telex : 848 609.

Le Monde

culture

ARTS

La création reprend ses droits

(Suite de la première page.)

Donc, bien que sans beaucoup de bruit, on s'occupe des arts plastiques contemporains en haut lieu. *Ce qui est bien normal de la part* d'un gouvernement qui a de hautes ambitions culturelles et qui s'est donné pour tâche de favoriser la création. *Pourtant cela paraît extraordinaire* tant ce secteur-là avait été lâché, oublié, méprisé, négligé, particulièrement ces dernières années (1980, année du patrimoine, la France, ses clochers, son passé), à un moment ou précisément il aurait mieux valu s'en occuper, les effets de la crise économique y étant sans doute plus sensibles que dans tous les autres secteurs de la culture. Un exemple significatif : en dix ans, le budget consacré à la création artistique était passé de 10 % à 5 % ou 3 % du budget culturel.

Tout cela devrait changer. Les arts plastiques font partie des priorités. Ils seraient même inscrits en deuxième position au budget de 1982, après *la lecture publique. Ils* devraient connaître une augmentation globale de 160 %.

Comment les choses s'organisent-elles, à court terme (le budget de 1982), et vont s'organiser, à plus long terme ? L'objectif de décentralisation *commande réflexions et décisions*, et plusieurs idées commencent à se dessiner. Celle notamment d'intervenir en deçà de la création elle-même, c'est-à-dire en favorisant les conditions de la création. Plutôt que d'intervenir après, en achetant des œuvres ou en distribuant quelques oboles comme on l'a souvent fait pour « aider » ponctuellement des artistes « nécessiteux », *faute d'ailleurs de pouvoir* envsager autre chose, les crédits ne le permettant pas, il s'agirait, par exemple, de multiplier les subventions pour l'achat de matériel (du synthétiseur au four de potier), collectif ou non. Dans un même esprit, pour éponger le manque d'ateliers, on envisagerait un système de subventions pour les artistes, qui s'installeraient dans d'anciennes usines, *dans des boutiques d'artisans*, dans des « lofts ».

Cela n'empêcherait pas pour autant le budget du Fonds national d'achat d'œuvres d'art contemporain d'être triplé (il n'a pas bougé depuis sept ans ; il passerait de 3,5 millions à 9 ou 10 millions), ni la création de fonds régionaux d'achats pour lesquels on dégagerait un crédit de 30 millions de francs.

D'autres mesures prévues au budget de 82 concernent la décentralisation : une prise en charge beaucoup plus importante des écoles d'art (la part de l'Etat passerait en moyenne de 4 % à 25 %), ainsi que celle des musées contrôlés qui *s'occupent d'art contemporain* (ils ne sont qu'une dizaine) ; enfin la création de postes de conseillers artistiques régionaux : sur vingt-deux régions, trois conseillers artistiques seulement sont actuellement rémunérés à plein temps, les dix-neuf autres sont pratiquement bénévoles. A l'évidence, au ministère, on veut bien donner de l'argent, mais à condition d'avoir un contrôle sur *l'emploi qui en sera fait, quitte à se* trouver en désaccord sur ce point avec notamment des artistes inscrits au P.S.

Finalement, ce qui est en train de se faire à court terme va dans le sens de ce qui a été souhaité maintes *fois dans un passé plus ou moins* récent, enregistré dans différents Livres blancs, et resté vœux pieux. Que cela puisse dès maintenant utilement *stimuler la création, c'est* certain. Mais pour relancer tout le secteur des arts plastiques et redonner à l'artiste la place à laquelle il a droit dans la société, il faudra faire sacrément preuve d'invention.

La mission Troche

Quantité de questions sont en suspens : comment développer la commande publique, qui actuellement prend la forme presque exclusive du 1 % des constructions scolaires ? Faut-il revoir la procédure du 1 % actuellement en passe d'être vraiment appliquée à toutes les constructions publiques ? Trouver d'autres types de commandes ?

Autre problème : *celui de l'enseignement* des arts plastiques et de l'histoire de l'art, entièrement à repenser, globalement, depuis la maternelle jusqu'à la formation des artistes, si l'on veut réussir à faire sortir l'art du ghetto de spécialistes dans lequel il est enfermé.

Quant à la décentralisation, qui ne sera faite que du jour où un artiste *ne sera pas obligé de monter à Paris pour se faire reconnaître*, elle implique aussi un dialogue avec le secteur privé. Malgré une évolution, depuis dix ans, de la situation, l'ensemble des critères économiques et culturels de consécration sont encore à Paris. Il y a *un long chemin à parcourir* pour faire en sorte que les activités régionales puissent être une addition qualitative au plan national, et par *là même avoir ses conséquences au* plan international. Il faudra casser bien des habitudes et redoubler les efforts. En arts plastiques, la décentralisation n'est pas du tout engagée comme elle peut l'être en ce qui concerne le théâtre ou la musique.

C'est à cette tâche d'analyse des données, de recherches de solutions, que vont s'atteler les groupes de travail autour de la mission-commission Troche. Ces groupes de travail seront pour trois d'entre eux très techniques : l'un sera chargé de l'enseignement — quel sera le bilan de la réforme des écoles d'art ; faudra-t-il, et comment, réorienter ? — le second devra travailler à la *mise en relation de l'art* avec le public notamment par les médias, principalement la télévision, essentielle pour la formation et l'information — actuellement nulle ou presque (aucun magazine d'actualités des arts plastiques n'existe comme dans les autres secteurs, livre, théâtre, cinéma). Le troisième groupe de travail étudiera le marché de l'art, les circuits internationaux et doit envisager *diverses mesures d'incitation* fiscale pour le mécénat d'entreprise, revoir le statut des fondations, préparer des modalités de contrats pour la création de galeries d'art et d'essai, voir des possibilités d'élargissements des dations, trouver des aménagements qui situeraient l'œuvre d'art comme bien culturel dans la perspective de l'impôt sur le capital et la fortune qui provoque actuelle*ment une forte hémorragie d'œuvres* d'art hors des frontières.

On ne peut évidemment préjuger de ce qui sortira de ce travail auquel vont participer ou participent déjà des personnalités appartenant à toutes les parties concernées : *artistes, marchands, conservateurs,* enseignants, collectionneurs, critiques, mais l'ambition, l'immodestie avec laquelle on envisage la ques*tion des arts plastiques est telle que* cela pourrait réellement déboucher sur des solutions intéressantes : pour une fois, on dispose des moyens d'une *politique* culturelle tout en ayant conscience de la nécessité de trouver la bonne voie, entre le danger des dogmatismes et de la bureaucratie, d'un côté, et la spéculation, de l'autre.

Quelle structure sera mise en place pour réaliser cette nouvelle politique ? Pour le moment rien ne semble vraiment défini, mais il semble que l'on s'achemine vers la création d'une direction des arts plastiques. Coordonnerait-elle les différents services actuellement regroupés dans la délégation à la *création, aux métiers d'art, aux manufactures*, à la tête de laquelle M. Claude Mollard, conseiller technique auprès de M. Lang pour l'étude du budget, a été nommé par intérim en remplacement de M. Tourlière ?

Qui décidera ?

Quelles instances présideront aux décisions et aux choix qu'il faudra *bien faire, car le budget même singulièrement* augmenté, ne sera pas inépuisable. Quelles formes de création va-t-on inciter ?

On peut penser que différentes « sensibilités » auront la possibilité de s'exprimer, et c'est tant mieux. Cependant, pour conclure ce panorama optimiste, permettons-nous un conseil : faire très attention de ne pas prendre les vessies pour des *lanternes, et encore une fois de ne* pas faire l'amalgame entre métier et création (certains indices donnent à penser que c'est de l'ordre du possible. *Et de ne jamais perdre de* vue la fonction « subversive » de l'art (bien au-delà du « contenu », évidemment) au profit d'aimables décorations. Il y va de notre réputation — qui n'est pas brillante — au plan international.

GENEVIÈVE BREERETTE.

CINÉMA

Témoignages ibériques et latino-américains à Biarritz

Un film noir, un film rose, et d'autres gris

Pour la troisième fois, le Festival du film ibérique et latino-américain s'est déroulé à Biarritz, du 22 au 27 septembre. Rappelons que son propos est d'aider à mieux faire connaître des cinématographies qui trop souvent ne trouvent de débouchés commerciaux qu'à l'intérieur de leurs frontières nationales.

Au programme de cette année, seize films représentant douze pays dont sept d'Amérique latine. Une sélection d'une qualité moyenne honorable, plus homogène peut-être que celle des années précédentes, à laquelle manquaient pourtant des *révélations comparables à la Ultima Cena* (grand prix de 1979) ou à *la Ciutat cremata* (grand prix de 1980). Beaucoup de films « bien *faits », mais qui, à une ou deux* exceptions près, laissaient une impression de grisaille, de déjà vu, on serait tenté d'écrire de conformisme, même lorsqu'ils traitaient des sujets brûlants ou se paraient d'audaces formelles.

« *Au fond*, nous disait Helvio Soto, réalisateur chilien qui travaille maintenant en France, *ce festival reflète assez bien l'état du cinéma en Amérique latine. Bridés par une censure politique parfois très stricte (ou par la simple autocensure), nos cinéastes ont perdu ce génie novateur, créateur, qui permit l'explosion du cinéma brésilien dans les années 60 et, toutes proportions gardées, celle du cinéma chilien en 1970. Regardant vers l'Europe, dont l'influence chez nous reste considérable, ils sont quelque peu à la traîne d'un cinéma européen lui-même en crise.* »

Grand Prix du Festival (ex æquo avec *Mojado Power*) (*le Monde* du 29 septembre), le film brésilien *Pixote* ne contredit cette analyse que dans la mesure où son réalisateur, Hector Babenco, a pu librement porter un fer rouge sur cette plaie sociale que constitue au Brésil, plus encore qu'ailleurs, la délinquance juvénile.

Pixote est un film cauchemardesque où tout est laideur, misère, corruption, désespoir, où l'enfance elle-même n'est que souillure et l'amour dérision. Il a pour héros un gosse de dix ans qui, ramassé dans une rafle et expédié dans un « centre de rééducation », découvre l'homosexualité, la drogue, les sévices imposés aux jeunes pensionnaires par leurs aînés, la haine sanguinaire des policiers, la lâcheté des gardes-chiourme... Plus tard, évadé du *centre, Pixote participe à des hold-up* organisés en compagnie d'une prostituée. Jusqu'au jour où, face à un client récalcitrant, il se saisit d'un *revolver et tire, tire comme un fou...*

Même s'il arrive que le récit s'enlise dans la fange, même si trop de scories l'alourdissent, on ne peut rester indifférent au choc qu'il provoque. C'est un témoignage sans appel que les jurés ont couronné.

Aux antipodes de cette violence et de cette cruauté se situe *Mojado Power*, de Alfonso Arau, qui décrit la vie difficile (et l'indéfectible « solidarité ») des Mexicains venus clandestinement chercher du travail aux Etats-Unis. Ici la gravité du problème *abordé se dissout (sans jamais totalement* disparaître) dans un climat de fête populaire, de chansons et de danses, de grosses blagues et d'aventures picaresques. En mettant le rire au service de la réflexion, Alfonso Arau a fait mouche. Et remporté, outre son « grand prix », un vif succès public.

Les atouts de Pilar Miro

C'est à la réalisatrice espagnole Pilar Miro qu'est allé pour son film, *Gary Cooper, qui êtes aux cieux*, le Prix spécial du jury. Un thème attachant (à la veille d'une très grave opération chirurgicale, une jeune femme règle avec courage et détermination ses difficultés professionnelles et sentimentales). Une comé*dienne exceptionnelle* (Mercedes Sampietro). Une mise en scène qui a de la force. Bref de sérieux atouts et, *en dépit de quelques faux pas* dans la seconde moitié du récit, un beau portrait de femme.

L'humour noir a trouvé place au palmarès (mention spéciale) grâce au film portoricain de Jacobo Morales, *Et Dieu les créa*. Cinq sketches inégaux, mais toujours caustiques, qui explorent un petit monde composé de bourgeois hypocrites, de prélats affairistes, d'amants piégés, d'époux volages... Quant au film argentin de Raul de la Torre, *Un enfer redoutable* (seconde mention spéciale), c'est un douloureux chant d'amour et de haine, de « machisme » et de vengeance, qui frise le mélodrame, rythmé par d'admirables tangos.

Que dire des autres films ? Certains retenaient l'attention par leurs qualités poétiques (*la Mer du temps perdu, de Solveig Hoogesteijn*) ou l'originalité de leur sujet (*le Pouvoir des ténèbres*, de l'Argentin Mario Sabato, d'après un livre de son père, Ernesto Sabato, métaphore ambitieuse, mais terriblement confuse, tournant autour des pouvoirs du Mal). La grande ombre de Bunuel passait sur *la Maison du paradis*, du Vénézuélien Santiago San Miguel, sorte de bric-à-brac encombré de fantasmes, pâle imitation de *l'Ange exterminateur*, et sur *les Survivants*, du Cubain Tomas Guttierez Alea (l'auteur de *la Ultima Cena*), qui, après un brillant départ, se perd dans les sables d'un symbolisme fastidieux. Enfin, déception majeure : *Maria de mon cœur*, film écrit par Gabriel Garcia Marquez, mais qui semble avoir complètement échappé au contrôle du Mexicain Jaime Humberto Hermosillo.

C'est par une coproduction franco-espagnole, Paco l'infaillible, que s'était ouverte la manifestation. Pour arrondir ses fins de mois, un vitrier madrilène vend ses « services » aux jeunes femmes qui ambitionnent de devenir nourrices. *Conte à la Boccace*, dont Didier Haudepin s'efforce d'exploiter la truculence sans glisser dans la vulgarité. Signalons également l'hommage rendu par le Festival à Glauber Rocha, récemment disparu, et la projection hors compétition d'un film inédit de Carlos Saura, *Stress es tres, tres* (1968), que nous verrons prochainement à Paris.

Et, pour terminer, déplorons avec Guy Braucourt, délégué général du Festival, que le travail d'exploration *et d'information accompli à Biarritz* soit si mal relayé par les distributeurs. Il est pour le moins stupéfiant que des œuvres comme *la Ultima Cena* ou *la Ciutat Cremada* n'aient pas trouvé de sorties en France. C'est pourtant moins de lauriers que de spectateurs curieux de leurs cultures et attentifs à leurs problèmes que les cinéastes du monde ibérique et latino-américain ont *besoin. Or* ces spectateurs « potentiels » existent. Il n'y avait qu'à voir la foule qui, du matin au soir, se pressait aux portes du casino de Biarritz pour s'en convaincre.

JEAN DE BARONCELLI.

Œuvres collectives et droits d'auteurs

Conflit d'artistes corses avec la SACEM

Les locaux de la délégation régionale de la SACEM à Ajaccio sont occupés depuis le 21 septembre par les auteurs, compositeurs et interprètes corses groupés au sein d'un collectif. Ils mettent en cause un certain nombre de règles régissant la Société et, le conflit s'étant durci après l'infructueux voyage sur l'île de dirigeants nationaux, demandent maintenant la démission de M. Tournier, directeur général, en annonçant que des collectifs semblables sont en voie de création dans d'autres régions françaises. De son côté, M. Nicolas Alfonsi, député d'Ajaccio (M.R.G.), a fait connaître aux occupants son intention de déposer *une question écrite* auprès du ministre de la culture.

Le collectif insulaire réclame le versement d'environ 2,5 millions *de francs, dus, selon ses membres*, au titre de sommes collectées, depuis 1971, d'une part, l'acceptation du dépôt des œuvres sur cassettes, d'autre part, et enfin, la régionalisation de la SACEM. Sur ces deux dernières revendications, il semble que l'accord aurait pu se faire. Mais la SACEM a estimé — dans un télégramme de MM. Lemarchand, président, et Tournier — qu'il s'agissait, pour le premier point, d'une « *scandaleuse demande de rançon* ». Et il a porté plainte pour occupation illégale des locaux et violation du secret des archives.

Dans une conférence de presse, les occupants ont révélé que la SACEM avait, en l'espace de dix ans, perçu sur l'île plus de 11 millions de francs, dont 3,5 millions *au titre du répertoire* exclusivement corse. « *La répartition des droits se fait très mal ou pas du tout*, ajoutent-ils. *Il s'agit d'une entreprise typiquement coloniale.* » La somme qui, selon eux, leur revient atteint 2,5 millions de francs. Or il semble que la SACEM la conserve du fait qu'elle entre dans la catégorie des « irrépartissables ». En effet, pour effectuer le versement des droits d'auteurs, la SACEM applique la règle d'écriture, c'est-à-dire l'authentification de l'œuvre, par une partition manuscrite. « *Les chansons traditionnelles ne peuvent être traduites sur une partition musicales ni être considérées comme des improvisations* », réplique le collectif.

En fait, c'est le renouveau culturel corse, qui s'est fait jour depuis une dizaine d'années grâce à la naissance de plusieurs groupes et à leur succès, qui pose le problème sous un angle nouveau. Le Comité nationaliste d'Ajaccio situe ainsi le débat : « *La culture corse étant avant tout œuvre collective, la notion même d'auteur propriétaire de son œuvre est inconcevable. A partir du moment où la création n'échappe pas au circuit commercial et où des sommes importantes sont perçues, il est normal que les producteurs en reçoivent une juste part. La spécificité corse doit donc être retenue.* »

Le collectif a demandé au ministre de la culture une commission d'enquête sur le fonctionnement de la SACEM et aux usagers insulaires la suspension des paiements.

PAUL SILVANI.

PRESSE

La crise du « Times »

M. MURDOCH MENACE DE FERMER LE JOURNAL « SI LE TRAVAIL NE REPREND PAS NORMALEMENT ».

Pour la seconde journée consécutive, le « Times » n'a pas paru *ce mardi 29 septembre. Le piquet* de grève du Syndicat des ouvriers du Livre (N.G.A.) continuait, en effet, lundi 28, de bloquer l'entrée des locaux du quotidien.

M. Robert Murdoch, propriétaire du groupe de presse, a renouvelé, pour sa part, l'avertissement lancé la semaine dernière au sujet d'une éventuelle fermeture, « si le travail ne reprend pas normalement ». Il a précisé que la direction de Times Newspaper Limited fera connaître, mercredi 30 septembre, sa décision à ce sujet.

Réuni lundi 28, après-midi, le conseil d'administration du groupe a accepté d'ajourner sa décision de suspendre le paiement des salariés du « Times ». Une réunion du comité intersyndical des industries de l'imprimerie devait avoir lieu ce mardi après-midi 29 septembre.

● *Grève à la Société générale de presse.* — Un mouvement de grève a été déclenché, dans la nuit de lundi à mardi, parmi les personnels de la Société générale de presse, empêchant mardi 29 septembre, la parution de tous les titres : *la Correspondance de la presse, le Bulletin quotidien, l'Index, la Correspondance économique*. Des arrêts de travail partiels s'étaient déjà produits la semaine dernière, entraînant des retards dans l'heure de sortie de ces titres.

NOTES

Jazz

Koko Taylor ou le blues au féminin

Il y a peu de femmes dans le monde du blues d'après guerre : le rythm'n blues est passé par là. Koko Taylor, elle, le crie et le hurle sans le compromettre, avec une brutalité dans la conviction qui surprend. Au point qu'on a pu lui reprocher son manque de subtilité, mais le charme du blues est justement dans ce manque.

Koko Taylor est née en 1935, un 28 septembre, à Memphis (Tennessee). Elle a fait du blues la *seule affaire* de sa vie. Elle a fréquenté tous les grands chanteurs, Muddy Watters comme B.B. King, Howlin Wolf et Willie Dixon. Avec son mari, le guitariste Robert Taylor, elle s'est établie à Chicago en 1956, *où l'on pouvait l'entendre*, souvent accompagnée par Buddy Guy et Junior Wells. On n'a pas vu Koko Taylor en Europe depuis le début des années 70. Son sens aigu de la scène, sa voix autoritaire dont elle étire les effets (en particulier le « growl »), font de sa façon rageuse de raconter la vie des femmes un épisode très moderne du blues le plus classique.

FRANCIS MARMANDE.

★ *Paris : Elysée-Montmartre*, à 20 h., ce mardi 29 septembre ; Angoulême (le 30 septembre) ; Valenciennes (le 2 octobre).

■ M. Raymond Duffaut, actuel directeur du Théâtre *municipal* d'Avignon, a été nommé directeur artistique des Chorégies d'Orange, le 28 septembre, pour une durée de trois ans, *en remplacement de* MM. Bourgeois et Darnel. Ces derniers, ainsi que l'administratrice, Mme Marie-Claire Valène, ont assigné M. Max Ferri, *président de* l'Association des chorégies, devant le conseil des prud'hommes de Paris pour rupture abusive de leur contrat. M. Raymond Duffaut *est le fils de* M. Henri Duffaut, maire (P.S.) d'Avignon. Le programme 1982 des Chorègies comportera un *cycle Verdi*, dont le « Requiem », « la Force du Destin », avec Montserrat Caballe, et « Nabucco », avec Ruggiero Raimondi.

Photo

Sandi Fellman et Rena Small

Sandi Fellman et Rena Small ont *en commun de travailler en couleur*, sur le corps de la femme, en l'alliant à diverses matières, soies, plumes, lourds drapés, fleurs ; Sandi Fellman, avec une préférence pour les pieds, les chaussons, les tatouages ; Rena Small, avec un sens du superbe malsain (un bas est rayé, *une jambe dissimule mal quelques* touffes de poils inexplicables). Dans les deux cas, ce sont les cadrages qui font la photo, en attirant l'œil sur des *détails* sangrenus ou voluptueux. — H. G.

★ Créatis, 44, rue Quincampoix, Paris-4e. Jusqu'au 10 octobre.

SPECTACLES

théâtres

NOUVEAUX SPECTACLES

CARMEN, Palais des Sports (828-40-90), 20 h. 15.
UNE FEMME, Cartoucherie, Atelier du Chaudron (328-97-04), 20 h. 30.
LE DIVAN, La Bruyère (874-76-99), 21 h.
BENT, Théâtre de Paris (280-09-30), 20 h. 30.
DOUBY... BE GOOD, Petit Casino (278-36-50), 21 h.
MEDEE, Odéon (325-70-32), 20 h. 30.
LE NOMBRIL, Atelier (606-49-24), 21 h.
LE JARDIN D'EPONINE, Comédie des Champs-Elysées (720-08-24), 20 h.
MADEMOISELLE, Michodière (742-95-22), 20 h. 30.
PEER GYNT, Théâtre de la Ville (274-11-24), 20 h. 30.
PRINCESSE BARAKA, Arts-Hébertot (387-23-23), 20 h. 45.
LA FAUSSE SUIVANTE, Cité internationale universitaire (589-67-57), 20 h. 30.
JACQUES ET SON MAITRE, Mathurins (265-90-00), 20 h. 30.

Les salles subventionnées et municipales

Comédie - Française (296-10-20), 20 h. 30 : la Locanderia.
Petit-Odéon (325-70-32), 18 h. 30 : Tu as bien fait de venir, Paul.
TEP (797-96-06), 20 h. : la Jetée ; 2001, l'Odyssée de l'espace (films).
Théâtre musical de Paris (261-19-83), 20 h. 30 : la Vie parisienne.
Carré Silvia Monfort (531-28-34), 20 h. 30 : Innocent mon ami ; 22 h. 15 : Jean-Paul Hubert.

Les autres salles

Antoine (207-77-71), 20 h. 30 : Potiche.
Atelle-Théâtre (202-34-31), 20 h. 30 : les Bonnes.
Athénée (742-67-27), 21 h. : Faisons un rêve.
Bouffes-Parisiens (296-60-24), 21 h. : Diable d'homme.
Centre culturel de Belgique (271-26-16), 20 h. 45 : le Journal d'une femme de chambre.
Comédie Caumartin (272-43-31), 21 h. : Reviens dormir à l'Elysée.
Comédie de Paris (281-00-11), 20 h. : Freaks Society ; 21 h. 30 : Boris Supervian.
Edouard-VII (742-57-49), 20 h. 30 : Deburau.
Espace-Gaîté (327-95-94), 20 h. 30 : D. Lavanant ; 21 h. 45 : On continue à l'appeler Pantalon.
Espace-Marais (271-10-19), 22 h. 15 : Si tu grimpes à l'arbre, rapporte-moi une vache.
Fontaine (874-74-40), 20 h. 30 : les Trois Jeanne.
Gaîté - Montparnasse (322-16-18), 20 h. 15 : Elle voit des nains partout ; 22 h. : Anatole.
Huchette (326-38-99), 20 h. 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h. 30 : la Leçon.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre noir, 18 h. 30 : Yerma ; 20 h. 30 : Douce ; 22 h. 15 : Louise la pétroleuse — Théâtre rouge : 20 h. : les Amis ; 22 h. 15 : Jacques ou la soumission. — Petite salle, 18 h. 30 : Parlons français.
Madeleine (265-07-09), 20 h. 45 : Arsenic et vieilles dentelles.

COMÉDIE-FRANÇAISE
salle Richelieu

SAISON 81-82

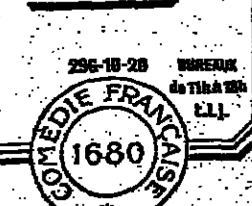
LA LOCANDIERA de GOLDONI
mise en scène Jacques LASSALLE

L'EDUCATION D'UN PRINCE & LA DOUBLE INCONSTANCE de MARIVAUX
mise en scène Jean-Luc BOUTTÉ

SERTORIUS de CORNEILLE
mise en scène Jean-Pierre MIQUEL

en ALTERNANCE

296-10-20 BUREAUX de 11 h à 18 h t.l.j.



Matinée exceptionnelle
Mercredi 30 septembre
14 h. 30
« LA DOUBLE INCONSTANCE »

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées)
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Mardi 29 septembre

Marie-Stuart (908-17-80), 20 h. 30 : J'écoute un nouveau jour.
Marigny (256-04-41), 21 h. : Domino.
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : On dînera au lit.
Montparnasse (320-89-90), 21 h. : Exercices de style — Petite salle, 20 h. 30 : Un dibouk pour deux personnes ; 22 h. : Ce soir, je sors.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Ferme les yeux et pense à l'Angleterre.
Œuvre (874-42-52), 21 h. : Pa.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 45 : Joyeuses Pâques.
Plaisance (320-00-06), 20 h. 30 : Toewz et les vipères.
Poche (548-92-37), 21 h. : Accordez vos violons.
Roquette (805-78-51), 20 h. 30 : Flora Tristan ; 21 h. 30 : le Fétichiste.
Saint-Georges (878-63-47), 20 h. 30 : le Charimari.
Studio des Champs-Elysées (723-35-10), 20 h. 45 : le Cœur sur la main.
TAI - Théâtre d'Essai (278-10-79), 18 h. 30 : la Famille Fenouillard ; 20 h. 30 : l'Ecume des jours ; 22 h. la Métamorphose.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 15 : Essayez... c'est pas sorcière ; 21 h. 30 : Nous, on fait où on nous dit de faire.
Théâtre en rond (387-88-14), 21 h. : Douze hommes en colère.
Théâtre Paris 12 (343-19-01), 20 h. 30 : Thérèse Raquin.
Théâtre Présent (203-02-55), 21 h. : Vinci avait raison.
Théâtre du Rond-Point (256-70-80), 20 h. 30 : l'Amour de l'amour.
Tristan Bernard (522-08-40), 21 h. : Une heure à tuer.
Variétés (233-09-92), 20 h. 45 : l'Intoxe.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 20 h. 30 : Hé, dis Jeannette ; 21 h. 30 : Woody Folies ; 23 h. : le Vampire de Perraultbad.
Blancs - Manteaux (887-17-84), 20 h. 15 : Areuh = MC2 ; 22 h. 30 : Des bulles dans l'encrier. — II, 21 h. 30 : Attachez vos ceintures ; 22 h. 30 : Pit et Rik.
Café d'Edgar (322-11-02), 20 h. 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h. 45 : Plurielle ; 23 h. : A. Agier.
Café de la gare (278-52-51), 20 h. 30 : Marianne Sergent ; 22 h. Qu'est-ce qu'il y a dedans ?
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince.
Fanal (233-91-17), 20 h. : Un ouvrage de dames ; 21 h. 15 : F. Blanche.
Petit Casino (278-36-50), 22 h. 15 : T'as pas vu mes bananes ; II, 20 h. 30 : Trois Filles d'Eve.
Point-Virgule (278-67-03), 20 h. 30 : J. Charby ; 21 h. 30 : les Demoiselles de Rochechouart ; 22 h. 45 : Du ronron sur les blinis.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : Florence Brunold ; 21 h. 30 : Il en est... de la police.
Tremplin de Paris (258-85-26), 20 h. 15 : Trente centimètres à l'ombre.
Vieille Grille (707-60-93), 20 h. 30 : G. Blanchard ; 22 h. : J.-M. Binoche.

Les music-halls

Fontaine (874-74-40), 22 h. : Olym-Piaf.
Lucernaire (544-57-34), 22 h. : R. Baron.
Olympia (742-25-49), 21 h. : Charles Dumont.
Palais des Congrès (759-26-85), 21 h. : Julio Iglesias.
Palais des Glaces (607-49-93), 20 h. 30 : les Colombaioni.
Potinière (261-44-16), 20 h. 45 : Alex Métayer.
Studio Bertrand (783-64-66), 20 h. 30 : Saltimbanque.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Sept ans de bail... bye bye.
Deux-Anes (606-10-26), 21 h. : C'est pas tout rose.

Les comédies musicales

Renaissance (208-21-75), 20 h. 45 : Dédé.

Les concerts

Lucernaire, 19 h. 45 : N. Nozawa, K. Koleva (Mozart, Franck, Ravel) ; 21 h. : P. Morant, P. Baudet-Gony (Mozart).
Théâtre noir, 20 h. 30 : Maitra Shyamal, musique classique de l'Inde du Nord.
Radio-France, Grand Auditorium, 20 h. : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. N. Santi, Chœurs de Radio-France, chef des chœurs : M. Lassere de Rozel (Verdi).
Salle Gaveau, 21 h. : Ph. Bianconi (Schubert, Brahms, Schumann).
Saint-Chapelle, 21 h. : Los Calchakis, Ensemble vocal de la Celle-Saint-Cloud (Missa Criolla).
Hôtel de Gouthière, 21 h. : Ensemble des professeurs du Conservatoire H.-Berlioz, A.-M.-Miranda (Villa-Lobos, Schumann).
Eglise de Saint-Séverin, 21 h. : Orchestre et Chorale P. Kuentz, N. Yepes (Vivaldi, Corelli, Giuliani).

Jazz, pop, rock, folk

Bains Douches (887-34-40), 20 h. 30 : Dépeche Mode.
Captain Video (265-58-00), 20 h. 30 : Kim Larsen.
Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h. : M. Saury Jazz Fanfare.
Chapelle des Lombards (357-24-24), 20 h. 30 : J.-L. Chautemps, J. Di Donato, F. Jeanneau, Ph. Mate ; 22 h. : Los Hijos del Rey.
Cloître des Lombards (357-24-24) 20 h. 30 : J.-L. Debattice Groupe ; 22 h. 30 : Boto et Novos Tempos.
Dreher (233-48-44), 21 h. 30 : D. Humair, F. Jeanneau, H. Texier.
L'Ecume (542-71-16), 20 h. 30 : Tierra Adentro.
Elysée-Montmartre (606-99-72), 20 h. : Koko Taylor and Her Blues Machine.
Gibus (700-78-88), 22 h. 30 : Lolita.
Jazz Unité (776-44-26), 21 h. : S. Lacy.
New Morning (523-51-41), 21 h. : Areski et Fontaine.
Petit Journal (326-28-59), 21 h. 30 : New Orleans seet warners.
Petit Opportun (236-01-36), 23 h. : Betina.
Slow Club (233-84-30), 21 h. 30 : Irakli Swing Orchestra.

Festivals

FESTIVAL INTERNATIONAL DE DANSE
(723-47-77)

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Orchestre et ballet de l'Opéra national de Hongrie, dir. A. Korodi.

FESTIVAL DE MUSIQUE DE CHAMBRE
(250-31-84)

Eglise Saint-Roch, 20 h. 30 : Orchestre B. Thomas, chorale Vittoria d'Argenteuil, chef des chœurs : M. Piquemal (Mozart).

FESTIVAL DE MONTMARTRE
(258-97-62)

Centre d'art celtique, 20 h. 30 : Prévert Jacques, Breton André.

FESTIVAL D'AUTOMNE
(296-12-27)

Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe, 20 h. 30 : Premier Amour.
Théâtre du Rond-Point, 20 h. 30 : Oh les beaux jours.

CALENDRIER DES ADMINISTRATEURS DE CONCERTS

EGLISE ST-SEVERIN Tous les mardis d'octobre à 21 heures. (p.e. Valmalète)	**FESTIVAL VIA NOVA** Le 6 : intégrale QUATUORS DE MOZART Sol. CH. LARDE flûte
SALLE GAVEAU Vendredi 2 octobre à 21 heures. (p.e. Mondial Musique)	« Pianistes et Concerts » présente Pierre **REACH** BACH, SCHUBERT BERLIOZ-LISZT (Symphonie Fantastique)
ABBAYE DE ROYAUMONT (Val-d'Oise) 12 km au sud de Chantilly Samedi 3 octobre à 20 h. 30. Loc. : 3 Fnac et 035-30-16 (p.e. Werner)	**Michel PORTAL** clarinette **Y. NARA**, soprano **Y. BENZAQUEN**, mezzo **G. FREMY**, piano **B. PASQUIER**, alto **J. DI DONATO** clarinette basse « Autour de la clarinette » MOZART, SCHUBERT, SCHUMANN, WEBERN, EISLER
SALLE GAVEAU Mardi 6 octobre à 21 heures. (p.e. Kiesgen)	Premier concert à Paris **LES VIRTUOSES FRANÇAIS** Dir. : James MOREAU Sol. : Gérard POULET Hervé LE FLOCH Haendel, Bach, Rossini, Turina, Britten
SALLE FAVART Opéra-Comique Lundi 5 octobre à 20 h. 30. (p.e. Valmalète)	Ouverture de la SAISON DE CONCERTS SALLE FAVART **VIA NOVA** Intégrale Quatuors BRAHMS
SALLE FAVART Lundi 12 octobre à 20 h. 30. (p.e. Kiesgen)	Orch. du Conservatoire de Paris Dir. : PIERRE **STOLL** avec Masako NAKAI, piano et Fusako KONDO, sopr. 1er Grand Prix au Concours International de Rio 1981 F. GIOVANINETTI (1re aud.) C. FRANCK, BEETHOVEN

LUNDIS MUSICAUX DE L'ATHENEE
1981-82 - 5e saison

OCTOBRE
LEYLA GENCER
GALINA VICHNIEVSKAÏA ET MSTISLAV ROSTROPOVITCH
GRACE MELZIA BUMBRY
CHRISTA LUDWIG

NOVEMBRE
DELLER CONSORT
HANNA SCHAER
WILHELMENIA FERNANDEZ
MARGARITA ZIMMERMANN

DÉCEMBRE
LE LIEDER QUARTETT ET NOEL LEE
EDITH MATHIS
FREDERICA VON STADE

JANVIER
ELLY AMELING
GRAZIELLA SCIUTTI

FÉVRIER
MARTTI TALVELA
HERMANN PREY
GUNDULA JANOWITZ

MARS
EDDA MOSER
M. CASTRO-ALBERTY
LUIGI ALVA
TOM KRAUSE

MAI
SENA JURINAC
SIMON ESTES
PETER SCHREIER

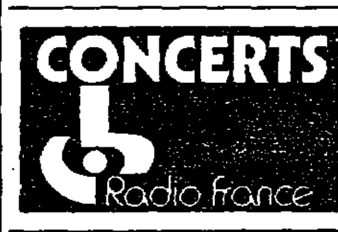
ABONNEMENTS
BROCHURE PROGRAMME SUR DEMANDE
THEATRE DE L'ATHENEE ADMINISTRATION
24 RUE CAUMARTIN 75009 PARIS

M. ____________________
adresse ____________________

MAISON DU DANEMARK
142, Champs-Elysées (8e) - 2e étage — Métro Etoile
Exposition - Diaporama
UN JOUR AVEC UN HANDICAPÉ
Tous les jours, de 12 h. à 19 h. Dimanche et fêtes de 15 h. à 19 h.
Du 17 septembre au 4 octobre, entrée libre, accessible aux handicapés.



CENTRE CULTUREL CANADIEN
5, r. de Constantine (7e) 551-35-73
Métro Invalides
JEUDI 1er OCTOBRE, à 20 h 30
RÉCITAL DE CLAVECIN
MIREILLE LAGACÉ
interprète des œuvres de COUPERIN, BOISMORTIER et BACH
Entrée libre



MUSIQUES SACRÉES

EGLISE ST-GERMAIN-DES-PRES Jeudi 1er Vendredi 2 octobre à 20 h. 30.	**BACH** Maureen FORRESTER NOUV. ORCH. PHILHARMONIQUE Dir. : Andrès JOHO

NOUV. ORCH. PHILHARMONIQUE

RADIO FRANCE Grand Auditorium Mardi 6 octobre à 20 h. 30.	Dir. Hubert SOUDANT Sol. D. SITKOVETSKI Chœurs de Radio France G. MASSON - SCHMITT TCHAIKOVSKI

MUSIQUE DE CHAMBRE

RADIO FRANCE Grand Auditorium Vendredi 9 octobre à 20 h. 30.	SEXTUOR A CORDES DE L'ORCHESTRE NATIONAL de FRANCE **BRAHMS**
RADIO FRANCE Auditorium 105 Lundi 12 octobre à 20 h. 30.	FORMATION DE CHAMBRE DU NOUV. ORCH. PHILHARMONIQUE Direction : Vassil KAZANJIEV J. DESLOGES, J. HORREAUX J. Desloges, J. Horreaux J.-M. Trébard Y. TAIRA - A. TANSMAN T. NIKIPROWETZKY

Loc. : RADIO FRANCE et agences

PIANO ★★★★
SALLE PLEYEL
2 CONCERTS
31 oct.-1er nov., 20 h. 30
LONDON SYMPHONY ORCHESTRA
CLAUDIO **ABBADO**
RUDOLF **SERKIN**
MOZART - BEETHOVEN
Loc. 563-88-73

KORTCHMA
Un des plus anciens et authentiques restaurants Russes de Paris
RÉOUVERTURE LE 29 SEPTEMBRE
Dîner - Souper - Ambiance Russe et Tzigane avec
BOULOU et ELIOS
4, villa Guelma (Place Pigalle)
Rés. 264-16-52

ORCHESTRE DE MONTPELLIER
(Languedoc - Roussillon)
Directeur : Louis BERTHOLON

L'effectif de l'orchestre étant porté à 50 musiciens

AVIS DE CONCOURS

2 violons soliste et co-soliste (1re catégorie)
1 violon (2e catégorie)
3 violons (3e catégorie)
1 alto solo (1re catégorie)
1 alto (3e catégorie)
2 violoncelles soliste et co-soliste (1re catégorie)
1 violoncelle (2e catégorie)
1 contrebasse (2e catégorie)
1 cor co-soliste (1re catégorie)
1 cor (2e catégorie)

Date clôture : 30 OCTOBRE 81

Renseignements et inscriptions : Régie de l'orchestre - Théâtre municipal, 34000 MONTPELLIER

PALAIS DES CONGRÈS
PORTE MAILLOT - PARIS
L'Opéra National de Belgique - Théâtre Royal de la Monnaie
Directeur : Gérard Mortier
présente

ballet du XXe siècle de **Maurice BEJART**
Directeur artistique : Jorge DONN

du 12 au 17 oct. à 20 h 30 - 18 oct. à 17 h 30
EROS THANATOS
spectacle de Maurice Béjart

du 20 au 24 octobre à 20 h 30
LIGHT
musique de Vivaldi
chorégraphie de Maurice Béjart

SPECTACLES A.L.A.P. et SPECTACLES LUMBROSO en accord avec Michel RAINER Organisation artistique internationale

● LOCATION à la salle de 12 h 30 à 19 h
● PAR TELEPHONE au 758.21.34 de 12 h 30 à 19 h
● TOUTE AGENCES :

RENSEIGNEMENTS 758.22.56

10e FESTIVAL D'AUTOMNE A PARIS



INDE DU SUD

30 septembre - 3 octobre
Salle Favart-Opéra-Comique
Kathakali
du Kerala Kalamandalam

6-31 octobre
Chapelle de la Sorbonne
Musique Carnatique et Danse
en collaboration avec l'Association Française d'Action Artistique, l'Office National Indien de Tourisme, ICCR, AIR FRANCE.

THÉÂTRE

ACTUALITÉ DE BECKETT

26 septembre - 31 octobre
Théâtre Gérard Philipe
Saint-Denis
Premier Amour
mise en scène Christian Colin
coproduction Théâtre Gérard Philipe

29 septembre - 4 octobre
Théâtre du Rond-Point
Oh Les Beaux Jours
mise en scène Roger Blin
production Renaud-Barrault

2 octobre - 7 novembre
Théâtre de la Tempête/Cartoucherie
Textes pour rien
mise en scène Jean-Claude Fall

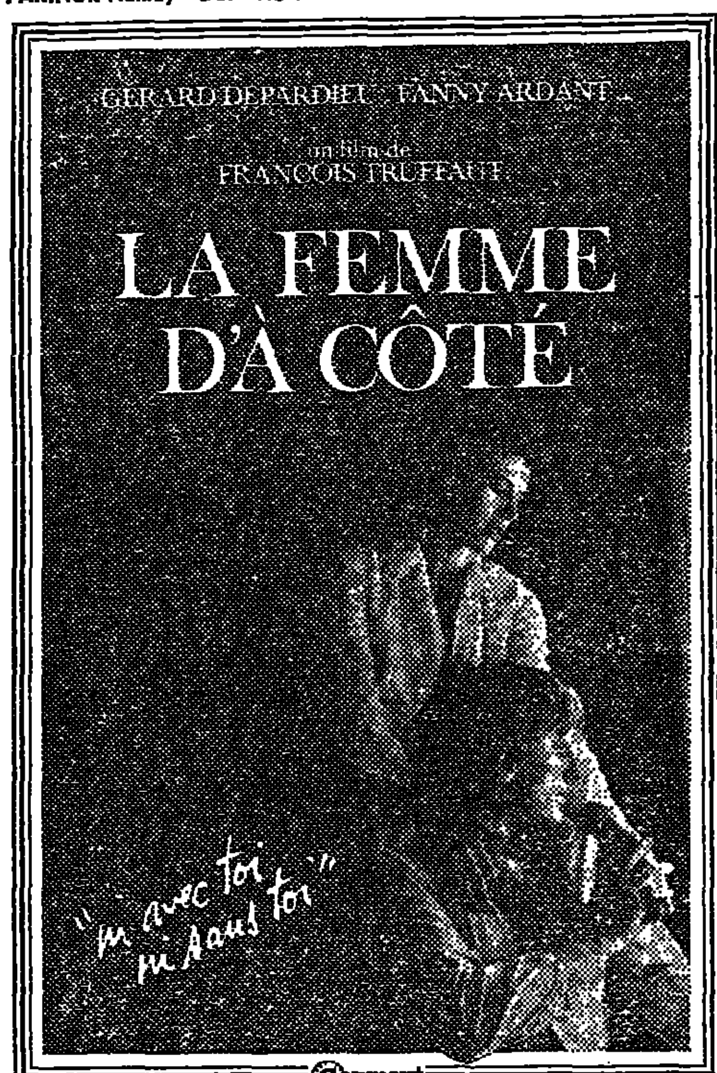
5-11 octobre
Centre Georges Pompidou
Krapp's Last Tape
(La dernière bande)
mise en scène Samuel Beckett
production San Quentin Drama Workshop
coréalisation Centre Georges Pompidou

6-11 octobre
Théâtre du Rond-Point
Le Dépeupleur
Come and Go
(Va et Vient)
mise en scène Lee Breuer
production des Mabou Mines, en collaboration avec le Théâtre du Rond-Point

6-31 octobre
Théâtre de Gennevilliers
Café-Amérique
spectacle de Richard Foreman
coproduction Gennevilliers - Ecole de Strasbourg - Ontological-Hysteric Theater

7-11 octobre
Opéra-Comique
Kabuki
Troupe Ichikawa Ennosuke III
sous le patronnage du Ministère des Relations Extérieures et de l'Ambassade du Japon avec le concours de la Fondation du Japon et des Spectacles Lumbroso en collaboration avec l'Association Française d'Action Artistique

location-renseignements aux théâtres
(sauf Chapelle de la Sorbonne)
Fnac - Montparnasse
tél. 222.98.41





SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h. : Vingt ans de cinéma (1937-1957) : les Hommes en blanc, de R. Habib ; 19 h. : Films d'auteurs et films rares : Qui a tué tante Roo, de *C. Harrington* ; 21 h. : *Marin* Karmitz, dix ans de solitude ; Fous à délier, de M. Bellochio, S. Agosti, S. Petraglia et S. Rulli.

BEAUBOURG (278-35-57)
Relâche.

Les exclusivités

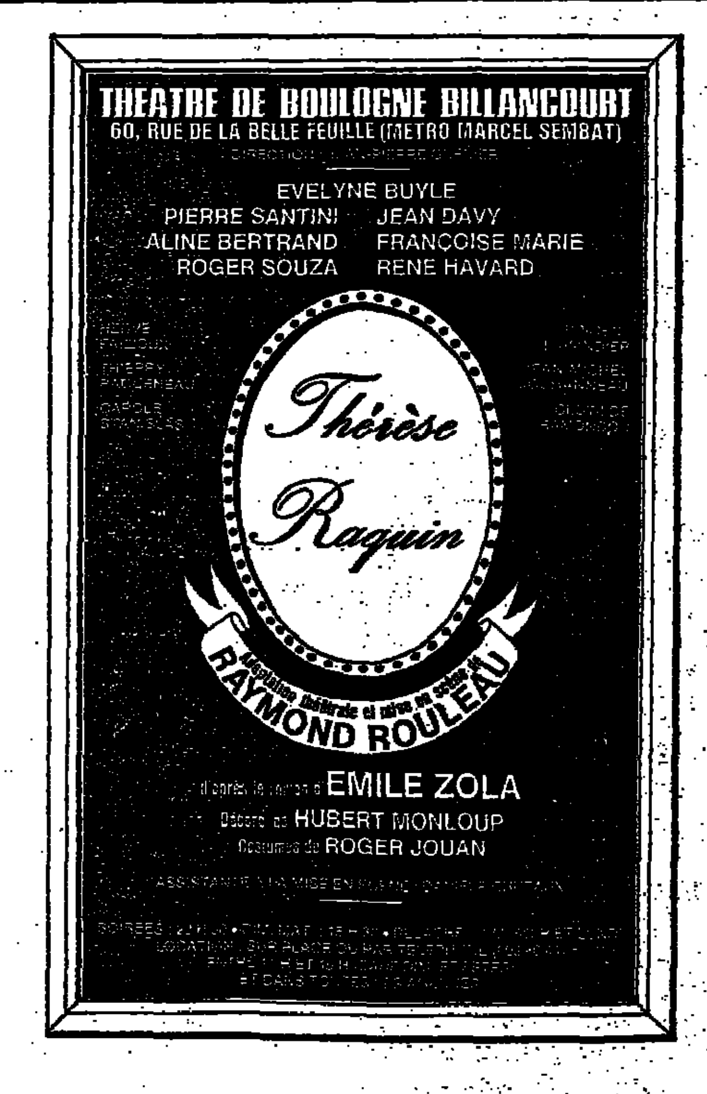
AIMEE (Fr.). Quintette, 5e (633-79-38) ; La Pagode, 7e (705-12-15)
ALLEMAGNE, MERE BLAFARDE (All., v.o.), *Marais, 4e (278-47-86)*.
L'AMANT DE LADY CHATTERLEY (Fr.-Ang.) (*). — V. ang. Normandie, 8e (359-42-18) — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97)
L'ANNEE DES TREIZE LUNES (All., v.o.) (**), *14 Juillet-Parnasse, 6e* (326-58-00)
L'ANNEE PROCHAINE SI TOUT VA BIEN (Fr.). U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37)
LES ANNEES LUMIERE (Suis.). — V. ang. : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
L'ARME A L'ŒIL (A.), v.o. : Paramount Odéon, 6e (325-59-83). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A), v.o. Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; George V, *8e (562-41-46)* ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Mayfair, 16e (525-27-06) — V.f. : Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e *(636-10-96)*
LA BIBLE NE FAIT PAS LE MOINE (A), v.o. : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).
BEAU-PERE (Fr.) (*). Forum, 1er (297-53-74) ; Marivaux, 2e (296-80-40) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Studio J.-Cocteau, 5e (354-47-62) ; *Paramount Odéon, 6e (325-59-83)* ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; *Paramount Montmartre, 18e (606-34-25)*.
LA BOUM (Fr.), Opéra-Night, 2e (296-62-56) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) H. sp.
CHARULATA (Ind., v.o.), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LA CHASSE SAUVAGE DU ROI STAKH (Sov., v.o.). Cosmos, 6e (544-28-80)
LE CHOC DES TITANS (A, v.f.). Cin'Ac Italiens, 2e (296-80-27).
LE CHOIX DES ARMES (Fr.) (*). Forum, 1er (297-53-74) ; Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e *(580-18-03)* ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24)
LE DERNIER METRO (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e *(359-36-14)*.
DIVA (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04)
ELEPHANT MAN (A., v.o.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82)
L'EQUIPEE DU CANNON BALL (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45)
EXCALIBUR (A., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32)
LE FACTEUR SONNE TOUJOURS DEUX FOIS (A., v.o.) (*) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Athéna, 12e (343-00-65) V.f. : Gaumont les Halles, *1er (297-49-70)* ; Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
FAME (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17)
LA GRANDE ZORRO (A., v.o.) : Gaumont-Colisée, 8e (359-29-46). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33).
L'HOMME DE FER (Pol., v.o.) : Forum, 1er (297-53-75) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79)
LES HOMMES PREFERENT LES GROSSES *(Fr.)* Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01)
IL FAUT TUER BIRGITT HAAS *(Fr.)* : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; P.L.M.-St-Jacques, 14e (589-68-42) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; *Gaumont-Convention*, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-45-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96)
IN GIRUM IMUS NOCTE ET CONSUMIMUR IGNI (Fr.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).
JAZZ SINGER (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45)
LILI MARLEEN (All., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
MADAME CLAUDE 2 (Fr.) : Rio Opera, 2e (742-82-54) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Ermitage, 8e (359-15-71) ; Maxéville, 9e (770-89-52) ; Miramar, 14e (320-89-52)
MALEVIL (Fr.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98)
MESSE NOIRE (A., v.f.) (**) : Cin'Ac Italiens, 2e (296-80-27).
MOI CHRISTIANE F. (All., v.f.) (*) : Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Tourelles, 20e (636-*51-98*)
NEW-YORK 1997 (A., v.o.) : Elysées Point-Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10)
OUTLAND (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08) ; Broadway, 16e (527-41-16) ; v.f. : ABC, 2e (236-55-54) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (532-46-01).
PASSION D'AMOUR (It., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; v.f. : U.G.C.-Caméo, 9e (246-66-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LE POLICEMAN (A., v.f.) (*) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
LA PORTE DU PARADIS (A., v.o.) (*) : Movies, 1er (260-43-99).
POUR LA PEAU D'UN FLIC (Fr.) (*) : Gaumont-les-*Halles*, 1er (297-49-70) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-St-*Charles, 15e (579-33-00)* ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (206-71-33)
REGARDS ET SOURIRES (Angl., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Racine, 6e (633-43-71) ; U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81)
REINCARNATIONS (A., v.f.) (**) : Maxéville, 9e (770-72-86).
REPORTERS (fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18)
LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
TAIS-TOI QUAND TU PARLES (Fr., Tun.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare-de-*Lyon*, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (206-71-33)
THE ROSE (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
THIS IS ELVIS (A., v.o.) : Impérial, *2e (742-72-52) ; Olympic-Balzac, 8e* (561-10-60).
TROIS FRERES (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
UN AMOUR INFINI (A., v.o.) : St-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; *Gaumont Champs-Elysées* (359-04-67) — (V.f.) : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88)
UN FILS POUR L'ETE (A., v.f.) : Studio-28, 18e (606-36-07) h. spéc.
UNE MERE, UNE FILLE (Fr.-Hong., v.o.) : Studio-28, 18e (606-36-07)
LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (742-*56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e* (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50)
LA VIE EN MAUVE (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; *U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45)* ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) — U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Monparnos, 14e (327-52-37)
VIENS CHEZ MOI J'HABITE CHEZ UNE COPINE *(Fr.)* : Berlitz, 2e (742-60-33)
Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29)

LES FILMS NOUVEAUX

A NOUS LA VICTOIRE, film américain de John Huston. — V.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; *Murat, 16e* (651-99-75)
BELLES, BLONDES ET BRONZEES, film français de Max Pecas. — U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-*15-71) ; Caméo, 9e (246-66-44)* ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. *Gare de Lyon*, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33)
GARDE A VUE, film français de Claude Miller. — Gaumont-*Halles*, 1er (297-49-70) ; *Berlitz*, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; *Fauvette*, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96)
LORRAINE CŒUR D'ACIER, film français de Jean Serres et Alban Poirier. — Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22)
PUTAIN D'HISTOIRE D'AMOUR, film français de Gilles Behat. — Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-54) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94)
LA VIE CONTINUE, film français de Moshe Mizrahi. — Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Bienvenüe-Montparnasse, *15e (544-25-02) ; Murat*, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25)

Les grandes reprises

L'AGE D'OR (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).
AMERICA, AMERICA (A., v.o.) : *Templiers, 3e (272-94-56)*.
LES AMOURS D'UNE BLONDE (Tch., v.f.) : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.o.) : Elysées Point-Show, 8e (225-67-29) ; Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
BABY DOLL (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), H. sp.
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : *Luxembourg, 6e (633-97-77)*.
BUTCH CASSIDY ET LE KID (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).
CE PLAISIR QU'ON DIT CHARNEL (*) (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83)
CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).
LE CHEF D'ORCHESTRE (Pol., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LE CHRIST S'EST ARRETE A EBOLI (It., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), H. sp.
CINEMA PAS MORT, MISTER GODARD (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
CITIZEN KANE (A., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-54-58).
LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44), H. sp.
2001 L'ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77). — V.f. : 3-Haussmann, 9e (770-47-55).
LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.f.) : 03-Haussmann, 9e (770-47-55).
LA DOLCE VITA (*) (It., v.o.) : *Hautefeuille, 6e (633-79-38)* ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42)
DONA FLOR ET SES DEUX MARIS (*) (Brés., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : *Ranelagh, 16e (288-64-44)*
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).
GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LA GRANDE BOUFFE (**) (It., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22).
HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).
LES INDOMPTABLES (A., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; Olympic, 6e (222-87-23) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).
JEREMIAH JOHNSON (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Boîte à Films, 17e (622-44-21), H. sp.
JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : *La Banque de l'Image*, 5e (326-12-39).
KASHIMA PARADISE (Fr.-Jap., v. jap.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
LABYRINTHE MAN (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62).
LOVE (**) (Ang., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-63-20).
MA FEMME EST UNE SORCIERE (A., v.o.) : Noctambules, 5e (325-42-34).
MEDEE (It., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04), h. sp.
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).
MONSIEUR ARKADIN (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
LES MONSTRES (It., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Montmartre, 18e *(606-34-25)*.
MONTY PYTHON (SACRE GRAAL et LA VIE DE BRIAN) (Angl., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
ORANGE MECANIQUE (Angl., v.o.) (**) : *Luxembourg, 6e (633-97-77)* ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69)
LE PARRAIN (1 et 2) (A., v.o.) : Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).
PECHE MORTEL (A., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-54-58).
LES PORTES DE LA NUIT (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
SALO OU LES 120 JOURNEES DE SODOME (It., v.o.) (**) : Olympic-Halles, 4e (278-34-15) ; *Olympic*-Balzac, 8e (561-10-60)
LA SCANDALEUSE DE BERLIN (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
SCARFACE *(A., v.o.)* : Movies, 1er (260-43-99).
SI DISNEY M'ETAIT CONTE (A., v.f.) : Royale-Disney, 8e (265-82-66) ; Français, 9e (770-33-88) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
TAXI DRIVER (A., v.f.) (**) : Opéra-Night, 2e (296-62-56)
TENDRE EST LA NUIT (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44), H. sp.
TEX AVERY FOLLIES (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
LA TERRASSE (It., v.o.) (*) : Denfert, 14e (321-41-01)
TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Noctambules, 5e (325-42-34).
LE TROISIEME HOMME (A., v.o.) : Studio Logos, *5e (354-26-42)*.
LES VACANCES DE MONSIEUR HULOT (Fr.) : Champollion, 5e (354-51-60)
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Montparnos, 14e (327-52-37).
VIVA ZAPATA (A., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39)
WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Studio 28, 18e (606-36-07).
YAKUSA (Jap., v.o.) Studio Saint-Séverin, *5e (354-50-91)*
LES YEUX DE LAURA MARS (A., v.o.) (**) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).





RADIO-TÉLÉVISION

VU

Le grand chambardement

Entre nous, les nationalisations, avant, pendant et juste après les élections, ça nous laissait complètement froids. Onze grosses boîtes, quelques banques, ce n'était pas le bout du monde. D'ailleurs, bon, Air France, la S.N.C.F., les usines Renault, ça ne marchait pas si mal que ça, alors inutile de s'affoler. Et puis à force de s'entendre dire que nationaliser c'est mauvais pour la santé d'un pays en économie de marché, que les grands groupes industriels passés sous le contrôle de l'Etat allaient pantoufler, piétiner et finir par débaucher, que, côté banques, l'Etat-patron pourrait accorder ou refuser les demandes de crédit à la tête du client, et qu'enfin chez les voisins ça faisait des vingt et des trente ans qu'on n'avait pas touché au secteur privé, on a fini par s'inquiéter.

C'est vous dire que lundi on était tous là plantés devant nos postes pour assister au débat (« Affaire vous concernant ») animé par un Jean Boissonnat mollasson. Première question, bonne question à Jean Le Garrec, secrétaire d'Etat chargé de l'extension du secteur public : pourquoi ces nationalisations à tout-va ? Trois raisons : d'abord, je résume, pour en finir avec le pouvoir exorbitant d'une trentaine d'hommes tout-puissants (deux d'entre eux étaient assis là en face de lui) ; ensuite pour en finir avec le système bancaire de prêt sur gages interdisant le développement des P.M.E. ; enfin pour permettre aux cadres, aux employés, aux ouvriers de prendre leurs responsabilités au sein de l'entreprise.

C'est clair, c'est net, mais ça ne suffit pas, ça n'est jamais qu'un coup d'envol. On espérait que le meneur de jeu allait préciser un peu les choses, demander à Ambroise Roux, P.-D.G. de la Compagnie générale d'électricité, combien il gagnait par exemple. Je peux vous le dire : plusieurs millions de francs lourds par an. Et, plus important, de quelle façon des gens comme lui et Jean Maxime Lévêque, P.-D.G. du Crédit commercial de France, également présent, pesaient véritablement sur la vie économique et politique du pays. Enfin quels étaient les avantages et les inconvénients de ce grand chambardement, en quoi ça affecterait notre existence, en quoi ça réduirait le chômage et l'inflation.

Pensez-vous, rien du tout. On est reparti dans des considérations désabusées ou ironiques sur le fait qu'il s'agissait là d'un acte purement politique, d'une fleur faite au parti communiste — brave M. Krasucki, ces élections, c'est vous qui les avez gagnées, — d'une atteinte aux libertés. Pour ces patrons d'entreprises bientôt nationalisées, les dés sont jetés, le cœur, visiblement, n'y est plus. A quoi bon reprendre la discussion ! Seul Yvon Gattaz, responsable d'une entreprise qui échappe au coup de filet, a pris la peine d'expliquer posément, sérieusement, le caractère, à ses yeux, inutile, dangereux et coûteux d'une initiative lourde de conséquences. Il nous a replongés dans des abîmes de perplexité. Hélas ! l'heure tournait, il était trop tard pour nous en tirer. Encore un coup pour rien : on n'était pas plus avancés au départ qu'à l'arrivée.

CLAUDE SARRAUTE.

Mardi 29 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 30 Feuilleton : Dickie Roi.
d'après F. Mallet-Joris, réal. G.-A. Lefranc. Avec Dave, J. Benguigui, P. Delfaux, A. Abadie...
C'est le drame dans un hôtel. Dickie Roi est blessé. Il apprend que le public le lâche.

21 h 30 Magazine économique : L'Enjeu.
Allemagne, les pièges du déficit ; Thomson, radioscopie d'une nationalisable ; L'homme du mois : l'inspecteur du travail ; Energie : des emplois en balance ; Coopératives ouvrières.

22 h 30 L'art et les hommes : Magdalena Akabanovicz.
Une émission de J.-M. Drot.

23 h 40 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 30 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).

20 h 40 Les dossiers de l'écran : Un après-midi de chien.
Film américain de S. Lumet (1975), avec Al Pacino, J. Cazale, S. Boyar, C. Burning, C. Sarandon, P. Allen, B. Garrick.
Après un cambriolage raté, deux voyous minables sont cernés par la police dans une banque de Brooklyn dont ils ont pris les membres du personnel en otage. L'un d'eux, psychopathe, nargue les représentants de l'ordre.
Inspiré d'un fait divers réel, ce film est à la fois un réquisitoire social et le portrait d'un marginal interprété de façon saisissante par Al Pacino — dont on découvre, peu à peu, la vérité, la nature profonde.

22 h Débat : Le nouveau gangstérisme et la petite délinquance.
Avec Me J.-M. Varault, avocat, J. Leauté, directeur de l'Institut de criminologie, Dr J. Leyrie, psychiatre, MM. J.P. Barre, directeur d'agence bancaire, Guiot, directeur de la P.J., R. Broussard, commissaire, et deux auteurs de hold-up.

23 h 50 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 30 Cinéma : la Flibustière des Antilles.
Film américain de J. Tourneur (1951), avec J. Peters, L. Jourdan, D. Paget, H. Marshall, T. Gomez, J. Robertson-Justice (Rediffusion).
Au dix-septième siècle, une femme-pirate s'éprend d'un officier français — en réalité espion de l'amirauté anglaise — qui la trahit. Elle cherche à se venger.
Scénario mélodramatique pour un spectacle aux incessants rebondissements. On reconnaît la « patte » de Jacques Tourneur et Jean Peters, flibustière intrépide, ferraille comme Errol Flynn.

21 h 45 Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h, Dialogues : L'exil et le langage, avec J. Semprun et J. Goytisolo.
21 h 15, Musiques de notre temps.
22 h 30, Nuits magnétiques : Les grands boulevards.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert (cycle symphonique-Théâtre des Champs-Elysées, 8-5-1981) : « Ouverture de Don Juan en ré mineur » et « Concerto pour piano et orchestre nº 26 en ré majeur » de Mozart ; « Symphonie nº 9 en ré mineur » de Brückner, par le Nouvel Orchestre Philharmonique, dir. Ogan D'Narc, avec P. Rogé au piano.
23 h, Ouvert la nuit : autour de l'orchestre de Cleveland, « le Concours international de piano de Casadesus » (Ravel, Chopin, Schumann, Casadesus, Fauré, Liszt, Milhaud).

Mercredi 30 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Jeu : Réponse à tout.
12 h 25 Une minute pour les femmes.
Le sens musical des enfants.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 35 Portes ouvertes.
13 h 55 Les visiteurs du mercredi.
Spécial 6-10 ans : 14 h 10 Heidi ; 14 h 4, J. Trémolin : l'abeille ; 14 h 55, Matt et Jerry ; 15 h 25, Spécial 10-15 ans ; 15 h 30, La petite science (la cartographie) ; 15 h 55, Déclic : tubes et tunnels ; 16 h 25, Les langues de l'an 2000 ; 16 h 40, R. Dubillard ; 16 h 55, Super-parade des dessins animés ; 17 h 40, Studio 3.
18 h 25 Un, rue Sésame.
18 h 50 Avis de recherche.
Salvatore Adamo.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
F. Mallet-Joris.
19 h 53 Loterie nationale.
20 h Journal.
20 h 30 Tirage du loto.
20 h 35 Les mercredis de l'information : Afghanistan, les fous d'Allah.
Une émission de J.-M. Cavada, J.-O. Chattard et M. Thoulouze.
Deux équipes de reporters à la rencontre des guérilleros afghans.
21 h 45 Les grandes enquêtes de TF 1 : la Mafia.
Les fructueuses affaires de famille. Une émission de J.-M. Charlier.
L'implantation de la Mafia dans les affaires légales.
22 h 55 Caméra, une première.
Pollufission, de E. Westphal, réal. J.-P. Prévost.
Trois hommes et une femme tentent d'échapper à leur misérable condition humaine du vingt et unième siècle.
23 h 40 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : Les amours des années grises.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Les mercredis d'Aujourd'hui madame.
15 h 15 Série : Super Jaimie.
Témoin du passé.
16 h 10 Récré A 2.
Matou, chat des champs et souriceau ; Les paladins de France ; Discotebus ; Maraboud'ficelle ; Candy ; Zeltron...
18 h Les carnets de l'aventure.
Solitudes, réal. O. de Kersauzon.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les gens d'ici.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Louis Armstrong style Chicago.
21 h 50 Alain Decaux raconte.
Blanqui l'insurgé.
22 h 50 Journal.
23 h 5 Sports : catch à quatre.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Coup double.
18 h 55 Tribune libre.
Mouvement pour le désarmement, la paix, la liberté (M.D.P.L.).
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Les aventures de Tintin (L'étoile mystérieuse).
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma : la Mort en ce jardin.
Film franco-mexicain de L. Bunuel (1956), avec G. Marchal, S. Signoret, C. Vanel, M. Piccoli, M. Girardon, T. Junco (Rediffusion).
La nationalisation des mines de diamants déclenche une révolte dans une bourgade d'Amazonie. Un groupe d'hommes et de femmes en fuite s'enfonce dans la forêt vierge sous la conduite d'un aventurier.
Un style d'entomologiste pour la mise à nu des caractères et des passions d'êtres soudain privés de leurs structures sociales. On retrouve, dans les détails surréalistes, les obsessions et l'univers de Bunuel.
22 h 10 Journal.

FRANCE-CULTURE

12 h 5, Nous tous chacun.
12 h 45, Panorama : Littérature étrangère.
13 h 30, Magazine des Jeunesses musicales de France.
14 h, Sons : Marines cotentinoises.
14 h 5, Un livre, des voix : Le fils du roi, de M. Henry.
14 h 47, L'école des parents et des éducateurs : L'enfant et la communication pré-verbale.
15 h 2, Points d'interrogation : *Le survol de Saturne par Voyager II.*
16 h 20, Actualité : *Le savoir et le croire.*
16 h 50, Départementale : A. Figeac.
18 h 30, Feuilleton : Les bas-fonds de Paris, d'A. Bruant.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, La science en marche : Promenade au Jardin des sciences.
20 h, La musique et les hommes : La musique en Amérique du Nord au dix-neuvième siècle.
22 h 30, Nuits magnétiques : Les grands boulevards.

FRANCE-MUSIQUE

12 h 52, Midi-Deux : magazine de la vie musicale ; 12 h 30, Jazz classique : les « blue notes » de W. Shorter ; 14 h Musique légère : œuvres de G. Fauré, F. de Boisvallée et Weber.
14 h 30 Microcosmos : les études à l'étude, « Concert pour orchestre », de Bartok, dir. P. Boulez ; 15 h, Kaléidoscope : un atelier de construction instrumental à Marseille ; 15 h 45, Rébus sonore ; 16 h, Galerie de portraits : « Carl Stamitz » ; 16 h 40, Haute infidélité ; 18 h 2, Le club du jazz : Les irréfutables ténors, « Lester Young ».
18 h 30, France-Musique à Lyon (en direct de l'Auditorium Maurice-Ravel), avec l'Ensemble de musique de chambre de Milan Bauer (Mozart), l'Ensemble Quadriphonz (O. Messiaen), le Quintette à vent de l'Orchestre de Lyon (Hans Werner Henze), et l'Ensemble de cuivres de Guy Touvron ; 20 h, Lyon la nuit ; 20 h 30, Concert (en direct de l'Auditorium Maurice-Ravel) : « l'Anneau du Tamarit », pour violon et orchestre, de M. Ohana ; « Concerto pour violon, violoncelle et orchestre », de Delius ; « Symphonie du Nouveau Monde », de Dvorak, par l'Orchestre de Lyon, dir. A. Jordan, avec A. Meunier, violoncelle, et J. Ghestem, violon.
0 h 5, Ouvert la nuit : autour de l'Orchestre de Cleveland, *l'enseignement à l'Institut de musique de Cleveland* (Fauré, Paganini) ; Les activités de l'Institut de Cleveland, le séminaire de musique de chambre de janvier 1980 (Mendelssohn).

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 30 SEPTEMBRE

— M. Didier Lecat reçoit *M. Christian Pierret*, député (P.S.) des Vosges, sur France-Inter, à 7 h. 45.

— *M. Joseph Franceschi*, secrétaire d'Etat chargé des personnes âgées, est l'invité de Radio-Bleue, à 9 heures.

— *M. François Ceyrac*, président du C.N.P.F., est l'invité de l'émission « Face au public » de France-Inter, à 19 h. 10.

CARNET

Naissances

— M. Henri BABAUD, Mme, *née* Delahaye, et Bettina, sont heureux d'annoncer la naissance de
Julien,
le 24 septembre 1981, à Chantilly.

Décès

— *On nous prie d'annoncer le* décès de
M. Jacques BARBICHON,
survenu le 25 septembre 1981.
De la part de :
Mme Suzanne Barbichon,
son épouse,
Anne, Paul et Claude,
ses enfants,
De ses sœurs, frères et belles-sœurs et de toute sa famille.
Les obsèques auront lieu le 1er octobre 1981, à 11 heures, en l'église Sainte-Madeleine de Franconville (Val-d'Oise).
10, résidence Leclerc,
95130 Franconville.

— M. Etienne de Boulongne,
Mme de Crevoisier d'Hurbache,
M. de Boulongne,
M. Jean de Crevoisier d'Hurbache,
M. et Mme Alain Jourde,
M. et Mme Philippe de Crevoisier d'Hurbache,
M. et Mme Michaël Finnegan,
Miles Anne et Nicole de Boulongne,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de
Mme Etienne de BOULONGNE,
née Anne Marie
de Crevoisier d'Hurbache,
survenu à Paris, dans sa quarante-huitième année.
La cérémonie religieuse aura lieu dans l'intimité, en *l'église de la* Madeleine, le mercredi 30 septembre, à 10 h. 30.

— On nous prie d'annoncer le décès du
lieutenant-colonel Raymond DELUOL,
officier de la Légion d'honneur,
survenu à l'hôpital militaire de Toulon, le 21 septembre 1981.
Les obsèques suivies de l'inhumation dans le caveau de famille ont eu lieu à Valence, le 23 septembre 1981.

— M. Georges Dumareix
a la douleur de faire part du décès de
Mme DUMAREIX,
née Lucienne Ambiard,
(Betty Hoop),
survenu le 26 septembre 1981.
Les obsèques auront lieu en l'église Saint-Jean-Baptiste (158, avenue Charles-de-Gaulle, 92200 Neuilly-sur-Seine), le mercredi 30 septembre, à 15 h. 30, où l'on se réunira.
21, rue Ernest-Deloison,
92200 Neuilly-sur-Seine.

— Mme Raymonde Garestier,
son épouse,
M. Yves Montenay et Mme, née Thérèse Garestier,
ses enfants,
Anne et François Montenay,
ses petits-enfants,
Mme Yvonne Guion, sa sœur,
Mme Juliette Fages, sa belle-sœur,
M. et Mme Roger Guion et leurs fils,
Mme Yvonne Ollivier,
M. et Mme Antoine Fages,
ses neveux et nièces,
Toute sa famille, ses amis,
ont la très grande douleur de faire part du décès, survenu le 28 septembre 1981, à l'âge de soixante-dix-huit ans, en son domicile parisien, du
professeur Raymond GARESTIER,
pharmacien,
docteur ès sciences,
professeur honoraire de la faculté de médecine et de pharmacie de Tours.
La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Sainte-Anne de La Riche (près de Tours), le 30 septembre, à 16 h. 30.
Condoléances à l'église.
Messe à Paris, le vendredi 2 octobre, à 18 heures (51, rue Madame).
35, rue Broca,
75005 Paris.

— Mme Andrée Giraud,
M. l'abbé Pierre Giraud,
Mlle Claude Giraud,
M. et Mme Philippe *Michaux* et François,
Le colonel Pierre Perin,
Ses nombreux amis,
La direction et tout le personnel de Courtaulds S.A.,
font part du retour auprès du Seigneur, le 25 septembre 1981, de
Françoise GIRAUD.
Tous les dons que Dieu lui a donnés ; joie, sens du beau, courage, générosité, amour des autres, s'épanouissent aujourd'hui en une vie nouvelle.
La célébration eucharistique aura lieu le jeudi 1er octobre 1981, à 14 heures, en l'église Saint-Dominique (20, rue de la Tombe-Issoire, Paris-14e).
Inhumation au cimetière de Bagneux.
17, rue des Archives,
75004 Paris.

— Le docteur et Mme P. Kartun,
M. et Mme A. Kartun,
M. et Mme D. Gabal,
M. et *Mme J. Olmer,*
Les familles Kartun, Poreire, *Descoffre, Michard.*
Et ses amis M. et Mme Morpain,
ont la douleur *d'annoncer le décès* du grand pianiste
Léon KARTUN,
chevalier de la Légion d'honneur,
survenu le 20 septembre 1981, dans sa quatre-vingt-sixième année.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité à Châteauneuf-sur-Charente.
Cet avis tient lieu de faire-part.
175, boulevard Malesherbes,
75017 Paris.

— Mme Roland van Leckwyck,
son épouse,
M. et Mme Christian Ramanantsoa,
Philippe et Catherine,
M. et Mme Jacques van Leckwyck,
Vincent, Isabelle et Thierry,
Le docteur et Mme Edouard van Leckwyck,
M. et Mme Alain van Leckwyck,
M. et Mme Yves Poll, Bénédicte Bernard et Frédéric,
ses enfants et petits-enfants,
Et les familles van Leckwyck et de Decker,
ont la profonde douleur de faire part du décès de
M. Roland van LECKWYCK,
conseiller émérite
à la Cour de cassation de Bruxelles,
officier de l'ordre de Léopold,
commandeur
de l'ordre de la Couronne,
croix des évadés,
France and Germany Star,
titulaire de nombreuses
autres distinctions belges et étrangères,
né à Anvers le 30 janvier 1910 et décédé dans la foi du Seigneur, à Woluwé-Saint-Lambert, le 27 septembre 1981.
85, rue des Floralies (boîte 34),
1200 Bruxelles.
26, avenue du Panorama,
92340 Bourg-la-Reine.

— *M. Christian Mignon,*
Et l'ensemble des familles Flat et *Mignon,*
ont la douleur de faire part du décès accidentel de
Mme Rolande MIGNON,
née Flat,
survenu à Malaga (Espagne), le 19 juillet 1981.
30, rue des Hauts-de-Chanturgue,
63100 Clermont-Ferrand.

— *Sa famille*
nous prie d'annoncer le décès de
Roger MUCCHIELLI,
professeur honoraire
à la faculté de Nice,
neuropsychiatre,
commandeur
de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945
avec palmes,
survenu le 27 septembre 1981, à Villefranche-sur-Mer, où l'inhumation a eu lieu ce mardi 29 septembre.
6, avenue Soleil-d'Or,
06230 Villefranche-sur-Mer.

— Nous apprenons le décès accidentel de
M. Maurice POSTAIRE,
adjoint au maire de Cherbourg
chargé de la jeunesse et des sports
et des questions scolaires.

[Né le 24 juin 1924, Maurice Postaire, second des sept enfants d'un employé des Chemins de fer, il a marqué pendant vingt-cinq ans la vie politique locale en tant que leader incontesté du P.C. à Cherbourg et dans le Cotentin.
Entré sur concours à la S.N.C.F. en 1941, il avait fait toute sa carrière aux *dépôts de Cherbourg, des Batignolles (où il fit ses premières armes de syndicaliste) et de Lison (Calvados). Il fut* parallèlement le plus jeune conseiller *municipal de Cherbourg de 1954 à 1959* et l'inamovible candidat du P.C. aux *législatives de 1958 à 1973. Il avait été réélu* en 1977 conseiller municipal sur la liste *d'union de la gauche* conduite par M. Louis Darinot, député de Cherbourg. Vice-président de la communauté urbaine, il était délégué de la ville au Conseil régional de Basse-Normandie, où il occupait les fonctions de secrétaire de la commission des finances.]

— *Mme Pierre Puyo,*
M. et Mme François Lemasson,
Thomas, Caroline,
Constance, Camille,
M. et Mme Jean Bernard Krafft,
Virginie, Mathieu,
M. et Mme Pascal Louis,
M. Pierre-Etienne Puyo,
son épouse, *ses enfants* et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de
Pierre PUYO,
médecin général
de la marine (C.R.),
officier de la Légion d'honneur,
le 20 septembre 1981, à Bayonne.
La cérémonie religieuse et l'inhumation dans le caveau de famille ont eu lieu dans la plus stricte intimité à Bayonne.
16, rue Jules-Claretie,
75016 Paris.

— Le baron de La Grange,
La marquise et le marquis de Nicolay, *leurs enfants et petits-enfants,*
Le comte Louis de Guébriant, ses *enfants et petits-enfants,*
Mme de La Grange-Hyde, ses enfants *et petits-enfants,*
ont la douleur de faire part du décès de
Emily Eléanor SLOANE,
baronne de La Grange,
survenu accidentellement dans sa quatre-vingt-douzième année.
Les obsèques se sont déroulées à Monaco.
Sa famille et ses amis sont invités à assister au service religieux, qui aura lieu le mercredi 30 septembre, à 11 heures, en l'église de La Motte-au-Bois par Hazebrouck (Nord).
Une messe sera célébrée prochainement à Paris.

— On nous prie d'annoncer le *décès de*
Mme Jean VIDAL,
née E. Rataboul,
survenu le 23 septembre 1981, dans *sa quatre-vingt-treizième année.*
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, à Tarbes.
De la part de :
Mlle Marguerite Vidal,
Mme Jacques Tercé et ses fils,
Mlle Marie-Josèphe Vidal,
Mlle Thérèse Vidal,
Mlle Marie-Louise Vidal.
Cet avis tient lieu de faire-part.
43, rue Georges-Clemenceau,
65000 Tarbes.

— M. Philippe Wahl,
M. et Mme Michel Bouquin,
Miles Marie-Emmanuelle et Deborah Wahl,
M. Thierry Weil,
Mlle Marie-Laure et M. Jean-Marc Bouquin,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Gilbert May et leurs enfants,
Mme Robert Dreyfuss et ses enfants,
M. et Mme Pierre Wahl et leurs enfants,
ses sœur, belles-sœurs, beaux-frères, neveux et nièces,
Les familles Hirschfeld, Roos, Klein, Sale,
Et Eliane Rostagni,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 27 septembre 1981, à l'âge de soixante-huit ans, de
Mme Manel WAHL,
née Gisèle Hirschfeld.
Selon son désir, fleurs et couronnes seront remplacées par un don à l'Allah des jeunes.
On se réunira à l'entrée principale du cimetière des Batignolles, à 14 h. 30, jeudi 1er octobre.
Cet avis tient lieu de faire-part.
54, avenue d'Iéna,
75116 Paris.
30, via Aventina, 00153 Rome.
79, rue du Faubourg-Saint-Martin,
21121 Fontaine-lès-Dijon.

— La baronne Alix de Rothschild, la présidente,
Le comité directeur,
Les membres des commissions et le personnel de l'Allah des jeunes,
ont le profond chagrin de faire part du décès de
Mme Manel WAHL,
née Gisèle Hirschfeld,
leur vice-présidente.

Remerciements

— Le conseil municipal et le personnel de la Ville du Pecq, profondément touchés par les nombreux témoignages de sympathie qui leur ont été adressés lors du décès de
M. Max GAUFFRETEAU,
maire du Pecq,
prient toutes les personnes qui se sont associées à leur peine, de recevoir l'expression de leurs très sincères remerciements.

— Sa famille,
Et ses amis,
très touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de
M. Edmond LEVY,
adressent leurs sincères remerciements.

Anniversaires

— La messe annuelle de l'Association
Souvenir du général KOENIG
sera célébrée le dimanche 11 octobre, à 9 h. 30, en la chapelle Saint-Louis des Invalides, par Mgr Vanel, vicaire aux armées françaises, qui prononcera l'homélie. A 11 h. 30, les amis du général se réuniront sur sa tombe au cimetière Montmartre.

— Le 1er octobre 1977, le
R. P. Jean RENOU
retournait à la Maison du Père.
Une pieuse pensée est demandée à ceux qui gardent son souvenir.

Bienfaisance

— *Afin de subvenir aux besoins* essentiels d'enfants dans les pays en voie de développement, les correspondants du Centre français de protection de l'enfance lancent un appel aux familles françaises pour parrainer de nombreux enfants.
Les dons de parrainages et toutes sommes versées sont déductibles d'impôts.
Pour tous renseignements, s'adresser au Centre français de protection de l'enfance (97, boulevard Berthier, 75017 Paris). Tél. 380-17-18, 380-26-53.

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions



emplois internationaux
(et departements d'Outre Mer)

emplois internationaux
(et departements d'Outre Mer)

emplois internationaux
(et departements d'Outre Mer)

Engineering offshore pétrolier.

Nous nous développons très rapidement dans l'offshore pétrolier et nous élargissons nos domaines d'intervention ainsi que la gamme de nos prestations par la création d'une branche Engineering indépendante. Le know how d'une société étant celui des hommes qui la composent, nous avons constitué une équipe dynamique et compétente de haut niveau technologique que nous voulons compléter par :

• un ingénieur construction navale (Réf. ICN)

- Formation ENSTA ou équivalent.
- Expérience : 5 ans de chantier naval ou société de classification.
- ANGLAIS courant impératif.

• un ingénieur piping mechanical (Réf. IPM)

- Formation AM, ECP ou équivalent.
- Expérience : 5 ans en études et/ou supervision d'installations pétrolières onshore et offshore.
- ANGLAIS courant impératif.

• des chefs de groupe et projeteurs (Réf. CGP)

- Spécialités : structures, piping mechanical, électricité.
- Expérience indispensable en installations pétrolières onshore et offshore.
- ANGLAIS souhaité.



Si vous correspondez à l'un de ces profils, écrivez-nous rapidement à :
BOUYGUES OFFSHORE - Service Personnel - La Boursidière
92357 LE PLESSIS-ROBINSON CEDEX

INTERCOMP

Première Société de Consultants en Ingénierie Pétrolière

recherche pour son bureau de LONDRES

A) INGÉNIEURS DE RÉSERVOIRS
B) INGÉNIEURS DE PIPELINES
C) MANAGER DE PIPELINE ENGINEERING

Descriptions des tâches :

A) – Etudes conventionnelles de gisements.
– Application de techniques de pointe de simulation.
– Récupération assistée (miscible, thermique, chimique).

B/C) – Dessin et opération de systèmes de transport des fluides dans les pipelines.
– Utilisation de modèles permanents et transitoires.

Profils :

– Diplômés Grande Ecole et/ou ENSPM.
– Anglais courant.
– 3 ans minimum avec société pétrolière ou consultants.
– Goût du marketing et des relations humaines.
– Expérience récente des techniques de simulation dans les domaines ci-dessus souhaitée.

Salaire :

– Excellent, nombreux avantages.

Ecrire avec C.V. à : M. Francis J. CASSE
Manager of International Reservoir Engineering
INTERCOMP 33, Regent Street
LONDON SW 1Y 4LY

Le développement de nos activités à l'Etranger constitue un des moteurs de notre expansion. Il nous amène à recruter deux cadres comptables de haut niveau :

Un chef de service comptable pour assurer la liaison entre le siège et nos chantiers.

Outre les responsabilités habituelles (suivi comptable, déclarations fiscales et de sécurité sociale, paie et trésorerie), il a une double mission. La première, auprès de nos différents chantiers internationaux, consiste à mettre en place les hommes et les procédures comptables et à animer les équipes locales. La seconde est d'assurer les indispensables liaisons entre chantiers étrangers et services comptables et financiers du siège. En outre, il est garant de la fiabilité de l'ensemble des résultats comptables.

Vous avez une formation DESC ou équivalent et vous êtes disponible pour les très nombreux déplacements de courte durée à l'Etranger que ce poste implique. (Réf. CSC)

Un chef comptable pour nos chantiers en Arabie Saoudite.

Sous la responsabilité du Directeur Financier Arabie, il dirige la comptabilité générale, assure la sortie des documents analytiques, établit les déclarations fiscales et sociales, gère la trésorerie et supervise la paie.

Ce poste est basé à RIYADH. (Réf. CCR)

Les candidats à ces deux postes auront une expérience professionnelle de plusieurs années, de préférence dans le secteur du BTP, avec utilisation de l'informatique. La connaissance de l'Anglais est indispensable.

BOUYGUES

Merci d'adresser votre candidature, en rappelant la référence du poste choisi à M. Desruelles - Direction du Personnel - BOUYGUES
B.P. 204 - 92142 CLAMART CEDEX

Un homme de valeur a sa place chez Bouygues.

KELLOGG

recherche pour son programme de formation destiné aux opérateurs d'une usine d'ammoniac en Algérie :

Coordonnateur de Formation

Salaire £ 25 000 + selon expérience

- Ingénieur ou spécialiste de la formation, diplômé d'université.
- Une expérience de la Formation Professionnelle d'au moins dix ans est exigée, dont trois ans au niveau de Chef de la Formation. Cette expérience, acquise de préférence dans l'industrie chimique/pétrochimique, devra être orientée essentiellement sur la formation d'opérateurs de production.
- La connaissance du procédé de fabrication d'ammoniac est souhaitée, appuyée par un temps consacré à la formation d'opérateurs d'unités semblables.

Anglais indispensable.

3 Spécialistes de la Formation Technique

Salaire £ 22 000 + selon expérience

- Formation d'ingénieur ou B.T.S.
- Connaissance du procédé de fabrication d'ammoniac, et aussi, pour l'un des postes, connaissance de l'instrumentation.
- Une expérience opérationnelle d'au moins cinq ans, obtenue au sein d'unités industrielles similaires, ainsi que trois ans de pratique de la formation professionnelle.
- Anglais indispensable.

Logement de famille assuré, ainsi que d'autres primes et avantages.

Ecrire avec curriculum vitae détaillé, précisant clairement vos qualifications en fonction de nos exigences, à
M. P.A. Lockyer, Pullman Kellog Plant Services Algeria Inc., M.W. Kellog Ltd.
Stadium Way, WEMBLEY, Middlesex HA 9 OEE, England.

U.S.A.

FILIALE COMMERCIALE
D'UN GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS
recherche :

son RESPONSABLE DE LA GESTION DES STOCKS

Ce poste peut convenir à un jeune diplômé **D.U.T. TECHNIQUES DE COMMERCIALISATION** ou formation équivalente, intéressé par responsabilités de gestion au sein d'une petite équipe commerciale dynamique.

Il sera chargé :
— de la définition des niveaux de stocks,
— du contrôle des procédures de gestion,
— de l'évolution de l'organisation en place.

Des connaissances statistiques et en traitement informatique sont nécessaires.
Anglais parlé courant.

Formation complémentaire assurée en France.

Lieu de travail : proche NEW YORK.
Contrat U.S.A. d'un an renouvelable.
Nécessité libéré O.M.

Ecrire avec CV détaillé + photo à :
SNR Service Emploi
Réf. U.S.A. BP 17
1, rue des Usines
74010 ANNECY Cédex

Importante société
recherche pour mission longue durée
France d'OUTRE MER

ingénieur diplomé télécom

responsable d'une équipe de techniciens (30 à 40 personnes).

Techniques mises en œuvre :

- Radio télécommunication	- Courants porteurs
- Auto com.	- MIC
- Réseaux câbles	- Hyperfréquences
- Faisceaux hertziens	- Liaisons grandes distances

35 ans minimum. Bonne expérience dans les domaines précités. Anglais technique souhaité. Autorité naturelle. Très grande rigueur. Bon gestionnaire.

Adresser CV. photo et prétentions sous réf. 6657 à Média System, 104 rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

BATTELLE
CENTRES DE RECHERCHE DE GENEVE
désire engager pour son *GROUPE INFORMATIQUE*

chefs de projets en informatique

Spécialisés dans les domaines suivants :
- Gestion de centres informatiques
- Organisation administrative
- Bases de données
- Informatique technique incluant la CFAO, le graphique et les calculs mécaniques

Les candidats doivent pouvoir justifier d'une formation supérieure et d'une expérience professionnelle de plusieurs années dans les domaines susmentionnés.

Les postes sont basés à Genève mais des missions d'assistance de durée limitée hors de Suisse sont à prévoir.

Langues : français et anglais courants, allemand souhaité.

Les personnes intéressées sont priées de faire offre avec curriculum vitae, photographie et prétentions de salaire. Au Chef du personnel, *BATTELLE* 7, route de Drize, CH-1227 CAROUGE / GENEVE.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

هكذا من الاصل



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



ASSISTANT CONTROLEUR DE GESTION

Le cadre recherché sera rattaché au directeur administratif et financier de la société DARTY ALSACE LORRAINE.

L'essentiel de la fonction concernera les budgets : préparation, suivi, analyse des écarts, etc...

Ce poste devrait intéresser particulièrement un(e) jeune cadre diplômé(e) de *l'enseignement supérieur : H.E.C., ESSEC, SUP de CO, ou* équivalent qui sera allier à la rigueur du gestionnaire, le dynamisme et le réalisme nécessaires dans une société de distribution.

Une première expérience professionnelle de un à deux ans serait appréciée.

Ecrire à : Monsieur Francis PRECHEUR - Société DARTY
Route Nationale 57 - 57160 MOULINS LES METZ.

Le terrain, rien de tel pour décoller.

Vous êtes ambitieux. Vous voulez gagner **80.000 F** par an dès votre entrée dans la vie active ou **100.000 F** + avec quelques années d'expérience.

Le terrain ne vous fait pas peur, bien au contraire; vous désirez vous donner à fond dans un métier d'avenir vous permettant de mettre en valeur vos **qualités de décisionnaire autonome.**

Vous êtes le **RESPONSABLE COMMERCIAL** que nous recherchons : 23 ans minimum.

Formation commerciale supérieure : HEC, ESC, EDHEC, etc... universitaire : Sciences Economiques, Ingénieur AM, ISA, etc...

Qualités essentielles pour réussir :
- enthousiasme et combativité.
- sens commercial très développé.
- goût des responsabilités.
- aptitudes à diriger et animer du personnel.
- vous êtes travailleur et disponible.

Notre client, une importante chaîne d'hypermarchés française, a des postes à pourvoir à **ORLÉANS** et à **BORDEAUX** magasins où vous bénéficierez au départ de votre carrière d'une solide formation.

Situation évolutive en rapport avec vos résultats.

Adresser lettre manuscrite, photo, C.V. détaillé, en indiquant la région qui vous intéresse à : TÉLÉFORMATION B.P. 101 - 59016 LILLE CEDEX. Discrétion et réponse assurées.

HASLER Frères S.A. RHONE-ALPES

filiale d'un groupe suisse spécialisé dans la construction d'installations industrielles de pesage, dosage automatiques et de régulation de process, recherche

JEUNE INGENIEUR ELECTRONICIEN

pour prendre la responsabilité, en grande autonomie, de projets de conception et développement de logiciel :
- mise au point du cahier des charges,
- *conception du système,*
- définition des équipements,
- développement des logiciels.
- assistance à la mise en service.

Le poste sera confié à un jeune ingénieur électronicien (INPG, Centrale, INSA, ICPI ou équivalent), *possédant une première expérience en automatisme et microinformatique.* L'anglais est un atout important.

Merci d'adresser votre candidature, sous réf. 638 M, à notre conseil,



9 bis route de Champagne
69130 ECULLY

MEMBRE DE SYNTEC

média-system

Important constructeur matériel filature région touristique de l'Est, forte position exportatrice

recherche

INGÉNIEUR TEXTILE TECHNICO-COMMERC.

Mission :
projets d'installation et devis, après formation, négociations avec clientèle France et étranger.

Ce poste pourrait convenir soit à un *Ingénieur Textile* débutant, soit à un Technicien *Supérieur textile* avec pratique fibres longues.

Anglais efficace, parlé + *écrit* indispensable.

Logement facilité.

Adresser C.V. détaillé sous référence 954, à

SELETEC
CONSEIL,
67009 STRASBOURG CEDEX.



recherche pour sa DIRECTION EXPLORATION PRODUCTION
dans la fonction approvisionnements

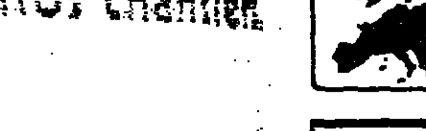
UN INGENIEUR MECANICIEN

ARTS et METIERS, INSA ... ayant acquis une bonne connaissance des matériels et équipements électriques et hydrauliques (moteurs, compresseurs, pompes, groupes ...) et ayant une connaissance générale des matériels et équipements mis en œuvre pour la recherche et l'exploitation pétrolière, pour lui confier la responsabilité de la mise au point de la codification nomencalture des équipements commdés, du contrôle des listes de pièces de rechange, de l'organisation des magasins pour la gestion et le stockage des matériels.

Ce poste implique de nombreux déplacements dans nos filiales à l'étranger. Il peut *déboucher sur un poste de Responsable Approvisionnement au siège ou dans une* filiale.

L'anglais est indispensable

Envoyer C.V. et prétentions sous no 09649 à S.N.E.A.P. - D.C. Recrutement
26, avenue des Lilas - Tour 12.04 - 64018 PAU Cedex.





emplois internationaux (et departements d'Outre Mer) emplois internationaux (et departements d'Outre Mer)

TARANCO INTERNATIONAL SA

Société Française de Commerce Internationale
recherche pour sa
DIVISION SCIENTIFIQUE et MEDICALE

ingénieurs d'affaires

pour le PROCHE-ORIENT

De formation supérieure, ils auront une expérience commerciale confirmée, acquise de préférence dans le domaine de l'exportation de biens d'équipement.
Ces postes basés à Paris impliquent de fréquents déplacements (50 % du temps) et une maîtrise TOTALE de la langue anglaise.

Dynamisme, diplomatie, initiative et sens des responsabilités sont nécessaires.

Vous adresserez votre candidature sous référence 5744 (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) à :

QP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANS.

Important groupe français d'agro industrie tropicale
recherche pour

AFRIQUE NOIRE

cadre comptable et financier haut niveau

pour créer le service comptabilité d'une implantation nouvelle, organiser sa mise en place et assurer le suivi comptable et financier.

EXPERIENCE AFRICAINE NECESSAIRE.

Ce poste pourrait convenir à un jeune candidat pouvant justifier d'une expérience minimale de 5 ans dans une *fonction* similaire.

Adresser CV, *photo* à *No 9.692*
CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra
75040 Paris Cedex 01 qui transmettra



recherche le

CHEF COMPTABLE

de sa Filiale en

ANGOLA

Le candidat est de formation DECS ou Ecole de Commerce, il parle le portugais ou à défaut l'espagnol.

Il a une expérience d'au moins 5 ans acquise dans une entreprise de B.T.P.

Le poste est basé à **LUANDA**

Le déplacement peut *s'effectuer* après *période probatoire* en famille.

Envoyer C.V. et prétentions à DUMEZ
Service des Relations Humaines 345, avenue Georges Clemenceau
92022 NANTERRE Cedex.

Dans le cadre de ses nouveaux travaux en
AFRIQUE DU NORD

FOUGEROLLE

recherche

des ingénieurs travaux génie civil

De formation TP ou équivalent, et ayant 2 à 3 années d'expérience sur chantiers, ils se verront confier, dans un premier temps, des responsabilités d'encadrement sur des chantiers d'importance moyenne.

La connaissance de l'anglais est un avantage.

Adresser lettre manuscrite, CV détaillé, photo récente et prétentions, sous référence F 092 à :
FOUGEROLLE - service du recrutement
3, Avenue Morane Saulnier
78140 VELIZY VILLACOUBLAY

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

STE CONSEIL EN ENERGIE
à vocation nationale
recherche pour la région
NORD - PAS-DE-CALAIS
avec résidence à LILLE

INGÉNIEUR
(ECP, A. et M. - E.S.E...)
ayant une connaissance concrète des problèmes énergétiques du secteur résidentiel et tertiaire.

- Age : 30 ans environ.
- Solide formation thermicien.
- Goût de l'initiative.
- Aptitude au travail en équipe.

Adr. C.V., photo et prét. à SCETECAL, 4, place Raoul-Dautry, 75015 PARIS.

NOUS CHERCHONS
UN RESPONSABLE P.M.E.
100 km Ouest Paris
offre à diplômé E.S.C. un poste
Cadre largement autonome

RESPONSABLE COMMERCIAL ET ACHATS

Evolution possible vers DIRECTION *liée à efficacité personnel.*
Expérience solide indispensable
GRANDE DISTRIBUTION
ET GROSSISTE
100/120.000 F + forte
participation aux résultats.
Ecrire LAFOSSE, 31, rue Isambard, 27000 ÉVREUX.

NICE Côte d'Azur
importante société transports recherche collaborateur qualifié ayant expériences dans importation/exportation des œuvres d'arts. Écrire HAVAS, B.P. 346, 06072 NICE Cedex sous référence 0888.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
située 100 km TOULOUSE
recherche
pour son développement
JEUNE COMPTABLE
dynamique - B.T.S. comptabilité *+ D.E.C.S.* notions *informatique* souhaitées.
Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions n° E. 8.495, HAVAS, 31002 TOULOUSE CEDEX.

TITN PROVENCE
SOCIETE D'INGENIERIE
INFORMATIQUE
Recherche

PLUSIEURS INGÉNIEURS LOGICIELS

Grande Ecole, débutants à 5 ans *d'expérience pour développement* de systèmes temps réels *sur mini et micro ordinateurs.* Lieu de travail : Provence-Côte *d'Azur. Envoyer C.V., photo et* prétentions à TITN Provence, *7, rue Louis-Armand,* Z.I. d'Aix-en-Provence, 13763 LES MILLES Cedex.

Centre Informatique Marseille
Equipe CII HB DPS 7/45
(GCOS/TDS) IBM 3031 + 4341
(DOS/VSE/CICS) recherche :

CHEF D'EXPLOITATION

Ingénieurs système - Chefs de salle - Gestionnaire de réseau - *Chefs de projet - Analystes -* Expérience T.P. indispensable. Adresser C.V. *détaillé*, photo et prétentions avant le 7 octobre 1981 date de rigueur.
Discrétion assurée.
Ecr. s/n° 7.128 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

M.J.C. ST-MICHEL SIDEE,
10, rue de NORMANDIE
CHALONS-SUR-MARNE
recherche animateur (trice) temps complet Adjoint direct. dipl. et expér. profession.
Ecr. s/n° 7.140 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

UNIVERSITÉ BESANÇON

RESPONSABLE QUALITÉ

Objectif : Former des cadres ou futurs cadres capables d'assurer l'organisation, l'animation et la gestion d'un service de qualité.

Durée : Formation longue (du 26 octobre 1981 au *11 juillet 1982*), comprenant *10 semaines* de stage en entreprise.

Public : Expérience d'encadrement au sein d'une fonction production ou niveau D.U.T, B.T.S., D.P.C.T., C.N.A.M., dans les filières électronique, mécanique, électro-technique.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION :



INSTITUT UNIVERSITAIRE DE FORMATION CONTINUE.

Faculté des Sciences,
route de Gray,
25030 BESANÇON *Cedex.*
Tél. (81) 50-32-66.

ORGANISME D'ETUDES, PRESTATAIRE DE SERVICES DE COLLECTIVITES LOCALES
recherche

chargé de mission

INFORMATIQUE et ORGANISATION

5 ans d'expérience
Créatif, pragmatique, sens des relations avec élus locaux.
Résidence région Rhône-Alpes.

Adresser c.v. sous réf. 8119 à AXIAL Publicité
27, rue Taitbout 75009 Paris, qui transmettra.

IMPORTANT CENTRE TECHNIQUE
recherche pour son Antenne Régionale
Nord - Pas de Calais implantée à DOUAI

UN INGENIEUR MECANICIEN

30 ans minimum

Adjoint *au délégué régional*, il sera chargé de relations avec :
- les écoles et universités
- les organismes professionnels
- les entreprises de mécanique de la région.

Le titulaire du poste devra avoir plusieurs *années d'expérience industrielle acquise de* préférence dans le domaine des méthodes, de l'usinage ou de la chaudronnerie.

Connaissances en matériaux appréciées.

Cet ingénieur devra également posséder des qualités de contact.

Déplacements fréquents.

Adresser C.V. photo et prétent. ss No 9796
CONTESSE & Cie
20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS
Cedex 01 qui transmettra.

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140.00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

P.L.C. *Groupe cartonnier offre pour son unité* située CENTRE OUEST poste de :

DIRECTEUR COMMERCIAL

Il dépend du Directeur d'Etablissement, il définit et fait appliquer la politique commerciale à moyen terme : objectifs, budgets, etc... Il anime la force de vente, est responsable des résultats, de l'administratif des ventes, de la publicité, des études : 12 à 15 personnes. Son activité s'exerce principalement sur le grand *Sud-Ouest et Paris.*

Une expérience de direction et animation reussie est demandée, la connaissance de la transformation du carton ondulé sera appréciée (produits traditionnels et emballages élabores : *micro cannelure, PLV, displays, impressions offset, etc...).*



Envoyer CV manuscrit,
photo et prétentions
s/ref. 1740 à Mme A. GARRET
11, rue Mauvoisins 44200 NANTES

Filiale d'une importante Société Américaine, leader de notre profession, *nous développons nos activités industrielles et commerciales en France et à l'Etranger.*
Nos racines se trouvent dans le NORD, où notre Siège Social rassemble les différents spécialistes qui offrent aux hommes de terrain les méthodes et moyens indispensables à leur efficacité.
Vous pouvez être l'un d'eux, et bénéficier ainsi d'une intéressante opportunité de carrière.

gestion des ressources financières
180.000 F

Ce cadre de niveau supérieur est chargé d'assurer aux *meilleures* conditions de coût nos sources de financement, d'optimiser nos circuits internes de trésorerie, et d'animer et contrôler notre politique de crédit à la clientèle. • Formation supérieure financière et comptable. • Expérience de 5 à 10 ans dans la fonction de "Crédit Manager" ou de "Treasurer". • Maitrise des relations bancaires. (Réf. GR)

études informatiques
120.000 F

Un nouveau CHEF DE PROJET vient renforcer notre département Informatique. Il s'intégrera à l'équipe qui assure la conception, le développement et l'amélioration des applications nécessaires à la gestion des différentes activités de l'Entreprise (Production - Commercial - Logistique - etc. . .).
Notre équipement ? Un IBM 4341 et un important réseau de télétraitement. • Etudes supérieures *(MIAGE - Ecole de Gestion - Ecole d'Ingénieur).* *(Réf. EI)*

Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur lettre de candidature + C.V., en indiquant la référence du poste choisi, sur l'enveloppe à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANS.

C.C.I. de DIEPPE
recherche

UN CONSEILLER EN GESTION INDUSTRIELLE

Il aura pour mission d'assurer la promotion des P.M.I. de la région et notamment :
- de détecter et d'analyser leurs besoins et d'y apporter après diagnostic des solutions
- de favoriser leur implantation sur de nouveaux marchés au plan national et international
- d'aider les créateurs d'entreprises.

Ce poste pourrait convenir à un candidat de formation supérieure technique accompagnée de réelles notions de gestion et de marketing ayant quelques années d'expérience acquise de préférence en entreprise industrielle et disposant de qualité *d'organisation, d'esprit d'initiatives et d'un excellent* contact humain.
Connaissance de l'Anglais nécessaire.
Rémunération à débattre.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et rémunération actuelle sous réf. 693 au

CEFAGI 87 - 89 Avenue Kléber 75784 Paris Cedex 16

Société de **PROTECTION JURIDIQUE.** dans le cadre de son expansion, crée à **PARIS** son **AGENCE** et en cherche son futur Directeur

DIPLOME DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

avec une formation de base de Droit, il aura une dominante commerciale pour intervenir sur le marché en expansion de produits modernes *concernant la protection de l'individu et de la petite* entreprise. Poste largement autonome pour un candidat souhaitant des responsabilités polyvalentes dans une structure à échelle humaine.

Ecrire au CABINET GATIER - 32 rue Barrème 69006 LYON, sous référence 700.

média-system

Cabinet Gatier

Côte Atlantique 150000 +

Ingénieur grande école
Centrale, A.M., ENSI (Grenoble, Toulouse...)

Un très bon technicien, doublé d'un excellent gestionnaire

Groupe industriel français, 220 millions de C.A., nous recherchons, pour notre Département INGENIERIE — conception et réalisation de machines-transfert, robots, vendus en France et à l'Etranger — **un ingénieur mécanicien/électro-mécanicien**, ayant de bonnes connaissances en électronique. Il devrait justifier d'une expérience minimum de 5 ans — production, méthodes, ... — acquise dans une société industrielle, gérée de façon moderne.
Rattaché au P.D.G., il sera assisté d'ingénieurs, de techniciens et de professionnels de très bon niveau dont il devra animer et coordonner les activités. Il sera responsable du B.E. et de l'atelier de montage, de la sous-traitance et des achats
Ces fonctions ne peuvent convenir qu'à un ingénieur d'une très bonne qualification technique, très organisé ayant un solide bon sens.

sélé CEGOS
Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo, sous référence 71593/M à
R. VERDET, Sélé-CEGOS, TOUR CHENONCEAUX
204, Rond Point du Pont de Sèvres, 92516 BOULOGNE CEDEX

Abidjan, Barcelone, Bruxelles, Dusseldorf, Lisbonne, Londres, Lyon, Madrid, Milan, Munich, New York, Tunis

Membre de SYNTEC

Depuis 7 ans notre Société **FASSON FRANCE** fabrique des **AUTO-ADHÉSIFS** à *CHAMP-SUR-DRAC* (près **GRENOBLE**) et réalise un C.A. de 180 millions.

Parvenu à ce point de développement de la fonction, **NOUS RECHERCHONS UN RESPONSABLE DU**

PROCESS ENGINEERING

De formation INGÉNIEUR, le titulaire du poste aura une expérience industrielle d'au moins 3 ans de préférence dans la technologie de l'enduction.
Il travaillera sur des projets plutôt à moyen terme et aura à créer, pour des machines travaillant en non-stop, les *procédures de fabrication en fonction des spécifications du produit.*

Les contacts fréquents avec d'autres usines du groupe imposent une pratique aisée de l'anglais.

Écrire avec C.V. détaillé à :
FASSON FRANCE, Service du Personnel,
Z.I. de CHAMP-SUR-DRAC, 38560 JARRIE.

DIRECTEUR COMMERCIAL

Une ancienne et importante société d'exploitation forestière et de sciage, spécialisée dans le bois de chêne et dotée d'installations *modernes et rationnelles*, recherche son nouveau collaborateur.

Travaillant en parfaite harmonie avec le P.D.G. de la Société, il aura pour *principales actions*: la promotion et la vente des produits de l'entreprise (bois sur plots, frises et avivés, débit sur liste) sur le marché français, principalement la moitié est du pays et sur le marché étranger, particulièrement R.F.A. et Suisse, ainsi que des produits finis du négoce, achetés en France et à l'étranger, et vendus *sur les mêmes marchés. Analyse constante et en profondeur des* marchés du bois (français et mondiaux); recherche d'une meilleure pénétration de la Société sur tous les marchés prospectés, afin d'assurer une rentabilité optimale. Il sera de formation technique ou commerciale supérieure: Ecole Supérieure du Bois, H.E.C., E.S.S.E.C., E.S.C... *Son expérience professionnelle, quelle que soit la formation* d'école, portera sur une connaissance approfondie des métiers du bois acquise au sein de l'industrie, du négoce du bois ou du marché du meuble. La rémunération est importante et en rapport avec l'expérience acquise et la fonction. La connaissance de la langue allemande est impérative. Le candidat choisi pourra continuer, s'il le souhaite, de résider dans sa région.
Adresser C.V. + photo sous réf. 71090 A

SEGE Jean WEGBECHER
11, allée de la Robertsau
67000 STRASBOURG

DÜSSELDORF - LONDRES - MADRID - PARIS

Une importante société française spécialisée dans la fabrication de matériel aéronautique, recherche pour sa filiale région CENTRE un

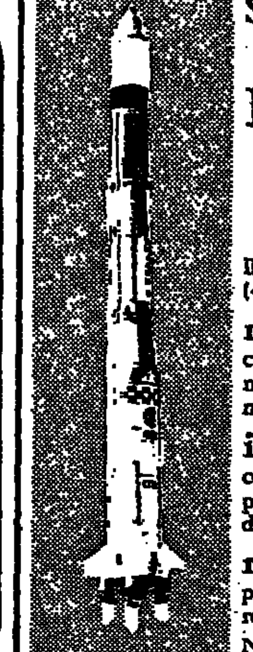
ADJOINT AU CHEF DU PERSONNEL

Pour lui confier:
- la gestion administrative du personnel (paye; études statistiques...);
- les relations avec les organismes sociaux et les administrations;
- la mise en place et le suivi des actions de formation;
- un rôle d'information interne et de participation aux réunions avec les partenaires sociaux.

Ce poste, qui devrait à terme évoluer vers une *prise en charge de l'ensemble de la fonction,* s'adresse à un candidat de formation supérieure, ayant acquis une première expérience dans un service du personnel.

Écrire avec CV détaillé sous référence 72526 à Solange MONTEIL.

plein emploi
10, rue du Mail - 75002 PARIS.
Conseils en ressources humaines depuis 1959



Société Européenne de Propulsion

Établissement de Vernon, recherche un

INGÉNIEUR CHEF DE GROUPE
(A & M, ICAM, équivalent...)

Il lui sera confié la Direction du Groupe Inspection Montage (40 personnes) et les responsabilités suivantes :

méthodes et préparation :
conception et développement des outillages et méthodes de mesures nécessaires au contrôle du montage des organes, des *moteurs et des ensembles propulsifs* d'ARIANE.

inspection :
contrôle du montage en usine des organes, moteurs et ensembles propulsifs à VERNON, contrôle des interventions sur le site d'intégration en Métropole et en Guyane.

recette :
préparation de la documentation nécessaire et présentation en recette au client.

Nous donnerons la préférence à un candidat ayant au minimum 5 années d'expérience en milieu industriel.

SEP Energie Propulsion Industrie

Adresser lettre de candidature manuscrite, accompagnée d'un cv détaillé sous réf. 291 M à
S.E.P.
Service du Personnel - BP 802 - 27207 VERNON.

HAVAS CONTACT

GROUPE **SG2**

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE SERVICE ET DE GESTION

dans le cadre du développement de son Département SYSTEM-ASSIST, spécialisé dans le conseil et l'assistance à l'exploitation des matériels et logiciels IBM, *recherche un:*

Spécialiste Système
IBM / DOS / VSE / VTAM / CICS

- Capable de créer et de gérer l'antenne SYSTEM-ASSIST **pour la région Nord de la France**, *au sein de notre filiale SG2 NORD.*
- Solide expérience de la mise en place et de la maintenance des systèmes précités. Connaissances VM appréciées.
- Formation supérieure (DUT, MIAGE, etc.).
- Expérience 5 ans minimum.
- Poste fixe à Lille.
- Prise en charge du déplacement en province si nécessaire.

HAVAS CONTACT

Envoyer CV sous référence FP2/SYSTEM-ASSIST-LM
12, avenue Vion-Whitcomb - 75016 PARIS.

Notre groupe leader mondial du contrôle et de l'inspection des matières premières à l'importation et à l'exportation recrute pour son agence de **LAVERA** spécialisée dans le contrôle des produits pétroliers et pétrochimiques un

ASSISTANT AU CHEF D'AGENCE

il assistera le responsable de l'agence dans les problèmes techniques, commerciaux et administratifs et contribuera par ailleurs à l'unification des procédures de contrôle ainsi qu'à l'étude des problèmes techniques liée aux activités de développement et de *diversification au niveau national.*
Le candidat idéal est un ingénieur physique-chimie qui a une expérience de 2 ans dans le domaine pétrochimique, l'engineering ou la production, ou qui, débutant, a effectué des *stages appropriés* dans ce domaine. Il a en outre de très bonnes notions d'anglais. Ce poste débouche à 2 ou 3 ans sur une carrière internationale et les candidats doivent être intéressés par cette possibilité d'expatriation.

Ecrire avec CV et prétentions sous N° 8049
PARFRANCE Annonces
4, rue Robert Estienne 75008 Paris
qui transmettra

IMPORTANTE SOCIETE
livrant des usines et installations dans le monde entier et appartenant à l'un des plus grands groupes industriels français -
recherche pour son Etablissement de ST CHAMOND (Loire)

INGENIEUR CONTRÔLE FABRICATIONS
DIPLOME GRANDE ECOLE

Sous l'autorité du Responsable du Département CONTROLE-QUALITE, le candidat assurera :
- le contrôle auprès des sous-traitants, des matériels en cours de fabrication
- la supervision d'une équipe d'inspecteurs
- la mise en vigueur de méthodes de travail indispensables au fonctionnement de son service.

Ce poste nouvellement créé conviendra à *un homme qui a les* capacités et la volonté de développer un nouveau service et dont l'expérience s'appuie sur plusieurs années d'usine dans un service fabrications.

Anglais parlé indispensable.

Adresser C.V., photo et prétentions à no 10010 CONTESSE *PUBLICITE* 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

COMPTABLES

QUAL. Hommes ou Femmes. Expérience CABINET. Ecr. avec C.V. et prétentions Nicot. 34, r. de Liège, Paris 8e.

INTERNATIONAL MONEY BROKER based in Paris seeks

DEALER

International currency deposits
- Fluent french/english INDISPENSABLE.
- Solid experience international money/commodity markets.

Send C.V. to nº 10.243 Contesse-Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, who will forward.

TECHNICO-CCIAUX

avec expérience informatique pour vente logiciels

Centre International de Traitement Informatique

Antenne Buttes Chaumont 238-14-55 + / 205-24-83 +.

ÉTABLISSEMENT PUBLIC recherche
ATTACHE (E) DE PRESSE
spécialisé (e) dans relations avec la presse politique.
Tél. : 550-32-12 poste 571.

ÉTABLISSEMENT FINANCIER recherche

COLLABORATEUR

Pour opérations de courtage sur marché monétaire international.
- Niveau universitaire.
- Anglais courant EXIGÉ.
- Expérience bancaire ou de négoce international souhaitée.

Envoyer C.V., photo à nº 10.157 Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01.



LE GROUPE DE L'ENTREPRISE INDUSTRIELLE

Cette importante Entreprise (8.000 P. - C.A. 2 Milliards) à vocation nationale se caracterise, d'une part par sa forte implantation regionale : 5 Directions Regionales - 46 centres de travaux, d'autre part, par la diversite et la complementarite de ses domaines d'intervention : Genie Civil, travaux electriques, equipements electroniques et micro informatiques, bâtiment. Elle recherche :

POUR SES ACTIVITES ELECTRICITE ET GENIE CIVIL :

jeunes ingénieurs — CENTRALE - TP - A ET M - INSA OU EQUIVALENT

ils se verront confier d'une maniere progressive, des responsabilités qui leur permettront selon les resultats obtenus d'évoluer a terme vers des postes de haut niveau dans l'Entreprise. Postes a pourvoir sur l'ensemble du territoire Français. (Ref. 951)

POUR SON DEPARTEMENT EQUIPEMENTS ELECTRONIQUES ET MICRO INFORMATIQUES :

ingénieur électronicien confirmé — MATERIEL ET LOGICIEL

pour assurer la conception, la réalisation et l'integration de systèmes electroniques et micro informatiques industriels (secteur tertiaire). Par sa formation d'Ingenieur et son expérience, il aura acquis une tres bonne connaissance du matériel (conception, adaptation, interface . . .) et la maitrise du logiciel multitâches temps reel. (Ref. 939)

B.T.S. - D.U.T. électronicien — MICRO INFORMATIQUE

ayant une bonne connaissance des circuits intégrés et du logiciel multitâches temps réel, pour participer à l'etude des systemes et au suivi des installations sur le site (mise en service, maintenance). (Ref. 940)

COCA — *CONDUITES et CANALISATIONS est une filiale de l'Entreprise Industrielle specialisée dans l'adduction d'eau, l'assainissement et la construction de stations d'epuration. Sa direction regionale de Paris et Nord-Ouest recherche*

ingénieur d'affaires

pour lui confier la responsabilité d'une zone géographique : prospection commerciale, suivi technique de prospects, gestion de realisation, direction d'une équipe de conducteurs de travaux. Age au minimum de 30 ans, de formation superieure (Ingenieur ou equivalent) et possedant une première expérience réussie de l'Entreprise acquise si possible dans la conduite de travaux. (Ref. 950)

Ces trois derniers postes sont basés aux Mureaux, siège de la Direction Régionale de Paris.



Merci d'adresser C.V. détaillé, photo et prétentions, en précisant bien la référence choisie sur l'enveloppe au :
Cabinet Jean-Claude MAURICE - Conseil en Gestion du Personnel - 397 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

---

emplois régionaux emplois régionaux

SBM

Direction recherche et développement

PME basée à Dijon, SBM n'en est pas moins leader mondial dans sa spécialité (fabrication d'appareils de chauffage à gaz) et compte plusieurs filiales à l'étranger.
Elle propose aujourd'hui à un jeune Ingénieur généraliste (30 ans ou un peu plus), de créer sa Direction Recherche et Développement.
Centrale, A et M ou équivalent, sous l'autorité directe du PDG, vous êtes un véritable «maître d'œuvre», prêt à prendre la responsabilité de la conception de divers projets : nouveaux produits, évolution de ceux existants, nouvelles applications... réalisés par votre B.E.
Votre expérience industrielle (de préférence secteur gaz ou électricité) ainsi que vos qualités de novateur et de communication vous ont préparé à assumer ce poste - clé.
Rémunération : 180 000 F +.
Merci d'adresser votre CV, lettre manuscrite et photo sous réf. 81168 M à

Selecom 225, rue du fbg Saint Honoré 75008 PARIS.

---

directeur de division

200.000 F à débattre

500 personnes à gérer et à animer

Poste important offert par un groupe français du secteur grande distribution, *CA 700 MF* - effectif : *1500* personnes.

Dépendant du Directeur des Usines, gestionnaire, organisateur, meneur d'hommes, le titulaire du poste devra disposer *d'une* **formation supérieure d'INGENIEUR** et d'une expérience de Direction opérationnelle d'une unité importante (*unité industrielle ou administrative*, VPC, exploitation, etc.) et des connaissances de l'outil informatique.

Lieu de travail : grande ville universitaire *2 h de Paris.*

Discrétion absolue garantie par le Cabinet chargé de ce recrutement.

Envoyer C.V., photo, salaire actuel sous réf. 4734-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 PARIS

JEUNE S.S.C.I.

recrute

1 INGÉNIEUR COMMERCIAL

Ayant expérience de plusieurs années dans la vente de services informatiques auprès des secteurs indusriels.

Rémunération motivante

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prét. s/réf. 2856 à SWEERTS B.P. 269, 75424 PARIS CEDEX 09, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ SECTEUR AGRO-ALIMENTAIRE

recherche

1°) DEUX COMPTABLES

NIVEAU D.E.C.S.
(H. ou F.), 3 à 5 ans d'expérience.

2°) UN (E) TECHNICIEN (NE) DE L'ADMINISTRATION DU PERSONNEL

30 ans minimum, NIVEAU D.U.T., 5 ans d'expérience au moins.

Avantages sociaux, proximité R.E.R.

Ecrire avec curriculum vitae manuscrit, photo et prétentions., sous référence 3486, à TELEX P.A., 34, bd Haussmann, 75009 PARIS, qui transmettra.

IMPORTANT ÉTABLISSEMENT BANCAIRE

dans le cadre de son développement désire s'attacher plusieurs collaborateurs confirmés pour le poste :

ATTACHE COMMERCIAL EXPLOITANT

CLASSE III — IV

Sous l'autorité du Directeur d'Agence, ces hommes de terrain, de personnalité affirmée, dynamiques et consciencieux auront à cœur d'entretenir et de *développer une clientèle diversifiée.*

Les postes à pourvoir sont situés dans les villes suivantes :
- BESANCON
- BORDEAUX
- BOURGES
- DIJON
- LILLE
- RENNES

Ils exigent une expérience commerciale *réussie au sein d'une Banque pendant au moins* 3 années.

La mobilité ultérieure est une obligation, en particulier pour une possibilité de progression de carrière.

Prière d'adresser curriculum-vitae, photo et *prétentions, nº* 35.809, PUBLICITÉ ROGER BLEY 101, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

KONI FRANCE
FABRIQUE D'AMORTISSEURS
siège et usine à Villeneuve-Loubet
(ALPES-MARITIMES)
recrute un

ASSISTANT COMPTROLLER

Le candidat jeune, dynamique, parlant anglais couramment est très familiarisé avec la comptabilité américaine.
Il sera spécialement chargé :
- *DU BUDGETING* - *DE L'E.D.P.*
- DU REPORTING - DU COST ACCOUNTING

Envoyer C.V., photo et prétentions à :
M. DAVAL KONI FRANCE
B.P. 14 - 06021 NICE CEDEX

LE CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BATIMENT
ÉTABLISSEMENT PUBLIC
recherche

UN INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE CONFIRMÉ

Pour effectuer des recherches et des études dans le domaine de LA THERMIQUE DU BATIMENT avec comme thème principal les économies d'énergie.

Envoyer C.V. et prétentions à Station de Recherche du C.S.T.B. *Service Thermique et Aéraulique*, 84, avenue Jean-Jaurès, 77420 CHAMPS-SUR-MARNE.

AMIENS PORTE ENCORE LE TEMOIGNAGE DES BATISSEURS DU XIIIe SIECLE...

Les ouvrages que vous construirez défieront - ils le temps de la même manière ?

Bâtiment, Génie Civil, Ouvrages d'art, Travaux Industriels : nous associons *désormais* à l'esprit des compagnons les techniques modernes de construction, gestion, marketing.

Jeune ingénieur travaux

(PONTS, CENTRALE, AM, ETP,...)

Vous serez, après une période d'intégration et de formation, totalement responsable d'un chantier : suivi technique, gestion économique, animation des équipes.

Votre *horizon* ne se limitera pas aux plateaux de Picardie : le groupe auquel nous appartenons est implanté dans le monde entier. Vous y trouverez donc un large éventail de possibilités de carrière, tant en France qu'à l'étranger.

Si vous voulez débuter avec nous, adressez votre candidature sous référence 4143 à rscg carrières - 48 rue St Ferdinand - 75017 PARIS, qui nous la transmettra.

rscg carrières

LA CAISSE RÉGIONALE DU CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL DE LA DORDOGNE

recherche

UN PROGRAMMEUR SYSTÈME

- Titulaire d'un D.U.T. INFORMATIQUE (ou équivalent) ;
- Connaissant G.M.A.P. et G.C.O.S. 3 ;
- Maîtrisant le COBOL, lisant l'anglais technique et ayant une expérience de 2 à 3 ans.

Sous la direction du Responsable Système, collabore à la mise en place et au suivi des logiciels système, participe à la *création et au développ. de produits spécifiques*, apporte aide et concours aux serv. Exploitation et Études.

Les candid. (hommes ou femmes) seront adressées avec C.V., photo et prétent. à : C.R.C.A.M. de la Dordogne Service Personnel - B.P. 208 - 24101 Bergerac Cedex.

CAISSE D'ÉPARGNE DE VERSAILLES

recherche

JEUNES GENS

pour départements 78, 91, 92, 95.

- Aimant contact clientèle, niveau Bac.
- Formation commerciale ou expérience bancaire.
- Salaire annuel brut début 66.000 F.

Envoyer *curriculum vitae au Service du Personnel*, 143, boulevard de la Reine à VERSAILLES.

ÉTABLISSEMENT FINANCIER

spécialisé dans le crédit automobile
recherche

ATTACHÉ COMMERCIAL

pour promouvoir crédit et leasing automobile.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions à : A. Champsaur, 53, rue Condorcet, 75009 PARIS.

COMITE ETABLISSEMENT *recherche*
ANIMATEUR (TRICE)
ORGANISATEUR (TRICE)
ENFANCE

Formation souhaitée : CAPASE + BAFD ou DEFA + BAFD. Quelques années expérience professionnelle autre que dans l'animation souhaitées.
Adresser C.V. et prétentions sous nº 7.122 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

SYPRIM S.A.
recherche pour sa division
MANUTENTION SPECIFIQUE
en plein développement
INGENIEUR GRANDE ECOLE ELECTROTECHNICIEN
(Supelec ou formation équivalente en Faculté)
Informatique - Automatisme - *Logiciel.*
Pourrait à terme prendre *la direction du service.*
Anglais exigé.
Ecr. s/nº 7.139 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

INGÉN. ÉLECTRICIENS

postes ingénieurs d'affaires domaine automatisme industriel, contrat 1 an.
Tél. pour R.V. 200-33-77.

Société d'intérim LABELS PROMATT - SOCAMETT recrute, libres rapidement

COLLABORATEURS

COMMERCIAUX D'AGENCE
EXPERIENCE INDISPENSABLE EN PERSONNEL TEMPORAIRE - 264-69-66 +.

LABO RECHERCHES UNIVERSITAIRE ORSAY recrute
Poste 1 B C.N.R.S.

INGÉNIEUR

diplômé de l'E.S.I.E.E., E.F.R.E.I., E.P.F.
Quelques années de pratique en micro-ondes.

Ecrire avec C.V. M. Brunet, ACCELERATEUR LINEAIRE Bât. 200, 91405 ORSAY.

MODULE INFORMATIQUE
Recherche

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES

Maîtrise d'informat., D.U.T. informatique, électronique.
Débutant ou confirmé pour travaux sur logiciel de base, *systèmes temps réel, télétraitement*, microprocesseurs.
Une expérience sur SOLAR, P.D.P. 11 mini 6 sera appréciée.

Env. candidature avec date de disponibilité à :
MODULE INFORMATIQUE
197, Bureaux de la Colline, 92213 SAINT-CLOUD.
Tél. : 602-96-97.

On recherche pour poste 3 A C.N.R.S.

INFORMATICIEN

(Niveau maîtrise, DEA, Écoles) Traitement données, adaptation et création logiciel sur HP 1000.
Env. C.V. à Direction Institut d'Astrophysique, 98 bis, bd Arago, 75014 PARIS.

STE MULTINATIONALE recherche

CHEF DE VENTES

formation : universitaire ou école de commerce. Age 30 ans. Expérience 5 ans marketing et administration des ventes ou logistique commerciale.
Rémunération selon expérience.
Envoyer C.V. + photo sous réf. 2859 à SWEERTS, B.P. 269, 75424 PARIS Cedex 09, qui transmettra.

Bibliothèque Sciences Sociales, recherche

BIBLIOTHÉCAIRE

Maîtrise Sciences Eco ou équivalent et D.S.B., *C.A.F.B. ou équivalent*
Tél. 280-39-60, Mme Lacoin.

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

2-3 ans d'*expérience.*
COBOL - DL1 - CICS
ÉCHO INFORMATIQUE
80, bd Sébastopol, 75003 Paris.
Tél. : 272-38-28.

Caisse Retraite Cadres Paris *recherche*

CHEF DE SERVICE SOCIAL

Age minimum : 35 ans.
Sérieuses références exigées.
Envoyer C.V. et photo à : *JOBEL, référ. 2032/S,* 5, rue Alexandre-Dumas, 75011 Paris, qui transmettra.

Société Industrielle région parisienne, composants passifs *recherche* en vue d'assurer son expansion *à l'étranger*

LE RESPONSABLE DE SON SERVICE DOCUMENTATION

le poste conviendrait à un cadre technicien ou ingénieur.
Anglais et allemand indispensables.
Env. lettre manuscr. + C.V. s/nº 4136 à P.M.P., 39, rue de l'Arcade, 75008 PARIS.

Import. Sté de DISTRIBUTION de CHALEUR recherche

INGÉNIEUR

pour exploitation, entretien et éventuellement travaux neufs sur réseau. Formation Arts et Métiers ou équivalent. 1re expér. souhaitée. Lieu de travail et domicile région Paris.
Ingénieurs d'Entreprise ou Ingénieur Mécanicien peuvent également faire offre de candidature. Env. *lettre* et C.V. en rappelant la réf. 353 à O.S.P. Service S, 7, rue Sainte-Anne, 75001 PARIS, qui transmettra.

S.A. D'H.L.M. *recherche*

COLLABORATEUR ADMINISTRATIF

SERVICE CONSTRUCTION
Formation supérieure, niveau licence. Expérience 5 ans Société d'H.L.M souhaitée.
Env. C.V. et prét. à LA DEMEURE FAMILIALE, 251, bd Péreire, 75017 PARIS.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.*	La mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS

NIELSEN
Pratiquez le marketing dynamique

Nous sommes le premier organisme français d'Etudes de Marché (650 personnes). Notre compétence, nos méthodes ainsi que la mise en place de produits nouveaux liés à des technologies nouvelles nous conduisent à prévoir un important développement du chiffre d'affaires.

Nous recherchons plusieurs hommes ou femmes *capables d'atteindre avec nous ces objectifs* et leur proposons des postes de Conseil en Marketing.

Un diplôme d'une Grande Ecole Commerciale ou Scientifique complété par une première expérience dans le domaine du marketing grande consommation sera un atout. Nous nous attacherons aux qualités humaines : goût du conseil, disponibilités aux problèmes des interlocuteurs, autonomie, sens de l'initiative et dynamique dans la recherche de nouveaux clients.

Au sein d'une équipe jeune, ils seront responsables de leur clientèle. Ils prendront en charge l'exploitation d'études de marché-Panels de distributeurs, Etudes AD-HOC.

Ils analyseront les résultats, présenteront des recommandations, définiront des études spécifiques et négocieront les budgets.
Nous assurons une importante formation complémentaire et pluridisciplinaire pour leur permettre de réussir.

Une bonne maîtrise de l'anglais est nécessaire.

Les candidatures sont à adresser accompagnées d'une photo à Monsieur PILLOY
A.C. NIELSEN Company
28 boulevard de Grenelle 75015 PARIS



JEUNE INGENIEUR EN ORGANISATION INDUSTRIELLE

Votre diplôme d'ingénieur (AM, INSA, HEI,...) *en poche*, vous avez acquis un complément de formation économique (IAE, ISEG ...) puis vous avez commencé une brillante carrière d'organisateur (2-3 ans) soit en Cabinet, soit dans une entreprise industrielle. Votre première expérience a fait de vous un bon analyste des flux matières, un spécialiste des moyens de manutention et un très bon utilisateur de l'informatique.

A 27-28 ans vous *souhaitez, avant de prendre en charge une fonction* opérationnelle, participer pleinement au développement d'un vaste projet de réimplantation industrielle.
Nous avons entrepris de réorganiser notre magasin de pièces détachées (100.000 références, 6.000 lignes de commandes quotidiennes, plus de 100 personnes).
Directement rattaché au chef du magasin, vous prendrez en charge les méthodes et l'organisation des circuits d'approvisionnement.

C'est à vous que nous confierons l'organisation des flux matières, les projets d'implantation, l'analyse de rentabilité des investissements et l'amélioration de la productivité.
Pleinement responsable des études, vous devrez participer à la mise en œuvre de ce que vous aurez conçu.
Vous travaillerez donc en liaison avec l'ensemble des services du centre d'activité.
Une bonne pratique de l'anglais (que nous vous aiderons - si nécessaire - à perfectionner) est un atout important.

Important groupe industriel multinational vous aurez chez nous, de larges perspectives de carrière tant en France qu'à l'étranger.
Pour votre première étape nous vous proposons de nous rejoindre en proche banlieue sud.

Merci de nous présentez vos objectifs et votre expérience professionnelle sous référence 4144 à:
rscg carrières - 48, *rue Saint Ferdinand - 75017 PARIS.*

rscg carrières

IMPORTANTE SOCIETE AERONAUTIQUE
au Sud Ouest de la Région Parisienne
recherche

INGENIEUR D'ATELIER

ARTS ET METIERS
Ayant quelques années d'expérience dans le domaine aéronautique.

Envoyer CV, lettre manuscrite
sous réf. 8.297 CONTESSE PUBLICITE
20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01,
qui transmettra

Spécialiste analyse numérique appliquée à la mécanique et l'hydraulique

Dans un domaine de pointe
des essais effectués en vraie grandeur nous amènent à rechercher

INGENIEUR OU UNIVERSITAIRE

Il a 5 ans d'expérience dans les domaines de la dynamique des structures et de l'intéraction fluide-structure.
- Dans un premier temps, il qualifiera et entretiendra des programmes *de calcul existants.*
- Dans un second temps, il sera amené, dans un climat de collaboration INTERNATIONALE, à développer et à qualifier une seconde génération de codes en s'appuyant sur une équipe de calcul chargée ensuite d'appliquer ces outils à la conception industrielle.
Ecrire avec CV, lettre manuscrite et photo sous référence 6540 à rscg carrières 48 rue St Ferdinand - 75017 PARIS qui transmettra.

rscg carrières

SOCIETE DE CONSEIL EN INFORMATIQUE
recherche

jeunes collaborateurs

- 2 à 3 années d'études supérieures
- célibataires, dégagés des obligations militaires
- libres rapidement

DESIREUX D'ENTREPRENDRE UNE CARRIERE dans :

L'INFORMATIQUE

Formation de base assurée dans le cadre d'un contrat de travail avec stage rémunéré.

Adresser lettre de candidat. avec CV détaillé + photo en précisant la date de disponibilité à *No 8459 Contesse Publicité 20, av. Opéra* 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

Nous vous confions la
DIRECTION DU SERVICE DU PERSONNEL d'une entreprise de Bâtiment et T.P. (2500 collaborateurs)

Nous sommes une Entreprise de Bâtiment et de Travaux Publics et nous souhaitons vous confier la Direction du Service du Personnel qui assure l'administration, la paye, et la gestion *courante de nos 2500 collaborateurs travaillant en France et à* l'Etranger.

Ce poste conviendrait :
— soit à une personne de formation supérieure possédant 5 ans d'expérience d'un des aspects au moins de la fonction dans le secteur BTP,
— soit à un Responsable administratif de Grand Chantier, autodidacte, ayant une longue expérience de la profession du BTP.

Connaissance de l'Anglais souhaitée.

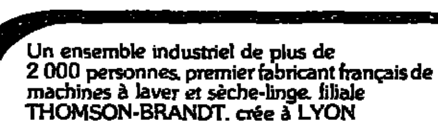
Merci d'adresser photo et C.V. détaillé comportant l'expérience professionnelle, les délais de disponibilité, le salaire actuel et prétentions à No 10214, CONTESSE PUBLICITE
20, Avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01,
qui transmettra.

Ordis

Lire en page 7

Les offres d'emplois d'Ordis :

- *Responsable informatique*
- *Responsable IBM 34*
- *Responsable système*
- *Ingénieur télématique*
- *Ingénieur time sharing*
- *Ingénieur système*
- *Analystes fonctionnel*
- *Correspondant informatique*



CONSEIL EN RECRUTEMENT
10 rue Auber - 75009 PARIS

Faites vos premières armes dans une direction du personnel

Vous avez un diplôme d'Enseignement Supérieur, valorisé éventuellement par une formation complémentaire en matière de Gestion du Personnel (ENOES ou CIFFOP,...).

Et, surtout, vous avez décidé d'orienter votre carrière vers les Relations Humaines.

Nous vous proposons dans ce cas de rejoindre notre Direction du Personnel et d'y faire vos preuves.

Qui sommes-nous ? Un organisme bancaire renommé (2.000 personnes, 185 Agences à PARIS et en ILE-DE-FRANCE). Une grande banque qui a le souci d'investir - aussi - dans les hommes de qualité.

Ce poste est basé au siège à PARIS et votre rémunération de départ sera de l'ordre de 75.000 F/an.

Nous aimerions vous rencontrer, vite, et vous remercions d'adresser votre candidature détaillée, sous référence 8285 à rscg carrières - 48, rue Saint-Ferdinand - 75017 PARIS, qui transmettra.

Un ensemble industriel de plus de 2 000 personnes, premier fabricant français de machines à laver et sèche-linge, filiale THOMSON-BRANDT, crée à LYON

DIPLOMES D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

deux jeunes candidats type HEC, ESSEC, SUP de CO désireux d'être formés par des missions opérationnelles diverses auprès de *Chefs de Services responsables*, l'un sur des problèmes de logistique (flux des approvisionnements, par exemple), l'autre sur des problèmes de personnel (communication à l'intérieur de l'entreprise, par exemple). Ils seront affectés ensuite à un poste de plus grandes responsabilités au sein du groupe à dimension internationale.

Ecrire au Cabinet Gatier.
32 rue Barrême 69006 Lyon,
sous référence 690.

Cabinet Gatier

---

*annonce parlée**

Piloter, ordonnancer et organiser la fabrication

diversifiée et en petites séries dans le domaine de la production de matériels de haute technologie destinés à l'évaluation et à la mise en production de gisements pétroliers. Telle est la mission pour laquelle nous recherchons un

ingénieur généraliste

diplômé de l'E.N.S.A.M par exemple et ayant nécessairement le sens de l'organisation, la capacité de négocier à haut niveau et quelques années d'expérience industrielle, et éventuellement de bonnes connaissances des matériels pétroliers.
Filiale d'un groupe de tout premier plan à l'échelle internationale, notre société connaît une croissance importante et nous sommes en mesure de vous proposer dès maintenant comme dans l'avenir une position à la hauteur de votre potentiel : poste basé en proche banlieue Sud.

* Avant de faire acte de candidature, prenez connaissance par téléphone du descriptif détaillé de cette offre conçu pour vous par SVP Information Carrière. Vous serez informé immédiatement en toute discrétion et notre rencontre s'en trouvera accélérée. Appelez le 763.11.15, référence 1131

SVP Information Carrière
7 rue de Logelbach 75017 Paris.

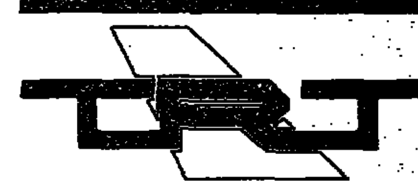
CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

BANQUE QUARTIER MONTPARNASSE
recherche

ANALYSTE DE CREDIT
CLASSE V

Pour étude des risques, *relations* avec la clientèle et correspondants, réalisation et suivi des crédits.
Profil recherché : exploitant bancaire ayant l'expérience de la gestion d'un portefeuille PME-PMI, *financement à court terme.*

Adress. CV, phot., sal. actuel et prét. s/réf. 8312 à
LTP 31 Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02



TELECOMMUNICATIONS RADIOELECTRIQUES ET TELEPHONIQUES

recherche :

■ Pour son Département TELEINFORMATIQUE :

UN INGENIEUR ELECTRONICIEN
POSITION I ou II
Intéressé par des études de pointe dans le domaine du traitement du signal et de la conception de systèmes à micro-*processeurs basé sur les technologies les plus avancées.*

■ Pour son Département PROJETS, SYSTEMES, INSTALLATIONS :

UN INGENIEUR ELECTRONICIEN
DEBUTANT
Pour la réalisation de systèmes de télécommunication embarqués marine.
Déplacements à l'étranger
Anglais indispensable.

■ Pour les Laboratoires RADIOCOMMUNICATIONS :

INGENIEURS ELECTRONICIENS
DEBUTANTS
Pour des études avancées en radiocommunication, radar, guidage laser.

Adresser C.V. à T.R.T.
5, *avenue Réaumur* - 92350 LE *PLESSIS* ROBINSON.

4,rue Massenet 75016 Paris



Écrire en précisant la référence - Discrétion absolue

Ingénieurs grande école X, ECP, Mines, ENSTA, AM

référence SE 169 AM

CIMENTS LAFARGE FRANCE

(3 300 personnes, 2,7 milliards de CA) filiale du groupe Lafarge Coppée (27 000 personnes) souhaite intégrer des **Jeunes Ingénieurs Grande Ecole (X, ECP, Mines, ENSTA, AM).**

La société, désireuse de maintenir sa compétitivité par le développement du potentiel humain et technique de ses unités (*une vingtaine en France*) propose une première expérience en production.

Rattachés aux Directeurs d'Unité et s'intégrant dans des équipes d'encadrement réduites, ces jeunes ingénieurs sont d'abord familiarisés avec l'usine par la prise en charge de problèmes concrets (études, organisation, réalisation de projets) et peuvent ensuite exercer des responsabilités d'encadrement dans d'autres *unités ou être orientés vers d'autres domaines : recherche, ingénierie, gestion* (mobilité géographique nécessaire).

Compte tenu de la vocation industrielle des **CIMENTS LAFARGE,** *la réussite en* **production constitue une voie privilégiée pour un développement de carrière dans la société ou le groupe.**

Directeur de succursale

référence EL 180 CM

UN GROUPE FRANÇAIS DU SECTEUR TERTIAIRE, leader *incontesté et en progression constante,* recherche un *Directeur de Succursale* pour son unité importante, effectif 100 personnes, ingénieur, école de commerce ou équivalent, ayant une expérience de 5 à 10 ans impliquant vente et animation de personnel.

Il assumera des responsabilités de développement commercial, maintenance de matériels, gestion, direction de personnel.

Poste Paris Nord. Ordre de grandeur de rémunération : 150 000 F

Deuxième monte automobile chef des ventes

référence VH 172 AM

UNE SOCIÉTÉ COMMERCIALE PERFORMANTE ET A TAILLE HUMAINE (100 personnes) filiale d'un des premiers groupes mondiaux dans son secteur d'activité, recherche son **Chef des Ventes.**

Directement rattaché au Directeur Général, il sera chargé d'animer une *équipe de ventes étoffée qui commercialise une importante gamme de pièces* détachées automobiles auprès d'un réseau de distributeurs solidement implanté sur toute la France.

Ce poste conviendrait à candidat ESC, ingénieur ou niveau équivalent, ayant 8 à 10 ans d'expérience commerciale impliquant l'animation d'équipes de vente et témoignant *d'excellentes qualités* de dynamisme et de contact.

Parfaite connaissance de l'anglais indispensable.

Lieu de travail : Nanterre.

Jeune Directeur Commercial

référence BI 177 AM

FIRME FRANCAISE FABRICATION ET DISTRIBUTION GRAINES SEMENCES ET PRODUITS POUR ANIMAUX FAMILIERS, marques connues et appréciées, recherche un **Directeur Commercial,** capable de concevoir et animer politique de distribution d'une entreprise disposant d'une solide renommée et de moyens extrêmement *modernes de production et de gestion.*

Situation intéressante et avenir pour jeune ESCP, ESSEC ou diplôme équivalent, *32 ans minimum, ayant acquis une très bonne pratique des techniques modernes* de grande distribution, connaissant bien chaînes achats grandes surfaces et capable de former et diriger réseau France et export.

Lieu de travail : banlieue Sud de Paris.

Cadre commercial responsable régional

référence CJ 178 AM

Jeunes ESC orientés vers la vente

référence DK 179 AM

ALLIA FILIALE SANITAIRE DU GROUPE Lafarge-Coppée, bien implantée sur son marché par un réseau de distributeurs, pro*pose un poste de* **Cadre Commercial** *devant évoluer, à court terme, vers une* fonction de **Responsable Régional** (animation d'une équipe commerciale).

Le candidat recherché aura une formation supérieure (ESC ou niveau équivalent) 7 ans d'expérience minimum dans la négociation et l'animation des ventes, une pratique des réseaux de distribution serait appréciée.

LA MÊME SOCIÉTÉ souhaite intégrer des **Jeunes Diplômés ESC,** quelques années d'expérience (*éventuellement débutants*) motivés par la vente.

Après une participation à des activités de promotion des ventes et d'assistance, un *secteur de clientèle leur sera confié* (Paris, *éventuellement province*).

Des opportunités de carrière existent pour des jeunes diplômés attirés par des fonctions commerciales de terrain.

Ces postes sont basés à Paris.

Ecrire en précisant la référence.

etap 4,rue Massenet 75016 Paris

4,rue Massenet 75016 Paris



Écrire en précisant la référence - Discrétion absolue

ECP, MINES, AM... un organisateur pour une équipe de direction

référence XJ 173 CM

UNE DES PREMIÈRES MUTUELLES FRANÇAISES D'ASSURANCES *recherche pour l'associer à la direction d'une de ses nouvelles filiales* en forte expansion, un **Jeune Organisateur haut potentiel.**

En étroite collaboration avec le marketing, la gestion et l'informatique (IBM), il participera au développement des activités actuelles et au lancement des produits nouveaux en étant plus spécialement chargé :

- d'etudier et de mettre en place des procédures nouvelles,
- *d'optimiser les procédures existantes et les systèmes de contrôle internes.*

Reelle opportunité de carrière et évolution possible au niveau du groupe pour un ingénieur disposant d'environ 3 ans d'expérience acquise au sein d'un groupe du secteur tertiaire de preférence banque – assurances – VPC... ou cabinet spécialisé.

Lieu de travail : Paris.

Directeur des opérations

référence HT 160 AM

LA FILIALE FRANÇAISE D'UN GROUPE INTERNATIONAL, mondialement connu dans le domaine des biens d'équipement pour champs pétrolifères, recherche son **Directeur des Opérations.**

Rattaché au Directeur Général, il sera chargé d'animer :

- *une équipe d'ingénieurs d'affaires chargés des projets et de la réalisation des contrats,*
- le bureau d'études,
- le service achats.

Ce poste conviendrait à un ingénieur grande école, ayant de bonnes connaissances en génie chimique (pétrole ou pétrochimie) et ayant déjà exercé la responsabilité *de Directeur de projets et d'animation d'équipes de cadres,* de préférence au sein d'un engineering. Parfaite connaissance de l'anglais indispensable.

Poste à Paris. Ordre de grandeur de rémunération : 220 000 F

Ingénieur de process

référence IU 161 AM

LA MÊME SOCIÉTÉ recherche un Ingénieur de Process, qui pourrait être un débutant, diplômé d'une grande école avec spécialisation génie chimique. Parfaite connaissance de l'anglais indispensable.

Poste à Paris.

Ecrire en précisant la référence.

Responsable d'un service méthodes préparation

référence VK 174 AM

Responsable d'un service méthodes-prix de revient

référence ZL 175 AM

Responsable d'achats confirmé

référence AH 176 AM

UNE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE (300 millions de CA) filiale d'un des premiers groupes français, activites de mecanique fine, hydraulique, électronique, clientele défense, aéronautique, **propose trois postes dans son usine principale** (700 personnes) :

• Responsable d'un service méthodes-préparation.

La fabrication concerne des équipements complexes en petite et moyenne série : *la fonction méthodes essentielle dans ce type d'activité implique l'animation d'une trentaine de personnes chargées de toute la preparation des fabrications* (gamme, "standard", études d'outillage et d'investissements).

Le poste nécessite une solide pratique de la fonction acquise dans une industrie mécanique (d'usinage et montage) et conviendrait à un candidat ingénieur AM ou équivalent, dix ans d'expérience ou autodidacte très confirmé et solidement *formé sur le plan technique.*

Une connaissance opérationnelle de l'anglais est nécessaire.

• Responsable d'un service méthodes-prix de revient.

Cette fonction impliquant à la fois des responsabilités techniques et de gestion, concerne le suivi des équipements en cours de production :

- devis d'équipement défini par la direction technique,
- suivi des équipements : prix de revient réel, prévision, analyse d'écart,
- *animation d'une équipe de 5 ou 6 cadres et techniciens.*

Poste destiné à ingénieur méthodes expérimenté, ayant une formation complémentaire en gestion (IAE, comptabilité industrielle). Anglais souhaite.

• Responsable d'achats confirmé.

A partir des spécifications établies par les services techniques, il sera chargé de la recherche des fournisseurs, des négociations d'achat de pièces, composants ou sous-ensembles destinés à la fabrication. Le poste implique l'encadrement d'une *quinzaine de personnes.*

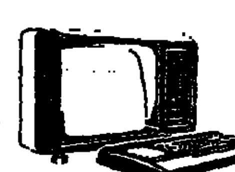
Cette fonction est destinée de préférence à un ingénieur diplômé ayant une expérience confirmée des achats techniques (une dizaine d'années), la pratique de la gestion informatisée et de l'anglais (lu, écrit, parlé).

Postes : petite ville région Normandie.

Ecrire en précisant la référence.

etap 4,rue Massenet 75016 Paris

TRANSAC Alcatel



LEADER DE LA PERI INFORMATIQUE FRANCAISE

recrute pour renforcer sa Direction Technique

un responsable qualification des logiciels

INGENIEUR GRANDES ECOLES

le candidat aura une solide expérience en logiciels dont plusieurs années en qualification. Nous lui confierons la mise en place et l'organisation de cette activité (définition des procédures et des moyens, constitution de l'équipe *qualification* ...).

L'ingénieur retenu aura outre des connaissances techniques approfondies, des capacités d'encadrement et le goût des relations.

Nous offrons une rémunération très motivante pour un candidat de valeur.

Lieu de travail : MASSY (91) 5' RER.

Merci d'adresser votre candidature complète (lettre manuscrite, CV et prétentions)
à Michel BERNET-ROLLANDE
TRANSAC ALCATEL
91680 BRUYERES-LE-CHATEL.

BANQUE PRIVEE PARIS
recherche

Cadres Bancaires moyens et supérieurs

pour renforcer ses secteurs :

- clientèle particulière.
- gestion de fortune.

Envoyer CV et lettre manuscrite sous réf. 9286 à
L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris
Cedex 02 - qui transmettra



La Société Mutuelle d'Assurance du Bâtiment et des Travaux Publics

1 700 personnes - Paris 15ème - fortement décentralisée recherche pour sa

Direction Informatique

matériel IBM 303X travaillant sous MVS - IMS. réseau national télétraitement. 200 terminaux prévus fin 1981

un chef de projet

Dans le cadre d'un bureau d'études de 50 personnes, il lui sera confié des projets variés demandant une compétence particulière dans la conception de solutions informatiques et la réalisation d'applications de gestion.

Pour ce poste il est nécessaire d'avoir une formation supérieure : ingenieur ou maîtrise informatique 5 ans environ d'expérience.

Veuillez écrire sous réf 6619 à

INTERCARRIÈRES
5 rue du Helder 75009 Paris

LE GROUPE DES BANQUES POPULAIRES

comprend :
- 38 banques coopératives régionales autonomes,
- *3 organismes centraux, 2 banques populaires spécialisées.*

Dans le cadre de sa mission légale, l'organisme fédéral, la CHAMBRE SYNDICALE DES BANQUES POPULAIRES offre à de

Jeunes diplômés (ées) de grandes écoles

(commerciales ou d'ingénieurs, ou formation équivalente) des postes

d'auditeurs de gestion

Ils auront pour mission de porter un diagnostic sur les divers aspects de la gestion bancaire : sécurité, rentabilité, développement, perspectives.

Après quelques années d'audit technique (comptabilité, finances, crédits, organisation...), *ils accèderont, en cas de réussite, aux fonctions de* CHEF DE MISSION.

Cette carrière peut conduire à l'exercice d'importantes responsabilités au sein du Groupe.

Les missions d'audit au siège des établissements sont d'une durée de 3 à 4 mois (deux, trois missions par an).

Les candidatures manuscrites, accompagnées *d'un curriculum - vitae détaillé* avec photo et numéro de téléphone si possible, sont à adresser sous référence M3 à M. CASTETS.



131, avenue de Wagram - 75847 PARIS CEDEX 17

tsq carrières

directeur de département

SPORTSWEAR FEMININ **250.000 F+**

Filiale d'un groupe industriel de l'habillement, fabriquant du PAP féminin traditionnel, nous avons affirmé notre identité au travers d'une ligne de produits sportswear. "style et haut de gamme", destinée à une clientèle de jeunes femmes, distribuée par un réseau de boutiques. Notre outil de production est diversifié : usines du groupe et sous-traitants à l'étranger (maille et confection). Grâce à notre image de marque et nos bonnes relations avec la presse, nous avons beaucoup de publicité rédactionnelle - autrement dit nous sommes bien partis et abordons maintenant la 2è phase de notre développement avec un taux de progression très élevé. Il nous faut à la fois un homme produit, capable d'orienter les collections, un Directeur des Ventes pour animer et contrôler une équipe de 7 représentants en France et des agents à l'exportation, un gestionnaire pour conduire notre expansion avec rigueur. Si celui-ci connaissait le sportswear féminin, nous gagnerions beaucoup de temps. La résidence est PARIS. Des voyages sont à prévoir. L'anglais est indispensable. (Réf. 11081 M)

chef de projet packaging

Nous sommes l'un des premiers Groupes français de distribution de Produits Agro-Alimentaires. L'évolution de la demande de notre clientèle ainsi que l'innovation technologique nécessitent une adaptation permanente de la présentation de nos produits. C'est pourquoi nous créons au sein de notre Direction de la Distribution Physique le *poste de Responsable du Conditionnement, chargé de : • la conception des projets dans les domaines de l'évolution* des conditionnements et de la mise en marché de produits nouveaux • la réalisation de ces projets par l'adaptation des techniques de production de nos unités existantes ou à créer. Ce poste conviendrait à un jeune ingénieur attiré par une fonction Chef de Projet, alliant la rigueur de la méthode au sens des relations commerciales. Ce poste est à pourvoir à PARIS, mais implique de fréquents déplacements de courte durée en Province et à l'Etranger. *(Réf. 10281 M)*

SONY® ENTREPRISES

Au sein de SONY FRANCE, la division "Entreprises" commercialise une gamme complète de matériels vidéo professionnels (caméras, magnétoscopes, téléprojecteurs, etc . . .), systèmes complets de communication, information et formation, *destinés à des entreprises et des administrations. Le développement rapide* des ventes nous conduit à recruter deux nouveaux collaborateurs :

cadre commercial

Responsable du marché grandes administrations et entreprises publiques. Il a pour mission le développement de nos ventes sur ce marché, ce qui nécessite un important travail de prospection, l'identification des décisionnaires, une bonne évaluation des besoins des utilisateurs, la conception de systèmes adaptés à ces besoins, un excellent suivi de l'après-vente en liaison avec les techniciens. Ce poste ménage des contacts à niveau elevé. Il est principalement basé à PARIS. *(Réf. 10881 M)*

cadre commercial

Responsable de l'animation de notre réseau de distributeurs professionnels sur une partie du territoire. Il s'agit pour ce collaborateur d'informer le réseau de l'évolution des produits, de lui apporter une assistance technique et commerciale dans les affaires complexes, et de suivre leur performance. Le poste est basé à PARIS, mais nécessite des déplacements fréquents en province. (Réf. 10981 M)

Ces deux collaborateurs doivent posséder 3 à 4 ans d'expérience de la vente de biens d'équipement dans les administrations ou les entreprises (informatique, *bureautique, reprographie, par exemple). La connaissance des matériels vidéo* professionnels ou de l'électronique serait bien sûr un "plus".

Si l'une de ces propositions vous intéresse, nous vous demandons d'adresser votre dossier, en précisant la référence du poste choisi, à notre conseil - 61, boulevard Haussmann - 75008 PARIS



Chantal Baudron. s.a.

MEMBRE DE SYNTEC

INFORMATICIENS
Paris-Sud

2 ans d'expérience minimum

Chargés de la mise en place de logiciels graphiques inter-actifs sur divers ordinateurs et du développement de connexions nouvelles (Handlers).

Connaissances Mitra, Mini - 6 et PDP 11 recherchées

Lieu de travail : MONTROUGE.



Ecrire sous référence MC 40 à
J.F. SILVESTRE - Sintra-Alcatel
41, rue Perrier 92120 MONTROUGE
en indiquant votre niveau de rémunération

CONSULTANTS

Dans le cadre du développement de ses activités de conseil en organisation et en gestion, un des grands cabinets internationaux d'audit recherche des consultants. Ils seront intégrés dans une équipe en forte croissance, intervenant dans les disciplines suivantes :

* *planification et modélisation financière,*
* *comptabilité analytique et budgétaire,*
* *informatique et bureautique,*
* *études économiques et industrielles,*
* *audit des organisations.*

Agés d'environ 25 ans, les candidats devront justifier d'une formation supérieure (grande école de commerce ou d'ingénieurs), de préférence complétée par un MBA. Ils seront parfaitement bilingues français/anglais et s'exprimeront clairement de manière écrite et orale. Une première expérience professionnelle serait appréciée.

Les postes proposés offrent :

* *la possibilité d'acquérir une expérience diversifiée au sein d'une équipe dynamique,*
* *un travail stimulant dans plusieurs pays européens,*
* *un salaire compétitif et des opportunités de promotion rapide.*

Les candidats intéressés enverront leur curriculum vitae, sous référence 21912 à :
JEGU S.A., 27, rue de Rome, 75008 Paris, qui transmettra.
discrétion totale assurée.

Société française présente dans 15 pays, leader sur son marché - les encres d'imprimerie - recherche, pour son exploitation française, un



chef de laboratoire

Sa mission consistera à diriger une équipe d'environ 10 personnes, chargée du développement de produits nouveaux, du contrôle qualitatif de la production et de l'assistance technique à la clientèle.

Le candidat retenu devra :

- avoir 30 ans minimum,
- être diplômé d'une Ecole Nationale Supérieure de Chimie ou équivalent,
- posséder une première expérience dans un métier proche de *nos produits (peintures, vernis, matières plastiques . . .),*
- avoir le goût de la recherche appliquée.

Une période de formation étant prévue tant en France que dans nos implantations à l'Etranger, une bonne connais*sance de l'Anglais sera un atout supplémentaire.*

Basé initialement près de PONTOISE, le poste sera déplacé près de COMPIEGNE en 1983 où sera regroupé l'ensemble de nos activités françaises.

Nous vous remercions à l'avance de transmettre votre lettre manuscrite accompagnée d'un C.V. et d'une photo à :
Nicole OUTIN - 15, rue Marcel Renault - 75017 PARIS,
qui assurera les premiers contacts
avec toute la discrétion souhaitée.

HF

ETABLISSEMENT FINANCIER
de dimension internationale recherche un jeune

Organisateur informaticien

qui sera chargé :

. *de coordonner la conception, l'exécution et la mise en place de* plusieurs projets informatiques important,
. d'assurer l'assistance technique et le suivi de l'éxécution de plans et budgets informatiques du département correspondant.

Le candidat recherché doit avoir une formation supérieure scientifique ou commerciale et une expérience de deux ans minimum de la conduite de projets informatiques de gestion et posséder déjà une certaine maîtrise de l'évaluation des problèmes techniques. Une *connaissance des problèmes comptables est souhaitée.*

Les personnes intéressées sont invitées à nous envoyer un C.V. détaillé avec une photo, en précisant leur salaire actuel, sous la référence :SA 191.

CARRIERES SERVICES *Groupe CGS*
19, rue de la Paix - 75002 PARIS *Conseils en recrutement*

Jeune PME ambitieuse
et en forte expansion

recherche son futur

SECRETAIRE GENERAL

- Dépendant directement du Président, il assurera le bon développement des fonctions Financière, Informatique, Administrative, Juridique, Fiscale et Personnel.
- Diplômé de l'enseignement Economique Supérieur, il possède une expérience professionnelle d'au moins 5 ans. (Il sait par exemple établir le bilan.)
- Lieu de travail : Marne la Vallée (77).

Merci d'adresser votre CV détaillé avec photo et prétentions sous référence 3165 à INTER PA - BP 508 - 75066 PARIS Cédex 02 qui transmettra.
Réponse garantie - Discrétion assurée.

UAP

JEUNES DIPLOMES HEC ESSEC ESCP

Votre disponibilité géographique ainsi que votre sens des relations humaines sont les atouts majeurs qui pourront vous ouvrir à l'avenir, compte tenu de votre **fort potentiel**, l'accès à des fonctions de **hautes responsabilités** au sein de notre Groupe.

A l'issue d'une formation approfondie et polyvalente, nous vous donnerons les moyens de prouver vos capacités dans un 1er poste opérationnel, en assurant le recrutement, l'animation et l'assistance de notre réseau d'agents généraux.

Mademoiselle MALLET vous remercie de prendre contact par téléphone au 774.27.11.

Elle vous renseignera plus avant et répondra à vos questions.

Vous pouvez egalement écrire, avec CV et salaire souhaité au Service de l'EMPLOI - Tour ASSUR - 34e étage Fleuve - Cedex 14 - 92083 PARIS LA DÉFENSE.

média-system

SOCIETE DE SERVICES ET DE CONSEILS EN INFORMATIQUE
(550 personnes, 130 M.F. de C.A., 30 % expansion par an)

recherche pour prendre la responsabilité de son.

CONTROLE DE GESTION

(plan, budget, reporting groupe),

COLLABORATEUR

Possédant 5 ans expérience minimum.

FORMATION :
- ESSEC, SUP de CO, maîtrise de sciences de gestion et connaissant l'informatique.

LIEU DE TRAVAIL :
- région parisienne.

Envoyer C.V., photo et prétentions à N. 1404
PUBLICITES REUNIES
112, Bd Voltaire - 75011 Paris

Important Bureau d'Etudes Bâtiment
pour son département
MARCHES ETRANGERS

recherche

Ingénieur Electricité Responsable d'études

Au sein de l'équipe chargée de la préparation des marchés Corps d'Etat Techniques et dans sa spécialité, le cadre que nous recruterons assurera :

- ***mise à prix***
- ***variantes techniques***
- ***préparation et négociations des contrats de sous traitance***
- ***suivi, exécution des travaux.***

Ce poste requiert une parfaite maîtrise des techniques d'équipement électrique acquise de préférence en entreprise.

Des déplacements de courte durée en France et à l'étranger sont à prévoir. La pratique de l'Anglais serait un atout.

Ecrire en adressant C.V. détaillé et prétentions de salaire à No 18062
COFAP - 40, rue de Chabrol - 75010 Paris - qui transmettra.



ARJOMARI

l'un des premiers
GROUPES PAPETIERS FRANÇAIS
recherche pour son
USINE située en SEINE & MARNE
(à 80 km de Paris), un

jeune ingénieur production

Dans le cadre d'une usine ayant bénéficié d'investissements importants, il sera chargé d'assister le Responsable de la phase APPRÊTS-FINITIONS-EXPÉDITIONS. Outre des responsabilités d'animation et de commandement, il se verra confier des missions d'organisation, d'amélioration de la productivité et de créations techniques, (électromécanique, électronique, lasers, informatique...).

Ce poste conviendrait à une jeune INGÉNIEUR CENTRALE A & M, ESME, INSA..., possédant 2 à 3 ans d'expérience (ou DÉBUTANT) et motivé à jouer un rôle très moteur au sein d'une équipe de CADRES jeunes et créatifs. MAISON de fonction agréable assurée.

Les dossiers de candidatures - sous réf. 2259 M à préciser sur l'enveloppe - seront traités confidentiellement par

DÉVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.



BOTTIN

dans le cadre du développement de son
département Produits informatiques
recherche

3 jeunes ingénieurs technico-commerciaux

Ils devront prospecter et vendre des services tels que: locations d'adresses, mailing, gestion de fichiers, gestion d'abonnés, composition programmée, télématique... auprès d'une clientèle de haut niveau: Direction Générale, Direction du Marketing.

Ce poste conviendrait à des CADRES COMMERCIAUX ayant de 3 à 5 ans d'expérience dans la vente de Services Informatiques. La rémunération est composée d'un fixe et d'un système d'intéressement très valorisant.

Les dossiers de candidatures (curriculum-vitae + photo) - sous réf. 2262 M à préciser sur l'enveloppe - seront traités confidentiellement par

DÉVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.



LABORATOIRES DELALANDE

recherchent un

chef de ventes export

Il assurera l'entière responsabilité de la gestion commerciale d'un secteur géographique correspondant à la moitié de la zone export de la Société: marketing - animation des délégués technico-commerciaux ou des agents - suivi des problemes d'administration des Ventes et de Logistique - contacts personnels avec les clients les plus importants.

Ce poste conviendrait à un DIPLÔMÉ ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE, 30 ans minimum, ayant acquis par une expérience de terrain une bonne connaissance des circuits commerciaux à l'exportation.

Il implique une grande disponibilité pour les voyages et une PARFAITE PRATIQUE de la langue anglaise. La connaissance de l'Espagnol serait appréciée.

Les dossiers de candidatures - sous réf. 2258 M à préciser sur l'enveloppe - seront traites confidentiellement par

DÉVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.



GÉNÉRALE SUCRIÈRE

7 établissements en France, 3,7 milliards de C.A.
dans le souci d'étendre son service
RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT
souhaite intégrer

2 ingénieurs grande école

option Génie Chimique ou
D.E.A. orienté vers la Chimie Industrielle.

Les trois premières années seront consacrées à des recherches spécifiques à l'industrie sucrière et conduiront à l'obtention d'un diplôme d'Ingénieur Docteur ; le cadre de travail sera le laboratoire de l'ENSIC de Nancy.

Ces Ingénieurs seront ensuite appelés à développer des recherches et à intervenir de manière fonctionnelle près des unités de production.

L'orientation ultérieure sera fonction des goûts et aptitudes de chacun.

Les objectifs poursuivis et le style d'intervention prévu impliquent, hors le goût évident pour la recherche et le désir d'approfondir ses connaissances, l'aptitude aux contacts et la capacité de traduire les recherches dans le concret.

La connaissance de l'anglais et de l'allemand est souhaitable.

Les candidatures (lettre manuscrite et C.V. sous réf. 2067-M) seront examinées avec la discrétion d'usage par

a. et j. ourlin — CONSEILS DE DIRECTION
47, AV. ALSACE-LORRAINE
92160 ANTONY



LA CHEMISE LACOSTE

recherche une

juriste confirmée

Elle aura la responsabilité des formalités intéressant la vie juridique de la Société (Assemblées Générales etc.) ainsi que de nombreux problèmes de PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE (enregistrement de MARQUES, lutte contre les contrefacteurs) en collaboration étroite avec les Conseils extérieurs de l'entreprise.

Ce poste conviendrait à LICENCIÉE en DROIT, ayant au moins 5 ans d'expérience professionnelle acquise soit dans une entreprise industrielle ou commerciale, soit dans un cabinet d'avocats. Elle devra posséder l'ANGLAIS PARFAITEMENT.

Les dossiers de candidatures - sous réf. 2265 M à rappeler sur l'enveloppe - seront traités confidentiellement par

DÉVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.

GROUPE SG2

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE SERVICE ET DE GESTION

dans le cadre du développement de son Département SYSTEM-ASSIST, spécialisé dans le conseil et l'assistance à l'exploitation des matériels et des logiciels IBM, recherche des:

Ingénieurs Système

IBM/DOS - MVS - TSO - VTAM - CICS - IMS
expérimentés (5 ans minimum)

- Le haut niveau technique des interventions et la variété des missions à réaliser demandent des capacités réelles d'adaptation et de maîtrise des problèmes rencontrés.
- De solides expériences dans les domaines suivants sont particulièrement appréciées:
  - suivi et contrôle des performances;
  - gestion de réseau;
  - automatisation d'exploitation.
- Formation supérieure (DUT, MIAGE).
- Assurance de formation permanente aux techniques de pointe.
- Postes à pourvoir à Paris - Déplacements possible en France.

Adresser votre CV sous réf. FP1/SYSTEM-ASSIST-LM
12, avenue Vion-Whitcomb - 75016 PARIS.

HAVAS CONTACT

DEPARTEMENT INFORMATIQUE SCIENTIFIQUE ET INDUSTRIELLE

Le développement de notre marché et notre évolution ouvrent des perspectives à

INGENIEURS

ENSAE - ENST - ESE - ENSEEIHT - UNIVERSITAIRES...
débutants ou confirmés

Ils participeront à d'importants projets dans les domaines suivants :

- Gestion industrielle, recherche opérationnelle, analyse numérique
- Avionique, automatismes, contrôle de processus industriels
- CAO, logiciel de base, micro-informatique
- Réseaux, reconnaissance de formes

Adresser votre C.V. sous la référence ISI M9 à Eric BOUDON.



Ordina — *10, rue Auber - 75009 Paris.*

Entreprise d'ingénierie - 4800 personnes - La Défense - recherche

ADJOINT AU CHEF DES SERVICES COMPTABLES

Il assistera le Chef des Services Comptables dans l'ensemble de ses tâches, tout en ayant la responsabilité directe de plusieurs unités opérationnelles regroupant 20 personnes environ.
Il participera à des missions de contrôle et d'organisation dans les services centraux et les unités décentralisées.
Il lui sera confié, en outre, la création et la responsabilité d'un département Comptabilité Analytique (10 personnes).
DECS, Ecole de Gestion, 5 ans d'expérience au moins en comptabilité générale et analytique dans une société de mécanique ou de construction navale d'envergure nous semblent indispensables pour tenir ce poste. Anglais souhaité.

Adresser C.V. et prétentions sous référence 72523 M à HAVAS CONTACT - 156 boulevard Haussmann - 75008 Paris, qui transmettra.

Discrétion absolue garantie.

HAVAS CONTACT

INFORMATIQUE ET ENRICHISSEMENT DES TÂCHES

Dans le cadre de la refonte complète de ses principaux traitements administratifs, une grande banque dynamique recherche des Organisateurs pour renforcer sa Direction «Organisation et Informatique».

Nous recrutons pour cela de jeunes **diplômés de l'enseignement supérieur** (Écoles d'Ingénieurs, grandes écoles de commerce et de gestion ou universitaires de niveau équivalent) ayant une première expérience de développement de projets informatiques et plus attirés par le côté humain que technique.

Ces postes s'adressent donc à des cadres capables non seulement de rédiger le cahier des charges des applications informatiques, mais aussi et surtout de concevoir de nouvelles organisations, d'y adapter et former les équipes en place et les amener à prendre en charge directement leurs activités.

Une candidature, accompagnée d'un CV et d'une photo est à adresser sous réf. 72522/LM à

GROUPE ETHNOS Conseil en recrutement
Membre de syntec informatique
9, rue Alfred-de-Vigny - 75008 PARIS.

HAVAS CONTACT

FILIALE
des plus grandes banques françaises
recrute

2 INGÉNIEURS COMMERCIAUX

1°) **INGÉNIEUR DÉBUTANT.**
Formation supérieure scientifique ou commerciale.
Connaissances informatiques souhaitées.
Réf. 45.

2°) **INGÉNIEUR**
Ayant 2 ans d'expérience, formation supérieure scientifique ou commerciale.
Expérience vente de services (S.S.C.I.) notamment en temps réel.
Réf. 46.

Pour commercialiser un ensemble de produits financiers (bases de données Software d'application).

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions en indiquant la référence du poste choisi à :
n° 2.520 LEGRAND, 98, rue de la Victoire, 75009 PARIS, qui transmettra.

CABINET CONSEIL FISCAL
Clientèle française et internationale
recherche

fiscalistes confirmés

• 2 à 5 ans d'expérience • bonne connaissance de l'ANGLAIS.
Envoyer C.V., photo et prétentions sous la référence 5723 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

Filiale d'un très important groupe international recherche

Ingénieur technico-commercial

Electronicien ou électrotechnicien, ayant 3 ou 4 ans d'expérience *industrielle, chargé de commercialiser :*
A L'EXPORTATION,
des biens d'équipement destinés à des chaines automatisées.
Connaissance Anglais indispensable. Italien ou Espagnol souhaité.
Adressez lettre manuscrite, CV et photo sous réf. 6565 à
rscg carrières - 48, rue St Ferdinand - 75017 PARIS.

rscg carrières

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.*	La mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS

Karl Suss France

Equipements destinés aux Fabricants de semi-conducteurs, engage immédiatement :

Technicien ou Ingénieur de Maintenance

CONNAISSANCES INDISPENSABLES :
– mécanique de précision
– électronique (logique TTL)
– anglais lu et parlé

CONNAISSANCES SOUHAITEES :
– microprocesseurs
– allemand (parlé).

Stages de perfectionnement en RFA (2 fois 2 mois)
Déplacements fréquents en Région Parisienne et dans toute la France.

Lieu de travail : WISSOUS (91).
Domicile souhaité : Région Parisienne SUD.

Envoyer photo, CV et rémunération actuelle, à :
KARL SUSS FRANCE - Madame HENNEQUIN
5, rue Dolimier – 91320 WISSOUS
Téléphone : (6) 930-11-50.

pmp

AEG-TELEFUNKEN France
Métro PORTE SAINT OUEN
recherche

analyste-programmeur

ayant plusieurs années d'expérience

Connaissance télétraitement DTS - CII - HB 64.

Adresser C.V., photo et prétentions à
A E G - TELEFUNKEN France
Service du Personnel
6, Bd du Général Leclerc 92115 CLICHY



roussel uclaf

recherche pour son DEPARTEMENT EXPORTATION PHARMACEUTIQUE

UN CHEF DE SECTEUR

Basé à Paris, ce poste s'adresse à un jeune cadre de formation supérieure ayant une bonne connaissance des questions commerciales et désireux d'exercer des responsabilités opérationnelles dans un contexte international.

Il assumera la direction et l'animation des structures locales ; à ce titre, il sera responsable de l'établissement des budgets et de la réalisation des objectifs de son secteur géographique.

Chargé de la coordination entre les services centraux et les responsables locaux, il aura à effectuer de nombreux déplacements dans sa zone.
Anglais indispensable.

Adresser C.V., photo et prétentions sous réf.3484/S à A.M.P. 40, rue Olivier-de-Serres 75015 PARIS (qui transmettra)

amp

Paris - Nous sommes une importante société (900 personnes, 1 milliard de C.A.), filiale d'un grand groupe, exerçant une activité de services : la vente d'espaces et la réalisation d'insertions publicitaires. Dans le cadre d'une réorganisation programmée et préparée de longue date, notre direction technique (250 personnes) souhaite intégrer deux cadres de formation supérieure et à fort potentiel dans son équipe de direction (en remplacement des titulaires appelés à d'autres fonctions) en tant que

CHEF DE DIVISION

Vous avez obligatoirement une formation supérieure et une bonne dizaine d'années d'expérience acquise dans l'in-
dustrie à des postes de responsabilité hiérarchique... par exemple comme patron d'un important service (à gros effec-
tif) de gestion complexe de commandes impliquant un traitement de masse avec l'utilisation permanente d'une infor-
matique évoluant vers les techniques les plus modernes de production et de gestion. Vous prendrez la direction de
notre division la plus opérationnelle (120/130 personnes). Vous animerez une équipe légère de spécialistes et dix grou-
pes autonomes gérant chacun les flux et la réalisation des insertions publicitaires (représentant une valeur annuelle de
100 M). Vous assurerez avec leur concours dans un contexte d'enrichissement des tâches, le respect des délais, la qua-
lité, la productivité. Votre mission prioritaire sera de poursuivre et d'améliorer la restructuration en cours en vous
appuyant sur votre sens de l'organisation et de la gestion, sur une délégation effective auprès de votre encadrement,
sur vos qualités relationnelles pour encadrer, motiver, former le personnel de votre division. Vous trouverez dans ce
contexte, après réussite et après avoir fait la preuve de votre valeur, de réelles possibilités d'avenir.

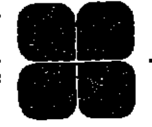
Ecrire sous réf. 5526 M

CHEF DES SERVICES RELATIONS INFORMATIQUES

Vous avez une formation supérieure si possible technique, en tout état de cause orientée vers l'organisation et l'infor-
matique. Vous avez acquis une expérience professionnelle de 5 à 6 ans dans l'informatique et vous souhaitez mainte-
nant faire une carrière opérationnelle en lisière de celle-ci. Rattaché au directeur technique, vous dirigerez une équipe
d'une vingtaine de personnes déjà encadrée de responsables compétents et dont l'activité est tournée vers la saisie et
la transmission de données. Confronté à un contexte d'interface entre les utilisateurs et des structures informatiques
internes et externes complexes, vous aurez à effectuer les diagnostics d'incidents, proposer des modifications au sys-
tème existant, participer à l'étude d'un nouveau système d'information en cours d'élaboration et au développement de
la télématique. Vous trouverez à l'intérieur de notre société des possibilités d'évolution pour peu que vous en ayez la
volonté et les compétences.

Ecrire sous réf. 5525 M

Si vous pensez avoir le profil de l'une des personnes que nous recherchons, écrivez à Roland Gardeux en précisant la référence; il étudiera avec vous les possibilités d'une future collaboration.



SERIFO CONSEILS DE DIRECTION
38, RUE DE LISBONNE – 75008 PARIS
TELEPHONE : 563-03-10
MEMBRE DE SYNTEC

Plein Champs

Importante Société de Distribution Alimentaire recherche

Contrôleur de Gestion Adjoint

Il sera chargé :
- du suivi et de l'analyse des tableaux de bord
- de la mise en place de systèmes et procédures informatiques permettant un meilleur contrôle des résultats
- de missions d'études ponctuelles concernant la gestion financière et l'organisation administrative.

Il devra posséder :
- une formation supérieure, type Sup. de Co (option Finances)
- de sérieuses connaissances en informatique
- une grande rapidité d'assimilation et un esprit de synthèse.

Lieu de travail : Paris.
Envoyer CV + photo + prétentions sous référence 8314 à

LTP 31 Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris cedex 02 - qui transmettra

Importante Société Industrielle dont le siège social est situé à Neuilly-sur-Seine, nous recherchons un

CHEF DES SERVICES COMPTABLES

Intégré à l'équipe de Direction, il animera l'ensemble de son service (15 personnes), analysera les méthodes et les moyens utilisés et participera activement à leurs évolutions.
Diplômé (DECS, Expertise Comptable), son expérience devra faire qu'il soit très rapidement opérationnel et sa personnalité devra lui permettre de s'intégrer facilement dans une structure au sein de laquelle la facilité de communication a pu être efficacement préservée.
La rémunération de départ, négociable en fonction de la personnalité, de l'expérience et du potentiel du candidat, peut être considérée comme très satisfaisante et les évolutions possibles comme particulièrement motivantes.

Merci d'adresser à notre Conseil votre dossier de candidature sous la réf. H 177
18, Champs-Elysées 75008 PARIS
Tél. 723.78.20
Avec lui, nous vous garantissons une discrétion absolue.

P H·CONSEIL B

INGENIEURS ELECTRONICIENS DE HAUT NIVEAU
spécialisés dans la vente d'instrumentation de mesure

Filiale d'un grand groupe international, nous sommes l'un des leaders du secteur électronique.
Notre fort développpement s'explique par notre très bonne image de marque, la qualité de nos produits et la valeur de nos collaborateurs.
Notre succès nous amène à créer plusieurs postes d'INGENIEURS COMMERCIAUX **de haut niveau technique** ayant une expérience réussie de la vente dans le domaine de l'instrumentation électronique de mesure (télécommunications, VHF, UHF, hyperfréquence, numérique et analogique...).
Agissant avec une large autonomie, ils se verront confier la responsabilité de marchés importants, bénéficieront d'une rémunération fixe élevée + commission, d'avantages sociaux avancés et de possibilités d'évolution de carrière à court terme vers des postes à haute responsabilité à PARIS ou en Province.
Voiture de fonction et intéressement aux résultats de la Société.

Merci d'adresser lettre de motivation, CV complet, photo et prétentions sous référence D621 M à

EGOR INDUSTRIE
8 rue de Berri 75008 Paris

egor
PARIS LYON MILANO NEW YORK CALGARY MONTREAL TORONTO

média-system

PMI
RÉGION PONTOISE
recherche

CHEF COMPTABLE

pour supervision comptabilité générale et réalisation comptabilité analytique et reporting américain.

Connaissances et techniques comptabilité Anglo-Saxonne exigées.

Adresser C.V. à : **J.P.F.**
BP 434
95005 CERGY-PONTOISE CEDEX

bleu

directeur général, à Lyon

Filiale d'un groupe européen de premier plan, nous fabriquons (en moyennes séries) et vendons des biens d'équipements industriels.

Ingénieur mécanicien de talent, vous êtes aujourd'hui directeur d'une usine ou directeur général d'une PME.

Nous vous proposons de devenir le patron de notre filiale installée à Lyon; votre mission, dans un premier temps est essentiellement technique et consiste à réorganiser notre production, en fonction du marché et à étudier les investissements nécessaires. Ensuite, vous prenez, néanmoins, en charge la direction de l'ensemble des services. Bien sûr, vous parlez l'anglais ou l'allemand.

Notre consultant, Mme G. DILL, vous remercie de lui écrire à Lyon (réf. 698 LM).

chef du département comptabilité et informatique

Une entreprise française de services techniques (10 centres régionaux d'exploitation, 1200 p., 850 MF) vous propose de rejoindre son siège parisien.

Vous dirigez les services comptables (25 p.) et animez le petit service informatique (3 p.) équipé d'un PDP 11/44. Vous établissez bilans et CE, préparez et contrôlez le budget ainsi que les plans de trésorerie et de financement soumis au DAF. Enfin, vous orientez la politique informatique.

Vous disposez d'une solide formation, Sup' de Co + DECS par exemple, avez acquis en 5 ans minimum une bonne pratique financière et comptable et avez l'expérience de l'utilisation de l'outil informatique.

Notre consultant, J. THILY, vous remercie de lui écrire à Paris (réf. 4046 LM).



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE -75008 PARIS
7, RUE SERVIENT -69003 LYON

MEMBRE DE SYNTEC

SOCIÉTÉ DE CONSEIL EN INFORMATIQUE
recherche

INGÉNIEURS

ou diplôme équivalent (maîtrise...)
sortant école
– célibataires, dégagés des obligations militaires.
– libres rapidement.

DÉSIREUX D'ENTREPRENDRE UNE CARRIÈRE dans

L'INFORMATIQUE

dans le cadre d'un contrat de travail avec stage de formation rémunéré.

Adresser lettre de candidature avec C.V. détaillé + photo en précisant la date de disponibilité à nº 9.476, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transm.

GROUPE I.B.G.
recherche

3 JEUNES CADRES

2 ans d'expérience
Fortement motivés par la formation et l'animation
Fréquents déplacements :

1) L'un ayant de solides compétences en gestion comptable et financière et intéressé par l'informatique.
2) Les autres, de formation psycho-sociologique.

Envoyer C.V. et prétentions à :

I.B.G. 14, place de France « LES FLANADES » 95200 SARCELLES.

Réponses rapides assurées.

Etudes Marketing H/F
150.000 F an +

Nous sommes un des leaders de la grande consommation et nous recherchons 2 Responsables Etudes (homme ou femme) pour 2 de nos directions marketing.
Les personnes retenues disposent d'une bonne expérience acquise, si possible, dans le domaine des produits de grande consommation en entreprise ou en société d'études. Cette expérience doit couvrir aussi bien les études qualitatives que quantitatives. Ces deux postes permettront à des professionnels de la fonction de donner la pleine mesure de leurs capacités dans le domaine des études au sein d'un groupe pratiquant un marketing de pointe.
Un poste est à pourvoir à Paris, un autre en Banlieue Est.

Envoyez votre CV sous réf. M 943 CK aux consultants de GFC chargés de cette recherche. Discrétion absolue et réponse assurée.
Membre de la Chambre Syndicale Nationale des Conseils en Recrutement.

350, rue de Vaugirard 75015 Paris

GFC

En adaptant des services aux besoins actuels des entreprises, tant en matière d'études, que de conseils et d'assistance, notre Société a su conserver l'excellente notoriété acquise au cours d'une longue pratique. Nous sommes encore de taille moyenne (400 personnes) et notre expansion est régulière en France comme à l'étranger. Pour appuyer notre position et atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés, nous recherchons :

UN RESPONSABLE DE SECTEUR
en Région Parisienne

Profil : ce poste conviendrait à un homme de 30-40 ans, diplômé d'une école de commerce ou de niveau universitaire. Véritable professionnel de la vente en produits ou services de grande qualité, il maîtrise parfaitement l'art de convaincre des interlocuteurs de haut niveau. **Mission** : sa tâche principale sera de négocier nos interventions auprès des entreprises industrielles et commerciales de la région. Il aura également un rôle important de relations publiques auprès de prescripteurs très divers. Sa rémunération sera étroitement liée aux résultats obtenus, mais ne pourra être inférieure à 100.000 F après la période de formation que nous lui assurons.

Envoyer candidature et C.V. sous réf. M082 à ICAR, 1, rue Rabelais, 75008 PARIS.

Nous sommes un important Groupe de B.T.P. (C.A. 4 milliards) dont la moitié de l'activité s'exerce déja à l'étranger.

Notre service

RECRUTEMENT

recherche un jeune cadre qui prendra en charge les recherches de techniciens et agents de maîtrise, tant pour la France que l'Etranger, ce qui implique, outre la recherche par annonces, des contacts avec les écoles, les organismes professionnels, les confrères, etc ...

Nous pensons qu'une formation de base en sciences humaines, en psychologie du travail, complétée par une première expérience du recrutement en industrie (ou dans les B.T.P. !) est nécessaire, ainsi qu'une bonne pratique de l'anglais parlé.

POSTE à PARIS

Envoyer CV, photo et rémunération actuelle sous référence 3084 à :
PIERRE LICHAU S.A.,
BP 220 - 75063 PARIS Cédex 02
qui transmettra votre dossier.

Jeunes informaticiens

cegi tymshare

Diplômés de l'enseignement supérieur

Compagnie Européenne de Gestion et d'Informatique - Tymshare.
filiale du Crédit Lyonnais et de Tymshare (U.S.A.);
leader dans son domaine.

Vous voulez saisir l'opportunité:
— de collaborer à la mise en place d'APPLICATIONS DE GESTION pour de grandes entreprises nationales et internationales (nos clients);
— de prendre rapidement la responsabilité de développements: analyse, programmation, tests, documentation, formation;
— de vous intégrer à une équipe jeune et sympathique, travaillant dans un contexte international;
— d'évoluer ultérieurement vers d'autres postes techniques ou commerciaux.

Vous souhaitez acquérir une expérience enrichissante en utilisant:
— notre réseau mondial de télétraitement comportant plus de 50 gros systèmes interconnectés;
— nos systèmes de gestion de bases de données de type relationnel, réseau, . . . ;
— notre approche des techniques les plus avancées en Finances, Marketing, Personnel, Production.

Vous voulez exploiter au mieux:
— votre «Savoir Faire» en analyse et programmation;
— votre efficacité et votre esprit méthodique;
— votre connaissance de l'anglais.

Alors, nous vous proposons de rejoindre notre:

GROUPE SOFTWARE D'APPLICATIONS

La formation spécifique à nos systèmes et produits sera assurée dans nos bureaux de Saint-Cloud
Nous vous remercions d'adresser votre C.V. (+ photo) sous référence 930 à :
Serge BOULLE - CEGI-TYMSHARE- 106, Bureaux de la Colline-de-Saint-Cloud — 92213 SAINT-CLOUD

Société de Services PARIS
recrute

UN INGÉNIEUR

de formation supérieure
IUT, MIAGE, GRANDES ÉCOLES
pouvant justifier de 2 à 3 ans d'expérience en informatique, au moins,
pour devenir :

CHEF D'EXPLOITATION

d'un centre de calcul en pleine extension offrant des services de gestion en temps réel par télétraitement.

Envoyer C.V. avec prétentions sous n° 9680 à Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

FIDUCIAIRE
EXPERTISE COMPTABLE
recherche à Paris

AUDITEUR INFORMATIQUE

intéressé par expertise comptable

Ayant :
- diplôme commercial sup. ou maîtrise de gestion,
- D.E.C.S. complet ou en cours,
- expérience pratique informatique 2 ans mini.

Pour missions informatiques (audit et études de conception) et de révision.

Adresser C.V. manuscrit et prétentions sous n° 7.134 *le Monde* Publicité, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

SOCOTEC

Ingénieur qualité

ILE DE FRANCE

Le Groupe SOCOTEC (2.300 personnes en France et dans le monde) s'est *acquis par la compétence de ses collaborateurs et le sérieux de ses prestations* une très grande notoriété dans les milieux de l'Industrie et du Bâtiment.
Dans le cadre du développement de nos activités liées à l'organisation et à la gestion de la qualité, nous sommes amenés à vous proposer un poste d'Ingénieur qualité. Ingénieur *de formation* (E.C.P - E.N.S.A.M - E.N.S.M - I.N.S.A...) vous avez acquis par plus de 5 années d'activité professionnelle, une bonne maîtrise des problèmes de gestion industrielle et de production *dans le secteur des industries mécaniques. Une première expérience en organisation* de la qualité serait un atout supplémentaire. Après une période de formation à notre métier et à nos méthodes, vous serez appelé à participer au développement de nos activités en région Ile de France. Si cette offre *vous intéresse, adressez votre candidature sous réf. 81.18 à P. CANDES* - SOCOTEC - 3, avenue du Centre - 78182 SAINT QUENTIN EN YVELINES CEDEX.

SNCF OFFRE

117 emplois dans ses bureaux d'études

Options «électrotechnique - électroniques» (56 emplois) et «génie civil» (61 emplois)

Recrutement par concours des 4 et 5 novembre

OUVERTS AUX JEUNES GENS
- Français, nes entre le 1er novembre 1953 et le 30 novembre 1963
- Titulaires d'un baccalaureat C, D, E, F2 a F4, F9, F10 et possedant des connaissances techniques equivalentes au BTS ou au DUT de l'option postulee ou titulaires de l'un de ces BTS ou DUT.

Remuneration brute annuelle de debut :
66 000 F environ
Carriere interessante, emploi stable.
Avantages sociaux.

Ecrivez à la Direction Régionale S.N.C.F. (Division du Personnel) dont l'adresse vous sera communiquée dans toutes les gares.

CLOTURE DES INSCRIPTIONS LE 5 OCTOBRE



CHARGEURS REUNIS
INDUSTRIE

dans le cadre de la politique de développement de sa filiale



offre à de **JEUNES DIPLOMES** les postes suivants :

CHARGE D'ETUDE - ventes France HF
- Relevant directement du Directeur des Ventes France, il sera chargé, dans un premier temps de la définition et de la mise en place de la politique merchandising de la société et participera à son animation sur le terrain.
- Il est diplômé d'une Grande Ecole Commerciale (HEC, ESSEC, ESCP ou équivalent).
- Une bonne maîtrise de l'anglais est souhaitable.
- Le poste est à pourvoir à **PARIS.** Nombreux déplacements en France.

RESPONSABLE EXPORT - zone Afrique Moyen Orient
- Relevant directement du Responsable Export, il sera chargé de rechercher, animer et contrôler les distributeurs de la marque dans la zone géographique.
- Il est diplômé d'une Grande Ecole Commerciale (HEC, ESSEC, ESCP ou équivalent) option affaires internationales.
- Une maîtrise parfaite de l'anglais est indispensable. L'arabe est souhaitable.
- Le poste est à pourvoir à **PARIS.** *Nombreux déplacements dans la zone géographique.*

INGENIEUR RECHERCHE PRODUITS - généraliste HF
- Relevant directement du Directeur de la Recherche, il sera chargé de mettre au point les produits correspondant à des besoins identifiés lorsque les projets et études nécessitent des recherches technologiques et la mise en œuvre de moyens «mécaniques».
- Il est diplômé d'une Grande Ecole d'Ingénieurs (Centrale AM ou équivalent) option chimie ou *génie chimique souhaitée.*
- *Une bonne maîtrise de l'anglais est indispensable.*
- *Le poste est à pourvoir à* **BEAUVAIS** (OISE)

INGENIEUR RECHERCHE PRODUITS - chimiste HF
- Relevant directement du Directeur de la Recherche, il sera chargé de mettre au point les produits correspondant à des besoins identifiés lorsque les projets et études nécessitent une étape laboratoire importante où l'aspect «chimie» est prépondérant.
- Il est titulaire d'un doctorat de 3e cycle (ou équivalent) orienté vers la chimie des polymères, macro-molécules, catalyse.
- Une bonne maîtrise de l'anglais est indispensable.
- Le poste est à pourvoir à **BEAUVAIS** *(Oise)*

Envoyer CV détaillé + photo en précisant la rémunération souhaitée à :

SPONTEX
Direction du Personnel
24 rue des Jeuneurs - 75002 PARIS



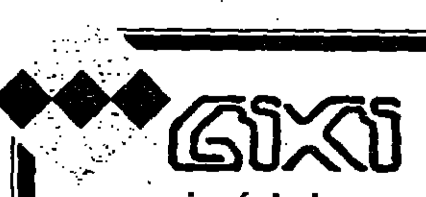
Le Centre de pièces de rechange de l'un des tous premiers groupes européens opérant dans le secteur des biens industriels implanté dans la proche banlieue Ouest de Paris recherche son

RESPONSABLE DES APPROVISIONNEMENTS

Dépendant directement du responsable de la logistique, il aura à diriger un service de 15 personnes et à gérer les approvisionnements d'environ 100.000 références.

Ce professionnel de la fonction approvisionnement aura une formation technique supérieure et une solide expérience dans la branche est indispensable (minimum 5 ans). La connaissance de l'anglais sera appréciée.

Merci de nous faire parvenir votre résumé de carrière sous No 9480, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra.



ingénierie informatique

Le Département
INGÉNIERIE DE SYSTÈMES DE GESTION

recherche

ingénieurs

Débutants ou
1 à 2 ans expérience
Grande École ou Université

pour
la réalisation de systèmes interactifs sur mini et grands ordinateurs

Adresser C.V. détaillé et photo à :
GIXI — Ingénierie Informatique
Département ISG
Z.A. ORSAY COURTABŒUF
avenue de la Baltique
B.P. 110
91944 LES ULIS CEDEX

GROUPE CISI

IMPORTANT
ETABLISSEMENT PARISIEN
DU SECTEUR TERTIAIRE

recherche

PSYCHOLOGUE INDUSTRIEL

Formation exigée:
– Maîtrise + DESS de Psychologie industrielle.

Expérience professionnelle:
– 2 ou 3 ans dans une fonction "RECRUTEMENT toutes catégories."

Envoyer C.V., photo et prétentions à HAVAS CONTACT, 156, boulevard Haussmann, 75008 PARIS sous référence 38538.

HAVAS CONTACT

Entreprise Industrielle dans un domaine technologique très avancé recherche pour son département

ESTIMATION DEVIS

2 INGENIEURS

Vous possédez :
- Une formation Ingénieur
- Une première expérience professionnelle acquise dans des Engineering ou Entreprises fournissant des usines clés en main.

Nous vous proposons de devenir un expert en ESTIMATION DES COUTS D'ACHATS de matériels ou de marchés de travaux, en particulier dans le domaine ELECTRICITE - CONTROLE - COMMANDE en France ou à l'Etranger.

Ces postes impliquent de nombreux contacts avec divers secteurs de l'entreprise (commercial, projet, études...) et avec les fournisseurs.

La pratique de l'Anglais est indispensable.

Merci d'écrire sous ref. 6560 à rscg carrières 48 rue St Ferdinand - 75017 PARIS qui transmettra.

rscg carrières

THOMSON-BRANDT

ARMEMENTS
recrute dès à present

DIPLOMES (EES) GRANDE ECOLE D'INGENIEURS OU DE L'UNIVERSITE

(au moins doctorat 3ème cycle)
pour calcul scientifique
en FORTRAN et/ou PASCAL
avec moyens très importants.

Excellente formation générale en Physique et Mécanique.

Expérience appréciée dans l'un des domaines : chocs, probabilités, C.A.O. en mecanique.

Nationalite française exigee.

Ecrire à M. PERRIN, Service du Personnel, *52, Champs Elysees* 75008 PARIS.

HF

ETABLISSEMENT FINANCIER
de dimension internationale recherche un :

Coordinateur time-sharing

qui sera chargé :
- de la mise en place des moyens time-sharing dans les différents départements,
- *de la coordination de tous les projets et des procédures liés à* l'utilisation du time-sharing,
- de l'assistance aux utilisateurs.

Le candidat recherché doit avoir :
- une formation supérieure (minimum : *D.U.T.*)
- au minimum trois ans d'expérience de la réalisation de systèmes informatiques impliquant l'utilisation de langage scientifique ;
- de bonnes connaissances mathématiques,
- *le goût des contacts humains.*

Les personnes intéressées sont invitées à nous envoyer un C.V. détaillé avec une photo, en précisant leur salaire actuel, sous la référence : SA 192.

CARRIERES SERVICES
19 rue de la Paix 75002 PARIS
Groupe CSS Conseils en recrutement

SVP Information Carrière Grandes Ecoles

"SPÉCIAL JEUNES"

*annonces parlées** 763.11.15

entreprises	postes à pourvoir	lieux	expériences	langues	formations	réf.
THOMSON-CSF TELEPHONE	INGENIEURS DES VENTES	Paris, Orléans, Bordeaux	Débutants à 2 ans Vente syst. électroniques, informatiq.		ESC, ENI	138A2
MOBIL OIL FRANÇAISE	INGENIEURS DE RAFFINERIE	Seine-Maritime, Hérault, Etranger 81/82	Débutants à 3 ans	Anglais	X, ECP, Mines, ENSAM	144A1
INTEL	INGENIEUR formation clients	Rungis (91)	1 à 3 ans connais. systèmes exploit. temps réel	Anglais	Ingénieurs Informatique Electronique	101B1
COFLEXIP	INGENIEURS D'AFFAIRES	Paris, Etranger	2 à 3 ans ingénierie ou pétrolier	Anglais	Ecole d'ingénieurs	109A5
IBM FRANCE	INGENIEUR installat. industrielles	Banlieue Sud (91) Immédiat	*Débutant et +*		Grande Ecole d'ingénieurs	140B4
SEP	INGENIEUR études et essais	Vernon (27)	Débutant ou +		Grande Ecole d'ingénieurs	153E7
THOMSON-CSF SIMULATEURS	INGENIEURS modélisation systèmes simulation	Trappes, Cergy Immédiat	Domaine aéronautique	Anglais, Russe apprécié	Grande Ecole d'ingénieurs informatique	122E7
THOMSON-CSF SIMULATEURS	INGENIEURS réalisations logiciel temps réel	Trappes, Cergy Immédiat	Débutants et +	Anglais lu	Grande Ecole d'ingénieurs	122E8
THOMSON-CSF SIMULATEURS	INGENIEUR PROJET informatique électronique	Trappes (78) *Immédiat*	3 ans informatique *temps réel*	Anglais courant	Grande Ecole d'ingénieurs opt. informatique	122E9
FLOPETROL	INGENIEURS champs pétroliers	Monde entier	Débutants formation assurée	Anglais	Grande Ecole d'ingénieurs	110A3
CGA ALCATEL	INGENIEUR INFORMATICIEN	Brétigny (91)	Débutant ou +	Anglais souhaité	Grande Ecole informatique industrielle	128A9
CGA ALCATEL	INGENIEURS ETUDES	Brétigny (91)	Débutants	Anglais souhaité	Grande Ecole d'ingénieurs	128B1
BOUYGUES BAT. ETRANGER	INGENIEURS TRAVAUX	Afrique, Moyen-Orient	Débutants à 2 ans	Anglais	Grande Ecole d'ingénieurs	120F7
HEWLETT-PACKARD	INGENIEURS COMMERCIAUX informatique	Région parisienne, Lyon	Débutants à quelques années d'expérience	Anglais souhaité	Ingénieurs électroniciens ou informaticiens	106A4
HEWLETT-PACKARD	INGENIEURS COMMERCIAUX "Systèmes de gestion"	Région parisienne, Lyon, Rennes, Nantes	Débutants à 3 ans	Anglais souhaité	Ecoles de Commerce et de Gestion	106A5
SERETE INGENIERIE	JEUNES INGENIEURS	Paris	Débutants à 3 ans toutes disciplines	Anglais souhaité	Grande Ecole d'ingénieurs	125A6
THOMSON-BRANDT	JEUNES INGENIEURS Etude et Production	Nord, Normandie, Rhône-Alpes	Débutants		Ecole d'ingénieurs	136C2
THOMSON-BRANDT	JEUNES CONTROL. GESTION Fonction personnel	Nord, Normandie, Rhône-Alpes	Débutants		ESC ou Sciences Politiques	136C3
DOWELL SCHLUMBERGER	INGENIEURS CHANTIERS	Monde entier	Débutants à 3 ans	Anglais	Ecole d'ingénieurs généralistes	147A4
SODETEG	INGENIEURS chargés d'affaires-exportation	Le Plessis-Robinson (92) Immédiat	2 ans minimum	Anglais	Grande Ecole d'ingénieurs	157A9
EFCIS	INGENIEUR DE TEST	Grenoble	Débutant + tests de circuits	Anglais	Electronique	132B6

* Avant de faire acte de candidature prenez connaissance par téléphone des descriptifs détaillés des offres qui vous intéressent. Ils ont été conçus pour vous par SVP Information Carrière. Vous serez informé immédiatement en toute discrétion et votre rencontre avec l'entreprise s'en trouvera accélérée. Appelez 763.11.15 en rappelant la référence.

SVP Information Carrière
7, rue de Logelbach 75017 Paris.



QUARTZ ÉLÉCTRONIQUE

Filiale d'un important groupe industriel recherche pour ASNIERES

UN INGENIEUR ELECTRONICIEN

- Ayant 3 à 5 ans d'expérience, il est intéressé par l'étude et le développement de nouveaux produits piézoélectriques.
- *Une bonne connaissance des circuits logiques est indispensable.*

Adresser C.V. et lettre manuscrite à :
Mme Fetiveau - Quartz Electronique
1, rue d'Anjou - BP 215 - 92602 ASNIERES

CADRE COMPTABLE

Paris-Est **F 100000 +**

Est recherché par une société française implantée à l'étranger (17 filiales) C.A. : F 2 Milliards dans les biens de consommation.

Il sera principalement chargé de la consolidation et des travaux préalables, et de la mise à jour des différentes procédures et systèmes nécessaires. Il lui sera également confié des missions ponctuelles dans le cadre de la Direction financière et comptable.

Ce poste conviendra à un candidat titulaire du DECS ou l'équivalent, pratiquant l'anglais, ayant *déjà acquis une expérience au sein d'un service* comptable jusqu'à l'établissement du bilan.

Une formation aux techniques de la consolidation est envisagée.

Adresser dossier de candidature : *lettre manuscrite*, curriculum vitae, photo (ret.) sous réf. 22.405-M à CLA Recrutement 11 Av. Delcassé - 75008 Paris.



L'INSTITUT NATIONAL DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE
PARIS
recrute

Ingénieurs ou Universitaires Diplômés

pour examen des demandes de brevets d'invention comportant étude et traduction de documents anglais et allemands.

SPECIALITES DEMANDEES :
- Mécanique générale
- Fonderie
- Travail des métaux
- Transporteurs
- Automobile
- Transmissions mécaniques
- Régulation
- Moteurs à combustion
- Moteurs à injection
- Servocommandes
- Electronique
- Télécommunications
- Semi-conducteurs

Bonne expérience professionnelle appréciée.
Adresser demande et C.V. à :
I.N.P.I. (Recrutement)
26 bis, rue de Léningrad - 75800 Paris.

correspondant informatique – organisation

120 000 +

Succursale d'un important groupe d'Assurances, nous recherchons un candidat possédant une solide formation orientée vers l'organisation administrative (IESTO par ex.) et/ou l'informatique de gestion, ainsi qu'une bonne pratique de l'analyse fonctionnelle. Il *sera chargé d'analyser des circuits de travail*, de concevoir et de mettre en place des procédures en liaison directe avec les utilisateurs et l'informatique. Il sera intégré au sein de notre secteur Assurances Transports maritimes.

Veuillez adresser CV et prétentions sous n° 9 768 à Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

CONSEIL ET APPLICATIONS
Prestations de services de haut niveau pour les réseaux de Télécommunications

Dans le cadre du développement sans cesse croissant de ses projets de haute technicité, le Département Conseil et Applications de CONTROL DATA FRANCE recherche des

INGENIEURS TELECOM
Grandes Ecoles

Vous êtes débutant ou vous avez 2 à 3 ans d'expérience.
Vous avez de bonnes connaissances en réseaux de télécommunications, en architecture de réseaux ou plus généralement en téléinformatique.
Nous vous proposons une activité autant technique que commerciale car vous interviendrez pour l'assistance auprès des clients, le conseil pour la mise en place de réseaux Télécom.
Vous avez la volonté de participer au développement d'un secteur de pointe.
Vous êtes disponible et vous maîtrisez l'anglais.
Proposez votre candidature à Monsieur Gary - CONTROL DATA - Service du Recrutement - 195, rue de Bercy - 75582 PARIS CEDEX 12.



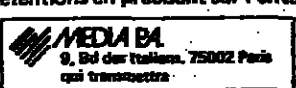
UNE GAMME COMPLETE DE SYSTEMES ET DE SERVICES INFORMATIQUES

Cadres Comptables

Une importante banque (Paris 2ème) recherche des CADRES *pour renforcer* le service comptable de ses sociétés financières (S.C.P.I., S.C.I., S.I.C.A.V., F.C.P., etc...).

Le candidat, âgé de 30 ans minimum, possèdera le D.E.C.S. (ou équivalent), ainsi que de solides connaissances comptables et fiscales. Il justifiera de plusieurs années d'expérience dans une activité similaire. Il devra être capable de prendre rapidement des responsabilités.

Adresser CV, photo et prétentions en précisant sur l'enveloppe la réf. 964 LM



(Réponse et discrétion assurées)

OPÉRATION 2000 INFORMATICIENS
Renseignements sur emplois et formations
Centre International de Traitement Informatique.
205-24-63 + / 236-14-66 +.

BANQUE CRÉDIT
MOYEN ET LONG TERME A VOCATION INTERNATIONALE
Quartier OPERA
recherche

ADJOINT (E) CHEF COMPTABLE
Expérience bancaire niveau D.E.C.S. ou équivalent.
Connaissances comptabilité anglo-saxonne requises.

Envoyer C.V., prétentions s/n° 7999 FRANCACIP, 17, rue de la Banque 75002 Paris.

Centre de Calcul A.P.L. avancé
recherche
pour son bureau d'Etudes

INGÉNIEUR

Diplômé Grandes Ecoles
Haut niveau

Grande capacité de travail
2 000 H
pour développement projet informatique d'envergure.
Salaire en conséquence.

Envoyer C.V. à n° 9633, Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75009 Paris Cedex 01.

FILIALE PARISIENNE DU GROUPE
SAE UN DES LEADERS DU B.T.P.

Nous recherchons pour notre BUREAU D'ETUDES A PARIS

INGENIEURS DEBUTANTS

Diplômés d'une grande école (P. et C., ECP, ESTP, ...).
Ils désirent débuter leurs carrières en se perfectionnant dans le domaine technique.
Ils possèderont une bonne maîtrise de l'anglais et si possible une formation complémentaire type CHEBAP, M. Sc, ...
Leur évolution de carrière peut se concevoir au sein du bureau d'études sur des projets en France et à l'étranger, mais aussi au sein du groupe SAE au plan international dans les services travaux, commerciaux, ou gestion, s'ils manifestent les qualités et les compétences nécessaires.

Les candidats intéressés nous adressent leurs dossiers de candidature à

SAEP Tour Amboise
204 Rond Point du Pont de Sèvres
92250 BOULOGNE

CGA Alcatel
Compagnie Générale d'Automatisme
recherche

TECHNICIEN niveau IV

Référ. 031

Pour l'étude, l'intégration et la mise en service de matériels électroniques de mesure d'automatisme et de calculs pour l'industrie du forage à terre ou en mer.

Des déplacements de courte durée sont à prévoir en France et à l'étranger.

Une expérience de 4 à 5 ans en automatisme et instrumentation est exigée.

Nous vous remercions d'adresser CV manuscrit, photo et prétentions en précisant la référence du poste à la Direction du Personnel
BP 57 - Le Plessis Pâté
91220 BRETIGNY S/ORGE.



1er FABRICANT FRANÇAIS DE ROULEMENTS A AIGUILLES
FILIALE GROUPE EUROPEEN PUISSANT
rech. pour 92 - RUEIL-MALMAISON

Responsable du SERVICE « VENTE » (marketing industriel)

En position fonctionnelle auprès du D.C., point de contrôle, d'interprétation et de diffusion d'informations vers les Scés Commerciaux, concernant les prix de ventes, les marges, l'estimation des différents marchés, les objectifs de ventes, les moyens de promotion,...

POSTE « STAFF » mais d'esprit très commercial et « MARKETING »

ÉVOLUTION IMPORTANTE POUR ELÉMENT DE VALEUR

INDISPENSABLE
• Formation Supérieure GRANDE ÉCOLE
EXPÉRIENCE (4-5 ans mini.) FONCTIONS SIMILAIRES EN COMPOSANTS TECHNIQUES
• ALLEMAND et ANGLAIS fluides

DISCRÉTION ABSOLUE. *Lettre manuscrite*, C.V. détaillé, rémunération et photo ss réf. 4730 à



OFFRES D'EMPLOIS

UNION DES GROUPEMENTS D'ACHATS PUBLICS
Service de l'État
recrute

- **1 CHARGÉ D'ÉTUDES LOGISTIQUES** responsable de la mise en œuvre de méthodes et matériels d'entreposage et manutention modernes et de la conception d'un entrepôt central.
- **1 CHARGÉ DE MISSION** diplômé de l'enseignement supérieur commercial. Il aura la responsabilité du marketing d'approvisionnement et une expérience préalable dans le secteur privé par exemple en centrale d'achat.
- **1 ACHETEUR AUDIOVISUEL** de formation ingénieur ou ayant un bonne qualification technique en ce domaine. Une expérience préalable d'achat serait appréciée.
- **1 ACHETEUR DE MACHINES-OUTILS ET INSTRUMENTS SCIENTIFIQUES** ayant un formation de type ingénieur et une expérience préalable d'achat.
- **1 ASSISTANT ADMINISTRATIF** pour tâches de rédaction suivi de procédures. Niveau Baccalauréat et expérience administrative souhaitée.

Lieu de travail de ces emplois : PARIS.

Envoyer C.V. et photo à
U.G.A.P.
Division du Personnel
209, rue de Bercy,
75585 PARIS Cedex 12.



recherche

ingénieur informaticien

Chargé de l'utilisation de microprocesseurs pour constituer des équipements de traitement de données et de l'élaboration des logiciels correspondants.

Il aura une bonne connaissance du matériel et du logiciel et si possible une expérience de 2 à 3 ans.

Lieu de travail : Région MONTLHERY (91)

Adresser CV et prétentions s/réf. DRI/STE à CIT ALCATEL, Service Recrutement Cadres, 10bis, rue Louis Lormand, B.P. 22 78320 LE MESNIL SAINT-DENIS.

AILE MÉDICALE
recherche en permanence
C.E.S.
Médecine du travail, gynécologie, anesthésie, autres... pour remplacements et week-ends.
Tél. (16-1) 293-36-90.

secrétaires

ASSISTANTE
INGENIEUR TECHNICO-CCIAL pour relations téléphoniques avec clientèle technique. Niveau D.E.U.G. Dactylographie appréciée. Sté PRAT, 17, rue Letellier, 75015 PARIS.

Importante Société LEADER MONDIAL DANS SA SPECIALITE Gare Courbevoie/La Défense recherche pour
DIRECTION EXPORT
SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO BILINGUE ANGLAIS
Sténo anglaise indispensable.
Adresser C.V. et prétentions à ETRAVE (SOUS REF. 191) 38, av. Daumesnil, 75012 Paris, qui transmettra.

Société Tourisme recherche pour service comptable
STÉNODACTYLO
bonnes notions comptabilité. Libre de suite. Débutante s'abstenir. Env. C.V. et prét. MAISON DU TOURISME 175, av. Charles-de-Gaulle, 92200 NEUILLY-SUR-SEINE.

ASSOCIATION 1901 dans le 17e recherche
SECRÉTAIRE DACTYLO
mi-temps. Tél. 766-97-65.

ASSOCIATION LOI 1901 Centre de PARIS recherche
SECRÉTAIRE DE DIRECTION
excellente sténo, ordonnée et méthodique, connaissant travail de documentation, de classement et de mise à jour de fichiers. Horaires : 9 h - 18 h. Ecrire : S.G.P., 13, avenue de l'Opéra - 75001 PARIS.

information divers

Pour bien choisir votre métier FRANCE CARRIÈRES chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

propositions diverses

Emplois outre-mer, étranger MIGRATIONS chez les marchands de journaux.

Chercheur préparant thèse souhaite rencontrer personnes analysées ou en analyse. Tél. de 17 h à 19 h, au 887-02-16.

représentation offres

SOCIÉTÉ PARIS 13e
recherche
REPRÉSENTANT
- Connaissances outillages et composants pneumatiques.
- DUT-BTS ou équivalent.
- Si possible introduit dans la profession.
- Secteur géographique : Ile-de-France Nord-Est.
- Fixe + commissions + frais de route.

Ecr. avec C.V., photo, prét. s/n° 25182 M à BLEU, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes.

capitaux propositions commerciales

Particulier cède sa participation dans société financière suisse. Placement intéressant. Ecr. à : M. Goldinger, place de la Gare, B.P. 867, CH-1001 Lausanne.

CAPITALISTES
Thésauriseur d'OR le Cabinet Financier W. DECQ gère le métal OR. Convertir sans frais toutes devises en OR. Haute rentabilité, présentement 18 %, payables en OR. Garantie 1er ordre.
Pour condition écrire : bd du Régent, 24 a, boîte 21 à 1000 BRUXELLES.

CH. 200.000 F pour hâter lancement réussi. Article loisir forte rentabilité. 354-47-81 soir.

Cherche partenaire financier IMPORTANT pour relations suivies avec l'étranger. S.M.P., 268-08-90.

cours et leçons

MATH. PHYSIQUE CHIM. par Prof. T. : 526-82-47.

travaux à façon

ENTREPRISE. Sér. référ., effectue rapidement travaux peinture, menuiserie, décorat., coordinat. tous corps d'état, devis gratuit. Tél. 368-47-84 & 893-30-02.

traduction offres

Ch. trad. techn. qualifiée (élect., méc., etc.) A/F exp. lettre et C.V. man. à M. DAHLQUIST, B.P. 20, 78570 Andrésy.

traduction demande

Pour vos affaires traducteur d'arabe agréé à tarifs compétitifs. Contact : 839-1292.

Demandes d'emploi

55 ANS
Il est CADRE de DIRECTION.

Il a été chef d'entreprise dans la Distribution et l'Industrie en Afrique francophone où s'est déroulée la quasi-totalité de sa carrière.

Il peut donc diriger une affaire de moyenne importance ou être responsable d'un service.

Il accepterait aussi un travail à terme ou à temps partiel, d'assurer des intérims, d'effectuer des missions diverses telles que études et réalisations d'investissement, études de marché, inspections, formation de personnel local.

On le dit organisateur avisé et gestionnaire efficace.

Il est en très bonne santé et quelle que soit la durée des déplacements sa famille ne l'accompagne pas.

Il est disponible immédiatement.

Le PATRON intéressé

écrira sous le n° 7.120, *le Monde* Publicité, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CADRE HAUT NIVEAU
ADMINISTRATIF ET FINANCIER
47 ans, marié sans enfant
20 ans expérience Afrique francophone
LIBRE IMMÉDIATEMENT
recherche situation à l'expatriation.
Ecrire sous n° 1.822 *le Monde* Publicité, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

SECRÉTAIRE INFORMATIQUE pour travaux répétitifs, rech. empl. même partiel. 574-07-68.

INGÉNIEUR T.P.
diplômé I.C.H., 36 ans, 10 ans expér., études et travaux bâtiment. T.C.E. en B.E.T. et entreprise France, étranger, recherche poste responsabilité d'affaires, basé en France, Anglais courant. Ecr. s/n° 29.448 M, R.-Presse, 85 b., r. Réaumur, 75002 Paris.

A.T.P. TÉLÉCOM.
33 ans, anglais courant, messages, données, téléphonie, minicalculateurs, assembleurs. Ecr. s/n° 29.282 M, R.-Presse, 85 b., r. Réaumur, 75002 Paris.

30 ans, je réalise un bulletin d'animation et d'information de A à Z, dans une Association Nationale et différentes animations au sein de celle-ci, mais cela me laisse un temps appréciable pour réaliser d'autres projets. J'offre un sens des responsabilités, des initiatives concrètes, une expérience et une référence dans le domaine Socio-culturel (adolescents, adultes) théâtre, presse, audio-visuel, étudie toutes propositions mi-temps ou partiel toutes régions, avec préférence Paris, l'Ouest et le Nord. Ecr. s/n° 29.276 M, R.-Presse, 85 b., r. Réaumur, 75002 Paris.

Consultant Analyste Canadien, 35 ans, diplômé Sciences Po et Communication. Expert en affaires publiques, média, relations avec tiers-monde et enseignant, formation bilingue Anglais/Français, bon Suédois, Allemand moyen, cherche poste CADRE ou Consultant externe auprès Société internationale. Ecr. s/n° 29.313 M, R.-Presse, 85 b., r. Réaumur, 75002 Paris.

Secrétaire de direction bilingue française, allemand, bonne notion anglais, cherche poste à responsabilité, banlieue sud, disponible 1er janvier 1982. Ecr. s/n° 29.336 M, R.-Presse, 85 b., r. Réaumur, 75002 Paris.

36 ans, expert international, forage et sondage, coopérat. technique internationale, cherche poste France ou outre-mer. Téléphone : 331-72-82.

JE RECHERCHE MISSIONS À L'ÉTRANGER
Durée 15 jours à 6 mois ou plus. Suis : J.H. 34 ans, E.S.C.P., M.B.A. Anglais, Allemand. Exp. : négociations internationales, prospection commerciale, aussi contrôle financier. Connaît bien : Ext.-Orient, U.S.A., Europe. Aussi : Asie du Sud, M.-O.
Etudierais toutes propositions. Ecr. s/n° 1833 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Française 24 ans, célibataire, licence droit privé, maîtrise droit international, D.E.A. de droit communautaire trilingue, Anglais, Allemand, ex-stagiaire de la Commission des Communautés européennes, culture générale, dynamisme, excellente présentation, aimant initiative, déplacements et contacts, cherche situation. Ecrire s/n° 25.226 M. - BLEU, 17, r. Lebel, 94300 Vincennes.

J.F. sérieuses références, parlant couram. espagnol, 10 ans expér. secrétariat immobilier négociatrice + gestion excellente présentation, rech. emplois sérieux, étudierait ttes propositions. Ecrire SIPEP, référence 252, 3, rue de Choiseul, Paris-2e.

J. H., 25 ans maîtrise en droit international + D.E.A. droits anglo-saxons, trilingue français, anglais, allem., aimant voyager, cherche emploi intéressant France ou étranger (préfér. Asie-Océanie), dispon. imméd. Ecrire : J.-P. Pier, 3, rue Van-Werveke, Luxembourg (Grand-Duché).

J. F., ALL., 26 a., bon. program. meuse. I.B.M. D.O.S., PL1. ch. empl. de région paris. Anette Foellmer, St Konrad-Allee 42, D - 4010 HILDEN.

Recherchons travail toutes sortes pour étudiants. Association APLI, 33, place Maubert. Téléphone : 326-77-51.

J. F. 28 a. MAITRISE-GESTION Option MARKETING Sciences Po, Eco-Fi, expér. finance commerciale, notions secrét., dynam., goût des contacts, étud. ttes propos. Ecr. n° 4194 M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

MÉDECIN rech. région parisienne un poste de DOCUMENTALISTE Labo, édition, presse, de préf. Ecr. n° 4355 M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

Germaniste, all., 38 ans, parf. tril. langue (fr., angl., all., B.A. (Lond.), maîtr. d'allem. (Sorb.), diplômé trad.-inter. (Mil.), form. en machines-outils et cinéma, cherche chall. emploi. Ecr. s/n° 1.827 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

DIRECTEUR EQUIP. SOCIAL diplômes + sér. réf. prof. EXPER. enfants, adultes, handicapés phys. et sociaux cherche poste PARIS Ile-de-France. Préavis à donner. Ecr. s/n° 7141, *le Monde* Pub. 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

29 a., E.S.C. - D.E.C.S., 3 a. d'entreprise, ch. stage chez exp. Ecr. s/n° 4359 M, R.-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

INGÉNIEUR DIPLOMÉ recherche missions supervision de fabrications ou de chantiers construction, France et outre-mer, langue Français et Anglais. Ecrire s/n° 1819 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Cadre cinquantaine, docteur en droit, spécialiste droit des affaires contentieux, gestion comptabilité, cherche vacations. Téléphone : 808-49-02.

Docteur 3e cycle mathématiques, marocain cherche poste enseignement à plein ou à mi-temps. Ecr. s/n° 1.829 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

H., 32 ans, cherche situation commerciale, expérience U.S.A. Libre de voyager. Ecr. s/n° 1.830 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

COLLABORATEUR EXPORT
30 ans, B.T.S. comm. internat tril. Anglais, Arabe, expérience 1 an + stages, cherche poste similaire, dans P.M.E. ou Multinational Paris ou banlieue Ouest. Ecr. s/n° 4.348 M, R.-Presse, 85 b., r. Réaumur, 75002 Paris.

J.F. Franç., 26 ans, dipl. comm. Angl., Améric. courant, établie NEW-YORK dès janvier 82, étud. toutes propositions d'emploi. Ecrire s/n° 4335 M, R.-Presse, 85 b., r. Réaumur, 75002 Paris.

PROF. de LETTRES
Travaillant dans un service formation, cherche poste secrétaire particulier ou Ass. de Direction. Téléphone : 825-55-28.

31 ans, niveau doctorat Français, diplômée journalisme, langues anglais et arabe, cherche poste : rédactrice documentaliste, relations publiques. Téléphone : 331-72-92.

JOURNALISTE
28 ans PARIS, 7 années expérience secrétariat de rédaction, rédaction reportage dans quotidiens régionaux et hebdos parisiens, ch. emploi région Paris. Ecr. s/n° 29.437 M, R.-Presse, 85 b., r. Réaumur, 75002 Paris.

Recrutement gestion de personnel. Jeune psychologue industriel (F. 27 ans) étudie toutes propositions Paris-Banlieue. Ecr. s/n° 29.439 M, R.-Presse, 85 b., r. Réaumur, 75002 Paris.

enseignement

APPRENDRE L'AMÉRICAIN à
L'AMERICAN CENTER
261, bd Raspail, PARIS 75014
633-67-28
Cours de conversation dans la journée et le soir. Pour avancés, conversat. à partir de cassettes vidéo sur l'actualité diffusée par ABC TV News (matériel fourni par center for Media Art).
Lycéens à partir de 15 ans. Inscript. immédiates. Début 5 octobre. Cours privés, préparation au TOEFL. Cours pour enfants : début 30 septembre.

automobiles

ventes

(plus de 16 C.V.)

Cause double emploi Société vend véhicule de P.-D.G. Mercedes 450 SEL 6,9 litres, modèle 77, 23.000 km. Toutes options, 140.000 F à débattre. Tél. 731-22-00, p. 41 ou p. 64.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

L'immobilier

appartements vente

2e arrdt
AVENUE KLÉBER 16e VD 1 BUREAU 32 m² + 1 BUREAU 12 m² + jouissance salle d'attente, r.-de-ch. 723-78-11.

4e arrdt
MARAIS SAINT-PAUL Authentique imm. XVIIe, beau r.-d.-ch., 170 m², av. cour-jard. privé, à aménager. 272-40-19.

PLACE DES VOSGES
2 P. tt cft ds imm. stand. asc. Plein soleil - 367-03-03.

5e arrdt
PL. DU PANTHÉON
CHARME DE LA CAMPAGNE A PARIS, ravissant DUPLEX 95 m². 329-85-06.

6e arrdt
PRÈS LUXEMBOURG
Appt luxueux 175 m², 6 p. + chbre de bne imm. pierre de t. Prix élevé justifié. PROGESCO, 563-28-17.

7e arrdt
ESPLANADE DES INVALIDES ANGLE QUAI D'ORSAY Vue panoramique, plein soleil, imm. récent, gd stand. 100 m² récept. Chbre. Entouré balcon, service, 3 park. 233-61-80.

80, RUE UNIVERSITÉ
Dans hôtel 18e, exceptionnel s/verdure, dble hauteur sous plafond. Boiseries, environ 400 m² à divis. éventuellement. Téléphone : 261-16-50.

AV. BRETEUIL 3 p. 88 m² entièrement refait neuf - 500-54-00.

ÉCOLE MILITAIRE
dans imm. classé, studio d'artiste 46 m² à rénover, 6e ét. sans ascenseur 416.000 F. Notaire 501-54-30 le matin.

INVALIDES
Luxueux pied-à-terre 100 m². Belle vue sur la Seine. Dernier étage. Prix élevé MICHEL & REYL 265-90-06.

8e arrdt
MADELEINE-BEAUVAU 5 P., ancien à NEUF, 3e étage, 2 sanitaires. 727-29-69, matin

9e arrdt
Pierre de taille UNE AFFAIRE vu urgence, 4 p. tout confort., Prix 650.000 F., 576-23-75.

10e arrdt
RÉPUBLIQUE, dble living, chbre, confort, 70 m², soleil, s/très gde cour, tél. : 272-40-19.

11e arrdt
OBERKAMPF POUR
INVESTISSEUR
2 pces 35 m², 275.000 Locat. gestion assurées 322-69-10.

VOLTAIRE
POUR INVESTIR
Bon imm. petit studio dche, WC. P. 115.000 F 322-70-12.

12e arrdt
NATION R. E. R.
Magnif. 5 P., 2 bains, 2 w.-c. gde terr. sud, 2 park. Frais de notaire réduits. 1 250 000 F Delfiel. 346-95-27.

14e arrdt
PLEIN MONTPARNASSE Très rare superbe studio + terrasse, immeuble récent. Téléphone : 525-00-35.

PLANTES-ALESIA 354-95-10
VILLA GRAND JARDIN
250 m², campagne à Paris.

MONTPARNASSE DUPLEX Liv. + 2 chbres rénovation caractère gd cft - 550-34-00.

15e arrdt
15e Mo DUPLEIX RÉCENT 3 p., cuis., bns, balc. 4e ét. 560.000 F. 577-74-38.

MAIRIE XVe, RUE LECOURBE 3/4 p. tt. cft., bel imm. 1926, 2e ss asc. 700.000. 783-62-74.

ROSENWALD imm. stand. Magn. 2 p. 50 m² cuis. équip., liv. + chb. s. de bains, w.-c., park. calme s/jard. 261-83-15.

BRANCION XVe
INVESTIR
Bel. imm. studio tout conft 175.000 F Location, gestion ASSURÉES 322-69-10.

16e arrdt
PORTE DAUPHINE Imm. récent, 5e ét., 78 m², séjour + 2 ch. s/jardin, parking. SIGEDIM - 260-50-04.

BOULOGNE FACE BOIS Vue, 5e asc. Vaste récept. 3 chb. + 2 chb. serv. 2 bains 200 m². 742-28-33.

EXELMANS 90 m²
Plein soleil, tout confort. 1.030.000. VERNEL 526-01-60

11, RUE DE VARIZE
4 P., 100 m², refait neuf. s/pl., 11-18 h 30. 620-08-60.

JARDIN TROCADÉRO
grand 5 p., matin, 567-47-47.

Mo EXELMANS Bon immeuble, 120 m², asc., chf. central, park., LIVING, s. à manger, 2 chbres, cuisine, bains, chambre service PRIX TRÈS INTÉRESSANT, 93, BOULEVARD MURAT, mardi, mercredi, 15 à 18 h.

22, AV. VICTOR-HUGO
PRÈS ÉTOILE, dble liv. + chbre s/jard., imm., grand stand., balc., soleil, box possible, 1.150.000 F., s/pl. mercredi, 14 à 18 h. ou 505-62-82.

VILLA MONTMORENCY dans HOTEL PARTICULIER DUPLEX A AMÉNAGER terrasse, 553-91-45.

Secteur HENRI-MARTIN Magnifique imm. Pierre de T. GRAND 7 PIÈCES tt cft magnifique réception (100 m² env.) 3 chbr. de serv. ascenseur, soleil 3.680.000 F. Téléphone : 567-01-22.

ORTF 2 p. cft large balcon clair impeccable imm. classé. 375.000 - 550-34-00.

17e arrdt
GUY MOQUET dans petit imm. entièrement rénové reste quelques appts (studios et 2 P.) cuis. équip., s. de bains, prestations de qualité. Prox. nombr. comm. Idéal investisseur. 281-83-18.

WAGRAM
200 m², bel appartement, double living, 4 chambres, 2 chambres serv., imm. pierre de taille. GARBI - 567-22-88.

XVIIe Résidentiel imm. pierre
GD LIV. + CHBRE
780.000 VERNEL 526-01-60.

18e arrdt
MONTMARTRE, R.-d.-C., plein sol. vue verd., splend. 2-3 P. tt cft. Pos. prof. Propr. 878-41-65

190.000, av. 40.000
Dans imm. rénové, bon stand., beau 2 p. s/rue, entrée, cuis., w.-c., pos. bains, à repeindre. Propriétaire, 720-89-18 p. 7.

MONTMARTRE, vue Paris, pl. sol., hôtel R+5 à rén. en 3/4 p. Poss. tt cft. Except. 878-41-65.

BLD ORNANO XVIIIe
INVESTIR
Bel imm. studette conft 115.000 F Location, gestion ASSURÉES 322-70-12.

78-Yvelines
MAGNIFIQUE 130 m²
DANS PETIT CHATEAU XVIIIe NOISY-LE-ROI Très beau parc RENOVIM, 955-72-77 H.B. OUSOIR, 969-87-60.

VERSAILLES R.E.R. vue sur
POTAGER DU ROI
Bel appt de caractère, 100 m². Rare. Exclus. 900.000 F. MAT IMMOBILIER, 953-22-27

92 Hauts-de-Seine
BOULOGNE 5 P.
Nouveau Métro, beau 101 m² 800.000. VERNEL 526-01-50.

PLACEMENT OR qui rapporte appts refaits neuf, imm. Rén. loyers net d'impôts 5 ans. 3 P. tout cft. Prix : 380.000 F. HABITABLES DE SUITE. MALAKOFF : métro, bus. S/pl., 12, r. François-Coppée, 14-19 h 344-01-01 - 654-32-27.

Province
Haute-Savoie, CHATEL emplacement exceptionnel. studios 4 pers., à partir de 261 000 F. Location assurée. ERIGE B. P. 18 74240 GAILLARD (50) 38-52-89.

appartements achats

ACHÈTE Studio/2 p. Compt. Paris, Mme LEULIER : 261-39-78 ou le soir : 900-84-25.

RECHERCHE 2 à 4 p. Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e, avec ou sans travaux. PAIE. CPT CHEZ NOTAIRE Tél. : 873-23-55, même le soir.

JEAN FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet, 15e, 566-00-75, recherche Paris 15e et 7e pour bons clients appts ttes surf. et immeubles. Paiement comptant.

appartements occupés

148, r. de la Pompe
APPTS 3 P. OCCUPÉS Immeuble pierres de taille, cft, s/cour-Jardin. MARDI, MERCREDI 14 h./17 h 30.

18e dans imm., rénové, bon stand., beau 2 p., s/rue, cuis., entrée, w.-c., poss. bs, 42 m², pl. sud, occupé dame 80 ans, 156.000 F., créd. Voir ppt. : mer., 14 h. 30, 16 h. 30, 50 bis, rue Marx-Dormoy.

constructions neuves

LE PETIT MANSARD MEUDON BELLEVUE
Gare à 100 mètres. Immeuble pierre de taille. 10 appts de grand standing.
4 et 5 PIÈCES
Sur place du jeudi au lundi de 15 heures à 18 heures 4, rue Albert-de-Mun ou Téléphone 562-06-06.

pavillons

VILLEJUIF, près futur Mo, pav. mod. 6 P. + gren. aménageable. Dble gar., jardin 650.000 F. Crédit foncier. Tél. 588-42-44.

villas

VERSAILLES. Part. gde maison, divisible, terrain, R.E.R., écoles. 277-91-01 mat., 043-61-48 soir

10 km VERSAILLES
Belle villa 1974, plain-pied 136 m², séj. 35 m², 3 chbres, 2 bains, jardin 2.035 m². Prix 790.000 F. T. 954-68-00.

propriétés

80 KM PARIS-OUEST
Belle maison. Normandie, 8 P., 260 m² s/5.000 m² jardin clos. Tout confort. 850.000 F. Ag. 451-23-86.

ST-CLOUD MONTRETOUT Part. souhaite vendre belle ppté. parfait état. Très beau parc 1800 m², 9 p., gar. 2 voitures. Calme et tranquillité exceptionnels. Tél. soir après 20 h. ou week-end. 771-07-40.

viagers

Etude LODEL, 35, bd Voltaire Paris XIe. Tél. 355-61-58 Spécialiste viager. Expérience, discrétion, conseils.

Sté spécialiste Viagers **F. CRUZ** 8, rue La Boétie 266-19-00 Prix indexation et garantie. Etude gratuite discrète.

LIBRE Près Av. JUNOT-18e petit 2 p., tt cft. 110.000 Cpt. + 1.500 F., 1 femme 73 ans.
F.CRUZ 266-19-00.

Part. région Compiègne, vaste maison Prix : 100.000 F + 5.000 F. Libre. Tél. 391-41-35.

Pensez retraite Côte d'Azur. Achetez un viager. Catalogue gratuit. Etude LODEL, 50, av. J.-Médecin, Nice (93) 37-25-24.

locations non meublées offres

Paris
16e, RUE JASMIN Beau 3 p., 77 m² + balcon, état nf, 2e ét., sol., imm. réc., gd standing, cave, park., 4.000 F. + ch., s/r.-vs., 287-42-08.

Région parisienne
BOULOGNE Mo Jean-Jaurès imm. stand. 2 P., 57 m², nf 6e asc. 2750 c.c. 603-61-83.

locations non meublées demandes

Région parisienne
Etude cherche pour CADRES, villas, pavil. ttes banl. Loyer gar. 5.000 F maxim. 283-57-02.

locations meublées offres

Paris
ETOILE splendide, liv. + chbre terrasse, 30 m², plein Sud 6.500 F. C.C. - 233-51-03.

PRÈS PLACE CLICHY
Idéal étudiant. Studio cft. 700 mens. + ch. Visite JEUDI 9 h 30 à 11 h 30. 8, Impasse de la Défense 18e.

Rdt Pt CHAMPS-ÉLYSÉES S/jardin Marigny, LUXUEUX GRAND STUDIO + Alcôve, cuis., bains, TÉL., moquette. 4.500 F. 572-39-25.

locations meublées demandes

Paris
OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction, beaux appartements de standing, 4 pièces et plus - 281-10-20.

EMBASSY SERVICE
8, av. de Messine, 75008 PARIS rech. POUR PERSONNEL D'AMBASSADE, PETITS APPARTS DE FONCTION Studios 2 et 3 P. - 562-78-99.

LOCATIONS CHÈRES ET GARANTIES HABITAT. 551-66-99.

bureaux

Locations

RUE ROYALE : 780 F.
le m² annuel. 150 m², état excellent. Ecrire n° 77361, I.P.F., 12, rue de l'Italy, 9e.

BUREAUX MEUBLÉS
SIÈGES DE STÉS AV. SECRÉT. T. TÉLEX. TTES DÉMARCHES POUR CRÉATION D'ENTREP.
ACTE S.A. 261-80-88 +
BORDEAUX (56) 81-98-80.

VOTRE SIÈGE SOCIAL 8e LOYER 150 à 300 F/MOIS TÉLEX - SECRÉTARIAT SERVICES SÉRIEUX
AGECO - 294-95-28
R. C. PARIS 319-127-080.

STÉ LOUE DIRECTEMENT 1 ou plusieurs bureaux dans immeuble bon standing
- A Neuilly 758-12-40
- A George V 723-55-18
- Aux Ch.-Élysées 563-17-27.

Bureaux à louer tts domiciliations RM RC SARL à partir de 80 F/mois - 526-23-10.

KLEBER
190 m². Immeuble Standing. 705-48-60

SIÈGE SOCIAL
Secrétariat, tél. Formalités
CONSTITUTION
de Société - TELEX
S.M.P. - 268-08-90.

locaux commerciaux

PARIS 20e, pr. gde surface, magas. stockage, atelier, etc., imm. libre r.-de-c., 700 m² inter. s'abstenir. GÉRANT : 233-04-16.

fonds de commerce

Cède bail boutique tous commerces, 60 m². 6e arrondissem., rue calme. loyer trimestriel 1.650 F. Prix : 140.000 F. T. le mat. apr. 9 h - 584-35-00.

Vallée du Rhône, à vendre Agence de Transactions Immobilières leader dans sa région. informatisée, C.A. important. Ecr. Havas Valence N° 20552.

boutiques

MURS BOUTIQUE. Louées. RÉPUBLIQUE, imm. rav., parf. ét.
- Loyer 30.000. Px 240.000
- Loyer 49.000. Px 400.000
Propriétaire : 720-89-18.

domaines

Achète grand domaine à vocation forestière et chasse, préférence départements 45, 41, 18, 89, 58. Ecrire sous n° 200.886 à HAVAS PARIS, 136, avenue Charles-de-Gaulle, 92522 NEUILLY-SUR-SEINE.

terrains

JUVISY - (près) Terr. à bâtir
400 m² environ 250.000 F.
500 m² 350.000 F
WURTZ - Tél. : 921-40-72.

formation professionnelle

FORMATION GRATUITE POUR DEMANDEURS D'EMPLOI
Réservée exclusivement aux personnes ayant droit aux
INDEMNITÉS DE FORMATION VERSÉES PAR LES ASSEDIC
GESTIONNAIRE D'ENTREPRISE
Pour être formé aux techniques de gestion des entreprises
- Durée : 800 heures + stage pratique en entreprise de 2 mois.
- Début du stage : 26-10-1981.
- Lieu : PARIS.
- Nombre de places limité.
Pour inscription adr. C.V. et lettre de candidature à : I.F.I.P. 37, rue de Châteaudun, Paris 9e

FORMATION GRATUITE POUR DEMANDEURS D'EMPLOI
réservée exclusivement aux personnes ayant droit aux INDEMNITÉS DE FORMATION VERSÉES PAR LES ASSEDIC
LICENCIÉS ÉCONOMIQUES
GESTIONNAIRE D'ENTREPRISE
Pour être formé aux techniques de gestion des entreprises
- Durée : 800 h + stage pratique en entreprise 2 mois.
- Début du stage : 26/10/81.
- Lieu : PARIS.
- Nombre de place limité.
Pour inscription adr. C.V. et lettre de candidature à : I.F.I.P. 37, rue de Châteaudun, Paris-9e.

COMMERCIAUX
Demandeurs d'emploi (licenciés économiques)
Centre International de Traitement Informatique
organise stage gratuit MARKETING - INFORMATIQUE 238-14-55 + - 241-83-83 + 205-24-63 +

- Vous avez moins de 26 ans.
- Aimez-vous les contacts humains, une vie active ?
- Avez-vous un DEUG littéraire ou scientifique ou encore un DUT ou un B.T.S. ?

LE GRETA DU TERCIAIRE
vous propose dans le cadre des stages « jeunes », une formation rémunérée.
TECHNIQUES DE LA NÉGOCIATION
débutant le 9 novembre 1981 et pouvant déboucher sur des carrières commerciales intéressantes.
Pour ts renseignements, s'adr. GRETA DU TERCIAIRE, E.N.C., 70, bd Bessières, 75017 Paris. Tél. 627-63-33 et env. C.V.

PARLEZ ANGLAIS
et toutes langues vivantes 3 formules à votre choix
LOGOS INTERNATIONAL
nouvelle adresse : 61, bd Haussmann, PARIS-8e. Téléphone : 266-04-02.

STAGE DE FORMATION Rémunéré - Demandeurs d'emploi niveau BAC + 1 PROGRAMMEURS D'ÉTUDES Basic, Cobol, 6 mois théoriques + 2 mois pratique, tests le 1-10-81. Se présenter à 9 heures au Lycée de Sèvres, 1, rue Léon-Journault, Sèvres.



Le Monde

régions

Rhône-Alpes

PAYS D'ADOPTION

En Ardèche

La paix avec les Bataves

De notre correspondant

Aubenas. — L'Ardèche du Sud semble devoir s'accoutumer de la présence d'un complexe touristique hollandais de plus de huit cents lits. La convention relative à la création et à l'intégration du centre touristique et socio-culturel Château de Rouret, sur *le territoire de la commune* de Grospierres, vient d'être signée entre cette commune de l'Ardèche du Sud et la société filiale de la caisse de retraite hollandaise qui *regroupe un nombre important* de petits et moyens salariés, en majorité des employés.

Cet accord marque sans doute la fin de l'époque agitée que l'Ardèche a connue pendant les années 70. Les touristes hollandais valorisèrent alors le ras-le-bol de jeunes agriculteurs, d'écologistes, de certains marginaux désireux de s'opposer aux multiples nuisances d'un tourisme de masse sans cesse plus envahissant.

La construction du complexe du Rouret à partir de 1974 devint *le* symbole de la « colonisation hollandaise », et par extension d'un pays qui risque d'être réduit à n'être, selon la formule choc, que le « bronze-cul de l'Europe ». Les « *NL go home !* » sur les murs et les poteaux indicateurs, et des incidents minimes, mais inquiétants, se multiplièrent jusqu'en 1978. Aujourd'hui, *le* temps a passé. Les défenseurs d'une Ardèche farouchement préservée des méfaits de l'« occupation touristique » se sont tus. Les vagues estivales déferlent sur *le* Sud du pays : les Hollandais circulent sans aucun problème, et le complexe du Rouret ne suscite *plus d'hostilité : mieux même, il* ne cesse de s'agrandir.

Sur 82 hectares, il offre à la région, à l'Hexagone et à l'Europe des séjours d'été, des week-ends, des possibilités exceptionnelles pour les séminaires.

Sa capacité de huit cent cinquante *lits est répartie dans un* hôtel ultra moderne et des bungalows groupés en hameau. Un château du dix-huitième siècle a été restauré ainsi que son parc. On trouve dans ce vaste ensemble un restaurant gastronomique, *une discothèque, un* bowling, des salles de réunions, une salle de cinéma, des courts de tennis, une piscine chauffée, un mini-golf, des terrains de jeux, un plan d'eau de 2 000 mètres carrés, un ranch.

Sont en projet notamment une annexe de l'hôtel de cent trente lits et une salle polyvalente de 720 mètres carrés au sol.

La convention qui lie désormais la commune ardéchoise et la tutelle hollandaise représente en quelque sorte le contrat de leur mariage de raison. Elle a pour but d'accroître les échanges entre la population locale et les estivants autant que faire se peut, de favoriser le développement et la symbiose de la commune et du complexe touristique, de préserver les intérêts de l'une et l'autre des parties.

« *Cet accord est exemplaire*, a souligné M. Durand, sous-préfet de Largentière, car *sur la base de dispositions librement négociées relatives à la voirie, aux équipements publics, aux programmes de construction, les deux partenaires sont allés très loin dans l'information réciproque, dans le partage des responsabilités et dans la solution des éventuels litiges...* »

Ainsi donc, pour le meilleur et non pour le pire — que l'on espère définitivement écarté — l'Ardèche du Sud espère désormais des retombées économiques d'une entreprise qui réalise annuellement plus de cinquante-cinq mille nuitées et emploie plus de cent personnes en période estivale.

MAURICE LEBESQUE.

A Oyonnax

Les travailleurs étrangers rejetés par la crise... et par la ville

De notre correspondante

BOURG-EN-BRESSE. — Licenciements, chômage, réduction des offres d'emploi : la sonnette d'alarme est tirée, les clignotants économiques s'allument. Oyonnax, cité des plastiques, ville de mono-*industrie par excellence*, exemple assez exceptionnel d'expansion industrielle, semble à son tour touchée par la crise. Première victime : le producteur de lunettes Ilsa. Il regroupait les « trois P » de la lunetterie jurassienne (Plastinax, Pillet, Pithion). Pillet a fermé ses portes en 1979 ; chez Pithion, cent trois salariés sont actuellement en cours de licenciement. Seul Plastinax (une centaine de salariés) continue ses activités. Tel est l'exemple le plus marquant d'une *crise* déjà ancienne qui frappe la lunetterie oyonnaxienne.

Une disparition liée à la chute des exportations (la lunetterie oyonnaxienne exporte 50 % de sa production dont 80 % vers les Etats-Unis). L'Asie du Sud-Est produit aujourd'hui, avec des prix de revient infiniment plus bas, des lunettes de soleil et autres produits de « bas de gamme » optiques qui ont fait la fortune des industriels d'Oyonnax. La production, depuis deux ans au moins, se maintient à un niveau faible. La baisse des exportations et un marché intérieur peu soutenu ont eu raison d'Ilsa et de quelques autres. Seul survivant, le secteur « haut de gamme » (lunettes adaptées à un marché intérieur exigeant sur la qualité). Sur ces bases, Ilsa, pour poursuivre ce qui lui reste d'activité, a obtenu du gouvernement, au début de l'été, des subventions. « *Depuis*, souligne un responsable C.G.T., *pas de nouvelles de ces subventions. Un plan de restructuration établi par un cabinet avait permis au groupe d'obtenir cet argent. Nous n'avons jamais pu avoir communication du dossier et nous ne savons pas où est passé cet argent.* »

Mais la mono-industrie du plastique à Oyonnax ne produit pas que des lunettes, puisque la lunetterie ne représentait que 10 % environ de la production de la ville. Oyonnax sort des presses de Gillac, Grofillex, Couvert et Manducher des articles ménagers, des fleurs artificielles en passant par les jouets et les pièces industrielles. Produites pour l'automobile surtout (les tableaux de bord des voitures, par exemple), ces dernières vivent au rythme de l'atonie persistante du marché automobile. « *Les conséquences, ici, des hausses du prix du pétrole sont doubles*, souligne M. Sibois, secrétaire général de la Chambre syndicale du plastique. *Les prix de revient de nos matières premières, dérivés directs du pétrole, augmentent de façon inconsidérée, et nous sommes touchés en aval. Le marché de l'automobile fléchit, et nous sommes atteints en amont.* » Un ricochet plus que double pour la ville jurassienne, puisque les industries métallurgiques (moules, presses à injecter) produisant sur place les matériels subissent les contrecoups. Moulistes et autres sous-traitants font faillite.

Huit mille étrangers

Les conséquences de cette baisse d'activité, nul ici ne se risque à les mesurer exactement. Oyonnax, mal placée par rapport aux métropoles industrielles et aux grandes voies de communication, a hérité de son histoire une structure sociale bien particulière. Oyonnax compte vingt-cinq mille habitants, dont huit mille étrangers, et près d'un quart de sa population active est constituée de patrons de l'industrie et du commerce. Des chiffres qui traduisent à la fois l'ampleur de l'artisanat et l'importance du sous-prolétariat. Conséquence de la rareté de main-d'œuvre dans ce bassin d'emplois, l'artisanat repart, cet automne, après une très mauvaise période.

Depuis quelques semaines, les carnets de commandes retrouvent leur volume de croisière, sans augmentation importante, certes, mais sans baisse non plus par rapport à l'an dernier.

Une stagnation en forme d'espoir dans une ville où il est impossible de mesurer les contrecoups d'une crise prolongée. Que faire des immigrés si les presses disparaissent ? Nombre d'entre eux, au chômage, sont mal tolérés, mal supportés par une population saturée qui refuse désormais de les intégrer. Mais que deviendra la ville si elle se vide de ces travailleurs qui ont été et sont, malgré tout, les clés de sa prospérité ?

Un désarroi que les résultats — déroutants — des dernières élections traduisent. Les Oyonnaxiens, rejetant avec force le maire, conseiller général, communiste, élu en 1977, Guy Chavanne, et refusant du même coup les options de gauche, ont voté « combatif ». Chirac, ici, est arrivé en tête au premier tour de la présidentielle suivi, dans l'ordre, de Giscard d'Estaing, Mitterrand et Marchais. Une option confirmée aux législatives, où Charles Millon est arrivé largement en tête sur la ville. La peur, ici, est devenue maître du jeu.

COLETTE DOMINIQUE.

Bretagne

INAUGURANT LA FOIRE DE LORIENT

« L'essentiel de l'emploi est entre les mains de l'entreprise privée »

déclare M. Defferre

De notre correspondant

Lorient. — Inaugurant, le 26 septembre, la foire-exposition de Lorient, qui, pour sa vingtième édition, acquiert, pour la première fois, une dimension internationale, M. Gaston Defferre, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, s'est adressé aux chefs d'entreprise en la personne de M. Laudren, président de la chambre de commerce et d'industrie du Morbihan.

Le ministre a déclaré : « *Nous sommes particulièrement conscients du rôle joué par les chefs d'entreprise. Pour sortir de la situation actuelle, pour combattre le chômage, il ne suffit pas de mesures administratives. Il faut que les chefs d'entreprise soient suffisamment conscients du présent et de l'avenir. L'essentiel de l'emploi est entre les mains de l'entreprise privée.* »

« *Les Bretons sont sensibles à tout ce qui peut leur permettre de mieux manifester leur différence*, a dit par ailleurs le maire de Lorient et député socialiste, M. Jean-Yves Le Drian. *Sans remettre en cause l'ensemble du découpage régional, j'attire votre attention sur le symbole et la cohérence que représente pour les Bretons le rattachement de la Loire-Atlantique à la Bretagne. C'est une question qui mérite un intérêt tout particulier de votre part dans l'œuvre de décentralisation vigoureuse que vous avez entreprise.* »

M. Defferre a très fermement répondu que c'était là un débat qui avait sa place au sein du gouvernement et à l'Assemblée nationale, et qu'il était inimaginable qu'un membre du gouvernement puisse seul répondre à une question aussi délicate.

M. Defferre a précisé ses idées en matière de décentralisation. « *Vous serez les maîtres chez vous ; vous pourrez décider vite ; vous économiserez beaucoup d'argent et vous aurez le sens des responsabilités. Ainsi vous pourrez développer tous les aspects de votre économie, de votre langue, de votre culture, de votre folklore.* »

Pas question toutefois d'un statut particulier pour la Bretagne. Seuls la Corse et les DOM-TOM bénéficieront d'une place à part, mais, dans un même cadre juridique, rien n'empêchera la Bretagne de développer plus que d'autres régions ses aspects culturels, sa langue, y compris l'enseignement de celle-ci.

JEAN-YVES MANAC'H.

Alsace

Il y a trois siècles, la ville de Strasbourg devenait française

De notre correspondant

Strasbourg. — Il y aura trois siècles, le 30 septembre, que Strasbourg devint française. L'ancienne ville libre d'empire avait vécu. Ses plénipotentiaires venaient de signer devant Louvois la capitulation qui la réunissait au royaume de France. Le jour même, le 30 septembre 1681, les troupes du *général de Monclar en prirent* possession. Les bourgeois s'étaient enfermés dans leurs maisons, portes et fenêtres closes — relate la chronique.

La commémoration de ce *tricentenaire n'a pas donné* lieu aux fastes et aux manifestations qui marquèrent, en 1948, celui des traités de Westphalie par lesquels l'Alsace devint française. Retraite aux flambeaux, spectacles de danses folkloriques et feu d'artifice en musique tiré depuis la terrasse panoramique du pont-barrage Vauban, ont caractérisé, samedi 26 septembre, le souvenir de l'événement pour l'homme de la rue.

A *l'hôtel de ville, une exposition*, « Strasbourg, ville libre royale », retrace, grâce aux documents et aux pièces provenant des musées municipaux, les étapes de l'intégration de l'ancienne république urbaine au royaume de Louis XIV, intégration qui permit un nouveau développement économique et culturel dont l'apogée se situa un siècle plus tard.

Lors de son inauguration, le maire de la ville, M. P. Pflimlin (C.D.S.), *a rappelé que la capitulation* avait sauvé l'essentiel : maintien de la liberté religieuse dans cette citadelle du protestantisme, alors que l'édit de Nantes était aboli dans le reste du royaume ; maintien des institutions administratives et juridiques qui garantirent à la ville une relative autonomie interne jusqu'à la Révolution.

Un film documentaire sur la ville libre royale, qui passera dans les circuits commerciaux, a été projeté en avant-première au Palais de la musique et des congrès. On a pu regretter qu'il n'ait pas été diffusé par FR 3-Alsace, au moment même où les chaînes allemandes diffusaient *la version satirique de l'événement* vu par un réalisateur alsacien.

JEAN-CLAUDE HAHN.

FAITS ET PROJETS

L'ÉCONOMIE MIXTE ET LA DÉCENTRALISATION

Deux secrétaires d'Etat ont représenté le gouvernement au congrès des sociétés d'économie mixte (SEM), réuni du 23 au 25 septembre à Nancy.

M. Henri Emmanuelli, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur et de la décentralisation, chargé des DOM-TOM, a précisé que « *les responsabilités entre la société et la collectivité seraient nettement précisées* ». « *Aux élus, le pouvoir de décision dans le cadre des orientations prises par le pouvoir politique ; à la société, le pouvoir d'exécution et de gestion* », a déclaré M. Emmanuelli, en rappelant que les collectivités locales représentaient en 1981 un budget de 220 milliards de francs et plus de six cent mille personnes, *tandis* que les six cent cinquante sociétés d'économie mixte employaient environ dix mille personnes.

M. Maurice Ligot, maire U.D.F. de Cholet et président de la fédération des SEM, a précisé que celles-ci attendent du gouvernement « *des mesures urgentes d'assouplissement juridique et financier ainsi qu'un élargissement de leur champ d'action, sans attendre la publication des décrets d'application de la loi sur les compétences, en 1983* ».

M. Joseph Franceschi, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la solidarité nationale, assistait au début des travaux du congrès.

GROGNE DES CHEMINOTS DE BELFORT.

(De notre correspondant)

Belfort. — Les deux cent dix-sept salariés du dépôt de la gare de Belfort se sont mis en grève dimanche soir 27 septembre. Ils occupent depuis lors un poste de signalisation et bloquent les trains de voyageurs pendant plusieurs heures. Lundi soir, les agents du service d'exploitation — moins de deux cents personnes — se sont mis en grève également. Les cheminots veulent obtenir des garanties sur l'avenir de la gare de Belfort. Celle-ci dépend en effet de la région de Strasbourg, regroupement géographique de plus en plus mal accepté (la capitale franc-comtoise est, elle, rattachée à Dijon).

Depuis un an, affirment les syndicats C.G.T., C.F.D.T. et autonome, aucune embauche n'a été effectuée à Belfort. C'est, selon eux, le résultat d'une volonté de « démanteler » le dépôt au profit de celui de Strasbourg et de la gare de triage de Mulhouse.

A BOBIGNY, LES WAUQUIER CHASSÉS DE LEUR BOULANGERIE

Le vieux Bobigny (Seine-Saint-Denis) est mort. Buildings et tours ont pris la place des petits pavillons, des baraques sans grâce et sans confort. Le passé a définitivement disparu dans la matinée du lundi 28 septembre.

Forte de son bon droit et de multiples décisions de justice qui lui étaient favorables, la municipalité présidée par M. Georges Valbon, président communiste du conseil général, a fait *expulser une famille de boulangers*, les Wauquier, qui refusait de quitter son pavillon, lequel, depuis 1904, abrite la Boulangerie de la mairie. Un déchirement pour les quatre enfants, âgés de cinquante-trois à soixante ans, qui, comme leur père, continuaient à cuire les fournées dans un four au feu de bois ; surtout pour leur mère (quatre-vingt-dix ans), qui est née ici. Attachés à leur passé, ils *ont refusé toutes les propositions* de réinstallation que la mairie leur a faites. Pour eux, Bobigny restait toujours le bourg rural du début du siècle.

Ils étaient les derniers à s'accrocher à ce passé *révolu*. La ville a submergé le village. La rénovation urbaine était indispensable. Elle va pouvoir s'achever.

CORRESPONDANCE

Les difficultés d'Air France

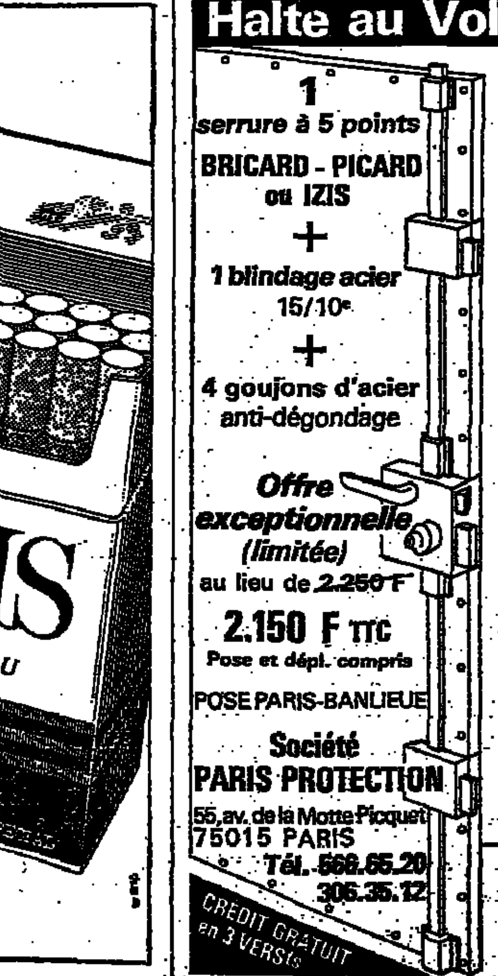
M. François Eldin, chef du service de l'information à Air France, nous écrit

Les difficultés auxquelles Air France est confrontée — comme la quasi-totalité de ses concurrents — ne proviennent pas d'un plafonnement du trafic mais d'une augmentation insuffisante des recettes face à des coûts en développement rapide du fait notamment de la hausse du dollar.

La désorganisation du transport aérien international, provoquée notamment par la politique de déréglementation du gouvernement américain a créé une situation de surcapacité et de surenchère tarifaire sur les marchés entraînant une augmentation insuffisante de la recette unitaire. C'est ainsi que, malgré de bons résultats globaux de trafic (soulignés par *le Monde* le 31 juillet dernier), l'augmentation des recettes d'Air France demeurera *inférieure à celle des dépenses* en 1981, phénomène entraînant une dégradation de l'économie de l'exploitation.

Le « nouveau service européen » devrait contribuer à l'amélioration de l'économie de l'exploitation d'Air France sur l'Europe. Grâce à une forte augmentation du trafic (+ [illegible]0 %) et des économies réalisées sur les coûts d'exploitation, le bilan du « nouveau service européen » devrait être largement positif.





هكذا من الاصل

LA DÉFENSE
Symbole du dynamisme économique français.



La Défense, 11 septembre 1981.

Pour certains, La Défense est une sculpture qui griffe de verre et d'acier le ciel de Paris.
Pour d'autres, c'est la Babel de notre temps, le Monument du XXe siècle. Mais pour tous ceux qui viennent la visiter, et parfois du bout du monde, La Défense est un étonnement et un exemple. Ça, c'est le mythe. Déjà légende avant même que l'œuvre ne soit parachevée. Mais il y a plus important, plus essentiel.
La réalité de La Défense. Elle est tout autre.
La Défense vit. C'est un cœur qui pulse au rythme des entreprises, des commerces, des hommes et des femmes qui y travaillent ou qui l'habitent.
La Défense c'est un navire de course armé pour relever le défi économique du temps présent et pour traverser avec succès les années 80, les années fortes, dures et technologiques.
Chaque année, au fil de son développement, La Défense a attiré les entreprises les plus dynamiques. C'est aujourd'hui un grand Forum des affaires où se rencontrent les grandes sociétés et les décisionnaires du monde entier.
D'année en année, La Défense a permis la création de plus en plus d'emplois.
C'est cette réalité-là qui compte et non pas le mythe. Et Sari se sent honorée d'avoir participé à ce succès. Il reste encore à terminer La Défense et ce sera bientôt fait. C'est la France d'hier qui a rêvé et inventé La Défense et ce sera l'honneur de la France d'aujourd'hui de mener à terme une telle œuvre.

Sari aura participé à l'implantation des sociétés suivantes :
• ATO CHIMIE et C & A 12 000 m^2, livraison juin 1980 • Rhône-Poulenc 23 000 m^2, livraison 1er septembre 1981.
• Siège Saint-Gobain 44 000 m^2, livraison octobre 1981 • BFCE 2 160 m^2, livraison 3e trimestre 1981 • Smith Kline and French 5 830 m^2, livraison 3e trimestre 1981.
• United Technologies 2 400 m^2, livraison 4e trimestre 1981 • CIC 700 m^2, livraison 3e trimestre 1981 • Esso-Chimie 5 000 m^2, livraison 1982.
• BNP 1200 m^2, livraison 4e trimestre 1981 • IBM-Europe 65 000 m^2, livraison mi-1983 • Préservatrice Foncière 27 200 m^2, livraison 4e trimestre 1984.
Et Sari planifie pour les 3 prochaines années 7 immeubles de 4 000 à 55 000 m^2.



Société d'Administration et de Réalisations d'Investissements
32, avenue d'Iéna, 75783 Paris Cedex 16
Téléphone : 720.14.15

ÉQUIPEMENT

CIRCULATION

POINT DE VUE

Sauver des vies pour « changer la vie »

par PHILIPPE SAINT-MARC (*)

DEUX grands débats sur la vie humaine au Parlement et dans l'opinion : sur la peine de mort et sur la sécurité routière.

L'enjeu de l'un se limite en fait à l'exécution d'un assassin tous les deux ans. L'autre concerne la mort de 14 000 innocents chaque année — un ville comme Rambouillet — et la mutilation de 340 000 autres. Or, paradoxalement, les mass media et la classe politique polarisent sur le premier problème toute leur éloquence et leur sensibilité, sans garder aucune réserve d'émotion pour le second.

Pourtant nous pourrions, si nous le voulons, arracher à la mort tous les ans plusieurs milliers de Français en adoptant la politique de sécurité routière de la Suède, de la Grande-Bretagne, des Etats-Unis ou du Japon. Le taux de mortalité routière y est en effet la moitié de celui de la France parce que les vitesses autorisées y sont beaucoup plus basses.

C'est la vitesse, en effet, qui est la cause principale des accidents et surtout de leur gravité : car la violence du choc, selon les lois de la physique, est proportionnelle au carré de la vitesse.

Toutes les expériences françaises et étrangères l'ont démontré spectaculairement : abaisser la vitesse maximale, c'est réduire fortement l'hécatombe ; l'élever, c'est augmenter tragiquement le sang versé.

En juillet 1973, l'institution d'une limite de vitesse à 100 km/heure sur les routes diminue de 800 morts et de 14 000 blessés le bilan du second semestre de 1973 par rapport à la même période de 1972. La limitation de vitesse à 120 km/heure sur nos autoroutes en décembre 1973 y réduit de moitié les tués et les blessés jusqu'en mars 1974, où Georges Pompidou, en relevant cette limite, déclenche à nouveau une augmentation importante du nombre des victimes. Et pourquoi sur les autoroutes américaines y a-t-il, par kilomètre parcouru, un tiers de moins de tués que sur les nôtres ? Parce que la vitesse autorisées y est de 90 km/heure au lieu de 130 km/heure en France.

Il faudrait qu'enfin s'ouvre l'un des plus vitaux débats de l'humanisme français : introduirons-nous enfin dans notre pays les limitations de vitesse suédoises, anglaises, américaines ou japonaises qui arracheraient chaque année 7 000 Français innocents à la mort ?

Va-t-on aussi enfin réprimer dissuasivement ces attentats inexcusables contre la personne humaine commis par tant de chauffards ? Car, aujourd'hui, tuer en automobile est moins sévèrement puni que voler une automobile.

Sans doute certains démagogues essaient-ils de faire remplacer cette répression, pourtant déjà si scandaleusement laxiste, par une meilleure éducation du conducteur dès... l'école maternelle. C'est oublier que les accidents les plus graves ne sont pas dus à une ignorance technique mais à une imprudence criminelle, commise dans le plus profond mépris de la vie humaine : foncer dans le brouillard, doubler sans visibilité, « brûler » un feu rouge ou un « stop », rouler en état d'ivresse ou à vitesse excessive...

Remise en cause de la limitation

Comment ne pas s'alarmer des récents propos de M. Fiterman laissant présager un grave recul de la politique actuelle de la sécurité routière par la remise en cause de la limitation de vitesse qui en est la clé ? La diversification des maxima de vitesse selon les routes, les véhicules (et pourquoi pas les conducteurs ?) serait telle que le contrôle par les forces de police en deviendrait pratiquement impossible.

Comment ne pas s'indigner aussi des assauts lancés par le lobby de la moto contre les nouvelles règles d'octroi des permis, instituées en mars 1980 pour protéger leurs jeunes usagers et qui ont permis de réduire de 22 % les tués et les blessés parmi les conducteurs de deux-roues à moteur pendant les sept premiers mois de 1981 par rapport à la même période de 1979 ?

De tous les grands fléaux modernes, l'accident de la route est le plus redouté — comme le montrait une récente enquête de la SOFRES, — très avant le cancer, les agressions ou les accidents du travail.

Nous voici à l'heure de vérité : c'est dans le débat sur la sécurité routière, bien plus que dans celui de la peine de mort, que nous verrons les vrais défenseurs de la vie. Depuis neuf ans, grâce à l'action continue et inlassable d'hommes aussi différents que MM. Chaban-Delmas, Messmer et Giscard d'Estaing, s'est progressivement mise en place une politique de sécurité routière qui — par rapport à 1972 — a réduit de 4 000 le nombre annuel des tués sur nos routes et dans nos rues et de 50 000 celui des blessés, alors que la circulation triplait.

M. Mitterrand va-t-il inaugurer son septennat et M. Fiterman sa présence au ministère des transports par le démantèlement de ces règles protectrices qui ont épargné tant de sang ? Ou vont-ils au contraire, par un nouveau pas en avant dans la lutte contre la mort routière, changer profondément la vie de la France en y sauvant massivement des vies ?

(*) Secrétaire général du CNASUR (Comité national d'action pour la sécurité des usagers de la route), 31, rue d'Enghien, Paris 75010.

CORRESPONDANCE

LES ÉCOLOGISTES ET LE T.G.V.

M. Jean-Claude Delarue, président de la Fédération des usagers des transports, nous écrit :

A propos de la déclaration faite par le Mouvement d'écologie politique sur le train à grande vitesse (*le Monde* du 24 septembre), je souhaiterais préciser qu'il n'est pas possible de laisser croire que les écologistes sont opposés au T.G.V.

Même s'il est vrai que la recherche de la vitesse n'est pas une fin en soi, il est évident que le T.G.V. — contrairement à ce que dit le Mouvement d'écologie politique — concurrencera très activement, parce qu'il est rapide, l'avion et la route : autrement dit, les modes de déplacement qui gaspillent le plus d'énergie, causent les nuisances les plus graves et, dans le cas de la route, sont les plus dangereux.

Les défenseurs de l'environnement ne peuvent donc que se féliciter de la mise en service du T.G.V. Paris-Lyon et de la décision gouvernementale de lancer de nouvelles lignes à grande vitesse, notamment le T.G.V. atlantique.

ENVIRONNEMENT

UN COLLOQUE A ARC-ET-SÉNANS

Le solaire ne doit pas être une « énergie-gadget »

De notre correspondant

Besançon. — Les partisans de l'énergie solaire veulent obtenir du gouvernement une loi-programme prévoyant, sur quinze ans, le développement des énergies renouvelables. En attendant, et considérant que le solaire *« peut et doit être le moteur de la relance économique »*, notamment par la création d'emplois, ils souhaitent que les pouvoirs publics prennent des mesures immédiates à inclure dans le plan intérimaire de deux ans (1982-1983).

Telles sont les conclusions essentielles des états généraux du solaire réunis les 26 et 27 septembre dans les anciennes salines royales d'Arc-et-Senans (Doubs), sur l'initiative du comité d'action pour le solaire. Plus qu'un énième colloque technique supplémentaire, les organisateurs entendaient faire de cette rencontre un lieu d'expression politique, à quelques jours de l'ouverture du débat parlementaire sur l'énergie.

Les promoteurs du solaire craignent en effet que ce débat ne laisse que peu de place à une discussion sur les énergies renouvelables. Ils estiment que les rapports des experts commis par le ministre de l'énergie (rapports sur lesquels le gouvernement doit s'appuyer pour formuler les propositions soumises au Parlement dès le 6 octobre), *« ferment le débat plutôt qu'ils ne l'ouvrent »*.

Un télégramme a été adressé au premier ministre, rappelant que le slogan socialiste de la dernière campagne électorale : « énergie : une autre politique », laissait espérer une approche plus audacieuse de ces questions.

Pour les chercheurs, constructeurs, architectes, responsables d'associations, réunis à Arc-et-Senans, il s'agissait d'agir davantage sur les parlementaires que sur le gouvernement. Et d'agir vite. Quitte à décrocher le téléphone pour mobiliser directement les élus et obtenir qu'ils imposent un débat dans lequel, à côté du pétrole et du nucléaire, le solaire ne serait plus seulement considéré comme une sorte de gadget tout juste bon à capter des suffrages.

Le comité d'action pour le solaire estime que les énergies renouvelables (chaleur à lumière solaire, forces hydraulique et éolienne, biomasse) devraient, pour peu que leur utilisation s'accompagne d'une rationalisation de la consommation, représenter en 1990 le cinquième, et en l'an 2000, le tiers de la dépense énergétique de la France. Voilà un objectif ambitieux. Les états généraux ont souligné qu'il n'avait de chance d'être atteint que si on fournissait à la recherche et à l'industrie des moyens importants. A cet égard, le Commissariat à l'énergie solaire a fait l'objet de critiques assez sévères. L'organisme qui doit lui succéder sera-t-il plus offensif et disposera-t-il d'une logistique comparable à celle d'E.D.F. ?

Le pari ou les chiffres ?

Une déclaration générale a été adoptée par les participants. Elle est destinée aux parlementaires et aux pouvoirs publics. Elle insiste sur la décentralisation de
Les Editions sociales viennent
la politique énergétique par la mise en place d'agences régionales de l'énergie, à l'exemple de ce qui a été fait en Provence-Côte d'Azur sous l'autorité de M. Gaston Defferre.

Au cours de ces états généraux du solaire, des propositions très concrètes ont été formulées sur les mesures d'incitation à prendre en faveur des constructeurs, des installateurs et des usagers du solaire, la formation des techniciens et des architectes, la création d'emplois d'utilité collective, bref, l'intendance. Mais l'essentiel reste l'appel lancé par les participants à une prise de conscience à *« tous les échelons du corps national »*.

Cet appel vise notamment les élus, qu'on aimerait arracher au *« conservatisme d'un quarteron d'experts »* pour les amener à prendre un pari sur les énergies renouvelables, sans trop se préoccuper de chiffres. Car si c'est d'un pari qu'il s'agit, c'est bien aussi d'un pari qu'est né le parti pris du nucléaire. Mais, a-t-il été souligné à Arc-et-Senans, les risques ne sont pas comparables. Et puis, il n'y a aucune chance de gagner le gros lot si on ne prend pas au moins un billet à la loterie. Prendre un billet, en l'occurrence, c'est faire preuve de volonté politique.

CLAUDE FABERT.

BIBLIOGRAPHIE

LES COMMUNISTES ET L'ENJEU RÉGIONAL

Les Editions Sociales viennent de faire paraître un livre écrit par deux intellectuels et militants communistes, intitulé *l'Enjeu régional*, qui vient très à propos préciser les analyses et les propositions du P.C. au moment où s'ouvre, dans les hémicycles parlementaires et dans le pays, un débat sur la décentralisation qui n'est pas près de s'achever.

Les auteurs du livre — MM. Jean Giard, maire adjoint de Grenoble, et Jacques Scheibling, agrégé de géographie, chargé au comité central du P.C. des questions de l'aménagement du territoire — plaident pour une démarche autogestionnaire, analysent — depuis 1789 — les rapports entre jacobinisme et démocratie, démontent les mécanismes qui, selon eux, ont conduit à étouffer les cultures et les langues régionales et insistent longuement sur le « grand chambardement » du territoire, fruit des politiques passées.

« La politique d'aménagement du territoire en système capitaliste est une forme de l'intervention de l'Etat qui prétend agir sur l'organisation de l'espace. Or celle-ci n'est que le produit de mécanismes et de décisions économiques. Dès lors, l'action propre sur le territoire ne peut être que marginale. Elle se définit en termes d'accompagnement-correction des politiques économiques qui, elles, ont des effets territoriaux déterminants. »

A la question de savoir si des conflits d'intérêts peuvent naître entre une région dotée de pouvoirs nouveaux et d'une légitimité retrouvée et l'Etat, MM. Giard et Scheibling répondent clairement : *« Est-ce à dire que le pouvoir central puisse être totalement dessaisi de compétences en matière d'aménagement par le transfert aux régions et aux collectivités locales ? Non, car il reste à l'Etat et plus précisément au Parlement une responsabilité essentielle : celle d'assurer la cohérene globale de la nouvelle croissance, non pas comme un arbitre suprême, ce qui ne ferait qu'engendrer un nouveau centralisme, mais en tant que responsables de l'unité, de l'égalité et de la solidarité nationale. »* On croirait lire M. Michel Rocard... — F. Gr.

★ L'ENJEU REGIONAL, UNE DEMARCHE AUTOGESTIONNAIRE, par Jean Giard et Jacques Scheibling. Editions sociales, 280 pages, environ 60 F.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Claude Julien.



Commission paritaire n° 57 437.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.			
256 F	417 F	579 F	749 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
486 F	837 F	1 209 F	1 580 F
ETRANGER (par messageries)			
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
296 F	487 F	699 F	900 F
II. — SUISSE, TUNISIE			
368 F	642 F	916 F	1 190 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde

économie

CONJONCTURE

Le rapport de la commission Bloch-Lainé

A peine M. Bloch-Lainé eut-il terminé, lundi 28 septembre, de tirer les premières conclusions de la commission du bilan, qu'il préside depuis juillet, qu'un journaliste lui demanda s'il mettrait 8 sur 20 à la gestion Barre : « *Non*, répondit très nettement M. Bloch-Lainé, *une note générale n'aurait pas grand sens. Si nous avons été nuancés dans notre bilan, ce n'est pas par prudence mais par conviction. La réalité est nuancée.* » A la question de savoir s'il était au moins possible de déterminer ce que les précédents gouvernements auraient à l'évidence pu — et dû — éviter de faire, ce qu'ils auraient pu — et dû — à l'évidence faire, le responsable de la commission opposa la même réponse.

Nous avons donné dans nos éditions datées du 29 septembre de larges extraits du prérapport de la commission. Ce bilan décevra les uns parce qu'insuffisamment critique, réconfortera les autres parce que tout de même *assez éloigné des jugements* très négatifs portés par certains membres du gouvernement — et *notamment* par M. Mauroy — sur la gestion des équipes précédentes.

A l'évidence, ceux qui se sentent mal à l'aise dans la société française, ceux qui souffrent beaucoup des inégalités sociales ou du chômage, ne retrouveront pas — *ou mal* — leurs préoccupations. Le ton du bilan est prudent, mesuré. Il a l'équilibre des rapports de l'inspection des finances — ce qui le dépouille de tout contenu émotionnel, si l'on excepte quelques passages comme celui-ci sur le chômage : « *De quelles atteintes à leurs capacités professionnelles, de quels troubles dans leur vie personnelle et sociale sont victimes ceux qui connaissent une si longue inactivité ? Le chômage est vécu dans l'impuissance et comme un échec individuel. L'absence de troubles sociaux qu'il aurait pu créer n'est en rien rassurante. La résignation à l'inutilité pour des chômeurs âgés, le sentiment des plus jeunes de vivre dans une société sans avenir, susciteront tôt ou tard une prise de conscience collective et une dégradation des relations sociales dans les régions les plus atteintes.* »

Le problème du langage employé, de la forme utilisée, renvoie à une interrogation plus générale et plus constante : à quel niveau saisir la réalité ? Au niveau des *généralités*, quand M. Bloch-Lainé estime que la politique conjoncturelle a été menée « *avec une ferme résolution mais que la politique structurelle a été faible* » ? Ou au niveau des réflexions particulières, quand le rapport souligne « *les injustices multiformes qui pénalisent les travailleuses* », ou encore quand il évoque l'emploi à durée déterminée et parle d'un « *retour à des formes plus rudimentaires du marché du travail* » ? La réalité réside-t-elle dans la bonne tenue du franc soulignée dans le rapport, ou est-elle dans le constat que « *l'inégalité des espérances de vie aboutit à une pénalisation aberrante des catégories les plus défavorisées, ouvriers et manœuvres versant plus pendant leur vie active qu'ils ne recevront pendant leur retraite, le rapport s'inversant pour les catégories plus favorisées* » ?

Le problème se complique encore lorsqu'on sait qu'une mesure — ou une politique — qui a semblé bonne pendant un temps, peut se révéler lourde de conséquences des années plus tard. Qu'on se souvienne des efforts que fit la régie Renault vers 1960 pour exporter massivement des Dauphine aux Etats-Unis et faire entrer des devises dans les caisses de l'Etat. Si la France vit effectivement ses réserves de changes s'accroître pendant un temps, elle paya ensuite lourdement — et pendant longtemps — les conséquences d'une politique d'implantation outre-Atlantique beaucoup trop hâtive et, pour tout dire, bâclée. M. Dreyfus, qui présida aux destinées de la Régie, évoque souvent cette malheureuse affaire.

On peut transposer cet exemple et imaginer que telle ou telle action menée sous le septennat précédent se révélera bonne après avoir été critiquée, ou mauvaise après avoir été louée. Le temps seul détient le dernier mot.

Tel qu'il est, le bilan de la commission Bloch-Lainé, très critique à certains égards, favorable à d'autres, est un essai honnête de description des forces et des faiblesses de la gestion des gouvernements précédents. La conviction libérale fut trop grande et amena à des solutions trop globales, trop simplificatrices, dira M. Bloch-Lainé au cours de sa conférence de presse. Mais sans les disciplines observées précédemment, dont il sera toujours dangereux de trop s'éloigner, l'inflation et la stagnation de l'activité économique eussent été pires, précisera encore le président de la commission. Et cela a sonné comme un avertissement au nouveau pouvoir...

Le rapport a l'immense avantage d'avoir été écrit sans parti pris apparent. Ce qui rend possible et souhaitable d'autres exercices du même genre. Puissent donc de futures commissions Bloch-Lainé donner assez régulièrement aux Français l'état de santé de leur pays, indépendamment de tout contexte politique partisan.

ALAIN VERNHOLES.

LES LIMITES D'EXONÉRATION DE L'IMPOT SUR LE REVENU

(Suite de la première page.)

Parmi les premières figure la possibilité de déductions supplémentaires au titre des économies d'énergie. Jusqu'à présent l'administration fiscale n'autorisait pas le dépassement du plafond fixé pour les déductions permises au titre des économies d'énergie et des intérêts des emprunts contractés pour l'achat d'un logement (7 000 F + 1 000 F par personne). Désormais il sera possible de déduire 8 000 F par foyer + 1 000 F par enfant à charge, pour les dépenses d'économies d'énergie, ces déductions s'ajoutant à celles autorisées pour les *intérêts des emprunts-logement.*

Deux autres mesures vont au contraire dans le sens d'un alourdissement de la fiscalité, mais ne pèseront pas sur les particuliers. La première concerne l'institution d'une taxe annuelle sur les appareils *automatiques* installés dans les lieux publics, genre « billards électriques ». Cette taxe, de 1 500 francs par an, rapportera 650 millions de francs à l'Etat. La seconde concerne l'assujettissement à la T.V.A. des *vétérinaires et des professions* judiciaires et juridiques (cette mesure rapportera un demi milliards de francs à l'Etat).

Deux précisions : l'augmentation de la vignette automobile serait de 15 % jusqu'à 4 CV et de 25 % au-dessus de 4 CV. Quant à la fiscalité sur l'essence (taxe intérieure sur les produits pétroliers) son augmentation serait moins forte que nous ne l'avions annoncé dans nos éditions d'hier : 16 centimes par litre *au lieu de* 20 centimes.

D'une façon générale, l'impôt sur le revenu devrait rapporter 164,4 milliards de francs à l'Etat, selon les estimations des pouvoirs publics, contre 136,3 milliards de francs initialement prévus à la fin de l'année dernière pour cette année, ce qui représente une *augmentation de 20 % d'une année* sur l'autre.

AL. V.

BARÈME D'IMPOSITION EN 1982 DES REVENUS DE 1981

(Pour deux parts de quotient familial)

Taux (en %)	Fraction du revenu de 1981 imposable
—	—
	jusqu'à 22 460 F
5	de 22 460 à 23 480 F
10	de 23 480 à 27 860 F
15	de 27 860 à 44 060 F
20	de 44 060 à 56 640 F
25	de 56 640 à 71 180 F
30	de 71 180 à 86 120 F
35	de 86 120 à 99 360 F
40	de 99 360 à 165 580 F
45	de 165 580 à 227 720 F
50	de 227 720 à 269 360 F
55	de 269 360 à 306 400 F
60	au-delà de 306 400 F

AGRICULTURE

LE CONFLIT FRANCO-ITALIEN SUR LE VIN

La Commission de Bruxelles suggère que ses experts examinent les documents douaniers litigieux

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — La querelle du vin continue : la réunion des ministres de l'agriculture des Dix, qui s'est tenue *lundi à Bruxelles*, n'a *pas permis de rapprocher les points de vue*. Les Français et les Italiens *continuent* à parler un langage résolument différent. Le refus de Mme Edith Cresson de venir dîner, dimanche soir à Bruxelles, chez M. Thorn, le président de la Commission, pour rencontrer son collègue italien, M. Bartolomei, *et essayer de rechercher ensemble une solution* politique au conflit, n'a évidemment pas contribué à détendre l'ambiance.

Les Français s'en tiennent à leur argumentation juridique : « *Les vins importés d'Italie*, répètent-ils inlassablement, *sont accompagnés de documents incomplets ou entachés d'erreurs substantielles qui, très souvent, ne permettent pas de s'assurer de l'origine géographique ou encore de l'absence de manipulations, notamment de sucrage.* » Ils ajoutent que, conformément aux engagements qu'ils ont pris, les lots *sont dédouanés* aussitôt que les pièces jusque-là manquantes arrivent de Rome et que les bordereaux *sont complets. Quarante* mille hectolitres viennent ainsi d'être « libérés » fin septembre ; plus de *soixante-deux mille* hectolitres l'ont été depuis le début de la crise (sur un total d'environ neuf cent mille hectolitres bloqués à Sète), « *et nous nous apprêtons à en libérer d'autres* », explique M. André Cellard, secrétaire d'Etat à l'agriculture, qui insiste sur le fait que la France se borne à appliquer la réglementation communautaire, en exigeant des documents d'accompagnement complets.

Les Italiens rétorquent que les irrégularités *dénoncées* par les Français sont formelles, de purs prétextes, et que les autorités de *Paris ont remis en cause*, sans préavis, des pratiques douanières bien établies. Ils exhibent dans les *couloirs* des documents d'exportation... de vins français vers l'Italie, eux aussi incomplets, ainsi qu'un télex des douanes françaises reconnaissant implicitement qu'elles effectuent leurs recherches avec un zèle particulièrement tatillon. Le ministre italien insiste sur le facteur temps, laissant entendre ainsi que, à défaut d'une *normalisation* rapide, *cette crise* pourrait avoir des effets sur le fonctionnement général du Marché commun, autrement dit que des représailles italiennes concernant des exportations françaises ne peuvent pas être exclues. M. Bartolomei accuse les Français de terrorisme psychologique ; M. Cellard se plaint, quant à lui, du terrorisme *verbal* des Transalpins.

La Commission européenne *cherche difficilement* les voies de la conciliation. M. Thorn, au reste incité à agir dans ce sens quelques *jours* plus tôt par les *ministres* des affaires étrangères italien et français, avait cherché à organiser un rendez-vous entre Mme Cresson et M. Bartolomei, dimanche à Bruxelles. Le ministre français de l'agriculture, qui *considère donc qu'il s'agit là d'un* problème juridico-technique et qu'il n'y a de ce fait aucune raison de se prêter à un *arbitrage* politique, a décliné l'invitation. Mme Cresson a envoyé M. Cellard, faisant valoir que c'était celui-ci qui, depuis le début, suivait l'affaire. Les Italiens, agacés par ce qu'ils considèrent comme une dérobade, *ont refusé à leur tour* la rencontre à ce niveau.

Lundi soir, la Commission s'est employée une *fois de plus à jouer* les médiateurs, et elle a finalement obtenu que MM. Bartolomei et Cellard se rencontrent en marge du conseil.

PHILIPPE LEMAITRE.

BOURSE

LA TEMPÊTE QUI S'EST ABATTUE SUR LES PLACES BOURSIÈRES A ÉPARGNÉ WALL STREET ET TOKYO

La tempête a certes déferlé en ce début de semaine sur les places boursières occidentales, mais le « lundi noir » prédit par le « gourou de Wall Street », M. Joe Granville, ne s'est finalement pas réalisé.

Bien plus, le marché new-yorkais a *opéré* un vigoureux redressement qui lui a permis de terminer en hausse sensible (plus de 18 points) *une séance qui avait plutôt* mal commencé. Compte tenu du décalage horaire, cette amélioration, au demeurant *essentiellement* technique, s'est étendue à la Bourse de Tokyo, qui a enregistré une vive remontée mardi 29 septembre au matin après sa lourde chute de la veille.

A Paris, le recul a été sévère lundi et la cotation d'une quinzaine d'actions françaises a été initialement *retardée, compte* tenu de l'abondance des ordres de ventes. Ceux-ci ont pesé à un point tel que *la cote a finalement perdu* 3,6 % sur ses cours du vendredi précédent tandis que nombre de titres abandonnaient 8 % à *10 % et que* les valeurs étrangères n'étaient guère épargnées par cette tourmente qui, au-delà de l'Hexagone, a également gagné Hongkong, Sydney, Francfort et Zurich parmi les places les plus importantes.

***Les* explications à cette frénésie de ventes sont en partie à mettre au compte des déclarations fracassantes formulées la semaine dernière par *M. Joe* Granville, « prédicateur » boursier à ses heures moyennant un abonnement annuel *confortable*, et, au demeurant, spécialiste des places financières depuis que ses incitations à « tout vendre » *au début* de l'année avaient déclenché une baisse remarquée à Wall Street.**

LA COTATION DE LA PLUPART DES ACTIONS DES SOCIÉTÉS NATIONALISABLES REPRENDRA MERCREDI 30 SEPTEMBRE

La cotation de la plupart des actions des sociétés « nationalisables », à *l'exception* des titres Dassault, Matra, Sacilor et Usinor, reprendra mercredi 30 septembre, annonce un communiqué *de la Compagnie des agents de* change (CAC). La reprise de la cotation de ces titres, suspendue *depuis le 9 septembre, fait* suite, précise la Compagnie, à l'adoption par le conseil des ministres, mercredi, du projet de loi de *nationalisation de sociétés* industrielles, de banques et de compagnies financières.

La cotation *des titres* de quatre « nationalisables » reste suspendue jusqu'à nouvel avis : pour la Société des avions Marcel Dassault *et pour* Matra, la Compagnie des agents de change attend des informations sur les conditions *dans lesquelles sera réalisée* la reprise de participation de l'Etat.

En ce qui concerne Sacilor et Usinor, *la CAC attend* des précisions sur les implications, pour les actionnaires privés, des opérations financières intéressant leur capital.

Pour les autres sociétés, la cotation des actions et des obligations convertibles reprendra *sur la base* des derniers cours cotés avant la suspension : toutefois, « *afin de permettre au public de prendre ses décisions en toute connaissance de cause* », la chambre syndicale indique que l'écart maximal des cours qu'elle acceptera de coter mercredi au comptant et à terme ou au comptant seulement est fixé à *titre exceptionnel* à 20 %.

MONNAIES

L'assemblée générale annuelle du Fonds monétaire international

Chaque franc donné au titre de l'aide doit servir les intérêts nationaux

déclare M. Jean-Pierre Cot

De notre envoyé spécial

Washington. — Si, jouant sur une certaine confusion, la presse de Washington fait état, d'une *façon simpliste*, du ralliement pur et simple de tous les grands pays industrialisés aux thèses des *Etats-Unis (réduction du rôle* du F.M.I. et de la Banque mondiale et conditions plus strictes *pour leur concours*), M. Jean-Pierre Cot, ministre délégué auprès de M. Cheysson pour la coopération et le développement, a mis les points sur les « i ».

A l'occasion d'une conférence de presse qu'il a donnée lundi 28 septembre au Center for International Peace, il a exposé la position de la France devant les journalistes américains : « *Chaque franc donné au titre de l'aide doit servir les intérêts nationaux, faute de quoi il serait impossible de convaincre l'opinion publique française de poursuivre l'effort consenti. La France marquera sa préférence pour les aides de caractère bilatéral, qui sont plus efficaces, à la fois du point de vue du pays donateur et du point de vue du pays bénéficiaire.* »

Le ministre a précisé que la méfiance à l'égard des procédures multilatérales visait non pas la *Banque mondiale* mais les programmes des Nations unies. « *Il n'y aura pas, de notre part*, a-t-il ajouté, *d'initiative en faveur des conclusions du rapport Brandt.* » « *Si l'intérêt porté à la nécessité de définir une stratégie du développement est désigné sous le nom de « conditionnalité », alors, nous acceptons ce mot.* » M. Cot a encore dit que, « *dans la mesure où nous pensons que l'aide doit être subordonnée à des réformes économiques, financières* (il appuya sur ce dernier adjectif), *nous sommes d'accord avec les vues exprimées par l'administration américaine* ». Mais l'accord ne porte pas nécessairement sur le contenu des réformes en question : « *S'il s'agit de transposer les méthodes de la politique économique de M. Reagan aux pays du tiers-monde, alors, nous estimons qu'elles ne garantissent pas le succès...* »

Mardi, lors de l'ouverture officielle *de la conférence annuelle* du FMI, le président Reagan a repris pour sa part l'argumentation américaine. « *Lorsqu'une nation ne se décide pas à mettre de l'ordre dans ses affaires financières et économiques, aucune assistance, quel que soit son volume, n'engendre de progrès* », a-t-il souligné. « *Ce n'est pas facile, je le sais, mais il faut le faire à tout prix.* »

Toute future contribution américaine au FMI et à la Banque mondiale, sera donc examinée à la lumière des restrictions budgétaires décidées par le gouvernement des Etats-Unis. « *Rappelons-nous*, a conclu le président Reagan, *que la plus importante contribution qu'un pays puisse apporter au développement international consiste à mener une saine politique économique sur le plan intérieur.* »

Autocritique

Certes, les travaux préparatoires de la *session* du FMI ont montré que de part et d'autre, on se déclare convaincu que, pour réussir, les pays en *voie* de développement doivent commencer par s'aider eux-mêmes. Cette remarque de bon *sens rejoint l'autocritique*, désormais de mise parmi les experts de la Banque mondiale comme *témoigne* leur dernier rapport sur le développement, autocritique à laquelle se livre aussi un certain nombre de pays économiquement en retard.

Il n'empêche que la recherche du fameux consensus a conduit les Européens et notamment les Français à mettre une sourdine à plusieurs de leurs réserves, sans pour autant renoncer à contrecarrer la manœuvre américaine en soulignant les dangers que *certaines économies* budgétaires envisagées à Washington faisait courir à la capacité d'intervention *du Fonds* et de la Banque.

Trois thèmes de discussion ont dominé la session du comité du *développement qui s'est terminée* lundi après midi par la publication d'un communiqué. Ce texte a été « *adopté à l'unanimité* » (donc par les pays industrialisés et les pays du tiers-monde), a précisé, dans une conférence de presse, le président du comité, M. Manuel Ulloa Elias, premier ministre et ministre de l'économie et des *finances* du Pérou.

1) Les pays participants se sont *mis d'accord pour considérer le* rapport préparé par les experts de la Banque (sous la direction *de M. Berg)* — « *développement accéléré en Afrique au sud du Sahara, ordre du jour pour l'action* » — comme fournissant la base d'un effort accru en faveur de cette région (les deux tiers du continent), menacée de voir le *revenu* par tête *diminuer* au cours des cinq prochaines années. Bien que ce chiffre ne figure pas dans le communiqué, il est entendu que la Banque mondiale et l'A.I.D. consacreront 50 % environ de leurs opérations à des programmes intéressant ces régions.

Le ministre a pareillement critiqué — *sur* un ton très modéré — les recommandations d'ordre monétaire du rapport, concernant *notamment l'opportunité*, pour les pays concernés, de dévaluer leurs monnaies respectives. En revanche, il *s'est* abstenu de s'en prendre à la doctrine libérale qui sous-tend le rapport, comme il l'avait fait la semaine dernière à Paris devant les ministres des finances des pays de la zone franc.

Protectionnisme

2) *L'avenir de l'Association* internationale de développement, filiale de la Banque mondiale, *spécialisée dans* des prêts à cinquante ans ne portant pas intérêt, continue à susciter l'inquiétude. On redoute de voir les Etats-Unis traîner des pieds pour apporter leur contribution (27 % au total) au cours des deux prochaines années de la *période triennale* (1981-1983), durant laquelle doit s'étaler la sixième reconstitution *des ressources de l'A.I.D. Les* négociations vont commencer pour la septième reconstitution ;

3) Enfin, les ministres ont discuté du programme de financement *(13 milliards* de dollars) au lieu des 26 milliards prévus par M. McNamara d'ici à 1985) de la Banque en ce qui concerne l'énergie. On sait que le nouveau président de la banque, M. Clausen, n'a pas repris le projet de son *prédécesseur de créer une nouvelle* filiale de la banque spécialisée dans le financement des programmes concernant le développement des sources d'énergie. L'administration Reagan s'oppose à cette création.

Terminons en rapportant que M. Cot, dans sa conférence de presse, a déclaré « *à titre personnel* » qu'il ne voyait pas comment on pourrait « *sortir de la crise sans pratiquer un haut degré de protectionnisme* ». La question n'est pas de savoir, selon lui, si le *protectionnisme*, notamment vis-à-vis des pays du tiers-monde, s'étendra ou non : la réponse est *affirmative*. La question est de savoir si ce mouvement sera ou non organisé, c'est-à-dire négocié ou non. Citant l'accord sur les textiles multifibres, il l'a qualifié de « *moyen de légitime défense* ».

PAUL FABRA.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U. ..	5,040	5,5110	+ 75	+ 125	+ 105	+ 160	— 130	— 20
$ can. ...	4,5840	4,5910	— 75	— 10	— 130	— 60	— 640	— 490
Yen (100)	2,3885	2,3940	+ 210	+ 255	+ 400	+ 450	+ 1050	+ 1145
D.M.	2,3900	2,3950	+ 125	+ 155	+ 240	+ 270	+ 580	+ 660
Florin ...	2,1470	2,1520	+ 85	+ 120	+ 175	+ 205	+ 420	+ 485
F.B. (100)	14,6150	14,6450	— 1235	— 820	— 2100	— 1550	— 2900	— 2210
F.S.	2,8155	2,8220	+ 145	+ 185	+ 310	+ 350	+ 750	+ 860
L. (1 000).	4,7175	4,7240	— 690	— 530	— 1325	— 1125	— 3075	— 2750
£	9,9125	9,9320	+ 210	+ 350	+ 350	+ 510	+ 550	+ 830

TAUX DES EURO-MONNAIES

D.M.	11 3/4	12 1/8	11 3/4	12 1/8	11 13/16	12 3/16	12 1/8	12 1/2
$ E.-U. ..	3 1/2	4 1/2	16 5/16	16 11/16	16 13/16	17 3/16	17 3/4	18 1/8
Florin ...	11 3/4	12 3/4	12 5/8	13 3/8	12 3/4	13 1/2	12 3/4	13 1/2
F.B. (100)	14 3/4	16 1/4	27	30	25	27	20	23
F.S.	100	120	12	12 1/2	12	12 1/2	12	12 1/2
L. (1 000).	N.C.		32 3/4	35 1/4	31 3/4	34 1/4	29 3/4	32 1/4
£	14 1/8	14 7/8	15 1/2	16 1/4	15 7/8	16 1/2	16	16 5/8
F français	26	28	29	32	27	29	24	26

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

RECHUTE DU DOLLAR

Après avoir poursuivi, lundi 28 septembre 1981, sa remontée sur les *marchés des changes, le dollar* a sensiblement chuté mardi 29 septembre, revenant, à Paris, de 5,63 F à *5,5250 F* environ, et, à Francfort, de 2,35 DM à 2,31 DM. Cette rechute est attribuée à la reprise du mouvement de baisse des taux aux Etats-Unis, où une grande banque a ramené son taux de base de 19 1/2 % à 19 %. Le cours du mark à Paris *s'est maintenu au-dessus de 2,39 F.*

Sur le marché de l'or, par un mouvement de bascule désormais habituel, le cours de *l'once* est passé de 421,50 dollars à 432,5 dollars.

● RECTIFICATIF. — Dans la présentation du pré-rapport de la commission du bilan publiée dans *le Monde* du 2 septembre, il fallait lire à propos de l'industrie : « *Les efforts faits pour mettre sur pied une politique industrielle* ont été *inconstants*, (...) et non « *constants* (...) comme il a été écrit par erreur.

ÉNERGIE

La préparation du débat

(Suite de la première page.)

Les économies d'énergie vont ainsi devenir l'axe central de la politique du nouveau septennat. Ou plus exactement « *la maîtrise des consommations* ». Comme le dit le rapport Hugon (1), « *dans la situation où se trouve la France, pour satisfaire ses besoins en matières premières énergétiques et minérales, il est clair que la maîtrise des consommations est le premier moyen, le plus efficace, pour desserrer les contraintes* ».

Si l'on considère les objectifs à l'horizon 1990 — mais cette date n'est qu'un passage — ce rapport table sur des économies de 38,2 millions de tonnes équivalent pétrole (M.T.E.P.) dans une hypothèse de croissance économique forte (5 % par an) qui dégagerait une consommation globale de 232 M.T.E.P. et de 33,7 M.T.E.P. en croissance faible (2,5 % par ans) avec une consommation de 206 M.T.E.P. Des chiffres à rapprocher des 36 M.T.E.P. espérés par M. Giraud pour une consommation de 242 M.T.E.P. avec un taux de croissance économique de 3,5 % par an.

Les difficultés ne sont pas minces pour promouvoir une telle politique. Dans le secteur résidentiel, les loyers actuels de l'argent sont un obstacle absolu comme le sont, à un moindre degré, l'insuffisance d'information, d'outil de diagnostic, de personnel spécialisé ou encore la divergence d'intérêt entre propriétaires et locataires. Dans le secteur industriel s'ajoute, en outre, le fait que l'arbitrage de l'entrepreneur entre un investissement productif et un investissement économe en énergie sera toujours rendu en faveur du premier.

Trois fois plus d'investissements

Mais les socialistes disposent, outre la volonté politique, d'armes que leurs prédécesseurs n'avaient pas : une politique du logement plus ambitieuse et une philosophie plus interventionniste.

L'habitat est sans conteste le « gisement » d'économie le plus prometteur. La relance, déjà amorcée, de la construction permettra donc une pénétration plus rapide de normes d'isolation renforcées.

Le précédent pouvoir avait décidé de promouvoir l'utilisation rationnelle de l'énergie sans contraindre. D'où, des campagnes de publicité (l'anti-gaspi, exemple), dont l'efficacité à moyen terme n'était pas assurée. Plus naturellement interventionniste, le nouveau gouvernement ne se trouvera pas en contradiction avec sa propre philosophie, lorsqu'il s'agira d'obliger les industriels, les propriétaires à agir.

Mais la réussite de « *la maîtrise des consommations* » serait impossible sans une volonté politique, qui se traduira par des investissements importants. La France a consacré aux économies d'énergie 11,5 milliards de francs en 1980. L'objectif visé par le rapport Hugon se situe « *en moyenne annuelle sur la décennie 1981-1990 à un niveau trois à quatre fois supérieur* », soit entre 36 et 50 milliards de francs selon la croissance. La création d'une Caisse nationale des économies d'énergie pour mobiliser l'épargne, une taxe sur l'électricité ou sur l'essence — encore elle — pour bonifier les intérêts des concours de l'Etat sont suggérées. Mais il faudra que le débat précise les modes de financement si l'on ne veut pas que la réalité économique ne s'éloigne des objectifs politiques.

Les économies, comme le développement des énergies nouvelles auquel le nouveau pouvoir ne semble guère croire, ont un inconvénient : ils dépendent *in fine* du choix de millions de décideurs — industriels, ménages, collectivités — et de l'arbitrage que font ceux-ci entre le court et le long terme. Comme telles, elles comportent donc un risque non négligeable d'échec. « *Acquérir la maîtrise des consommations exige un effort collectif pour agir sur les besoins*, précise le rapport Hugon, *alors que les moyens d'action dans le domaine de l'offre peuvent être gérés le plus souvent de façon beaucoup plus centralisée.* »

Ainsi se trouve affirmée l'irrésistible tentation des responsables d'agir d'abord sur ce qui est sûr, à savoir la production nationale d'énergie centralisée. En France, on le sait, il ne peut guère s'agir que du charbon et du nucléaire.

Voilà longtemps que les socialistes réclament la relance d'une production charbonnière, sur le déclin depuis plus de vingt ans. Et au début de l'année encore, ils fixaient à 30 millions de tonnes l'objectif pour 1990. Les travaux préparatoires à la révision de la politique énergétique sont plus prudents et parlent seulement de « *développement optimal* ». Nos « *ressources charbonnières restent limitées par rapport tant à nos besoins globaux en énergie que par rapport à celle des grands pays charbonniers* ».

Nucléaire et charbon

Une commission de six experts, dont trois étrangers (un Américain, un Allemand de R.F.A. et un Britannique), vient d'ailleurs de remettre aux pouvoirs publics une estimation des réserves de la France. Dans le Nord, « *les perspectives d'une prolongation de l'activité du bassin au-delà des 24 millions de tonnes, planifiable par la mise en évidence de réserves nouvelles, paraissent très limitées* ». Dans les exploitations souterraines du Massif central, « *les limites physiques sont le plus souvent atteintes* » ; en Provence, outre les 10 millions de tonnes de réserves dans les champs actuels pourront s'ajouter une quarantaine de millions de tonnes dans le champ ouest reconnu (...). On peut donc dire que c'est en Lorraine que se trouve la plus grande partie du charbon français à exploiter, à reconnaître ou à découvrir, « *puisqu'on peut espérer récupérer dans des conditions économiques voisines des conditions actuelles 270 millions de tonnes de réserves sélectionnées* » ; à quoi s'ajouteront une partie des ressources à reconnaître dans les étages profonds estimés entre 250 et 400 millions de tonnes, une partie des ressources déjà touchées dans des champs périphériques, pour lesquels on a avancé un chiffre de 250 millions de tonnes, éventuellement une partie des tonnages immobilisés dans les sols (2).

fait du nucléaire, le bilan prévoit une décroissance des besoins en charbon des centrales de 26 millions de tonnes aujourd'hui à 14 millions de tonnes en 1990. Une contradiction qu'il faudra bien trancher.

On en revient donc à l'atome. « *Le nucléaire*, selon les travaux préparatoires, *est une source d'énergie possédant des avantages considérables qui peuvent en faire l'un des atouts majeurs de la France dans les vingt années à venir pour son approvisionnement en énergie.* » Il s'agit en effet « *du moyen de production dont on peut espérer qu'il sera le moins coûteux* ». En outre, utilisée rationnellement, l'électricité « *peut conduire à une amélioration des conditions de travail et de l'impact sur l'environnement des activités industrielles* ».

La poursuite du programme nucléaire suppose certes la maîtrise — possible — des risques spécifiques sur la sécurité individuelle et collective, la gestion des déchets et du mode de société induit. Mais le développement des consommations au-delà de 1990 et le remplacement des tranches déclassées « *réclameront inévitablement l'engagement de nouvelles centrales* ». Or l'alternance des phases arrêt total-reprises « *casserait l'outil industriel et serait néfaste à l'emploi* ». Et « *les conséquences d'un sous-développement du parc de production ne peuvent en aucun cas être comparables à celles d'un suréquipement* ». Autant d'arguments qui amènent les rapporteurs à proposer l'engagement de trois « tranches » (réacteurs de 1 300 millions de watts) par an au lieu de 5 auparavant pour 1982 et 1983.

UN BILAN DES RÉPARTITIONS PAR ÉNERGIES

	1973		1981		1990 Rapport Hugon				1990 Programme Giraud (1)			
					Croiss. faible		Croiss. forte					
	MTEP	%	MTEP	%	MTEP	%	MTEP	%	MTEP	%	MTEP	%
Charbon	30,5	17,1	33,5	17,7	31,5	15,3	39,5	17,1	33	14	28	11,5
Pétrole	117,3	65,8	93,0	49,3	66,2	32,1	74,0	31,9	68	28	80	33
Gaz	15,0	8,4	24,6	13,0	27,3	13,3	31,0	13,4	42	17	37	15,5
Hydraulique	9,8*	5,5	15,0*	17,9	14,5*	7,0	14,5*	6,2	14*	6	14*	6
Energies nouvelles ..	2,5	1,4	3,4	1,8	9,0	4,4	11,0	4,7	12	5	10	4
Nucléaires	3,1	1,8	19,5	10,3	57,5	27,9	62,0	26,7	73	30	73	30
TOTAL	178,2	100,0	189,0	100,0	206,0	100,0	232,0	100,0	242	100	242	100

(*) Avec l'hydraulicité de l'année pour 1973 et 1981 et une hydraulicité moyenne pour 1990.
(1) Pour un taux de croissance de 3,5 % par an, les deux scénarios correspondant à une plus ou moins grande dépendance pétrolière.

Quant à la « *gazéification souterraine* », la commission estime ses retombées pratiques « *trop lointaines* » pour les prendre en considération, d'autant qu' « *il est malheureusement très probable que ces champs se situeront davantage dans des couches régulières comme celles de la Lorraine que dans des gisements hachés comme ceux du Nord* ».

Mais la commission le rappelle : « *Le principe d'une prime à la production nationale doit être nécessairement maintenu pour garantir la continuité de la production.* » Le rapport Hugon recommande donc de fixer le montant de la prime au charbon national à 2,50 par thermie soit une augmentation de 30 % par rapport à 1981.

La relance du charbon, outre son coût pour la collectivité, risque de se heurter, comme pour les économies, au choix des consommateurs : « *La difficulté de la conversion au charbon est essentiellement dans la dispersion des acteurs concernés, et les problèmes de financement qu'ils rencontrent.* »

La consommation de charbon par E.D.F. est donc un impératif au développement de la filière charbon en France, alors que, du

Malgré les infléchissements proposés, le rapport Hugon — qui devrait être largement suivi par le gouvernement — n'en comporte pas moins une logique purement économique. « *Le coût doit rester un critère essentiel* » et les prix au consommateur doivent refléter les prix de revient de chaque énergie, ce qui suppose une tarification tenant compte des coûts marginaux et des coûts de développement.

Les parlementaires socialistes accepteront-ils cette logique qui amène à poursuivre un programme nucléaire au-delà des vœux qu'ils ont toujours exprimés ? A défaut de modifier la société par l'évolution de la production d'énergie — une autre ville, d'autres transports, etc., — *ils pourront, il est vrai, changer* les relations entre gouvernants et gouvernés. Le choix des procédures au niveau régional et local pourrait ainsi jouer un rôle déterminant dans le débat parlementaire comme sur l'avenir du programme énergétique.

BRUNO DETHOMAS.

(1) Du nom du président de la commission qui a élaboré ce rapport, M. Jean-Pierre Hugon, ancien élève de l'école polytechnique et de l'école nationale supérieure des mines.

(2) Portion de gisement laissée en vue d'éviter les dégâts causés par les affaissements de terrain consécutifs à l'exploitation.

Prochain article :
OBTENIR L'ADHÉSION DE LA POPULATION

ÉNERGIE

Nucléaire

LA REPRISE DES TRAVAUX DE LA CENTRALE DE GOLFECH EST RÉCLAMÉE PAR DES ÉLUS LOCAUX

Au 25 septembre, 60 % des élus des communes concernées par le label « Grand Chantier » avaient signé une motion pour que soit poursuivie la construction de la centrale électronucléaire de Golfech (Tarn-et-Garonne), « gelée » le 30 juillet par le conseil des ministres. Cent quarante élus municipaux et cantonaux sur les deux cent vingt que comptent les communes intéressées par ce chantier, affirme un communiqué du *comité de défense des intérêts de Golfech*, se sont prononcés pour la reprise des travaux.

Un *sondage réalisé* par la Sofres auprès de quatre cent six personnes, dans une zone de 30 kilomètres autour de Golfech — à la *demande* de ce *même* comité, — montre que 61 % des personnes interrogées sont favorables *au* « gel » et que, après ce temps de réflexion, 45 % (contre 36 %) souhaitent l'achèvement de la construction de la centrale.

● *Selon Cheikh Yamani, l'excédent commercial de l'OPEP disparaîtra avant la fin de 1983.* Le ministre saoudien a précisé, le 28 septembre à Londres, que d'ici à 1986 les prix du pétrole ne devraient pas dépasser le rythme de l'inflation et pourraient même être réduits en temps réels. Il a rejeté que son pays n'était pas prêt à accepter ce qu'il avait refusé à deux reprises cette année, une hausse des prix saoudiens de plus de deux dollars, mais il a émis l'espoir d'une réunification des prix de l'OPEP avant la fin de 1981. — *(A.F.P.)*

● *RECTIFICATIF. — Dans l'interview du président du Milk Marketing Board,* Sir Stephen Roberts *(le Monde du 23 septembre)*, il fallait lire, à deux reprises, « barres (de confiserie) enrichies aux protéines de lait » et non pas comme imprimé par erreur, « beurres ».

AFFAIRES

M. MAUROY : certains banquiers se sont conduits comme s'ils appartenaient à un « parti d'émigrés »

La commission spéciale chargée d'examiner, à l'Assemblée nationale, le *projet de loi sur les nationalisations* a entendu M. Pierre Mauroy, lundi 28 septembre. Le *premier ministre a rappelé qu'en* soumettant ce texte au Parlement le gouvernement entend manifester *sa volonté de réaliser « une véritable transformation de la société »*, de *« maîtriser l'économie mais non pas l'étatiser »*, et de créer *« un secteur d'expérimentation sociale »*.

Le choix des groupes industriels nationalisables remonte à 1972, *a-t-il dit. En* ce qui concerne les banques, il s'agit, dans son esprit, d'en revenir à l'organisation du crédit voulue par le général de Gaulle en 1945. *A ce propos*, le premier ministre a souligné que, si les travaux relatifs aux groupes *industriels se sont déroulés dans* la plus parfaite dignité — les dirigeants de ces sociétés n'exprimant, selon lui, que des soucis *« parfaitement légitimes »* quant au maintien de la cohérence de leurs groupes, — certains dirigeants du secteur bancaire *se sont* livrés à une *« incessante guérilla »* contre le gouvernement. Cette *attitude, a-t-il ajouté*, est d'autant plus choquante que ces banques seraient nationalisées depuis longtemps si la réforme de 1945 avait été appliquée.

Ces banquiers, qui sont souvent d'anciens serviteurs de l'État, se sont conduits, selon lui, comme s'ils appartenaient à *« un parti d'émigrés »*, méconnaissant *« le choix de la majorité des Français et la légitimité du gouvernement de la République »*. Des banquiers, conscients de la signification de leur signature, évitent d'intervenir directement dans le débat politique, a *poursuivi M. Mauroy*. Mais que d'autres n'hésitent pas à mettre leur signature et même leur photographie dans des pages achetées aux journaux, c'est là, estime le premier ministre, une attitude répréhensible du point de vue du civisme, *« quelles que soient par ailleurs les divergences d'opinions, parfaitement compréhensibles »*.

Le premier ministre a ensuite affirmé qu'il n'avait jamais été question de nationaliser Europe 1, *le Point et les Dernières Nouvelles d'Alsace, « filiales de Matra »*.

Il a précisé qu'un projet de loi *sur le partage des responsabilités* dans les entreprises nationalisées sera déposé dans un délai d'un an. *Il pourrait être discuté* par le Parlement en mai ou juin 1982. Le gouvernement, a-t-il ajouté, procédera aux nominations des responsables de groupes nationalisés *« sans aucun préjugé »* : certains resteront sans doute en poste, mais d'autres seront certainement remplacés. Le gouvernement ne *« s'entêtera »* pas à demander que les syndicats proposent trois candidats — parmi lesquels un seul sera choisi — *pour* représenter le personnel dans les conseils d'administration. Il s'en remettra sur ce point à la *« sagesse »* de l'Assemblée.

M. Mauroy a admis qu'il est *« concevable »* d'accroître la représentation du personnel dans les conseils d'administration des grandes banques afin de tenir compte de leur taille. Le chef du gouvernement a parlé d'un *« éventail »* de quatre à six représentants. Selon le projet du *gouvernement, les salariés doivent* avoir quatre représentants dans les conseils d'administration des banques et six dans les groupes industriels.

● *Le parti socialiste* a défini *sa position à l'égard du projet de* loi sur les nationalisations lundi 28 septembre, à l'occasion d'une conférence de presse. M. Michel Charrot, secrétaire national, rapporteur de la commission spéciale de l'Assemblée nationale chargée *de l'étude du texte, a pu ainsi* constater que *« l'essentiel du programme de nationalisation du P.S. se trouvait ainsi réalisé dès le début de la législature. Reste à gagner*, poursuit-il, *la bataille de l'emploi, qui passe notamment par la réussite des nationalisations. »*

LE P.S. SOUHAITE LA CRÉATION DE SECTIONS POLITIQUES DANS LES ENTREPRISES NATIONALISÉES

Le P.S. souhaite la création de sections politiques dans les entreprises *nationalisées* : tel est le principal résultat des travaux de la commission nationale « entreprises » du parti, dont rend compte le bulletin interne du P.S., *le Poing et la Rose*.

Les responsables du secteur « entreprises » demandent, en outre, le renforcement des moyens de formation et d'information du personnel *« tant politiques qu'économiques ou techniques »*. Ils estiment que *« les informations essentielles sur le développement économique »* des entreprises nationalisées ne doivent pas demeurer *« le privilège d'une minorité de technocrates »*.

Le P.S. préconise également la création de conseils d'unité et d'atelier. Il demande que les travailleurs qui participeront à la gestion de ces entreprises ne soient plus désignés par les syndicats, mais élus sur des listes *« programmatiques ouvertes, dont les options porteraient, par exemple, sur le contenu du prochain contrat État-entreprise »*.

L'INDEMNISATION DES ACTIONNAIRES

Dans notre tableau relatif à la base d'indemnisation destinée aux actionnaires de sociétés nationalisables (*le Monde* daté 27-28 septembre 1981), il *convenait de lire dans la colonne* « Indemnisation totale » : B.N.P. 460 F (au lieu de 563), Société générale 338 F (au lieu de 440), Suez 327 F (au lieu de 318), et C.G.E. 334 F (au lieu de 338). D'autre part, le dernier cours coté avant la suspension est naturellement *celui* du 8 septembre 1981.

ÉTRANGER

États-Unis

LE DÉFICIT DE LA BALANCE COMMERCIALE A PRESQUE QUADRUPLÉ EN AOUT

Washington *(A.F.P., Agefi)*. — *Le déficit de la balance commerciale* américaine a presque quadruplé en août, pour atteindre *5,6 milliards de dollars. Il s'agit* du plus important déséquilibre mensuel enregistré depuis février *1980* (5,96 milliards). *Le* solde négatif avait été de 1,46 milliard en juillet et de 1,53 milliard en août 1980.

L'aggravation du *déficit* a été attribuée par le département du commerce à la hausse du dollar, qui a contribué à une sensible augmentation (+ 19 %) *en* valeur des importations, s'établissant (sur la base CAF) à 24,7 milliards de *dollars*. Selon le *département*, la baisse du coût unitaire des achats en dollars a entraîné une augmentation importante du volume de biens importés. La hausse de la monnaie américaine a également handicapé les exportations, qui ont diminué de 1,1 %, s'inscrivant à 19,1 milliards.

L'accroissement de la facture des *importations* est *également* dû à une augmentation (+ 24,9 %) en volume des importations pétrolières. Celles-ci ont atteint en août 6,3 millions de barils-jour, contre 5,1 millions en juillet, ce qui représente en valeur 6,78 milliards de dollars (+ 22 %). Les achats d'autres produits ont, eux, augmenté de 18 % environ.

Pour les huit premiers mois de *1981*, le *déficit commercial* a représenté 26,15 milliards de dollars, contre 27,25 milliards, de *janvier à août 1980. Il* avait atteint 36,36 milliards pour toute l'année dernière.

Union soviétique

LE DÉFICIT DES ÉCHANGES AVEC L'OUEST A PLUS QUE DOUBLÉ EN UN AN

Moscou (Reuter). — Le déficit de la balance commerciale soviétique à l'égard de l'Ouest a plus que doublé durant les six premiers mois *de 1981, s'établissant à 2,61 milliards* de roubles (3,66 milliards de dollars) contre 1,03 milliard de janvier à juin *1980. Les importations de* l'U.R.S.S. ont atteint 9,95 milliards de roubles et les exportations 7,34 milliards. Pour toute l'année 1980, un excédent de 141 millions avait été enregistré, les achats ayant représenté 15,72 milliards et les *ventes 15,86 milliards de roubles.* (Ces statistiques ont été publiées par le mensuel « Vneshnaya Torgovlya ».)

ÉTRANGER

A Singapour

L'ambassade de France sert de relais pour les petites et moyennes entreprises

Afin d'encourager les petites et moyennes entreprises à exporter, le service commercial de l'ambassade de France à Singapour a décidé de créer une structure de « relais de présence permanente ».

De notre envoyé spécial

Singapour. – La présence de la France est honorablement assurée sur le marché de Singapour. Pour l'étoffer, pourquoi ne pas jouer à fond la carte des petites et moyennes entreprises ? Mais pareille aventure exige de ceux qui la tentent une présence de tous les instants sur place, car la concurrence y est féroce.

Avoir sur le terrain, pour soi tout seul, un agent à temps complet, aucune P.M.E n'est en mesure d'en supporter les frais : le coût total d'un expatrié à Singapour est de l'ordre de 600 000 francs par an. Pour couvrir un tel investissement, il serait nécessaire de réaliser, presque d'entrée de jeu, un chiffre d'affaires annuel d'au moins 4 millions de francs. S'adresser à des sociétés de commerce international, généralement anglo-saxonnes ? Leur rente de situation ne les incite guère à courir après ce genre de clients. Traiter avec des importateurs chinois ? Ils sont trop impatients de *« faire de l'argent »* pour compter avec le temps.

La solution serait-elle donc d'assurer à distance le suivi des opérations. Dans le contexte local, surtout si l'on a l'ambition d'introduire sur le marché des produits qui ont un nom à se faire – autres donc que les produits de luxe traditionnels comme les vins et les parfums, par exemple, – il est nécessaire de prévoir quatre où cinq voyages par an, dont le coût unitaire n'est pas inférieur à 25 000 F. Encore n'est-on pas assuré du succès de l'entreprise, car le dicton *« Loin des yeux, loin du cœur »* se vérifie à Singapour plus qu'ailleurs. Faute de mieux, les P.M.E. sont donc condamnées à *« monter des coups »* sans lendemain.

Aussi l'idée est-elle venue au service commercial de l'ambassade de France de favoriser la création de « relais de présence permanente ». L'objectif est d'encourager plusieurs P.M.E à partager le temps – et donc le coût – d'un expatrié. Cet agent aura pour tâche d'animer et de contrôler constamment et rigoureusement le réseau local de ventes de ses clients, moyennant le versement d'honoraires ou de commissions.

Pour ce faire, cinq jeunes Français, frais émoulus d'écoles de commerce, ont été sélectionnés au terme d'un stage organisé cet été à Singapour. Au préalable, le service commercial avait lancé une campagne d'information auprès de six cent cinquante P.M.E. Les renseignements qu'il a recueillis lui ont permis d'alimenter une banque de données. Ayant choisi les entreprises qui lui paraissaient le mieux à même de jouer le jeu, il leur a présenté son idée de « présence permanente ». Aux cinq jeunes de la défendre.

Ainsi, Angelina Nguyen et Vichit Ith ont-ils choisi d'explorer les secteurs de la chaussure, du prêt-à-porter, de la maroquinerie, du matériel de bureau. Ils ont déjà pris langue avec les importateurs locaux, se sont donné une raison sociale pour avoir pignon sur rue, puis ont pris le chemin de la France pour y « chasser » les clients, en toute connaissance de cause. *« Nous avons répertorié une trentaine d'entreprises, et nous voudrions en représenter dix »*, disent-ils. Sauront-ils convaincre leurs interlocuteurs que la partie n'est pas perdue sur un marché réputé difficile ? *« Les hommes d'affaires singapouriens devraient s'inspirer de cette leçon,* écrivait récemment le *Business Times, et se montrer tout aussi, sinon plus, entreprenants et imaginatifs que leurs collègues français. »*

JACQUES DE BARRIN.

SATISFACTION A NEW-DELHI

Le rapport annuel de la Banque mondiale fait état d'un redressement de la situation économique en Inde

New-Delhi. – « La Banque mondiale relève les progrès accomplis par l'Inde. » « L'économie indienne en meilleur état. » « Reprise de l'économie indienne. » « Le P.N.B. s'est accru de 8 %. » Autant de titres qui s'étalaient récemment à la « une » des quotidiens indiens. De quoi réjouir enfin le premier ministre, Mme Gandhi, qui déplorait qu'un grand nombre de journaux locaux, suivant en cela le mauvais exemple des organes d'information internationaux (*« pour eux,* avait-elle déclaré, *les mauvaises nouvelles sont de bonnes nouvelles et ces dernières ne méritent pas d'être rapportées »*), s'ingénient à propager une vue sombre de leur pays. L'ironie a voulu cependant que la bonne nouvelle ne figure qu'en page 4 du *National Herald,* organe qui reflète souvent les vues du pouvoir (à la politique duquel il attribuait au demeurant, dès le lendemain, ce *« formidable résultat »*) et que ce dernier, tout comme le *Patriot,* quotidien proche du P.C.I., titre sur le problème posé à l'Inde par sa balance des paiements.

De notre correspondant

Il ressort, en effet, du rapport de la Banque que si l'économie indienne a enregistré, au cours de la dernière année fiscale (juillet 1980-juin 1981), un taux de croissance du P.N.B. situé entre 7 % et 8 % – contre un taux négatif de 4,5 % en 1979-1980, – l'état de la balance des paiements est, quant à lui, préoccupant, le déficit ayant fortement augmenté et les exportations, bien qu'en progression, étant insuffisantes pour compenser la détérioration des échanges commerciaux (1).

Un constat identique avait été dressé récemment par le Reserve Bank of India, qui estimait que, sur ce point, la situation s'aggraverait encore en 1981-1982, et que cette détérioration se poursuivrait probablement durant les deux prochaines années.

Alors que le précédent exercice fiscal avait été marqué par des performances décevantes, 1981, note le rapport, aura enregistré une nette reprise de l'économie. Ainsi la production agricole, grâce notamment à une bonne mousson – ce qui n'avait pas été le cas l'an dernier – a presque atteint le niveau record de 1979 (132 millions de tonnes de céréales vivrières, contre 108,8 en 1979-1980), tandis que des progrès étaient également constatés dans le secteur de la production charbonnière (114 millions de tonnes) et de l'activité portuaire.

Quelques points noirs

La Banque relève toutefois un certain nombre de points noirs : les transports ferroviaires et la production d'énergie électrique, incapables de faire face à la demande ; le taux d'inflation annuel – 16 % – et, bien entendu, la balance des paiements. A une augmentation des importations supérieure à 3 % – due essentiellement à la hausse des prix des produits pétroliers (2) et des engrais – s'est ajoutée la chute de la production pétrolière nationale en raison de l'agitation politique qui a paralysé l'activité des gisements et des raffineries de l'Assam (3).

Reste qu'en dépit de problèmes structurels persistants – faible revenu par habitant – 190 dollars – et niveau élevé de pauvreté, goulots d'étranglement dus à une infrastructure économique déficiente, production insuffisante d'huiles alimentaires, d'engrais, de ciment et d'acier, croissance démographique élevée (4), – l'économie indienne, estime le rapport, est aujourd'hui substantiellement plus vigoureuse qu'il y a cinq ans et par conséquent, plus apte à affronter les conséquences d'un environnement international difficile.

S'interrogeant, pour terminer, sur l'avenir de l'économie indienne, la Banque exprime un certain optimisme. La base industrielle et agricole, constate-t-elle, s'est considérablement élargie et diversifiée. Les importations de céréales ont été graduellement supprimées (5) tandis que d'importants stocks étaient constitués. Les taux des investissements bruts et de l'épargne ont enregistré des hausses impressionnantes : environ 22 % du P.N.B. Enfin, le pays dispose d'appréciables réserves de devises étrangères et la dette nationale (21,2 milliards de dollars) se situe à un niveau très bas, le service de la dette, par rapport aux exportations annuelles, s'établissant à 9,5 % en 1979.

Une contradiction

Le rapport de la Banque précise qu'en 1981 l'Inde a reçu de cet organisme des prêts s'élevant à 1 711 millions de dollars, dont 1 281 provenant de l'Association internationale pour le développement (I.D.A.), pour le financement de treize projets de développement, en majorité dans le secteur agricole, où l'effort a surtout porté sur l'irrigation. Parmi les projets financés, le rapport cite l'augmentation de la production du gisement pétrolier « offshore » de Bombay-High (6), la construction d'une usine d'engrais, l'expansion du réseau des télécommunications, un second projet de développement urbain à Madras et la construction et la réfection de la voirie rurale.

Un tableau qui permet à *l'Hindustan Times* de souligner combien l'Inde demeure dépendante de l'extérieur pour le financement de ses investissements et de relever, par conséquent, la contradiction qui existe entre, d'une part, le rôle croissant joué par la Banque mondiale dans l'économie indienne et, d'autre part, la volonté de ce pays d'être indépendant et de pouvoir subvenir à ses propres besoins.

Quant au *Times of India,* qui accueille le rapport de la Banque mondiale avec un *« optimisme mesuré »,* il constate que depuis 1978-1979 le pays a enregistré un léger déclin de son revenu par habitant. De plus, si les pluies ne sont pas au rendez-vous dans les trois prochaines semaines, les stocks alimentaires existants pourraient presque être épuisés d'ici le mois d'avril prochain. *« Le message délivré par la Banque mondiale,* estime ce quotidien, *est que l'avenir économique du pays ne repose pas dans les mains des producteurs de pétrole ou des nations développées mais dans celles de ses dirigeants. »*

PATRICK FRANCÈS.

(1) Un problème qui justifie notamment la décision du gouvernement indien de solliciter du F.M.I. un prêt de 50 milliards de roupies (100 roupies valent 64,95 francs).

(2) Les trois quarts des recettes des exportations sont consacrées au paiement de la facture pétrolière.

(3) En 1980, la production s'est élevée seulement à 9,2 millions de tonnes, les puits de l'Assam ayant enregistré un déficit de 4 millions de tonnes sur une production normale de 5,3 millions de tonnes.

(4) Le taux de croissance démographique a été de 2,3 en 1979-1980.

(5) Pour la première fois depuis quatre ans, l'Inde a décidé, en juillet dernier, d'importer du blé – la presse a cité le chiffre de 1,5 million de tonnes – des Etats-Unis pour maintenir les prix et lutter contre la spéculation.

(6) Une entreprise à laquelle sera également associée la Compagnie française des pétroles, qui vient de renouveler son contrat d'assistance technique, l'objectif étant de porter la production de ce gisement de 7,9 millions de tonnes à 20 millions en 1985.





LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

29 septembre 1981

Net redressement des valeurs françaises et étrangères

Wall Street n'a finalement pas subi le « lundi noir » que d'aucuns redoutaient, et l'amélioration constatée mardi matin sur la plupart des places internationales s'est étendue à la Bourse de Paris où l'indicateur instantané regagne 2,3 % sur les 3,6 % perdus la veille.

La reprise est manifeste au fil de la cote et on relève des écarts à la hausse atteignant 12 % pour Creusot-Loire, 8 % pour C.F.P., 6 % à 7 % pour Chiers-Châtillon, Générale Fonderie, Saunier, Moulinex.

Les étrangères ne sont pas en reste après leur vif recul de lundi, témoins Hitachi qui gagne 16 %, Dome Mines 14 %, Norsk Hydro 13 % et American Express 11 % environ, compte tenu d'un encadrement jugé plus favorable.

Beaucoup plus sporadiques, les replis perdent également en ampleur, seuls ceux de Kléber et de Talcs de Luzenac méritant d'être signalés (– 4 % environ).

Sur le marché de l'or, le métal fin a sensiblement progressé pour atteindre 432,50 dollars l'once au « fixing » de Londres, contre 427,50 dollars la veille. A 93 850 F, le lingot suit la même orientation, s'adjugeant 1 855 F d'un jour à l'autre, tandis que le napoléon régresse de 4,80 F, à 936 F.

Sans grand changement sur la veille, la devise-titre s'est négociée à 7,16/7,19 F, tandis que le « billet vert » régressait de 2 % environ pour s'établir à 5,5075 F, les opérateurs se montrant surtout sensibles à l'accalmie perceptible sur les places boursières après la tempête de ces derniers jours.

NEW-YORK

Pas de « lundi noir »

Le « lundi noir » que prévoyait M. Joe Granville et ses émules pour la bourse de New-York n'a finalement pas eu lieu. A l'ouverture, l'indice Dow Jones des industrielles accusait pourtant un repli de plus de 13 points une demi-heure seulement après le début des cotations, l'indice se *situant alors à son niveau le plus bas* depuis seize mois, aux alentours de 810.

Un vigoureux redressement intervenait cependant à la *mi-séance* dans une ambiance empreinte de nervosité, et l'indice, à l'issue de plusieurs mouvements en dents de scie, a clos la séance sur un score tout à fait inattendu avec une hausse de 18,55 points, pour s'établir à 842,56 !

Tout en prenant acte de cette reprise intervenue en cours de séance, les professionnels se gardent de tomber dans un optimisme béat. Cette réaction purement technique, *expliquent-ils, a été essentiellement* motivée par des cours se situant à leurs niveaux les plus bas depuis un an. Mais « cela ne signifie pas pour autant que la baisse soit enrayée », souligne un analyste.

Certes la Continental Illinois a réduit de 19,50 % à 19 % son taux de base bancaire (*prime rate*), fait-on valoir par ailleurs, *mais il reste difficile d'en tirer des enseignements* précis sur l'évolution future des taux d'intérêt aux Etats-Unis et, par voie de conséquence, sur les autres places financières. Dans le même ordre d'idées, les nouvelles coupes budgétaires annoncées par le président Ronald Reagan sont encore *insuffisantes* pour comprimer de façon énergique un déficit budgétaire qui pèsera immanquablement sur les taux d'intérêt, assure-t-on.

Enfin, et c'est là un point important pour Wall Street, même si le marché américain donne souvent le *la*, l'environnement des bourses internationales s'est singulière*ment dégradé* au cours des derniers jours, notamment à Londres et à Francfort, et les opérateurs new-yorkais sont tout à fait enclins à en tenir compte dans leurs prévisions, qui, il faut bien le reconnaître, ne sont pas tout à fait étrangères au pronostic formulé par ce spécialiste des places financières que reste M. Joe Granville.

Très friand de déclarations souvent fracassantes, celui qu'on a baptisé peut-être un peu trop vite « le gourou de Wall Street » prévoyait la semaine dernière, à l'occasion d'une *tournée européenne*, une chute spectaculaire des cours qui devrait faire tomber New-York au niveau 600 à 700 en termes d'indice Dow Jones.

Coïncidence ou pas, ses prédictions *déclenchaient des mouvements identiques* à celui qui avait accompagné la recommandation qu'il avait déjà faite à Wall Street le 7 janvier dernier lorsqu'il avait incité les petits porteurs à « tout vendre ».

« Dans la bonne vieille Angleterre, on décapitait pour moins que cela », s'est contenté de déclarer un spécialiste, notant que les hausses l'ont tout de même emporté au cours de cette séance de lundi par 912 contre *658 replis, tandis que* 327 titres restaient inchangés.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1980)

	25 sept.	28 sept.
Valeurs françaises	88,7	86,4
Valeurs étrangères	135,7	129,7

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	92,6	89,9

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 29 sept. .... 18,5 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	28/9	29/9
1 dollar (en yens)	230,59	230,70

VALEURS	Cours 25 sept.	Cours 28 sept.
Alcoa	26 1/8	26 1/4
A.T.T.	56 7/8	58
Boeing	23 1/4	24 1/4
Chase Manhattan Bank	51 1/4	51 3/4
Du Pont de Nemours	37 3/8	38 3/8
Eastman Kodak	63 1/8	65 1/4
Exxon	29 7/8	30 7/8
Ford	19 1/4	19 3/4
General Electric	52	54 1/8
General Foods	28 1/8	26 1/4
General Motors	43	44 1/4
Goodyear	17 3/4	17 3/4
I.B.M.	53 1/2	54 7/8
I.T.T.	25 3/4	26 5/8
Mobil Oil	24 7/8	25 3/8
Pfizer	40 7/8	42 5/8
Schlumberger	50 1/2	54 1/2
Texaco	32 1/2	33 1/8
U.A.L. Inc.	18 1/2	19 1/4
Union Carbide	46 1/4	47 3/8
U.S. Steel	25 5/8	25 1/2
Westinghouse	24 1/2	24 1/2
Xerox Corp.	41 5/8	43

BOURSE DE PARIS 29 SEPTEMBRE COMPTANT

SICAV

28/9	Émission Frais inclus	Rachat net
1re catégorie	8764 33	8366 90
Actions France	150 54	143 71
Actions-Investiss.	175 14	167 20
Actions sélectives	207 16	197 77
Aedificandi	235 55	224 87
A.G.F. 5000	175 48	167 52
Agfimo	273 17	260 78
Alcafi	174 32	166 42
A.L.T.O.	166 59	159 04
Amérique Gestion	305 81	291 94
Bourse-Investiss.	184 58	176 21
C.I.P.	596 20	565 21
Convertimo	196 56	186 69
Cortexa	660 50	630 55
Credinter	243 28	232 23
Croiss. Immobil.	244 08	233 01
Drouot-France	193 38	184 61
Drouot-Investiss.	445 89	425 67
Energie	192 95	184 20
Epargne-Croiss.	858 77	819 83
Epargne-Industr.	315 23	300 94
Epargne-Inter	435 11	415 38
Epargne-Oblig.	139 59	133 26
Epargne-Unie	520 60	496 99
Epargne-Valeur	248 32	237 06
Euro-Croissance	264 55	252 55
Financière Privée	587 08	560 44
Foncier Investiss.	444 88	424 71
France-Épargne	283 21	278 91
France-Garantie	238 19	233 52
France-Investiss.	272 78	260 39
Fr.-Obl. (nouv.)	327 08	312 28
Francic	170 77	163 03
Fructidor	167 65	160 05
Fructifrance	299 75	286 18
Gestion Mobilière	373 97	357 01
Gest. Rendement	378 56	361 39
Gest. Sél. France	253 14	241 66
I.M.S.I.	248 23	236 97
Indo-Suez Valeurs	408 06	389 56
Interoblig.	6530 50	6234 37
Intersélect France	182 62	174 34
Intervaleurs Indust.	282 95	270 12
Invest. St-Honoré	424 10	404 87
Laffitte-France	143 86	137 32
Laffitte-Oblig.	125 41	119 72
Laffitte-Rend.	160 41	153 14
Laffitte-Tokyo	490 15	467 92
Livret portefeuille	302 56	298 84
Multi-Obligations	357 47	341 26
Multirendement	124 38	118 74
Mondial Investiss.	221 77	211 71
Natio.-Inter.	599 38	572 18
Natio.-Valeurs	360 18	343 85
Oblisem	131 50	125 54
Pacifique St-Honoré	278 58	265 93
Paribas Gestion	336 72	321 45
Pierre Investiss.	294 61	281 25
Rothschild Expans.	494 42	472
Sécur. Mobilière	347 45	331 69
Sélec. Mobil. Div.	231 32	220 83
S.P.I. Privinter	171 60	163 82
Sélection-Rendem.	129 57	123 69
Sélect. Val. Franç.	140 25	133 89
S.F.I. fr. et étr.	278 08	265 47
Sicavimmo	338 09	322 76
Sicav 5000	141 18	134 78
S.I. Est	862 42	822 84
Silvafrance	223 36	213 23
Silvam	200 08	191 01
Silvarente	156 51	149 41
Silvinter	225 95	215 70
S.I.G.	511 69	487 83
S.N.I.	720 90	688 21
Sogepargne	270 83	258 55
Sogevar	536 10	511 79
Sogister	667 53	637 28
Soleil Investiss.	315 81	301 49
U.A.P. Investiss.	216 65	206 83
Unifrance	164 38	156 93
Unifoncier	441 77	421 74
Unigestion	385 55	368 07
Uni-Japon	599 89	572 69
Univers	1360 52	1315 78
Valorem	252 62	241 16
Worms Investiss.	441 36	421 35

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h 15 et 14 h 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 29/9	Cours des billets aux guichets: Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 626	5 507	5 370	5 630
Allemagne (100 DM)	239 360	239 470	232	244
Belgique (100 F)	14 855	14 842	12 800	13 500
Pays-Bas (100 fl.)	214 970	215 050	207	218
Danemark (100 krd)	78 350	78 200	72	77 500
Norvège (100 k)	94 080	93 120	89	94
Grande-Bretagne (£ 1)	9 957	9 915	9 560	10 150
Grèce (100 drachmes)	9 710	9 720	....	....
Italie (1 000 lires)	4 732	4 716	4 400	4 800
Suisse (100 fr.)	282 500	282	272	286
Suède (100 krs)	99 540	98 850	94 500	100
Autriche (100 sch)	34 040	34 110	33	34 600
Espagne (100 pes.)	5 769	5 760	5 500	5 500
Portugal (100 esc.)	8 595	8 520	7	8
Canada ($ can 1)	4 689	4 576	4 520	4 750
Japon (100 yens)	2 416	2 391	2 300	2 430

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 29/9
Or fin (kilo en barre)	92000	93700
Or fin (en lingot)	91995	93850
Pièce française (20 fr)	940 80	936
Pièce française (10 fr)	506	512
Pièce suisse (20 fr)	795	800
Pièce latine (20 fr)	779 90	779 90
Souverain	826	834
Pièce de 20 dollars	4180	4198 80
Pièce de 10 dollars	2100	2150
Pièce de 5 dollars	942 50	.....
Pièce de 50 pesos	3750	3802
Pièce de 10 florins	765	770

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Demain

Le Monde

publiera :

- IDÉES : Pologne (A. Fontaine, S. Gajewski, J. Madaule).
- ARTS ET SPECTACLES : dossier King Vidor.
- ÉCHECS : le Championnat du monde (J. Sauvageot).

A B C D E F G

VERS UNE MAJORATION DES COTISATIONS

Mme Questiaux envisage diverses hypothèses de ressources supplémentaires pour combler le « trou » de la Sécurité sociale

Mme Questiaux, ministre de la solidarité nationale, a présenté, lundi 28 septembre, aux représentants des syndicats et du patronat, onze possibilités pour remédier, à court et à moyen terme, au déséquilibre financier du régime général des salariés (maladie - vieillesse - famille). Des « décisions devant être prises assez rapidement », comme l'a indiqué le ministre, chaque syndicat fera connaître, dans les trois semaines qui viennent, sa position au cours d'entretiens bilatéraux.

Décidée à donner la priorité à la concertation pour aboutir à une réforme complète de la Sécurité sociale et à respecter ainsi le « *mandat politique* » qu'elle a reçu, Mme Questiaux a dû, à contre cœur, parler surtout finances. Il faut d'ici à 1982 trouver environ 30 milliards de francs (7 pour 1981 et sans doute 23 pour 1982). Dans les hypothèses soumises à la réflexion des syndicats — et non remises à la presse — se retrouvent des remèdes classiques : déplafonnement des cotisations (un point déplafonné rapporte 2,4 milliards de francs) ; majoration exceptionnelle d'un point des cotisations (près de 13 milliards de francs) ; doublement des taxes assurance-automobile (1 milliard de francs) ; accroissement des taxes sur l'alcool (100 millions de francs environ) et sur le tabac (100 millions de francs aussi) ; récupération des dettes patronales, *vente du patrimoine des caisses*, etc.

Mme Questiaux a cependant indiqué que, pour 1981, la trésorerie de la Sécurité sociale pourrait être assurée par des mesures techniques, notamment par un emprunt auprès de la Caisse des dépôts. Cela permettrait d'attendre la fin de l'année pour fixer les majorations de recettes, c'est-à-dire en grande partie des cotisations, étant entendu qu'à moyen terme des réformes plus profondes seront mises en place : les syndicats sont, par exemple, consultés sur une réforme de l'assiette des cotisations.

Les syndicats présents à la réunion de lundi (C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.G.C., C.F.T.C.) ont apprécié la volonté du ministre d'engager une concertation avant de prendre des mesures. La C.G.T. et la C.F.D.T., qui ont seules pris la parole, ont cependant regretté de devoir parler finances alors que ces organisations réclament une refonte des prestations et de l'organisation de la Sécurité sociale. La C.G.T. qui, à l'instar de Mme Questiaux et de la C.F.D.T., compte avant tout sur la relance de la croissance pour restaurer l'équilibre de cette institution, proposera néanmoins des mesures qui tendent notamment à déplafonner complètement les cotisations, à prévoir un prélèvement sur la valeur ajoutée et les investissements à l'étranger, ainsi qu'une budgétisation partielle.

La C.G.C., qui regrette que la concertation porte avant tout sur la *recherche de recettes nouvelles*, estime que « *la solidarité, c'est aussi autre chose que l'argent. Elle doit se situer en amont pour mieux maîtriser les dépenses, ce qui suppose davantage de civisme* ».

Si les syndicats sont, comme par le passé, confrontés au délicat problème des finances de la Sécurité sociale, tous constatent cependant que, pour la première fois, un gouvernement engage avec eux un véritable débat, celui-ci devant être par la suite porté devant le Parlement et l'opinion. — J.-P. D.

Les fonctionnaires C.G.T., C.F.D.T. et C.G.C. n'approuvent pas l'accord salarial pour 1981

Force ouvrière, la FEN, la C.F.T.C. et les autonomes ont signé, ce mardi 29 septembre, le « relevé de conclusions » établi, à l'issue des négociations salariales dans la fonction publique, pour la fin de l'année 1981. La C.G.T., la C.F.D.T. et la C.G.C. n'ont pas donné *leur paraphe*.

En revanche, la C.G.T., ainsi que F.O., la FEN, la C.F.T.C. et les autonomes, a ratifié un second texte, intitulé « relevé des engagements de négociations », qui porte notamment, pour 1982, sur un nouveau mode de revalorisation des traitements, sur les créations d'emplois, sur l'amélioration de l'action sociale dans la fonction publique et sur l'extension des droits syndicaux et des libertés. La C.F.D.T. et la C.G.C. n'ont pas non plus, pour des raisons différentes, signé ce deuxième texte.

Quatre fédérations de fonctionnaires sur sept ont donc estimé que les négociations salariales 1981 ont été positives. Elles se soldent, au 1er octobre, par une majoration du traitement de base de 4,30 % (ajoutée aux 6,50 % accordés depuis le début de l'année), sauf pour la part du salaire supérieure à l'indice 810 (12 650 F mensuels bruts), par l'octroi d'une prime exceptionnelle allant de *800 F (jusqu'à l'indice 320)* à 150 F (jusqu'à l'indice 344) et permettant de revaloriser des bas salaires, par l'intégration d'un *point de l'indemnité de résidence* dans le traitement soumis à retenue pour pension et par une clause de garantie du pouvoir d'achat applicable au *1er novembre*, si la hausse des prix était, en septembre, égale ou supérieure à 1,5 %. Un réajustement du salaire de base aura, de toute façon, lieu au 1er janvier 1982.

« *Continuité* » de la politique *contractuelle*, estime F.O., qui fait remarquer que le gouvernement aurait pu adopter une attitude plus dirigiste ; « *Compromis acceptable* », pour la FEN : réserves de la C.F.T.C. sur l'octroi d'une prime unique et sur la revalorisation « *différenciée* » à partir de l'indice 810 : ce sont les mêmes organisations syndicales qu'en 1980 — sauf la C.G.C. — qui ont *donné leur aval pour 1981. Faut-il* s'en étonner ? En fait, si le pouvoir a changé, la politique salariale dans la fonction publique a été conservée jusqu'à la fin de l'année, car il n'était matériellement pas possible, souligne-t-on au ministère de la fonction publique et des réformes administratives, à la fois d'accorder plus et de bouleverser les méthodes de calcul en peu de temps.

L'attitude des uns et des autres apparaît donc logique : comme en 1980, la C.G.T. et la C.F.D.T. estiment que les mesures salariales prises sont nettement insuffisantes, notamment vis-à-vis des basses rémunérations. Le mécanisme des revalorisations des traitements étant le même pour 1981 et l'inflation étant plus importante que l'an dernier, la C.G.T. assure, par exemple, que certaines catégories de fonctionnaires auront perdu jusqu'à 2 000 francs à la fin de l'année. La C.F.D.T., *pour sa part*, critique l'augmentation en pourcentage et le principe de la prime unique. Quant à la C.G.C., elle s'est, *cette fois-ci, opposée* à la revalorisation « différenciée », qui pénalise à ses yeux le personnel d'encadrement (l'augmentation, *au 1er octobre*, ne sera que de 4,04 % à partir de l'indice 810).

Dans l'entourage de M. Anicet Le Pors, *on préfère mettre l'accent* sur le deuxième texte, qui porte, en effet, sur l'avenir et qui jette les bases d'une nouvelle *politique en matière salariale*, comme dans les domaines de l'emploi, de la durée hebdomadaire du travail (déjà diminuée, *légalement*, de deux heures au 1er janvier 1982), de l'action sociale, des droits syndicaux et des libertés. Des engagements gouvernementaux ont été *pris* et c'est pourquoi la C.G.T., qui estime que « *des échéances sont maintenant fixées* » grâce à « *une procédure tout à fait nouvelle* », a approuvé le « relevé des engagements de négociations ». « *Le gouvernement s'oriente dans la bonne direction* », souligne-t-elle. C'est aussi, peu ou prou, l'avis de toutes les autres fédérations de fonctionnaires qui ont aussi paraphé le second texte (F.O., la FEN, la C.F.T.C. et les autonomes).

En revanche, la C.G.C., tout en précisant qu'il y a « de bonnes choses » dans ce document général, relatives notamment à la durée du travail, à l'action sociale et aux droits syndicaux, ne peut accepter de nouveau la politique salariale « différenciée » qui est projetée pour 1982. Quant à la C.F.D.T., elle « *prend acte avec satisfaction* » de l'essentiel du programme proposé, mais elle estime qu'une organisation syndicale n'a pas à se prononcer sur « *un relevé d'engagements gouvernementaux* » et qu'il faut attendre l'ouverture des négociations.

MICHEL CASTAING.

● *Les prix à la consommation en R.F.A.* ont augmenté de 0,5 % durant le mois de septembre, selon les premières estimations de l'Office fédéral des statistiques. En douze mois, par rapport à septembre 1980, le taux atteindrait alors 6,6 % (qui serait le chiffre le plus élevé depuis octobre 1974). Le coût de la vie s'était accru de 0,3 % en août, 0,4 % en juillet et 0,5 % en juin. L'indice définitif de septembre sera publié dans une dizaine de jours. — (*A.F.P.*)

Le projet de budget des P.T.T.

- **Contribution à l'effort de solidarité nationale (3,2 milliards)**
- **Subvention de l'État pour l'acheminement des journaux (1 milliard)**

Après la publication, par l'hebdomadaire *le Point*, d'informations faisant état de prélèvement sur le budget des P.T.T., on confirme, dans l'entourage de M. Louis Mexandeau, que le conseil des ministres du 30 septembre devrait prendre des décisions autorisant une ponction de 3,2 milliards de francs sur les excédents d'exploitation des télécommunications. Cette somme doit être utilisée pour alimenter les recettes du budget général de l'État.

On ajoute que ce prélèvement sur le budget annexe des P.T.T. ne pourrait être fait qu'« *à titre exceptionnel afin de contribuer à l'effort général de solidarité nationale* ». Mais on ajoute que ce prélèvement — s'il est décidé par le gouvernement et confirmé par le Parlement — ne devrait, en tout cas, pas mettre en cause le programme d'équipement des télécommunications en 1982 qui s'élèvera au moins à 27,2 milliards de francs.

Toutefois, l'Association française des utilisateurs du téléphone et des télécommunications (A.F.U.T.T.) craint qu'une telle mesure « *n'entraîne un ralentissement de l'effort de développement des télécommunications alors qu'un tiers des ménages ne sont pas encore raccordés, que la qualité du service est encore loin d'attendre le niveau normal et que de nombreuses demandes des utilisateurs n'ont pas été satisfaites.* »

On précise au ministère que le budget annexe des P.T.T. devrait, en compensation, bénéficier de transferts financiers venant du budget général de l'État. L'État devrait notamment verser environ 1 milliard de francs aux P.T.T. pour l'aider à couvrir le déficit d'exploitation de l'acheminement, par la poste, des journaux (coût : 2,4 milliards de francs en 1981).

Pas d'augmentation des tarifs du téléphone

« *Une augmentation immédiate des tarifs du téléphone ne sera pas proposée, mercredi, en conseil des ministres* », a annoncé, le 29 septembre à Lyon, M. Louis Mexandeau. « *Contrairement à certaines rumeurs, la taxe de base téléphonique ne sera pas portée de 0,50 franc à 0,55 franc à partir du 1er octobre. Le conseil des ministres pourrait changer d'avis, car c'est son droit, mais une demande d'augmentation immédiate par les services des P.T.T. n'est pas prévue* », a précisé le ministre.

Reçu à l'Élysée

LE PREMIER MINISTRE DE MALTE SOUHAITE OBTENIR DES GARANTIES DE LA NEUTRALITÉ DE L'ILE

Arrivé lundi 28 septembre, en fin de journée, à Paris, M. Dom Mintoff, premier ministre de Malte, devait être reçu ce mardi après-midi à l'Élysée par M. Mitterrand, en présence de M. Cheysson, ministre des relations extérieures. Cet entretien, qui a lieu à la demande du chef du gouvernement de Malte, devait porter sur le statut de neutralité que M. Dom Mintoff veut voir reconnaître à l'île, et les éventuelles garanties, assorties d'une aide économique, qu'il souhaite obtenir des puissances européennes.

● *M. Cheysson*, ministre des relations extérieures, se rendra en visite officielle en Pologne les 8 et 9 octobre à l'invitation du ministre des affaires étrangères

« L'HUMANITÉ » : le rapport Bloch-Lainé approuve les objectifs du régime précédent.

Charles Silvestre commente, dans *l'Humanité* du mardi 29 septembre, le prérapport de la commission du bilan (*le Monde* du 29 septembre).

« *Le rapport présenté par M. Bloch-Lainé, qui a présidé le groupe de travail constitué à la demande du président de la République, se veut « nuancé » et non « partisan »*, écrit-il. *S'il s'agissait d'être nuancé et vrai, personne ne s'en plaindrait. L'analyse, en fait, est tout entière commandée par l'approbation des objectifs du régime auquel a présidé M. Giscard d'Estaing, en premier lieu la restructuration capitaliste, et la critique ne porte que sur l'inaptitude à la mener à bien, sur les carences.* »

Charles Silvestre ajoute : « *Le simple bon sens infirme un tel constat. Si les Français avaient jugé l'action de M. Giscard d'Estaing avec aussi peu de sévérité, ce dernier se trouverait vraisemblablement encore à l'Elysée. Mais ils ont bel et bien condamné une politique qui a multiplié les prix par deux, les chômeurs par quatre, qui a diminué le pouvoir d'achat des ménages ouvriers (indice C.G.T.) pendant que les profits capitalistes doublaient.* »

ORIANA MARCHIONNI RESTE EN PRISON

La mise en liberté d'Oriana Marchionni, l'une des inculpées de Condé-sur-l'Escaut, qui fait la grève de la faim depuis le 31 août et a été placée sous perfusion la semaine dernière, a été refusée, lundi 28 septembre, par M. Jean-François Bancal, juge d'instruction à Valenciennes. L'avis du parquet était conforme à la décision prise par M. Bancal ; le parquet estimait que l'état de santé de Mme Marchionni n'était pas incompatible avec sa détention et qu'en outre elle était étrangère et sans domicile fixe.

Les avocats des inculpés de cette affaire, dont certains sont en grève de la faim depuis le 22 août, ont réuni, lundi, une conférence de presse. Y assistaient, outre une dizaine d'avocats, des personnalités parmi lesquelles M. Jean-Pierre Worms, député (P.S.) de Saône-et-Loire, et Mme Huguette Bouchardeau. Tous ont réclamé l'application de la loi d'amnistie aux détenus de Condé-sur-l'Escaut.

● *Une condamnation à mort par contumace.* — La cour d'assises du Bas-Rhin a condamné à la peine de mort, lundi 28 septembre, M. Jean-Michel Marx, qui était jugé par contumace pour une tentative d'assassinat. Selon l'article 632 du code de procédure pénale, la cour ne peut prononcer de circonstances atténuantes lors d'un jugement par contumace, et l'article 302 du code pénal prévoit que « *tout coupable d'assassinat, de parricide et d'empoisonnement sera puni de mort* ». La cour d'assises pouvait condamner à mort ou renvoyer le procès jusqu'à ce que le projet sur la peine de mort soit voté au Parlement.

Le numéro du « Monde » daté 29 septembre 1981 a été tiré à 596 321 exemplaires.



